

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 13984 – 4,50 F

VENDREDI 12 JANVIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRE FONTAINE

CLAUDE SARRAUTE

...npoigne

...Chirac ou contre Barre. Ça ...dépend des courants, des hautes ...pressions, des anticyclones. ...faut consulter la carte météo. ...C'est très instable comme cli...mat, le PR.

– Ah, elle est vraiment bien ...placée pour donner des cours de ...droit constitutionnel aux pays de ...l'Est, la France. Article 1er : ...prendre le pouvoir. Art. 2 : gar...der le pouvoir. Art. 3, voir ...art. 1er. C'est à mourir de rire, ...avouez, tous ces politiciens qui ...se précipitent, qui se bousculent ...de Budapest à Bucarest, entre ...deux coups de téléphone à ...Paris : comment tu dis ? Pasqua ...et Séguin ont lancé une opéra...tion de commando contre le Jac...quot ? Ah, les chiens ! je rentre ...par le premier avion. Colette, ...décommandez immédiatement ...mon rendez-vous avec Petre ...Roman.

Remarquez, ça marche dans ...les deux sens, ce truc-là. C'est ...pas parce que les Roumains vont ...reconstruire leur pays sur le ...cadavre d'un tyran que le père ...Marchais va se laisser enterrer ...par les reconstructeurs de son ...parti. On n'a de leçon à recevoir ...de personne, nous ici, question ...démocratie.

Pas-de-Calais

...ne nouvelle gestion ...ilier des Houillères

...besoins différenciés des diverses ...zones d'habitation (...), une accé...lération du rythme de réhabilita...tion des logements ».

M. Rocard a précisé que le ...cahier des charges de la société ...d'économie mixte « devra garantir ...les droits mineurs et en particulier ...la gratuité du logement dans les ...conditions fixées par le statut ». ...Le premier ministre souhaite que ...le nouveau dispositif puisse être ...opérationnel d'ici à la fin de ...l'année. C'est pourquoi M. Jacques ...Chérèque, ministre délégué à ...l'aménagement du territoire, est ...chargé d'engager « très vite » les ...concertations nécessaires, notam...ment avec les élus locaux.

J.-L. A.

□ Peugeot a déposé plainte contre la présidente du Conseil des prud'hommes de Montbéliard. – Après les actions judiciaires engagées à l'encontre du comité d'établissement de Peugeot-Mulhouse, du conseil général du territoire de Belfort et des communes ayant attribué des aides aux grévistes pendant le conflit, la direction de l'usine Peugeot de Sochaux s'en prend à la présidente du Conseil des prud'hommes de Montbéliard (Doubs). Une plainte a été déposée contre Mme Noëlie Gramme, également secrétaire de l'union locale CGT, pour avoir « frauduleusement et clandestinement pénétré » dans l'entreprise le ...5 septembre dernier, pendant la grève, et de s'être ainsi rendue coupable d'une « violation de domicile privé ». La plainte, déposée le ... octobre, a été notifiée à l'intéressée le 19 décembre et révélée le ... janvier par la CGT.

Faux-semblants à Pékin

ACCUEILLIE avec satisfaction par les grandes capitales occidentales, la levée de la loi martiale à Pékin, annoncée mercredi 10 janvier par un premier ministre chinois manquant d'enthousiasme, va-t-elle alléger la chape de plomb qui pèse sur un pays soumis, depuis juin dernier, à une sévère répression ? On peut en douter en lisant l'éditorial au vitriol du « Quotidien du peuple » de jeudi. Car si les forces de l'ordre ont quitté la place Tiananmen, la police n'en reste pas moins aussi active. Les arrestations et les condamnations n'ont pas cessé.

Pourquoi donc ce soulagement ? D'abord parce que les affaires sont les affaires et que beaucoup de dirigeants occidentaux craignent que leurs concurrents ne profitent de leur absence pour leur tailler des croupières. Etrange myopie, alors que le régime de Pékin, dernier rempart du « socialisme », en pleine crise politique et économique, n'a plus guère les moyens de conclure de gros contrats et se voit contraint de vivre à crédit.

PAR ailleurs, les dirigeants japonais et le président Bush estiment qu'il ne faut pas isoler les vieillards de Pékin, mais plutôt les inciter à faire des concessions, si minimes soient-elles. La levée de la loi martiale en est une, longuement attendue par certains comme justification pour une reprise de l'aide et des crédits.

Sept mois après les massacres de la place Tiananmen, l'Occident, qui avait condamné la répression et qui a donné asile – en particulier en France et aux Etats-Unis – à de nombreux dissidents fuyant la prison, peut-il se contenter de la mesure purement formelle annoncée par Pékin ? Surtout à un moment où il fait d'une véritable démocratisation fondée sur des élections libres la condition préalable à une aide massive aux pays d'Europe de l'Est.

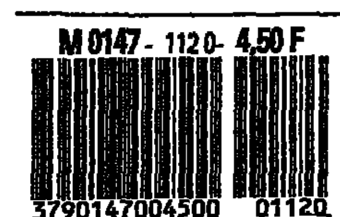
POURQUOI donc y aurait-il deux poids et deux mesures et pourquoi les derniers alliés de Ceausescu seraient-ils mieux traités que ceux qui l'ont renversé ? Pourquoi perpétuer à l'égard de la Chine un favoritisme dont les résultats sont discutables ? Pourquoi Tokyo, Washington, et maintenant Paris – qui avait pourtant été jusqu'à présent à l'avant-garde du combat pour les droits de l'homme en Chine – cèdent-ils devant les faux-semblants ou les pressions des vieux autocrates de Pékin ?

L'attitude de la France paraît, dans ces circonstances, manquer de cohérence. Soumise depuis des mois au pilonnage incessant d'une propagande chinoise hostile, elle avait annoncé la semaine dernière sa décision de vendre quelques coques de frégates non armées à Taïwan. Décision économique en faveur d'une île qui paie comptant alors que les affaires avec la Chine se font rares, et qui a fait de réels progrès sur le chemin de la démocratie. Quelques jours plus tard, Paris revenait sur sa décision.

Cette reculade est-elle due à un cafouillage bureaucratique ou bien a-t-on cédé à l'intervention de certains milieux ou devant les menaces de Pékin ? La France n'en sort pas grandie. Les dirigeants chinois vont s'en trouver confortés – ils n'en avaient certes pas besoin – dans leur certitude que les Occidentaux restent envers et contre tout des « tigres de papier » et qu'ils plient toujours quand les pressions sont suffisamment fortes.

(Lire page 6 les articles de Francis Deron et de Jan Krauze)

M 0147 - 1120 - 4,50 F

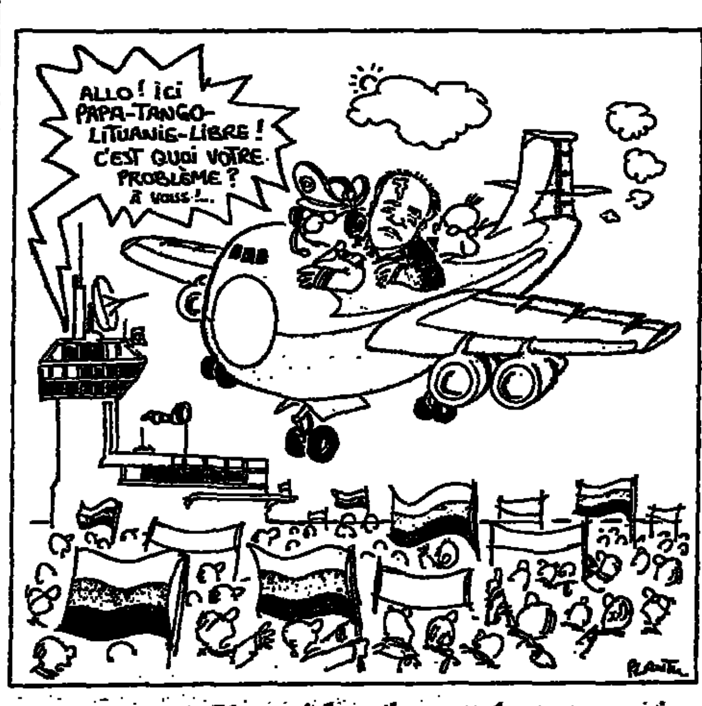


3790147004500 01120

La visite à Vilnius du numéro un soviétique

Les nationalistes de Lituanie font le siège de M. Gorbatchev

M. Gorbatchev est arrivé, jeudi 11 janvier en fin de matinée, à Vilnius, capitale de la Lituanie. Il doit, durant trois jours, rechercher un compromis avec le Parti communiste local, qui s'était déclaré le mois dernier indépendant du PCUS. Le mouvement nationaliste Sajudis a appelé à un rassemblement de masse en faveur de l'indépendance, jeudi après-midi dans le capitale.



Lire nos informations page 4

L'épreuve de force dans le mouvement de M. Chirac

M. Pasqua dénonce « l'agitation » de l'état-major du RPR

La polémique s'amplifie au RPR. M. Pasqua s'est dit « attristé », jeudi 11 janvier, par les réactions de l'état-major du RPR à ses critiques. Il y voit les signes d'un « affolement » et d'une « agitation frénétique ». L'ancien ministre de l'intérieur s'est défendu de se livrer à un « putsch » : « Aujourd'hui, nous voulons conduire la rénovation dans le gaullisme. »

Le pari des rénovateurs

« *Tout ce qui permet de créer le débat, de sortir de l'immobilisme actuel en secouant le cocotier est bon pour la rénovation de l'opposition. Il ne vous reste plus qu'à l'emporter !* » C'est ce que le rénovateur UDF, M. Charles Millon, a expliqué, mercredi 10 janvier, à M. Philippe Séguin.

Le maire d'Epinal s'était retrouvé, en fin de matinée, dans son bureau de l'Assemblée nationale, avec quelques fidèles – restés fidèles..., – pour faire le point de la situation (MM. François Fillon, Michel Barnier, Etienne Pinte). Le président du groupe UDF les a rejoints un moment pour apporter son soutien au maire d'Epinal, malgré l'étonnement créé, dans un premier temps, par l'annonce de son offensive conjointe avec M. Charles Pasqua.

Dimanche dernier, au cours du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le chef de file des rénovateurs UDF avait lancé un appel : « *Soit les chefs, nos chefs, s'unissent, se rénovent, changent d'option, soit il faut changer les chefs.* »

C'est peut-être la perspective de voir se concrétiser au RPR le second terme de cette alternative qui a conduit M. Millon, mercredi matin, dans le bureau de M. Philippe Séguin. L'objectif demeure encore aujourd'hui pour les rénovateurs la construction d'une « *grande formation unie, décentralisée et pluraliste* ». Pour M. Millon et ses amis, une formation gaulliste *rénovée avec M. Séguin à sa tête* pourrait en être le creuset.

PIERRE SERVENT

Lire la suite et l'article d'André Passeron sur la contre-offensive de M. Chirac, page 8.

La grande détresse des Indiens Ianomami

Une partie de la plus importante ethnie indigène du Brésil est menacée d'extinction par la ruée des chercheurs d'or

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Le gouvernement Sarney avait lancé, voilà quelques jours, une opération de sauvetage des Ianomami, indigènes qui vivent aux confins du Brésil et du Venezuela, et qui sont menacés d'extinction. Il semblait vouloir racheter plusieurs années d'immobilisme devant les abus dont était victime cette ethnie, la plus importante de toutes celles qui, en Amérique, ont gardé leurs caractères d'origine.

L'illusion n'aura pas duré longtemps. Après avoir envoyé quelques infirmiers pour soigner les Indiens qui meurent de malaria dans la jungle et annoncé qu'il ferait partir, par la force, si besoin était, les chercheurs d'or qui ont violé le territoire des Ianomami, et en leurs transmettant leurs maladies, le gouvernement vient de revenir en arrière. Le ministre de la justice, M. Saulo Ramos, a annoncé que les chercheurs d'or seraient simplement transférés d'une zone à une autre, à l'intérieur du domaine indigène. Cette annonce, qui va à l'encontre d'une décision judiciaire, prise il y a quelques mois, a provoqué des remous à Brasilia. Le conseil indigéniste missionnaire parle d'incitation au « *génocide* ». A Boa-Vista (état de Roraima), les défenseurs des Ianomami disent que le génocide a déjà commencé.

Les images diffusées depuis une semaine ne laissent aucun doute sur la triste situation où se trouve, après plusieurs années d'un laisser-faire criminel, l'une des peuplades indigènes autrefois les mieux préservées. Les équipes sanitaires et les journalistes qui sont entrés dans les huttes des Indiens ont vu des familles entières prostrées, en proie à la malaria, maladie qu'elles ignoraient quand elles vivaient loin des Blancs. Les femmes et les enfants sont les plus atteints. Les hommes malades n'ont plus la force de chasser. Avec la fièvre vient la dénutrition. Les infirmiers ont soulevé dans leurs bras des petits corps qui faisaient peine à voir.

Nul n'est en mesure de dire le nombre de victimes. A la Maison de l'Indien de Boa-Vista, qui sert de dispensaire, une soixantaine de Ianomami sont actuellement soignés. La malaria n'est pas la seule maladie « blanche » qui sévit parmi les tribus. Il y a aussi la tuberculose, les maladies vénériennes. « *Tous les jours, des Indiens meurent* », dit l'évêque du diocèse, dom Aldo Mongiano.

CHARLES VANHECKE

Lire la suite page 5

Les « Champs » révisés

Un plan de cinq ans pour rendre son charme à la plus belle avenue de Paris

Voitures chassées des contre-allées, plantation d'une deuxième rangée d'arbres, trottoirs larges de 21,50 mètres et habillés de granit, terrasses moins encombrantes, mobilier urbain de même style, immeubles classés et, si possible, nouveaux cinémas et hôtels : le maire de Paris, M. Jacques Chirac, s'accorde cinq ans pour redonner aux Champs-Elysées le prestige et le charme perdus.

A quelque chose malheur est bon ! La menace de disparition du *Fouquet's*, il y a dix-huit mois, convoité par des investisseurs avides d'y implanter une activité plus juteuse, a sonné le toscin. Le célèbre établissement où « *Raimu avait son bureau* », c'est-à-dire sa table, a été sauvé grâce au classement par M. Jack Lang comme « *lieu de mémoire* ». Mais l'image a surgi d'une avenue tout entière livrée aux fast-food graisseux et aux néons brouillons. Du coup, tous les périls sont apparus. Les plus récents – l'envahissement par les autos et les vendeurs à la sauvette – comme les plus anciens, puisque déjà en 1912 la commission du Vieux Paris dénonçait la « *banalisation* » des Champs-Elysées.

Un comité de défense s'était créé et une étude avait été demandée par M. Jacques Chirac à M. Pierre-Yves Ligen.

CHARLES VIAL

Lire la suite page 17 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Le projet de création d'une « instance ordinale »

***Le Monde* publiait dans son numéro du 15 décembre dernier de larges extraits d'une longue lettre adressée par quatre psychanalystes à tous leurs confrères – quels que soient les écoles ou les courants dont ils se réclament. Les auteurs de cette lettre proposaient d'instaurer une discussion en vue de la création d'une « instance ordinale » des psychanalystes. Nous publions aujourd'hui plusieurs réflexions en réponse à cette suggestion.**

La psychanalyse saisie par le droit

par Daniel Soulez Larivière

LA psychanalyse est-elle la seule activité professionnelle à pouvoir échapper au droit de l'Etat ? Cette utopie a longtemps animé la plupart des psychanalystes. Parce que la psychanalyse *est née à côté* de la médecine et s'est développée en ancrant son indépendance vis-à-vis de toute autre science ou pratique légalement reconnue qui l'aurait réduite ou détruite, les disciples de Freud se sont tenus longtemps à l'écart des institutions établies. Parce que les psychanalystes se sont installés dans une zone sauvage non *balisée* par l'Etat, ils ont voulu créer une société à part qui s'est organisée *selon les lois de l'histoire, d'abord* en hordes, promptes à exploser en factions fondatrices de nouvelles bandes de plus en plus sophistiquées. En 1980, on comptait quatre tribus principales : la Société psychanalytique de Paris, l'Association psychanalytique de France, le Quatrième Groupe et l'Ecole freudienne de Paris animée par Jacques Lacan. Jamais sans doute avait-on poussé si loin l'idéalisme que dans cette école *lacanienne puisque, comme dans* une république platonicienne, le pouvoir politique n'était pas distingué du savoir. L'Ecole comptait trois catégories de citoyens : les analystes praticiens (AP), les analystes membres de l'école (AME), les analystes de l'école (AE) dont la hiérarchie reposait sur le degré d'initiation. La logique était évidemment celle de la dictature puisque le sujet supposé savoir était Jacques Lacan, seul à pouvoir recouvrir entièrement le cercle du pouvoir avec celui de la connaissance. Quand il constata que cette unité utopique ne pouvait échapper à la mécanique de tout groupe social qui génère du politique comme catégorie indépendante du savoir, il décida de dissoudre son association. Lorsque, en 1980, son avocat, Roland Dumas, lui apprit que certains de *ses disciples avaient introduit* un référé devant Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, pour que cette dissolution fût faite selon les règles de droit en vigueur, Jacques Lacan éclata d'un long rire, puissant, irrépressible, qui marquait peut-être la fin d'une époque, celle de la horde sauvage.

Cet éclat de rire, suivi de peu par la mort du grand homme, fit exploser l'Ecole freudienne en plus d'une dizaine de groupuscules qui, avec le Quatrième Groupe et l'APF, regroupent les *deux tiers des psychanalystes, le* dernier tiers demeurant régi par la très discrète Société psychanalytique de Paris. Alors, pourquoi ne pas en rester là ?

Tout d'abord parce que l'analyse historique démontre qu'aucune activité qui compte dans la société et qui s'implique dans la culture ne peut échapper à un minimum d'insertion sociale par le droit. Ce n'est pas une croyance, mais un constat. Le processus commence d'abord par la fiscalité. C'est ainsi que l'Etat, ne voulant pas encore le faire lui-même, a laissé en 1989 un groupe de psychanalystes considérés comme des notables décider qui aurait droit au titre de psychanalyste afin de permettre de judicieuses exonérations de TVA. Ensuite, le danger vient de la responsabilité *civile* et *pénale* en cas de sinistre, mort, suicide, meurtres des patients, scandales sexuels, scandales financiers dont l'origine est le fait de vrais ou de faux psychanalystes. En outre, dans les cinq années qui viennent, l'unification européenne va accroître la circulation des hommes, ce qui met en danger les *professions non réglementées* qui ne disposeront d'aucun moyen de défendre l'authenticité de pratiques auxquelles elles tiennent.

Enfin, l'hygiène même des groupes psychanalytiques implique à partir d'un certain niveau de *développement l'objectivation* de la fonction politique et sa possibilité de détachement de la fonction du savoir pour permettre la démocratie nécessitant le jeu, au sens ludique mais aussi mécanique du terme. A défaut pour les psychanalystes de le comprendre, l'Etat, tôt ou tard, sur une pression accidentelle de l'opinion ou sur celle d'un *groupe* de praticiens plus ambitieux que d'autres, bouclera la psychanalyse dans le premier corset légal venu avec tous les risques inhérents à la précipitation, la brutalité ou la partialité. C'est pourquoi le volontariat légaliste des professionnels de la psychanalyste en France tel qu'il se manifeste dans l'appel à la *création* d'une *instance* ordinale par Philippe Girard, Lucien Israël, Serge Leclaire, Danièle Lévy et Jacques Sédat est une initiative heureuse. C'est le seul moyen pour les psychanalystes français d'abandonner l'âge des tribus pour entrer dans l'âge de l'Etat de droit sans renoncer à leur vertu.

► **Daniel Soulez Larivière est avocat.**

Une éthique de la profession

par Jean-Jacques Kress

IL est de bonnes surprises. L'arrivée inattendue du texte signé de Serge Leclaire et de ses quatre collègues proposant la création d'une instance ordinale des psychanalystes en est une. La qualité de l'écriture, la précision et la *clarté de la pensée* témoignent de la longue réflexion qui a précédé cet envoi.

On sait combien la psychanalyse française est vivante, riche et diversifiée, mais on sait aussi à quel *point elle est déchirée par* des oppositions et des conflits qui ont abouti à la création de quelques institutions en vue et d'une pléiade de groupements divers, qui se caractérisent pourtant par leur vitalité et la qualité de leurs travaux. Cette diversité est garantie de richesse mais aussi source de conflits stérilisants ; voici longtemps que se trouve irréalisable le vœu de réunion de ces tendances et même celui, plus modeste, de leur confrontation.

Cette situation, tout à fait propre à la psychanalyse française, *comporte de graves inconvénients.* L'image qui en résulte dans l'opinion publique est obscure et disparate, et les sociétés étrangères, si elles sont désireuses de communiquer avec le mouvement français, ne le peuvent que de manière partielle et sélective. La psychiatrie, dont tout un pan a été inspiré pendant plusieurs décennies par la psychanalyse, avec, il faut bien le dire, de fréquentes distorsions conceptuelles, *est en voie de s'en détourner.* Les jeunes psychiatres sont sollicités par la montée de la psychiatrie biologique, du comportementalisme et du cognitivisme qui offrent un front apparemment plus homogène que les multiples *références de l'héritage freudien.*

Mais d'autres préoccupations viennent encore aggraver cette *situation alarmante* ; elles concernent le rapport, actuellement inexistant, de l'exercice de la psychanalyse avec l'Etat de droit, situation de vide réglementaire dont on sait qu'elle ne pourra persister au-delà de l'ouverture des frontières européennes, puisque d'autres pays ont pris des mesures qui seraient d'ailleurs loin d'être satisfaisantes pour les psychanalystes français. La nécessité d'un minimum de cohésion entre les diverses institutions psychanalytiques est indiscutable, afin que les pouvoirs publics trouvent un interlocuteur. Cette instance ordinale des psychanalystes devrait donc être en mesure de recueillir les points de vue pour, comme il est dit dans le texte, *« affirmer, soutenir et défendre le caractère spécifique et original de l'éthique psychanalytique ».* Faute de quoi l'exercice de la psychanalyse risque d'être assimilé notamment à des modèles d'ordre médical, qui ne lui conviennent pas. Le projet ainsi présenté recueille volontiers *l'adhésion, car on perçoit bien* qu'il s'agit d'une nécessité inhérente à l'époque, mais il suscite aussitôt des questions dont on peut explorer les contours.

La première de ces questions résulte de l'intensité des oppositions théoriques et doctrinales des diverses institutions psychanalytiques, oppositions qui se renforcent à l'approche des problèmes posés depuis l'origine du mouvement psychanalytique, par les méthodes *de formation* et les procédures d'habilitation. Il faut alors souhaiter que l'institution ici proposée se maintienne en quelque sorte au-dessus du débat, en position tierce, pour que les divers courants puissent s'exprimer en regard des pouvoirs publics sans qu'il y ait rétroaction sur les choix fondamentaux de chaque *institution participante.*

Ordre et syndicat

Il existe un risque *inhérent* à tout organisme dont la vocation est de fédérer ses orientations diverses, voire contradictoires, et qui réside dans l'élaboration d'un accord de surface, destiné à donner l'apparence de l'unité en regard du monde extérieur alors que les oppositions se font d'autant plus violentes à l'intérieur. *Le seul remède à ces situations* consiste en la possibilité pour chaque partie de définir et d'affirmer *sa doctrine* et *son identité et,* dans le cas considéré, ses modalités de formation et d'habilitation à l'exercice de la psychanalyse. Il est donc absolument nécessaire qu'un tel ordre des psychanalystes ne dérive *pas* vers la constitution d'une société psychanalytique de plus, et qu'il reste strictement limité à sa fonction d'interface avec la société civile, chaque groupe constituant gardant sa spécificité.

D'autre part, on peut se poser la question de la nécessaire distinction entre un ordre professionnel et un syndicat de défense de la profession ; comme il n'existe pas de « syndicat des psychanalystes », l'ordre qui doit rester *par vocation un instrument* d'élaboration et de *réflexion* réglementaire risque d'être amené à revêtir les fonctions de défense d'un syndicat, qui sont d'une autre nature, et de quitter par conséquent la « position tierce », *seule* garantie de l'autonomie des sociétés participantes.

Enfin, ne serait-ce qu'en raison de l'identité *des termes,* l'esprit opère un rapprochement inévitable entre ordre des psychanalystes et ordre des médecins et l'on perçoit aussitôt l'étendue des réserves à l'égard d'une telle assimilation. C'est la raison pour laquelle *la partie du texte* consacrée à présenter la psychanalyse comme *« discipline du conflit et de la contradiction »* est essentielle, car elle détermine le point de vue éthique.

Que la profession s'organise en *regard* de la société civile, certes ! Que ce soit par la création d'une institution de type ordinal, pourquoi pas ? Mais, comme l'établit le texte de Serge Leclaire et de ses collègues, que ce soit en raison d'une éthique définie par la *profession elle-même.*

► **Jean-Jacques Kress est psychanalyste et professeur de psychiatrie à Brest.**

Réponse à Serge Leclaire

par Jean-Paul Valabrega

PUISQUE cette initiative d'un « ordre de loi » visant à encadrer l'exercice de la psychanalyse nous a été connue d'abord par la presse quotidienne (*le Monde* 15 décembre 1989), on ne s'étonnera pas d'y trouver une réponse par lettre ouverte.

Pourquoi, d'ailleurs, toute cette orchestration, ce tintamarre ? Une nostalgie du Psy-Schow, peut-être ? Ce n'est en tout cas certainement pas le meilleur service à rendre à la psychanalyse, ni le meilleur moyen d'en résoudre les problèmes. On l'a bien vu, déjà, à propos d'autres débats publics, organisés par d'autres instigateurs. (Cf. André Green, 1988-1989).

Il est significatif d'autre part, que la presse soit réticente à publier les réponses qui peuvent lui parvenir. Elle fait silence, elle ajourne ou rejette les réponses, les argumentations autres que celles qui peuvent faire un scoop ou provoquer un scandale.

Le premier reproche à adresser à Serge Leclaire et aux quelques autres dont il s'est entouré pour cette *« initiative ordinale »* est précisément celui-là : ils s'adonnent à la publicité préalable au lieu de commencer par étudier les problèmes, en tenant compte – bien entendu – de ce que d'autres qu'eux-mêes ont pu en *dire* et *surtout en faire,* parfois même depuis des années.

Si bien que les intentions ne sont sans doute pas si pures que les déclarations ne le proclament.

2) En supposant que soit créé un ordre des psychanalystes, qui pourra y adhérer et qui en sera *exclu ? Qui pourra entrer dans l'ordre* – ou dans les ordres ?

Là où existent des ordres professionnels, *chez les médecins, les avocats* ou les architectes, les critères d'adhésion sont simples et univoques : *a)* posséder le diplôme d'Etat ; *b)* avoir une pratique professionnelle. Bien. Mais c'est justement le premier critère sélectif qui ne peut s'appliquer à la psychanalyse. Car personne n'a jamais pu sérieusement soutenir que la qualification psychanalytique puisse s'acquérir par quelque diplôme que ce soit. Conclusion : proposer un ordre des psychanalystes, c'est inverser les données, c'est supposer résolu un problème qui ne l'est pas. Et qui d'ailleurs ne le sera jamais en ces termes. Les psychanalystes n'ont pas à légiférer. C'est incompatible. S'ils *légifèrent,* ils ne sont plus psychanalystes. Ils sont députés, délégués, présidents, secrétaires généraux, dictateurs peut-être, mais pas analystes. C'est à choisir.

3) Tout le monde sait que les abus, aberrations et pratiques scandaleuses sont, dans leur immense majorité, à attribuer aux partisans se proclamant d'obédience lacanienne. Mais il se trouve aussi que, depuis toujours, Serge Leclaire et ses collaborateurs ont soutenu cette obédience, ont apporté leur caution explicite ou tacite à ces pratiques douteuses. Ils ne les ont jamais clairement désavouées ou dénoncées. Que peut-on alors attendre d'une législation qui les inclurait ?

Et si on les exclut, on va créer une catégorie de martyrs. Les martyrs de la Cause ! Encore une fois, attention au piège de la législation en psychanalyse. Si les analystes y entrent, ils n'en sortiront plus.

4) Il faut parler un langage simple. Eviter les *« incontournables »,* les *« interfaces »,* les *« êtres langagiers »,* dont Serge Leclaire sait bien que ce sont des mimétismes et des préciosités de muscadins. Mais il y a plus grave : c'est lorsque l'on introduit une discussion de coupeurs-de-cheveux-en-quatre, à savoir de sophistes, entre l'éthique *et* la morale. *Il y aurait* – dit Serge Leclaire – une *« éthique moraliste »* et une autre qui ne le serait pas. Qui *serait quoi, alors ? Au nom de quoi* proclamerait-on qu'il ne faut pas mépriser le patient, mais le respecter ? Qu'il ne faut *pas* le faire servir à ses fins personnelles ? Qu'il ne faut pas abuser du pouvoir, de l'autorité ou de la séduction ?

La vérité est beaucoup plus simple, et tous les comités d'éthique, les conseils des sages, les hautes autorités, que l'on voit actuellement se multiplier à foison n'y changeront rien : c'est que sans morale, il n'y a pas non plus d'éthique. Vu que l'éthique, c'est la philosophie de la morale. Rien d'autre. Il ne peut donc y avoir – comme le dit S. Leclaire – d'éthique opposée à la morale ou de morale opposée à l'éthique. C'est une absurdité.

5) Conclusions : la psychanalyse n'est pas une profession, un métier, elle est une fonction et une méthode. Pour pouvoir l'exercer, le psychanalyste doit obligatoirement, *d'abord, s'être qualifié ailleurs : en* médecine, en psychiatrie, en psychologie, en pédagogie, dans les *sciences, les lettres, l'histoire ou* la philosophie. Et il faut que les choses soient ainsi. A partir du moment où il y aurait des *écoles* professionnelles de psychanalyse, où l'on entrerait après un bac, une propédeutique ou un DEA, la psychanalyse n'existerait plus.

► **Jean-Paul Valabrega est psychanalyste, et membre fondateur du Quatrième Groupe.**

TRAIT LIBRE

[Dessin paru dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 6 janvier 1990.]

Garant de libertés

par Michèle Montrelay

L'ANNÉE dernière certains psychanalystes demandèrent à être exonérés du paiement de la TVA, comme leurs confrères médecins et psychologues cliniciens. Formés à des disciplines aussi diverses que les mathématiques, le droit, la philosophie, ils entendaient faire valoir qu'ils ne s'en trouvaient pas moins psychanalystes à titre égal. Certes, ni la recherche scientifique, ni l'exercice d'un art, ni aucun diplôme de sciences humaines ne sauraient habiliter à la pratique de l'inconscient. Mais l'apprentissage de l'anatomie, de la psychophysiologie, et même de la pédagogie, bien que celles-ci touchent de plus près à la clinique médicale, n'est pas plus susceptible d'y former les candidats. Chacun le sait : il faut faire le voyage *intérieur avant de prétendre* y accompagner autrui. Et quant à cette sorte initiatique de *formation, d'autres que les psychologues* et les médecins sont en droit de soutenir qu'elle fut aussi bien la leur.

Cause plaidée, cause entendue, à titre provisoire tout au moins : l'Etat *réunit* une *commission* ouverte de psychanalystes. Chaque institution a le loisir d'y dépêcher un représentant. On la prie, non pas de décider – elle n'en a pas le pouvoir, mais de donner son avis : les dossiers présentés en vue de l'exemption de la TVA permettent-ils ou non de décider si le candidat exerce la profession de psychanalyste ? Il ne s'agit pas de porter un jugement de valeur sur la pratique des postulants, mais de *vérifier,* cas par cas, si leur travail et leur formation ressortissent bien de la psychanalyse. A cette fin, la commission fixe trois critères principaux : cure psychanalytique poursuivie suffisamment longtemps, contrôles, activité professionnelle, avec notamment *la prise en* compte du temps de travail en hôpital et en institution. Dans certains cas, publications et enseignements sont pris en considération.

L'intérêt de cette commission est d'avoir mis l'accent sur plusieurs points essentiels.

1. L'Etat existe. Ne serait-ce qu'à propos de la fiscalité, notre profession lui pose certains problèmes. Il doit les *résoudre,* c'est sa fonction.

2. L'Etat prend en compte l'*originalité de notre formation.* Puisqu'aucun cursus ou diplôme universitaire n'habilite les psychanalystes à exercer, il leur pose la question : selon vous, quel autre cursus, quels critères vérifiables et concrets définissent les modalités de votre profession ?

L'urgence de la participation

3. Les analystes, bon gré mal gré, ont à prendre une décision. Ou bien ils refusent de répondre, et dans ce cas ils doivent s'attendre néanmoins à ce qu'un droit de leur profession soit élaboré, mais sans eux, en raison des valeurs dominantes de notre culture et de la cité : comme en Allemagne, en Suède, en Italie, la psychanalyse entrera dans l'ensemble des psychothérapies. Bonne rentabilité et performance thérapeutique seront au principe de sa législation. Ou bien les psychanalystes jugent urgent de travailler de concert à *définir* l'esprit d'un droit qui laisse vives les valeurs propres à leur discipline, *et tout particulièrement* la valeur reconnue par Freud à la souffrance psychique. Moins maladie à soigner que conflit porteur d'une vérité, cette souffrance *réclame un temps et un espace* transférentiels qu'il importe, au regard des lois, de sauvegarder.

L'urgence de notre participation, inventive et dynamique, à une future *législation* est suffi*samment* apparue aux psychanalystes pour que certains d'entre eux aient voulu, ces dernières *années, y intéresser leur* association. Premier pas qui en appelle aujourd'hui un second, celui *d'une plus large concertation. Ce* qui décevrait l'opinion et empêcherait un dialogue avec les *représentants* de l'Etat *serait* la constatation que les psychanalystes ne peuvent pas s'accorder pour définir les conditions de formation et d'exercice de leur profession. Qu'à l'inverse, celles-ci s'énoncent clairement et fermement, elles auront toutes les chances d'être entendues. Depuis plus d'un demi-siècle, les institutions freudiennes n'utilisent-elles pas les mêmes critères fondamentaux de formation et d'habilitation, ceux-là mêmes qui furent adoptés spontanément par la commission ?

Le document proposé en vue de la création d'une « instance ordinale des psychanalystes » n'incite pas seulement les analystes à *« définir le mode d'inscription de la psychanalyse dans l'ordre d'un Etat de droit et dans la société civile ».* Il affirme aussi à juste titre la nécessité qu'ils veillent eux-mêmes à la défense *et* à l'application de leurs intérêts. Une instance ordinale, et elle seule, permet à l'Etat de leur déléguer le droit de s'autogérer. En acceptant de l'exercer, les analystes accepteront d'assumer leurs responsabilités.

► **Michèle Montrelay est psychanalyste.**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : **André Fontaine,** directeur de la publication

Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry** (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982), **André Laurens** (1982-1985)

Rédacteur en chef : **Daniel Vernet**
Corédacteur en chef : **Claude Sales**
Administrateur général : **Bernard Wouts**

7 RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Telex MONDPAR 650572 F ; Télécopieur : (1) 45-23-06-81

la profession

ques Kress

nent français, ne le peuvent que de manière partielle et sélective. La psychiatrie, dont tout un pan a été inspiré pendant plusieurs décennies par la psychanalyse, avec, il faut bien le dire, de fréquentes distorsions conceptuelles, est en voie de s'en détourner. Les jeunes psychiatres sont sollicités par la montée de la psychiatrie biologique, du comportementalisme et du cognitivisme qui offrent un front apparemment plus homogène que les multiples références de l'héritage freudien.

Mais d'autres préoccupations viennent encore aggraver cette situation alarmante ; elles concernent le rapport, actuellement inexistant, de l'exercice de la psychanalyse avec l'Etat de droit, situation de vide réglementaire dont on sait qu'elle ne pourra persister au-delà de l'ouverture des frontières européennes, puisque d'autres pays ont pris des mesures qui seraient d'ailleurs loin d'être satisfaisantes pour les psychanalystes français. La nécessité d'un minimum de cohésion entre les diverses institutions psychanalytiques est indiscutable, afin que les pouvoirs publics trouvent un interlocuteur. Cette instance ordinale des psychanalystes devrait donc être en mesure de recueillir les points de vue pour, comme il est dit dans le texte, *« affirmer, soutenir et défendre le caractère spécifique et original de l'éthique psychanalytique »*. Faute de quoi l'exercice de la psychanalyse risque d'être assimilé notamment à des modèles d'ordre médical, qui ne lui conviennent pas. Le projet ainsi présenté recueille volontiers l'adhésion, car on perçoit bien qu'il s'agit d'une nécessité inhérente à l'époque, mais il suscite aussitôt des questions dont on peut explorer les contours.

La première de ces questions résulte de l'intensité des oppositions théoriques et doctrinales des diverses institutions psychanalytiques, oppositions qui se renforcent à l'approche des problèmes posés depuis l'origine du mouvement psychanalytique, par les méthodes de formation et les procédures d'habilitation. Il faut alors souhaiter que l'institution ici proposée se maintienne en quelque sorte au-dessus du débat, en position tierce, pour que les divers courants puissent s'exprimer en regard des pouvoirs publics sans qu'il y ait rétroaction sur les choix fondamentaux de chaque institution participante.

Ordre et syndicat

Il existe un risque inhérent à tout organisme dont la vocation est de fédérer ses orientations diverses, voire contradictoires, et qui réside dans l'élaboration d'un accord de surface, destiné à donner l'apparence de l'unité en regard du monde extérieur alors que les oppositions se font d'autant plus violentes à l'intérieur. Le seul remède à ces situations consiste en la possibilité pour chaque partie de définir et d'affirmer sa doctrine et son identité et, dans le cas considéré, ses modalités de formation et d'habilitation à l'exercice de la psychanalyse. Il est donc absolument nécessaire qu'un tel ordre des psychanalystes ne dérive pas vers la constitution d'une société psychanalytique de plus, et qu'il reste strictement limité à sa fonction d'interface avec la société civile, chaque groupe constituant gardant sa spécificité.

D'autre part, on peut se poser la question de la nécessaire distinction entre un ordre professionnel et un syndicat de défense de la profession : comme il n'existe pas de « syndicat des psychanalystes », l'ordre qui doit rester par vocation un instrument d'élaboration et de réflexion réglementaire risque d'être amené à revêtir les fonctions de défense d'un syndicat, qui sont d'une autre nature, et de quitter par conséquent la « position tierce », seule garantie de l'autonomie des sociétés participantes.

Enfin, ne serait-ce qu'en raison de l'identité des termes, l'esprit opère un rapprochement inévitable entre ordre des psychanalystes et ordre des médecins et l'on perçoit aussitôt l'étendue des réserves à l'égard d'une telle assimilation. C'est la raison pour laquelle la partie du texte consacrée à présenter la psychanalyse comme *« discipline du conflit et de la contradiction »* est essentielle, car elle détermine le point de vue éthique.

Que la profession s'organise en regard de la société civile, certes ! Que ce soit par la création d'une institution de type ordinal, pourquoi pas ? Mais, comme l'établit le texte de Serge Leclaire et de ses collègues, que ce soit en raison d'une éthique définie par la profession elle-même.

► Jean-Jacques Kress est psychanalyste et professeur de psychiatrie à Brest.

ROUMANIE : les difficultés du nouveau régime

Le pouvoir se voit reprocher de trop s'appuyer sur les structures anciennes

BUCAREST

de notre envoyé spécial

« On ne transforme pas en quelques jours la mentalité d'un peuple qui a subi un demi-siècle de communisme. » Au téléphone, la voix lointaine de Mme Doïna Cornea est toujours aussi fluette, plus faible même que d'ordinaire puisque l'héroïne de Cluj est *« fatiguée, malade, à bout de forces »*. Mais le solide bon sens de l'ancien professeur de français, brutalisé par le régime Ceausescu, n'a pas pour autant disparu.

Changer les mentalités. Alors que le pays se remet cahin-caha au travail, alors qu'à coups de décrets quotidiens le gouvernement du Conseil du Front de salut national installe le cadre local d'une indéniable démocratie, les vieux réflexes ont parfois tendance encore à étouffer les bonnes intentions.

De sa froide maisonnette de Cluj, Mme Doïna Cornea menace indirectement de quitter le CFSN. *« Pour l'instant j'y suis encore,* déclare-t-elle au *Monde, mais, vraiment, ce n'est plus possible. Il se passe un peu partout des choses qui me déplaisent. Il faut que le CFSN ajourne les élections, il faut que les autres partis politiques aient un meilleur accès à la télévision. La démocratie n'existe pas encore, vous savez, et nous en voulons une de type occidental, pluraliste. »*

Que faire contre la manie de tous ceux, dans les médias, les administrations, les services publics, l'armée, la police, sans parler de la population, pour qui la Révolution se résume à la simple substitution d'une autorité – celle du Parti communiste – par une autre, celle du mythique CFSN ? *« C'est simple,* nous dira le tout nouveau vice-ministre de la culture, M. Dan Petrescu, célèbre écrivain dissident de Iasi, *il faut que nous nous donnions les moyens de changer la mentalité des gens. »* C'est devenu, dans l'intelligentsia, un leitmotiv. *« Il faut désidéologiser les médias, l'enseignement, la culture. »*

Pour cela, ajoutera le vice-ministre à l'intention de France-Inter dans les studios de la radio de Bucarest, *« nous avons besoin de livres, de journaux, de moyens techniques et, d'une façon générale, de culture... »*. Pour commencer, précise M. Lorin Antohi, jeune directeur général de trente-trois ans de l'enseignement pré-universitaire, *« nous allons procéder, dans un premier temps, à coups de directives. Nous allons expurger des livres de classe tout ce qui fleure l'ancien régime. Les enseignants vont être invités à arracher de tous les ouvrages scolaires la première page qui présentait systématiquement une photo de l'ancien dictateur »*. Les soi-disant « poèmes » de Ceausescu que l'on trouve notamment dans les livres d'apprentissage de l'écriture destinés aux enfants de six ans, genre *« O ! mon parti bien-aimé, toi qui es la centrale hydraulique qui nous donne la lumière... »*, tout cela, ainsi que les fadaises sur les mérites du « matérialisme historique et dialectique » sera bien entendu effacé.

Le succès de « Romania Libera »

D'ailleurs, à en croire un jeune professeur, les Roumains, qui ne manquent pas d'humour, rectifiaient parfois d'eux-mêmes, et les plaisanteries sur *« le matérialisme hystérique et diététique de Ceausescu »* couraient certains campus. Reste que le problème de fond est sérieux. *« Il demeure à l'intérieur de nous-mêmes,* confiera M. Anton Uncou, *rédacteur en chef du premier quotidien national Romania Libera, « des retenues, des craintes qui font que nous ne sommes pas encore vraiment libres dans notre tête »*.

Romania Libera, qui tire à un million d'exemplaires – *« sans aucun retour de vente depuis dix-huit jours »* – se flatte pourtant d'avoir obtenu, la semaine dernière, à la suite d'un article, la démission du général Constantin Bostina, ex-ministre adjoint de l'économie.

« L'homme fut secrétaire particulier de Ceausescu et il avait des liens étroits avec la famille régnante. Ce n'était pas possible. De même, poursuit le journaliste – licencié début 1989 pour avoir tenté, avec quelques amis, de publier une gazette libre – *nous faisons campagne pour le report des élections. Les partis d'opposition n'ont pas le temps de s'organiser. Or, une démocratie sans opposition, cela n'a aucun sens. »* Les réflexes de l'intelligentsia sont bons. Reste au pouvoir en place, afin d'aider à l'évolution des esprits, à cesser de monopoliser l'unique chaîne de télévision nationale.

Certes, plusieurs partis embryonnaires ont obtenu ici et là quelques minutes d'antenne. Certes, les étudiants semblent disposer depuis plusieurs jours d'une tribune quotidienne d'expression. Certes encore, les présentateurs, qui ont, pour l'essentiel, conservé ce ton déférent, propre aux zélateurs de l'ancien régime, lisent parfois en direct des communiqués et des appels émanant de simples citoyens, quelquefois agressifs à l'égard du CFSN.

Mais le nouveau pouvoir – c'est une critique courante à Bucarest – s'appuie encore beaucoup trop sur les hommes et les structures anciennes. On dira qu'il n'est pas possible pour l'instant de faire autrement. On dira que le gouvernement travaille et qu'il faut bien qu'il annonce ses décisions régulièrement et rapidement à la nation. Mais est-il bien nécessaire de répéter, plusieurs fois par jour, à l'antenne que le 12 février est décrété jour de deuil national et que l'ex-place du Palais devient à partir d'aujourd'hui la place de la Révolution ?

PATRICE CLAUDE

L'Eglise orthodoxe fait son autocritique

Réunis en synode au patriarcat de Bucarest les 3 et 4 janvier, pour la première fois depuis la révolution, les vingt-deux évêques orthodoxes roumains se sont livrés à une large autocritique de leur attitude sous la dictature Ceausescu : *« Nous regrettons que certains d'entre nous n'aient pas eu le courage des martyrs et n'aient pas reconnu publiquement la douleur cachée et la souffrance du peuple roumain »*, écrit le synode, qui ajoute : *« Pour beaucoup de réalisations positives de l'Eglise, nous regrettons qu'il ait fallu payer le tribut des louanges obligatoires et artificielles adressées au dictateur. »*

« Dieu nous a délivrés de la peur et du mensonge élevé au rang de vérité officielle », poursuivent les évêques orthodoxes qui, *« après les années d'esclavage d'une dictature monstrueuse »*, ont adopté un programme de *« renaissance »* de la vie de l'Eglise roumaine. Il comprend la reconstruction des églises démolies, l'enseignement religieux, la remise en état des organismes caritatifs, *« la commémoration des héros martyrs tombés pour la liberté »*. Toutes les sanctions prises contre les prêtres contestataires du régime Ceausescu sont levées.

Les Roumains sont, dans leur grande majorité, orthodoxes (16 millions environ sur 23 millions d'habitants). Le pays compte également 500 000 à 600 000 protestants (surtout en Transylvanie), 1 million de catholiques de rite latin et, selon certaines estimations, 2 millions de catholiques « uniates », c'est-à-dire de rite oriental mais unis à Rome. L'Eglise uniate a été liquidée en 1948, rattachée de force à l'Eglise orthodoxe. Huit évêques uniates auraient été clandestinement ordonnés par le nonce apostolique depuis quarante ans.

Le pape vient d'envoyer à Bucarest son ambassadeur itinérant dans les pays de l'Est, Mgr Colasuonno, à qui M. Dimitru Mazilu, vice-président du Conseil du Front du salut national, a donné toutes assurances quant au rétablissement des libertés religieuses, y compris la nomination des évêques par le Vatican. L'Eglise « uniate » a été autorisée à nouveau par le gouvernement. Le patriarche orthodoxe Teoctist de Bucarest a également reçu l'envoyé spécial du Vatican, à qui il a promis de restituer les églises et les biens de l'Eglise « uniate »

H. T.

M. Roland Dumas a commencé ses entretiens avec les dirigeants

Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, est arrivé mercredi soir 10 janvier à Bucarest pour une visite officielle de quarante-huit heures, la première d'un chef de la diplomatie occidentale en Roumanie depuis la chute de Nicolae Ceausescu. M. Dumas devait rencontrer jeudi M. Iion Iliescu, président du Conseil du Front de salut national (CFSN). Il est accompagné du ministre français de l'agriculture, M. Henri Nallet, qui avait annoncé mardi l'attribution d'une aide alimentaire d'urgence de 5 millions de francs à la Roumanie.

A Bucarest, une table ronde entre le CFSN et les partis naissants ou renaissants en Roumanie se tiendra la semaine prochaine, à une date non précisée, pour aborder la préparation des élections générales, a-t-on appris mercredi de source informée. Ce sera la première fois depuis la chute du régime Ceaucescu que le CFSN entamera des négociations avec les différents partis d'opposition roumains pour discuter de l'avenir politique du pays.

Cette table ronde devrait être consacré au projet de loi électorale en vue de la consultation prévue en avril. Des dirigeants de l'opposition se sont déjà prononcés pour un report des élections de quelques mois, afin de donner le temps à leurs formations de s'organiser. Les partis politiques qui désirent se faire enregistrer doivent, selon un décret publié par le CFSN, avoir au minimum 250 membres, s'inscrire au tribunal de la localité où ils se déclarent et payer une taxe de 2 000 lei (225 dollars).

Par ailleurs, le premier procès d'un haut responsable de la Securitate, celui du général Neagoe, le chef des gardes du corps de l'ancien dictateur Nicolae Ceausescu, s'ouvrira *« dans les tout prochains jours »* à Bucarest, a-t-on appris mercredi de source informée. L'arrestation du général Neagoe n'avait pas été annoncée jusqu'ici. Les procès politiques où seront jugés des membres du clan Ceausescu, dont Nicu, le fils du dictateur, auront lieu dans une phase ultérieure, a-t-on indiqué de même source.

Dans une interview diffusée mercredi soir par la chaîne de télévision française TF 1, un avocat désigné pour les défendre, M. Nicolai Federescu, a estimé que les époux Ceausescu ont cru *« jusqu'au bout que quelqu'un pourrait les sauver »* de l'exécution. M. Federescu a indiqué qu'ils avaient commencé par collaborer avec la défense, mais avaient cessé toute coopération lorsque celle-ci a voulu invoquer l'irresponsabilité mentale. M. Federescu a estimé avoir fait *« en conscience son devoir d'avocat dans le strict respect des lois »*.

Rapportant des propos de l'avocat, qui n'ont toutefois pas été diffusés à l'antenne, TF 1 a enfin indiqué que le procès avait duré trois heures et que M. Federescu avait reçu une balle à l'épaule en en revenant. La chaîne n'a pas donné de précisions sur cet incident.

SUISSE

A la recherche de la fortune des Duvalier, Marcos, Noriega, et autres Ceausescu ou Stroessner...

Le secret bancaire helvétique a beau ne plus être tout à fait ce qu'il était, chaque fois qu'une dictature s'effondre à travers le monde revient la même lancinante question : combien d'argent le despote déchu détiendrait-il en Suisse ? Après Duvalier et Marcos, c'est maintenant au tour de Ceausescu et de Noriega de s'inscrire au tableau d'honneur des banques suisses.

BERNE

de notre correspondant

Une fois n'est pas coutume : à la requête de réfugiés roumains, Berne avait fait bloquer, dès le 24 décembre, les avoirs que la famille Ceausescu posséderait dans la même Confédération. Depuis lors, dans une note diplomatique, le nouveau gouvernement roumain a communiqué à la Suisse son intention de lui adresser prochainement une demande formelle d'entraide judiciaire afin de récupérer ces fonds, évalués à 400 millions de dollars en or par la presse helvétique.

En réponse à une demande des Etats-Unis, la Suisse a également gelé, à partir du 27 décembre, les comptes dont disposerait dans des banques de Genève et de Zurich l'ancien dictateur du Panama, le général Manuel Noriega. Le département fédéral de justice et police a indiqué que, dans leur requête, les autorités américaines *« allèguent que Noriega aurait soutenu, contre paiement, le trafic de stupéfiants de Colombie vers les Etats-Unis en fournissant un appui logistique aux trafiquants de drogue colombiens agissant au Panama. Les fonds ainsi obtenus auraient été placés sur des comptes en Suisse notamment »*. Il s'agit, en l'occurrence, de mesures provisoires, précise-t-on à Berne, la demande d'entraide formulée en anglais devant encore être traduite dans une des langues officielles de la Confédération pour être acceptée.

Pour l'heure, il est difficile de savoir quelle part de la fortune de Noriega, estimée entre 200 et 300 millions de dollars, se trouverait en Suisse. Certains journaux helvétiques ont cependant publié un fac-similé d'un ordre de virement signé par le général Noriega en 1988 demandant à la Banque de crédit et de commerce international à Luxembourg de transférer 3 millions de dollars sur un compte de la Banque nationale du Panama auprès de l'Union des banques suisses à Zurich.

Le réveil d'Asuncion

En vertu du traité d'entraide judiciaire en vigueur avec les Etats-Unis, la Confédération est directement compétente tandis que les autres pays doivent passer par les cantons, ce qui rend la procédure plus compliquée.

Après de longues tergiversations, et suivant l'exemple de Fribourg et de Genève, un juge de Zurich vient de décider, le 4 janvier, de bloquer quelque 400 millions de francs suisses, soit environ les deux tiers des fonds placés dans les banques helvétiques par l'ancien dictateur Marcos. Mais, avant de pouvoir récupérer cet argent, le gouvernement philippin devra apporter la preuve qu'il est d'origine délictueuse et il n'est pas exclu que la famille de Marcos fasse appel. A la fin de l'année, le tribunal fédéral suisse avait décidé d'accorder l'entraide judiciaire au gouvernement haïtien, qui tente de rapatrier les sommes détournées par la famille Duvalier.

Enfin, dans le tumulte des bouleversements des dernières semaines, on avait quelque peu oublié l'ex-dictateur du Paraguay, le général Alfredo Stroessner, chassé du pouvoir en février 1989 après avoir gouverné sans partage durant trente-cinq ans. Or, nous a-t-on confirmé lundi 8 janvier, au département de justice et police, le nouveau gouvernement d'Asuncion vient de se rappeler au bon souvenir de Berne en lui faisant parvenir, à la mi-décembre, une demande d'entraide judiciaire en bonne et due forme pour savoir si Stroessner et quelques-uns de ses comparses n'avaient pas touché des pots-de-vin en Suisse. Le Paraguay souhaiterait faire la lumière sur des détournements de fonds dans le cadre d'un contrat entre l'industrie nationale paraguayenne de ciment et un consortium d'entreprises français dirigé par le Bureau central d'études pour l'équipement d'outre-mer, et pour lequel M. Jacques Soustelle avait servi d'intermédiaire (*le Monde* du 20 juillet 1989).

JEAN-CLAUDE BUHRER

EUROPE

URSS : La visite de M. Gorbatchev à Vilnius

Les nationalistes lituaniens ont appelé la population à manifester en masse pour l'indépendance

MOSCOU

de notre correspondant

La marge de manœuvre du secrétaire général du Parti communiste soviétique lors de son séjour à Vilnius où il arrive jeudi 11 janvier est des plus étroites, entre l'intransigeance des communistes lituaniens et ceux qui lui reprochent à Moscou et ailleurs de conduire le Parti communiste soviétique et le pays à l'éclatement.

Faisant monter les enchères d'un cran suplémentaire, le Sajudis, le mouvement nationaliste Lituanien, a manifester en masse dans le centre de Vilnius, quelques heures après l'érrivée de Mikhail Gorbatchev, pour réclamer la *« liberté et l'indépendance de la Lituanie »*. Les responsables du mouvement attendaient un million de personnes. Une autre manifestation organisée mercredi par le même Sajudis avait rassemblé à Vilnius 15 000 personnes seulement, si l'on peut dire, dans la mesure ou le mouvement nationaliste a déjà démontré à plusieurs reprises sa formidable capacité de mobilisation.

Donnant le ton, le président du Sajudis, Vitautas Lambsbergis, a appelé mercredi ses compatriotes à recevoir Mikhail Gorbatchev *« comme un chef d'Etat étranger voisin important »*. il convient de signaler d'ailleurs qu'il s'agit de la première visite d'un dirigeant soviétique en Lituanie. *« Mikhail Gorbatchev sait toujours ce que les peuples lui entendre dire à poursuivi Vitautas Lambsbergis c'est pourquoi les gens l'aiment. Mais il n'avait pas eu l'occasion de savoir ce que les lituaniens voulaient lui dire. C'est pourquoi nous avons organisé cette manifestation »*.

Avec la calme détermination et l'assurance qui caractérisent le Sajudis, Vitautas Lambsbergis s'est déclaré convaincu que l'année 1990 *« sera très importante pour la Lituanie, mais je ne veux pas promettre que l'indépendance sera pour cette année ou pour plus tard. »*

Cette visite du dirigeant soviétique sera suivie avec la plus grande attention par tous les nationalistes en URSS, depuis le caucase jusqu'en Moldavie ou en Ukraine. Certains considèrent que les rencontres de M. Gorbatchev avec les communistes lituaniens détermineront pour beaucoup la politique du kremlin à l'égard des mouvements nationaux. L'enjeu est par conséquent considérable. L'expérience lituanienne constitue pour plusieurs nationalistes un *modèle de démocratisation en douceur* de la société dont il faut s'inspirer dans la mesure du possible. Ils admettent en particulier que le niveau du débat politique en *Lituanie* et dans les deux autres républiques baltes est bien plus élévé qu'ailleurs. Une remarque qu'admettent bien volontiers les Lituaniens, Lettons ou Estoniens, qui rappellent que leurs républiques étaient indépendantes jusqu'en 1940.

Les mouvements nationalistes relèvent néanmoins que la Lituanie bénéficie de conditions très particu*lières en URSS, en raison de l'homo*généité remarquable de ses habitants. Les Lituaniens représentent en effet 80 % de la population de leur république, un chiffre qui prend tout son relief lorsqu'on le compare avec la proportion des Lettons dans la république de Lettonie, voisine de la Lituanie, qui sont en passe de devenir une minorité.

Quant aux résultats de la visite de M. Gorbatchev *en Lituanie*, les nationalistes sont dans l'expectative. Beaucoup souhaitent que le dirigeant soviétique fasse de son séjour en *Lituanie* un *« voyage d'études »*, pour reprendre les termes d'un journaliste estonien, afin de mieux comprendre les processus de démocratisation politique en cours dans les pays baltes. Le président du Front populaire géorgien, M. Nodar Natadze, considéré pour sa part que le *séjour* lituanien de Mikhail Gorbatchev va permettre de connaître les intentions futures du Kremlin à l'égard des *mouvements nationaux* en URSS.

Le dirigeant soviétique doit rester en Lituanie jusqu'à samedi soir. Il séjournera essentiellement à Vilnius, mais se rendra aussi dans le nord-ouest de la République. Il rencontrera des représentants du Parti communiste lituanien indépendant, mais aussi de la branche du PC local restée fidèle à Moscou, ainsi que des intellectuels. Ce voyage a toutes les *chances de constituer l'une des pages* essentielles de la perestroïka et de définir son avenir. – *(Intérim.)*

Deux journaux attaquent M. Ligatchev

M. Egor Ligatchev, considéré comme le chef de file des conservateurs au sein du bureau politique du PC soviétique, est accusé par la presse moscovite d'avoir fait valoir des points de vue staliniens dans le *domaine de l'agriculture et* d'avoir outrepassé ses attributions en envoyant des troupes pour rétablir l'ordre en Géorgie l'an dernier.

Ces critiques sont parues cette semaine dans le magazine *Ogoniok*, l'un des fers de lance de la Perestroïka, mais aussi dans les *Izvestia*, organe du gouvernement.

Dans *Ogoniok*, le député Anatoli Sobtchak révèle que M. Ligatchev a joué *un rôle-clé* dans la tragédie de Tbilissi, le 9 avril dernier, lorsque vintg et une personnes avaient été tuées par l'armée lors de la dispersion d'un meeting. M. Sobtchak, qui dirige une commission parlementaire d'enquête sur cette affaire, explique que M. Ligatchev avait présidé une réunion de hauts responsables du PC qui avait décidé d'envoyer dans la capitale géorgienne des unités de l'armée. *« Aucun organisme du parti, pas même le bureau politique »*, n'avait le droit de prendre une telle décision, déclare-t-il, mais seulement les dirigeants du gouvernement et de l'Etat. Or le président Gorbatchev se trouvait alors en Grande-Bretagne et M. Ryjkov, chef du gouvernement, n'avait pas été invité à la réunion.

Quant à l'auteur de l'article des *Izvestia*, le professeur d'agronomie Geli Chmeliov, il affirme que les propos tenus par M. Ligatchev, selon lequel l'agriculture ne peut *être que capitaliste ou socialiste*, ont déjà été tenus pas Staline pour justifier la collectivisation totale. Ces articles donnent consistance aux rumeurs persistantes qui veulent que M. Ligatchev, jadis idéologue du Kremlin et actuellement responsable de l'agriculture, soit bientôt destitué de ses fonctions au bureau politique.

RDA

M. Hans Modrow réplique aux critiques de l'opposition

Le premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, a proposé jeudi 11 janvier à l'opposition de jouer un rôle dans son gouvernement de coalition conduit par les communistes, avant les élections libres du 6 mai prochain. Devant le Parlement, M. Modrow a déclaré que : *« L'opposition pourrait, par le biais de personnalités compétentes, prendre part au gouvernement de façon directe et responsable. »*

BERLIN

de notre envoyé spécial

De retour du sommet du COMECON, à Sofia, le premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, a défendu, jeudi matin 11 janvier, devant le Parlement son action gouvernementale attaquée de tous côtés depuis la rentrée. Il est notamment sévèrement mis en cause pour son projet de remplacer l'ancienne sécurité d'Etat (STASI) par un nouvel office de protection de la Constitution, *sur le* modèle ouest-allemand.

Tant les groupes d'opposition que les anciens partis du Bloc national, membres de la coalition gouvernementale, reprochaient surtout au chef de gouvernement de ne pas les associer réellement aux décisions, de ne pas aller assez vite et assez loin dans la démocratisation. On le soupçonne de chercher avant tout à conserver la mainmise du Parti communiste sur les structures du pouvoir et de ne pas vouloir donner de chances égales à tous pour les prochaines élections.

Le Parlement devait débattre jeudi de la réforme économique et d'un projet de loi sur les joints-ventures. Plusieurs autres projets de loi importants, notamment la nouvelle réglementation des médias et une nouvelle législation électorale, sont également en cours de discussion actuellement. Chacun cherche à renforcer sa position. Ainsi trois des formations de l'ex-Bloc national, la CDU, le Parti libéral, démocrate et le Parti national démocrate viennent de faire savoir que la poursuite de leur participation à la *coalition jusqu'aux élections du 6 mai* dépendait de la démonstration par le gouvernement de sa volonté de coopération. L'opposition, qui avait menacé lundi de quitter la table ronde, devait organiser jeudi après-midi 11 janvier une chaîne humaine autour du Palais de la République, siège du Parlement. Les milieux proches du premier ministre brandissaient de leur côté ces derniers jours la menace d'un recours à un référendum sur l'action gouvernementale s'ils devaient faire face à trop d'opposition.

H. de B.

Le chancelier Kohl entend poursuivre les négociations avec Berlin-Est

A l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, mercredi 10 janvier, le chancelier Kohl a répondu sans détour à toutes les critiques qui lui avaient été adressées pendant la trêve des fêtes de fin d'année : il poursuivra ses conversations avec M. Hans Modrow, le premier ministre est-allemand, afin d'aboutir, le plus rapidement possible à la signature d'un traité établissant une *« communauté contractuelle »* entre les deux états allemands.

BONN

de notre correspondant

Comme il l'a fait jusqu'à présent, le gouvernement veut continuer de parler avec tous ceux qui assument une responsabilité en RDA, gouvernement et opposition. *« En effet, ce n'est qu'ainsi que nous pourrons influer durablement sur la poursuite du processus de réformes dans tout les secteurs et sur le respect des règles démocratiques. »* Le chancelier a d'autre part confirmé la venue à Bonn, début février, de M. Hans Modrow.

Dans les rangs de l'opposition social-démocrate, et même chez le partenaire FDP, des voix s'étaient élevées ces derniers jours pour que le gouvernement fédéral *« gèle »* les négociations avec Berlin-Est tant que les exigences formulées par l'opposition n'auront pas étés acceptées. Il s'agit de l'adoption d'une loi électorale garantissant l'égalité des chances à toutes les formations politiques, et du refus par les groupes d'opposition, de laisser se reconstituer un service de renseignement sur les ruines de la défunte Stasi (sécurité d'Etat). Ces conflits qui se traduisent par des affrontements autour de la *« table ronde »* gouvernement-opposition qui siège à Berlin-est ne sauraient, dans l'esprit d'Helmut Kohl,remettre en cause le processus engagé depuis le changement à la tête de l'Etat est- allemand. *« Quiconque,* a-t-il déclaré, *ne veut pas qu'un nombre croissant de nos compatriotes quittent la RDA doit maintenant contribuer de manière concrète et avec détermination à ce que les habitants de la RDA puissent avoir une perspective convaincante pour leur avenir politique et économique.Que, chaque jour, plus de mille personnes quittent la RDA constitue une saignée de plus en plus difficile une assainissement économique de la RDA. »*

Il a, à plusieurs reprises, insisté sur le caractère urgent des mesures à prendre pour éviter un écroulement économique de la RDA consécutif à une hémorragie de cadres et de personnel qualifié : *« les jours et les mois qui viennent seront décisifs »* M. Kohl a balayé de quelques mots ironiques les objections des *« donneurs de conseils »*, qui comme le social-démocrate Egon Bahr ou le président du parti libéral, M. Lambsdorff, veulent influencer son comportement vis à vis du gouvernement de la RDA : *« Toutes ces déclarations sont ennuyeuses à lire »*, a-t-il remarqué.

Visite à Moscou en 1980

Le chancelier a été par ailleurs soumis à un feu roulant de questions sur son attitude concernant la question de la ligne Oder-Neisse.Il *a contesté avoir une attitude ambiguë* sur la question du caractère définitif de cette frontière, et a réaffirmé qu'en la matière il était lié par le respect de la loi fondamentale et des traités internationaux. Il répondait ainsi indirectement aux critiques de M. Genscher pour qui *« ceux qui laissent ouverte la question de la frontière occidentale de la Pologne ferment la porte à l'unité allemande »*. M. Kohl a contre attaqué en accusant ceux qui mettent ce thème de la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse en avant de se livrer à des manouevres électoralistes pour renforcer l'extrême droite au détriment des chrétiens démocrates.

Le chancelier a par ailleurs exposé les grandes lignes de son action internationale pour l'année à venir. Il a annoncé qu'il se rendrait en URSS au cours de cette année pour rencontrer Mikhail Gorbatchev. *« Nos rapports avec l'Union soviétique continue pour nous d'avoir une importance vitale »*, a-t-il souligné, en ajoutant qu'il *« paierait de sa personne »* pour que la déclaration commune signée au mois de juin dernier *« soit mise en pratique intégralement »*, notamment dans le domaine des relation économiques. En ce qui concerne l'avenir de la Communauté européenne, le chancelier a réaffirmé sa volonté de *« faire des progrès rapides dans les secteurs clés du marché unique, mettre en pratique la charte sociale et nous voulons préparer minutieusement et exhaustivement la conférence gouvernementale pour l'union économique et monétaire »*. Pour ce faire, Helmut Kohl entend entretenir avec la Bundesbank une *« coopération aussi étroite et confiante que possible »*.

Enfin le chancelier s'est également déclaré favorable à une réunion au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement participant à la CSCE, comme l'ont proposé François Mitterrand et Mikhail Gorbatchev, mais il a encore une fois insisté sur la nécessité de préparer *« minutieusement et exhaustivement cette conférence »*. M. Helmut Kohl, pour qui l'année électorale sera décisive, ne tient pas, en effet, à ce que des décisions prises trop rapidement dans le cadre d'instances internationales viennent parasiter un débat intérieur où il a su affirmer une maîtrise soulignée jeudi matin par la plupart des commentaires de la presse ouest allemande.

LUC ROSENZWEIG

M. Chevènement : « Les événements ne nous incitent pas au désarmement unilatéral »

« Les événements en cours sont loin de nous inciter à une sorte de désarmement unilatéral », a déclaré le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, en présentant, jeudi 11 janvier, ses vœux de Nouvel An à la presse. *« La France a trouvé un juste équilibre,* a-t-il ajouté, *en limitant bon an, mal an son effort de défense à quelque 3,7 % de son PNB, en se dotant d'une panoplie complète mais raisonnable, en appliquant toujours au plus près le principe de stricte suffisance tout en maintenant un dispositif moderne et crédible. Souhaiter que cesse la course aux armements revient à souhaiter que chaque puissance sache mesurer son effort de défense nucléaire et conventionnel. »*.

Evoquant la programmation militaire 1990-1993 approuvée l'an dernier par le Parlement, M. Chevènement considère que *« la France ne baisse pas sa garde »*. *« Notre budget d'équipement augmente à un rythme satisfaisant, même si ce rythme est légèrement moindre que prévu. L'essentiel est que nous ayons réussi à maintenir tous nos programmes, au prix, pour certains d'entre eux, de quelques étalements dans le temps justifiés par la complexité de certains développements de la technologie. »*

Le ministre de la défense a ensuite expliqué sa conception de *« l'Europe des peuples »*. *« Défendre l'idée de nation dans le monde d'aujourd'hui,* a-t-il affirmé, *c'est défendre toutes les nations. c'est défendre tous les peuples, ce qui est le contraire même du chauvinisme, de la xénophobie et du nationalisme (...). C'est cette Europe des peuples qu'a clairement choisie le président de la République*

M. Chevènement a enfin annoncé que le gouvernement français venait de donner son accord au principe du rapprochement entre les sociétés Thomson-CSF et British Aerospace pour créer une société commune, Eurodynamics, dans le domaine des missiles. La création de cette société a été rendue nécessaire par la décision britannique (*le Monde* du 12 décembre 1989) de participer, aux côtés de la France et de l'Italie, au projet de conception d'une famille de missiles anti-aériens et antimissiles, qui sera concurrente d'un programme conduit par l'OTAN.

BULGARIE

La veuve de l'écrivain assassiné Georgi Markov réclame justice

Annabel Markov, la veuve de l'écrivain Georgi Markov – tué en 1978 à Londres par un parapluie à la pointe enduite de poison – a demandé, mercredi 10 janvier, aux autorités bulgares – qu'elle tient pour responsables du meurtre – de *« reconnaître leur responsabilité »* et de faire toute la lumière

« Il s'agissait d'un des crimes les plus noirs de la guerre froide », a ajouté Mme Markov, qui est née en Grande-Bretagne et effectue actuellement son premier voyage en Bulgarie.

Georgi Markov, un célèbre auteur bulgare, avait profité d'un déplacement en Italie en 1969 pour faire défection. Il avait été tué le 29 septembre 1978 à Londres, où il travaillait pour le service en langue bulgare de la BBC.

Il avait été piqué alors qu'il attendait un autobus. Mme Markov s'est entretenue mercredi avec Alexandre Lilov, un des membres de la nouvelle direction bulgare.

□ ***Instruction ouverte contre M. Jivkov.*** – Une instruction a été ouverte par les autorités judiciaires bulgares pour vérifier si les soupçons de détournement de fonds par l'ancien numéro un bulgare Todor Jivkov, déchu le 10 novembre dernier, sont justifiés, a-t-on appris officiellement mardi 9 janvier

ALBANIE

Tirana accuse les exilés de fomenter un soulèvement

L'Albanie accuse les Albanais en exil de fomenter un soulèvement populaire analogue à ceux qui ont récemment bouleversé les régimes communistes en Europe de l'Est. *Dans un article intitulé « L'Albanie* socialiste ne laissera personne la déstabiliser », le quotidien du PC, *Zeri i Popullit*, a accusé, mercredi 10 janvier, les exilés de vouloir restaurer la monarchie en faisant appel au fils du roi Zog. Ce dernier fut renversé par les troupes italiennes et allemandes en 1939. Son fils Leka, qui vit en Afrique du Sud, a annoncé, selon l'agence Reuter, *que son « gouvernement en exil »* se préparait à brouiller les ondes de la radio albanaise pour donner le signal de l'insurrection contre le régime de Tirana.

Le journal dénonce également comme une tentative de déstabilisation les appels lancés en Grèce en faveur de la liberté religieuse en Albanie. *« Inspirés par les changements qui se sont produits en Europe de l'Est,* écrit *Zeri i Popullit, les milieux réactionnaires et les chefs de clans de l'Eglise orthodoxe grecque ont cru que l'heure était venue d'intervenir en Albanie. »* Ces accusations sont lancées après que des sources orthodoxes à Athènes eurent annoncé que quatre jeunes frères albanais d'origine grecque, les frères Prassos, avaient été arrêtés et tués le 11 octobre dernier pour avoir tenté de franchir la frontière gréco-albanaise *(le Monde* du 16 décembre). Cette information est fermement démentie à Tirana. Selon l'agence albanaise ATA, l'ambassade d'Albanie à Athènes a même projeté le 5 janvier pour les *journalistes grecs et étrangers* un document télévisé tourné le 31 décembre et montrant les frères Prassos fêtant en famille le Nouvel An.

Polémique avec Belgrade

Les autorités de Tirana sont d'autre part engagées dans une polémique avec Belgrade où la presse avait fait état de *« désordres »* courant décembre, dans la ville de Shkoder, non loin de la frontière avec la Yougoslavie. L'ambassade d'Albanie à Belgrade avait aussitôt qualifié ces informations de *« pures spéculations »*. Le journal yougoslave *Politika* revient cependant jeudi sur ce sujet, affirmant que des *« mesures d'urgence »* ont été décrétées dans la région de Shkoder, où, toujours selon le même journal, cité par l'AFP, plusieurs manifestations de mécontentement, violemment réprimées, se sont déjà produites au cours des dernières années. *Politika* décrit d'autre part la situation à Tirana où, dit-il, la garde a été quadruplée autour des résidences du président Ramiz Alia et de la veuve de son prédécesseur Enver Hodja.

Il va de soi que les informations concernant l'Albanie publiées en Yougoslavie doivent être accueillies avec la plus extrême réserve. Les deux pays sont en effet engagés dans un contentieux à propos des habitants de souche albanaise résidant dans la province yougoslave du Kosovo. Belgrade accuse Tirana d'encourager les désordres dans cette province et de nourrir à son égard des ambitions irrédentistes. Tirana, de son côté, dénonce périodiquement les persécutions dont seraient victimes les Albanais du Kosovo.

A. J.

Irlande du Nord : sombre affaire d'enlèvement

Le vice-président du Sinn Fein est accusé d'appartenir à l'IRA

LONDRES

de notre correspondant

M. Danny Morrison, vice-président du Sinn Fein, le parti politique qui sert de couverture légale à l'IRA, a été inculpé mercredi 10 janvier d'enlèvement par un tribunal de Belfast *(nos dernières éditions du jeudi 11 janvier)*. M. Morrison, qui avait été arrêté dimanche, est accusé d'avoir participé à la séquestration, du 4 au 8 janvier, de M. Alexander Lynch, que la police a finalement libéré après un raid sur une maison du quartier catholique de Belfast ouest où celui-ci était, selon elle, retenu.

M. Morrison restera en détention au moins jusqu'au 26 janvier. Il proclame qu'il n'a rien à voir avec cet enlèvement et met au défi les policiers de prouver le contraire. La police l'a interpellé au moment même où elle libérait M. Lynch, mais en un autre point du quartier catholique.

La règle veut que les dirigeants du Sinn Fein ne participent jamais aux opérations militaires menées par l'IRA. M. Morrison l'aurait-il enfreinte, faisant ainsi un formidable cadeau au RUC ? On avance une autre version dans les milieux républicains de Belfast. M. Lynch, *retourné* par l'IRA, était prêt à raconter, au cours d'une conférence de presse comment le RUC espionne les catholiques. Il s'y préparait dans une maison jugée sûre de Belfast ouest. Le RUC aurait monté ce raid pour faire capoter l'opération.

DOMINIQUE D HOMBRES

□ **Le père Patrick Ryan sanctionné par l'Eglise.** – Le père Patrick Ryan, cinquante-neuf ans, a été destitué de la prêtrise pour *« absence illégale et refus persistant d'obéir à ses supérieurs »*, a annoncé mercredi 10 janvier, à Dublin, la pieuse Sociétés des missions. Recherché par Scotland Yard pour tentative de meurtre et préméditation d'attentats, le père Ryan est selon la police britannique un sympathisant de l'IRA.

de l'opposition

...ment la nouvelle réglementa-
...es médias et une nouvelle légis-
... électorale, sont également en
... de discussion actuellement.
...un cherche à renforcer sa posi-
...Ainsi trois des formations de l'ex-
...national, la CDU, le Parti libéral
...crate et le Parti national démo-
... viennent de faire savoir que la
...uite de leur participation à la
...ion jusqu'aux élections du 6 mai
...dait de la démonstration par le
...rnement de sa volonté de coopé-
... L'opposition, qui avait menacé
... de quitter la table ronde, devait
...iser jeudi après-midi 11 janvier
...haîne humaine autour du Palais
... République, siège du Parlement.
... milieux proches du premier
...tre brandissaient de leur côté ces
...ers jours la menace d'un recours
... référendum sur l'action gouver-
...ntale s'ils devaient faire face à
... l'opposition.

H. de B.

...rsuivre
...-Est

... doit maintenant contribuer ...nière concrète et avec déter...ion à ce que les habitants de ...A puissent avoir une pers...e convaincante pour leur ave...olitique et économique. Que ...e jour, plus de mille per...s quittent la RDA constitue ...aignée de plus en plus diffi...ne assainissement économi... la RDA. »

... à plusieurs reprises, insisté ... caractère urgent des mesures ...dre pour éviter un écroule... économique de la RDA ...utif à une hémorragie de ...s et de personnel qualifié : *...ours et les mois qui viennent ... décisifs* » M. Kohl a balayé ...elques mots ironiques les ...tions des « *donneurs de ...ls* », qui comme le social...crate Egon Bahr ou le prési...du parti libéral, M. Lambs..., veulent influencer son ...ortement vis à vis du gouver...nt de la RDA : « *Toutes ces ...rations sont ennuyeuses à* ... a-t-il remarqué.

Visite à Moscou en 1980

... chancelier a été par ailleurs ...s à un feu roulant de ques...sur son attitude concernant la ...on de la ligne Oder-Neisse Il ...esté avoir une attitude ambi...ur la question du caractère ...tif de cette frontière, et a ...mé qu'en la matière il était ...r le respect de la loi fonda...le et des traités internatio... Il répondait ainsi indirecte...aux critiques de M. Genscher ...qui « *ceux qui laissent ...e la question de la frontière ...ntale de la Pologne ferment ...rte à l'unité allemande* ». ...ohl a contre attaqué en accu... ceux qui mettent ce thème de ...onnaissance de la ligne Oder... en avant de se livrer à des ...*uvres électoralistes pour ren...* l'extrême droite au détri... les chrétiens démocrates.

... chancelier a par ailleurs ... les grandes lignes de son ... internationale pour l'année à ... Il a annoncé qu'il se rendrait ...SS au cours de cette année ... rencontrer Mikhaïl Gorbat... « *Nos rapports avec l'Union ...ique continue pour nous ... une importance vitale* », a ...ouligné, en ajoutant qu'il ...*rait de sa personne* pour ... déclaration commune signée ...s de juin dernier « *soit mise ...atique intégralement* », ...ment dans le domaine des ...n économiques. *En ce qui* ...ne l'avenir de la Commu... européenne, le chancelier a ...mé sa volonté de « *faire des ...s rapides dans les secteurs ...u marché unique, mettre en ...ue la charte sociale et nous ...s préparer minutieusement ...haustivement la conférence ...nementale pour l'union éco...ue et monétaire* ». Pour ce ... Helmut Kohl entend entrete...c la Bundesbank une « *coo...on aussi étroite et confiante ...ssible* ».

...in le chancelier s'est égale...déclaré favorable à une réu...à sommet des chefs d'Etat et ...uvernement participant à la ..., comme l'ont proposé Fran...itterrand et Mikhaïl Gorbat... mais il a encore une fois ... sur la nécessité de préparer *...tieusement et exhaustive... cette conférence* ». M Hel...ohl, pour qui l'année électo...ra décisive, ne tient pas, en ...à ce que des décisions prises ...apidement dans le cadre ...nces internationales vien...rasiter un débat intérieur où ... affirmer une maîtrise souli...eudi matin par la plupart des ...ntaires de la presse ouest ...nde.

LUC ROSENZWEIG

PROCHE-ORIENT

Moscou fait un pas en direction d'Israël et un autre vers l'OLP

Dans un remarquable souci de symétrie, l'Union soviétique a, mercredi 10 janvier, fait un double geste en direction d'Israël et des Palestiniens. Le jour même où le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze recevait le ministre israélien de la science et de la recherche, M. Ezer Weizman, Moscou a annoncé que la représentation de l'OLP en URSS était élevée au rang d'ambassade. Et cela au moment où nombre de pays arabes – mais surtout l'organisation de M. Yasser Arafat – ne cachent pas leurs appréhensions devant la rapidité avec laquelle les pays de l'Europe de l'Est renouent avec l'Etat hébreu et leur inquiétude devant l'augmentation du nombre de juifs soviétiques autorisés à émigrer en Israël (*le Monde* du 11 janvier).

De son côté, l'URSS va nommer un ambassadeur auprès du comité exécutif de l'OLP, à Tunis. Les Soviétiques s'étaient contentés, après la proclamation de « l'Etat *palestinien* », par l'OLP en novembre 1988, à Alger, de reconnaître cette proclamation et non « l'Etat » lui-même.

Parallèlement, l'agence TASS a annoncé, à l'issue de la rencontre – de deux heures – entre MM. Weizman et Chevardnadze, que l'URSS était prête à engager des négociations pour « *régler le statut des groupes consulaires dans les deux pays* ». Depuis plus d'un an, un groupe consulaire israélien (dont le chef, M. Ariyeh Levine, n'a pas été autorisé à assister à l'entretien de mercredi) est présent à Moscou sous pavillon néerlandais. Un groupe similaire se trouve en Israël. Les Soviétiques ont rompu leurs relations diplomatiques avec l'Etat hébreu lors de la guerre des six jours, en 1967.

Impatience américaine

Washington a fait le même effort de symétrie mais pour marquer son impatience devant la persistance des obstacles auxquels se heurtent ses tentatives d'organiser un dialogue israélo-palestinien.

Le secrétaire d'Etat James Baker est prêt à poursuivre ses efforts « *aussi longtemps que les parties seront décidées à faire des progrès* » mais « *il y a beaucoup d'autres régions du monde qui réclament son attention, des régions où les circonstances produisent des changements* », a averti le porte-parole du Département d'Etat au moment où l'on parle de plus en plus, d'une annulation pure et simple du projet de rencontre égypto-israélo-américaine destinée à définir les modalités du dialogue israélo-palestinien. – (*AFP, Reuter.*)

ARABIE SAOUDITE : selon Amnesty International

Recrudescence de la torture et des détentions arbitraires

L'Arabie saoudite connaît depuis quelques années une recrudescence des cas de détention politique arbitraire et de torture, affirme Amnesty International dans un rapport rendu public à *Londres*.

Selon ce document, plus de sept cents prisonniers politiques ont été, depuis 1983, incarcérés sans jugement, la plupart étant gardés au secret pour des périodes allant de deux semaines à six mois. En 1989, au moins cent personnes – dont certaines auraient été torturées – ont été détenues dans ces conditions. Ces procédures arbitraires visent surtout, selon Amnesty, les membres de l'Organisation de la révolution islamique – Hezbollah (pro-iranienne) et ceux du Parti de l'action socialiste arabe (d'inspiration marxiste).

L'organisation, qui cite de nombreux témoignages d'opposants disant avoir été torturés ou détenus au secret sans même savoir de quoi ils étaient accusés, ainsi que plusieurs cas de personnes décédées en cours de détention, demande au gouvernement saoudien de prendre des mesures pour mettre fin à ces violations des droits de l'homme.

□ **IRAN : trente et une personnes accusées de trafic de drogue ont été pendues.** – Trente et une personnes, parmi lesquelles quatre Afghans, accusées de « *trafic de stupéfiants* » et de « *corruption* », ont été pendues, mercredi 10 janvier, en Iran, rapporte l'agence officielle IRNA. Ces pendaisons, qui ont eu lieu dans la prison de Ghezel-Hessar, près de Karaj, à l'ouest de Téhéran, ainsi que dans les villes de Chiraz (Sud), Sabzevar (Est) et Saveh (Sud), portent à mille le nombre des personnes exécutées en vertu d'une loi antidrogue entrée en vigueur le 21 janvier 1989. – (*AFP.*)

AMÉRIQUES

BRESIL

La grande détresse des indiens Ianomami

Suite de la première page

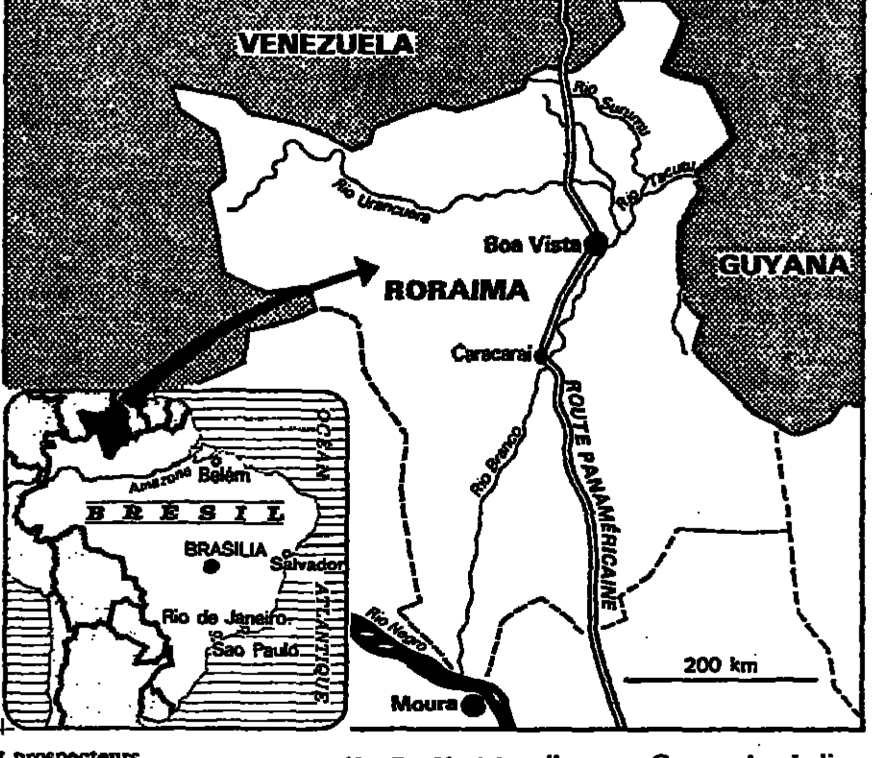
Les indigènes, s'ils ne sont pas soignés à temps, ne résistent pas aux microbes ou aux virus apportés par les Blancs, car même contre la grippe la plus bénigne ils ne possèdent pas d'anticorps.

Les Ianomami ont été longtemps isolés, ce qui assurait leur survie. Vivant dans une région difficilement accessible, à cheval sur deux pays, leur population s'était maintenue à un chiffre enviable, 22 000 individus, dont environ 9 000 au Brésil : aucune autre nation indigène n'est aussi nombreuse. Dans tout le territoire brésilien, il n'y a guère plus de 200 000 Indiens, alors qu'ils étaient plusieurs millions au temps de la conquête. Les Ianomami sont des semi-nomades, qui vivent de la chasse, de la pêche, de la cueillette : un large espace leur est nécessaire pour vivre. La Fondation nationale de l'Indien (FUNAI), organisme gouvernemental, a établi que leur territoire traditionnel s'étendait, du côté brésilien, sur 94 000 kilomètres carrés de montagnes et de forêts, où l'Orénoque prend sa source, ainsi que plusieurs affluents de l'Amazone, tels que le rio Branco.

Contagion

Malheureusement pour les sylvicoles, cette région est riche en minerais : or, minerais radioactifs, étain, cuivre, nickel... Le pactole n'a été révélé qu'à la fin des années 70, grâce à des photos aériennes. Il a aussitôt attiré les *garimpeiros*, aventuriers qui font pour leur compte la prospection de l'or et des diamants. La ruée en masse s'est produite à partir de 1987. Aujourd'hui, ils sont plusieurs dizaines de milliers de *garimpeiros* à tamiser l'eau des rivières, le long des affluents du rio Branco, en territoire ianomami, ou dans la serra de Surucucus, connue pour ses richesses en cassitérite (minerai d'étain). Leurs équipements sont primitifs. Ils utilisent du mercure, qui empoisonne l'eau, les poissons et ceux qui les consomment.

Leur survie en pleine jungle nécessite un appui logistique. Plus d'une centaine de pistes clandestines ont été construites, à la barbe des autorités (ou avec leur complicité) pour permettre aux avions d'apporter vivres et outils. L'une des activités les plus prospères à Boa-Vista est celle des taxis aériens, qui embouteillent l'aéroport. La fièvre de l'or a provoqué un boom du commerce et créé un puissant syndicat qui réunit prospecteurs, commerçants, élus locaux, gouverneur, police, armée et les grandes compagnies minières, qui comptent bien profiter de la présence des *garimpeiros* pour pénétrer à leur tour en territoire indien.



Le gouvernement Sarney a favorisé la spoliation. Il y a quelques années, en effet, il a décrété que la zone de protection légale des Ianomami se limiterait à dix-neuf îlots de forêt séparés les uns des autres, et correspondant à 30 % de leur aire traditionnelle de chasse et de cueillette. Dans les autres zones, les chercheurs d'or pouvaient donc s'installer. En fait, ils étaient déjà à pied d'oeuvre. Comme les Indiens ignorent les frontières, de même que les *garimpeiros*, le contact était inévitable. Et avec lui la contagion.

Vols, viols, brutalités de toutes sortes : les incidents se sont multipliés. En octobre dernier, une décision de justice a reconnu aux Ianomami leur territoire traditionnel, conséquence logique des droits accordés aux sylvicoles par la Constitution de 1988 sur les terres qu'ils occupent depuis des temps immémoriaux.

Quand le gouvernement a annoncé ces derniers jours une opération de retrait des *garimpeiros* pour sauver les Ianomami en voie de disparition, on a cru que c'était en application de cette décision. Mais la révolte a grondé immédiatement à Boa-Vista. Des manifestants ont menacé d'envahir la maison de l'évêque, qui recevait à ce moment-là le directeur national de la police, venu de Brasilia. Dom Aldo Mongiano et les missionnaires présents dans la région sont les bêtes noires des chercheurs d'or, qui les accusent de favoriser les Indiens à leurs dépens.

Finalement, le ministre de la justice a annoncé que les *garimpeiros*, invités à abandonner les lieux qu'ils occupent actuellement, pourraient s'installer dans trois autres zones situées en territoire ianomami. C'était ce que demandaient les intéressés, mais cette décision a été contestée à Brasilia par l'adjoint du procureur général de la République, et à Boa-Vista elle a provoqué les protestations des indigénistes de la FUNAI, qui participaient à la prétendue opération de secours et qui ne veulent plus cautionner, apparemment, une mascarade.

CHARLES VANHECKE

PANAMA : la famille du dictateur est toujours réfugiée dans l'ambassade cubaine

Les fureurs de Mme Noriega

Deux personnalités de l'ancien régime panaméen, Mme Belgica Castillo (ex-directrice des services d'immigration) et son mari, ont quitté mercredi 10 janvier les locaux de la nonciature apostolique où ils s'étaient réfugiés à la suite de l'intervention des troupes américaines le 20 décembre. Le couple a aussitôt été arrêté par les soldats américains qui encerclent la représentation du Vatican. Mme Castillo est accusée d'avoir commis de très nombreuses irrégularités dans l'exercice de ses fonctions, en particulier la vente de faux passeports et de visas à plus de vingt mille étrangers (Cubains et Chinois surtout) qui devaient payer jusqu'à 10 000 dollars en échange de ses « faveurs ». La nonciature n'abrite plus qu'un seul réfugié, le capitaine Eliecer Gaitan, ancien chef de la sécurité du général Noriega. L'épouse de l'ancien homme fort du Panama, ses trois filles, son gendre et son petit-fils sont toujours réfugiés dans la résidence de l'ambassadeur cubain dans la capitale panaméenne.

PANAMA

de notre correspondant en Amérique centrale

Mme Noriega est furieuse : « *Les Américains*, dit-elle, *n'ont pas respecté leur promesse. Ils s'étaient engagés à nous accorder des sauf-conduits pour quitter le pays en échange de la reddition de mon mari. Nous n'avons pas eu de nouvelles depuis.* » Les Etats-Unis affirment ne pas avoir pris cet engagement mais Mme Noriega est catégorique. Felicidad – c'est un fait connu au Panama où on l'appelle par son prénom – a *du caractère et la rumeur populaire évoquait* régulièrement ses prodigieuses colères à propos des frasques de son mari. Malgré la précarité de sa situation actuelle, elle n'a pas perdu de son agressivité : « *Qui commande dans ce pays ?*, s'exclame-t-elle. *C'est Bush, n'est-ce pas ? Alors c'est à lui que je dois m'adresser pour obtenir justice ?* »

Mme Noriega soutient qu'elle n'a « *rien à voir* » avec les accusations portées contre l'ancien pouvoir. Ce n'est certes pas l'avis des nouvelles autorités, qui veulent des explications sur l'origine des fonds déposés à l'étranger sur des comptes à son nom. A la demande du Panama, la France, le Luxembourg, la Suisse et l'Autriche ont gelé plusieurs millions de dollars dans des comptes appartenant aux différents membres de la famille Noriega.

Des sauf-conduits ?

« *Cette maison m'appartient* », dit-elle à propos de la superbe résidence où elle vivait dans la capitale panaméenne, à quelques centaines de mètres à peine de son refuge actuel. « *Elle est à mon nom ! De quel droit me l'enlève-t-on ? Le nouveau gouvernement s'est emparé de tous mes biens et de ceux de ma fille, Sandra. Et maintenant, on veut m'obliger à quitter mon pays !* »

Les Noriega occupent une aile entière de la résidence relativement modeste de l'ambassadeur cubain. Les dix-huit autres réfugiés sont moins bien lotis et dorment sur des matelas jetés par terre. Deux anciens députés du Parti révolutionnaire démocratique (PRD, formation créée par les militaires), MM. Luis Gomez et Reynaldo Rodriguez, sont là ainsi que l'ancien ambassadeur du Panama à La Havane, M. Reynaldo Rivera. Aucun n'a cherché à organiser la résistance contre les troupes américaines auxquelles l'ancien *régime avait pourtant promis « un Vietnam »* si elles osaient violer la souveraineté panaméenne. Aujourd'hui M. Gomez – connu sous le nom de « Lucho », – qui faisait trembler ses administrés de l'immense quartier populaire de San-Miguelito, dénonce la « *chasse inhumaine menée par les Américains* » contre les partisans du général Noriega.

L'ancien député qui est considéré comme un « *crypto-communiste* » du PRD, souhaite partir pour Cuba ainsi que six autres réfugiés de l'ambassade. Quant à la famille Noriega, sa destination la plus probable serait la République dominicaine du fait de sa relation avec une personnalité de ce pays, le général Beauchamp, beau-père de Sandra Noriega, qui est *à Panama pour tenter de convaincre le gouvernement* d'accorder les sauf-conduits nécessaires.

Selon l'ambassadeur de Cuba, M. Lazaro Mora, les autorités locales ne peuvent pas *s'opposer à la sortie du territoire de personnes* ayant obtenu l'asile dans une ambassade. « *La convention de Caracas* (1954), dit-il, *stipule que c'est au pays-hôte* – en l'occurrence Cuba – *de déterminer si un individu est persécuté. A partir du moment où nous avons décidé d'accorder l'asile à des Panaméens, le gouvernement local est obligé d'accorder les sauf-conduits pour leur permettre de quitter le territoire, même s'il y a rupture des relations diplomatiques entre nos deux pays* ». Seul problème : la convention de Caracas ne donne pas de limite de temps et le *président Endara, qui a mis en garde les pays* d'Amérique latine contre « *l'utilisation de l'ancienne politique pour protéger de vulgaires assassins* », a visiblement décidé de prendre son temps.

BERTRAND DE LA GRANGE

ASIE

CHINE : selon « le Quotidien du peuple »

La levée de la loi martiale à Pékin « ne signifie nullement que tout va bien »

Une étrange atmosphère de lendemain de cauchemar règne sur la place Tiananmen, rendue au public avec la levée de la loi martiale, annoncée mercredi 10 janvier au soir par le premier ministre, M. Li Peng. *(Nos dernières éditions du jeudi 11 janvier.)*

PÉKIN

de notre correspondant

Des badauds, emmitouflés dans leurs lourds vêtements d'hiver, sont venus dès jeudi matin sur la place Tiananmen contempler les traces encore visibles du drame de la nuit du 3 au 4 juin. Les marches de pierre menant au Monument des héros, qui reste interdit d'accès, portent les cicatrices creusées par les chenilles des blindés, qui posent une question sans réponse : pourquoi le pouvoir n'a-t-il pas voulu effacer ces stigmates ?

On se pousse du coude en se pressant pour examiner du plus près possible les escaliers, au sommet desquels se tiennent encore quelques policiers de faction. Des propos interrogatifs — *« Et là, cette marque, c'est quoi ? », « Tu vois la quatrième marche, là ? »*, se dit-on à voix basse. Des pancartes énoncent les règlements de la visite : afin de respecter l'atmosphère *« solennelle et digne »* qui sied au plus sacré des symboles de la République populaire, il est interdit de pénétrer dans son enceinte, ou de parler trop fort. On craint visiblement un regain de la contestation dans ces lieux pourtant étroitement surveillés.

Le premier ministre, M. Li Peng, l'a admis sans ambages dans son intervention sur le ton d'une déclaration de guerre : *« Des facteurs d'instabilité existent toujours dans notre société. Les forces hostiles de l'intérieur et de l'extérieur n'entendent pas renoncer à leur tentative visant à subvertir le système socialiste dans notre pays. »* Il ne s'est pas expliqué sur les véritables raisons qui l'ont amené à accepter de lever la loi martiale, deux cent trente-cinq jours après l'avoir décrétée dans plusieurs districts de Pékin.

M. Li ne pouvait pas reconnaître que la levée des sanctions économiques de l'Occident et les gestes de conciliation que les Etats-Unis et le Japon, notamment, attendaient de lui, étaient liés. Il a seulement évoqué la restauration d'un ordre social et politique *« stable »* pour mieux souligner son refus de toute ouverture politique, en dépit des changements intervenus dans le reste du monde socialiste : *« Quoi qu'il se passe dans le monde, nous suivrons la voie socialiste »*, a-t-il dit dès les premières phrases de son intervention. Avant de conclure sur des vœux de Nouvel An : *« Nous sommes convaincus que, quels que soient les changements dans la situation internationale, notre peuple ira fermement de l'avant, sous la direction du PCC, en direction de la grande cause du socialisme aux caractéristiques chinoises. »*

Préserver « les fruits de la révolution »

La prestation télévisée du premier ministre, assis derrière son bureau, sur fond de bibliothèque en bois clair, scellait l'échec personnel de l'homme qui voulait maintenir l'état d'exception jusqu'aux Jeux asiatiques de l'automne 1990. Il avait le visage fermé, parlait d'un ton saccadé, cherchant des yeux le texte de son discours inscrit quelque part à côté de la caméra. Ses gestes mécaniques trahissaient une véritable hantise du public. Le fils adoptif de Zhou Enlai a donné l'image d'un homme en accusation.

Pas plus que dans de précédentes interventions, il n'a eu un mot pour les victimes de la répression. Au contraire, il a chanté les louanges de la troupe pour ses actions *« héroïques »*, sans lesquelles le pays *« aurait éclaté et des centaines de millions de gens auraient été plongés dans l'abîme de la misère »* faute d'avoir pu préserver *« les fruits de la révolution »*. Il a remercié les *« amis étrangers »* qui avaient apporté leur soutien à l'usage de la manière forte, sans relever qu'un certain nombre d'entre eux — Allemands de l'Est et Roumains en particulier — avaient entre-temps perdu le pouvoir...

A minuit, la presse chinoise et étrangère a été invitée à assister à la levée définitive de la garde policière sur l'immense place, par dix degrés en-dessous de zéro. Sous les flashes et les projecteurs de télévision, l'officier de service a apostrophé chacun des gardes d'un ordre tonitruant : *« Le premier ministre a décrété la levée de la loi martiale, vous êtes relevé ! »*

L'éditorial du *Quotidien du peuple* de jeudi consacré à cette mesure en relativisait la portée, soulignant qu'elle *« ne signifie nullement que tout va bien »*. *« Cela ne change pas grand-chose, au fond »*, disait quant à lui un Chinois anonyme. *« La police est toujours là. La répression aussi. La démocratie n'est toujours pas là... »*. Les phrases faussement enjouées de M. Li Peng à la gloire des *« actes émouvants d'amour de la troupe pour les civils et des civils pour la troupe »*, durant la terrible nuit qui a meurtri Pékin, montrent en tout cas que la double pensée totalitaire est toujours au pouvoir.

FRANCIS DERON

« Un dividende » de la politique de M. Bush ?

Le Foreign Office a qualifié de *« pas positif »* la décision de Pékin de lever la loi martiale. Le ministre japonais des affaires étrangères, M. Nakayama, a vu dans ce geste *« un signe que la situation en Chine évolue vers la stabilité »*.

WASHINGTON

de notre correspondant

Toujours en peine de justifier sa politique de la main tendue à la Chine, face à un Congrès très critique et à une presse sceptique, l'administration américaine a sauté sur l'occasion que lui a fourni Pékin en annonçant la levée de la loi martiale : *« Vous commencez à voir les dividendes de la politique du président Bush »* à l'égard de la Chine, a déclaré sans détour le vice-président Dan Quayle, mercredi 10 janvier.

Six mois après la première mission secrète à Pékin du général Scowcroft, conseiller national de sécurité, et un mois après une seconde visite, annoncée mais qui avait suscité beaucoup de protestations, le temps commençait à se faire long. Donc, tout comme le vice-président mais en des termes un peu plus prudents, les porte-parole de la Maison Blanche et du département d'Etat se sont empressés de saluer à leur tour cette *« mesure positive »*, et de rappeler que ce n'était pas la première.

Les autres motifs de satisfaction trouvés par Washington sont pourtant modestes : en décembre, immédiatement après la visite de M. Scowcroft, le ministère chinois des affaires étrangères avait assuré que Pékin ne vendrait pas de missiles au Proche-Orient. Washington avait fait grand cas de cet engagement, qui ne faisait pourtant que reprendre une promesse déjà faite par le passé.

Pour le reste, *la Voix de l'Amérique* a été autorisée à envoyer un nouveau correspondant à Pékin, pour remplacer celui qui avait été expulsé au lendemain de la répression du mouvement étudiant. L'administration fait aussi valoir que les responsables chinois sont désormais disposés à discuter d'une reprise des échanges d'étudiants ; et que les attaques contre les Etats-Unis se sont faites un peu moins nombreuses dans la presse chinoise.

Même soigneusement recensés et présentés sous leur meilleur jour, ces résultats restent maigres et ce n'est peut-être pas un hasard si M. Bush n'a pas jugé utile de se mettre en avant pour commenter la bonne nouvelle. Il a laissé ce soin à son vice-président, qui n'y est pas allé avec le dos de la cuiller, voyant dans la levée de la loi martiale une *« avancée positive pour les droits de l'homme »*, déclaration qu'un éditorial du *Washington Post* a aussitôt estimée *« ridicule »*.

M. Bush est parfaitement certain d'avoir raison d'agir comme il le fait pour ne pas *« isoler »* la Chine. Mais le simple retrait des militaires de la place Tiananmen, alors que tout le dispositif répressif reste en place, pourrait ne pas suffire à dissuader le Congrès de voter de nouvelles sanctions contre la Chine lors de la prochaine rentrée parlementaire.

Pour l'heure, seuls restent en vigueur l'embargo sur les ventes de matériel militaire et la suspension des échanges de missions gouvernementales ; par un subtil distinguo, les visites de M. Scowcroft n'entraient pas dans cette catégorie. La Maison Blanche a *annoncé* mercredi que les Etats-Unis assoupliraient leur position concernant l'attribution de prêts de la Banque mondiale à la Chine.

JAN KRAUZE

Séoul accueille favorablement la proposition de M. Kim Il-sung de libre passage entre les deux Corées

Le président Roh Tae-woo a déclaré, mercredi 10 janvier, que la Corée du Sud était favorable à la proposition de libre passage au travers du 38e parallèle, faite dans son message du Nouvel An par son homologue du Nord, M. Kim Il-sung. Il a d'autre part relancé l'idée d'une rencontre au sommet entre les dirigeants des deux parties de la péninsule. M. Roh a toutefois ajouté laconiquement que les conditions attachées à cette initiative lui semblaient *« difficiles à comprendre »*.

TOKYO

de notre correspondant

Tout en rappelant que *« les jours où la Corée du Nord était une rivale sont finis »* (thème de son discours de juillet 1988 sur la réunification), le président sud-coréen a suggéré que, dans un premier temps, les deux Corées établissent des liaisons postales et téléphoniques. Depuis 1950, tous les contacts entre les deux pays sont rompus.

Reste à savoir comment la proposition de Pyongyang pourra se concrétiser. Les initiatives de dialogue intercoréen ont toujours achoppé sur les conditions mises à leur réalisation. S'agit-il cette fois encore d'une offensive de propagande de part et d'autre ? Pyongyang cherche, semble-t-il, à sortir de son isolement, ce qui aurait incité Séoul à ne pas refermer la porte entrebaillée par M. Kim Il-sung. Ce dernier n'a fait aucune mention de la présence des troupes américaines au Sud, pourtant une référence obligée de la rhétorique *nord-coréenne. M. Roh a pour sa* part annoncé que la Corée du Sud et les Etats-Unis réduiront l'importance des manœuvres militaires *« Team Spirit »* qui ont lieu chaque année en février.

Pyongyang, qui voit les régimes « frères » s'effondrer, comme celui de Ceausescu, et ses alliés d'hier établir des liens avec le Sud (dernièrement la Yougoslavie), s'emploie à faire des ouvertures en direction des Américains et des Japonais. La semaine dernière, des diplomates nord-coréens ont eu des entretiens avec leurs homologues américains à Pékin pour demander que Washington appuie leur proposition de libre passage. C'était leur cinquième rencontre depuis octobre 1988. Les dirigeants de Pyongyang ont par ailleurs fait savoir aux Japonais qu'ils étaient prêts à entamer des pourparlers pour améliorer les relations entre les deux pays.

PHILIPPE PONS

AFRIQUE

SOUDAN

M. Sadek el Mahdi est libéré et placé en résidence surveillée

L'ancien premier ministre soudanais, M. Sadek el Mahdi, détenu depuis le coup d'Etat du 30 juin 1989, a été libéré mercredi 10 janvier et placé en résidence surveillée, au domicile d'un parent dans le quartier de Ryad, à Khartoum. La principale personnalité politique encore en prison est M. Ibrahim Nogoud, secrétaire général du Parti communiste.

La *« libération »* de M. Sadek el Mahdi est apparemment la réponse de la junte de Khartoum aux démarches effectuées par certains pays arabes. On estime à plusieurs centaines — l'AFP citait récemment le chiffre de mille cinq cents — le nombre des opposants détenus.

Les atteintes aux droits de l'homme ont conforté les pays de la Communauté européenne dans leur attitude de réserve vis-à-vis de la junte et elles ont fini par émouvoir les Etats-Unis, qui avaient soutenu le nouveau régime dès son avènement. Washington pourrait être amené à suspendre son aide au Soudan dès le mois de mars prochain en vertu du « Foreign Appropriation Act », qui prévoit la suspension dans les huits mois de l'assistance américaine à tout régime issu d'un coup d'Etat ayant renversé un gouvernement démocratiquement élu.

SÉNÉGAL : recrudescence de la tension à la frontière

Des duels d'artillerie avec la Mauritanie auraient fait au moins deux morts et plusieurs blessés

Des affrontements à l'artillerie lourde entre les armées sénégalaise et mauritanienne de part et d'autre du fleuve Sénégal, qui sépare les deux pays, ont fait au moins deux morts au cours des derniers jours, a-t-on appris mercredi 10 janvier à Dakar et à Nouakchott.

Selon des sources sénégalaises, les tirs ont fait samedi au moins deux morts dans la population des villages sénégalais de Ngaoulé et Dondou, situés en bordure du fleuve, alors que quatre militaires sénégalais au moins étaient hospitalisés pour des blessures reçues lors de véritables pilonnages d'artillerie. L'armée mauritanienne aurait fait usage de mortiers et de canons, et les Sénégalais auraient répliqué avec des canons de 90 mm montés sur des blindés légers.

Déjà, un soldat sénégalais avait été tué, le 27 décembre, par un tir de grenade à fusil, selon les explications du ministre sénégalais de la défense, M. Médoune Fall. Cette version avait ensuite été démentie par les autorités mauritaniennes.

La situation de guerre larvée sur le fleuve résulte du conflit sénégalo-mauritanien qui avait commencé, le 9 avril 1989, dans la même région, avec la mort de deux agriculteurs sénégalais tués par des éleveurs mauritaniens. Ensuite, les pillages de biens des boutiquiers mauritaniens du Sénégal, puis les massacres de ressortissants sénégalais en Mauritanie, suivis eux-mêmes de massacres de ressortissants mauritaniens au Sénégal fin avril, avaient abouti au départ de dizaines de milliers de Sénégalais de Mauritanie et de Mauritaniens du Sénégal.

Avant même la rupture des relations diplomatiques entre Dakar et Nouakchott en août 1989, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) avait mis sur pied une commission de médiation pour tenter de trouver une solution au conflit. Selon des sources diplomatiques, cette médiation se poursuit en terrain neutre, avec la participation des ministres sénégalais et mauritanien des affaires étrangères et pourrait être prochainement élargie à d'autres ministres des deux gouvernements. Un plan de négociations serait en cours d'élaboration, mais une éventuelle solution ne peut intervenir dans l'immédiat, tant sont vives les oppositions entre populations des deux pays. — *(AFP.)*

ALGÉRIE

Des intégristes ont attaqué un commissariat de police à Alger

Le commissariat de police du huitième arrondissement, dans le centre d'Alger, a été attaqué par une centaine de militants islamistes qui voulaient obtenir la libération d'un des leurs, interpellé pour *« commerce illégal sur la voie publique »*, selon les journaux algériens du mercredi 10 janvier.

« L'intervention » des *« barbus »*, dans l'après-midi de mardi, qui a été confirmée de source policière et par des témoins, a permis aux intégristes de *« libérer »* de force et par surprise leur ami surnommé *« Omar commando »*, selon un journal, les quelques policiers de service ayant été rapidement débordés. Des renforts de police sont ensuite arrivés sur place pour ramener le calme. Plusieurs *ikhouas* (frères musulmans) attroupés devant le commissariat ont été interpellés et devraient être poursuivis pour atteinte à l'ordre public.

Les islamistes estiment qu' *« Omar commando »*, très connu dans le quartier, s'adonnait légalement à son activité de commerçant ambulant, et que son arrestation est *« une provocation visant à dénaturer l'image du Front islamique du salut »* (FIS).

Pour sa part, le président et porte-parole du FIS, M. Abassi Madani, a rejeté *« tout lien avec cette affaire »* et réprouvé l'attaque du commissariat, qu'il considère comme une *« pratique de voyous »*.

Malaise syndical

Par ailleurs, la première journée de la conférence nationale de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a été marquée, mercredi, par des incidents illustrant les divisions et le désarroi à l'intérieur de la centrale syndicale, qui éprouve des difficultés à s'adapter aux réformes politiques. Des images de la télévision algérienne ont montré, dans la soirée, une salle de conférence à moitié vide, la plupart des délégués présents plongés dans les journaux. L'essentiel se déroulait ailleurs. Une bonne partie des quelque mille participants avaient rejoint les coulisses du Palais des nations (à 25 kilomètres d'Alger), où se tient la réunion, pour y organiser un rassemblement parallèle. La veille, un responsable syndical, M. Benmeridja, secrétaire général de l'union territoriale de Dar-el-Beida (à l'est d'Alger), avait dénoncé l'absence de démocratie dans la préparation de cette conférence. Celle-ci, considérée comme un *« test »* de la crédibilité de l'UGTA (qui revendique plus d'un million d'adhérents), avait été reportée à plusieurs reprises en raison des crises qui secouent la centrale syndicale, en perte de vitesse face aux associations professionnelles autonomes qui se constituent depuis la démocratisation du pays. — *(AFP.)*

LIBERIA

Des civils ont été victimes des troubles dans le nord du pays

M. Jenkins Scott, le ministre libérien de la justice, a reconnu, mardi 9 janvier, lors d'une conférence de presse, que l'armée avait tué des civils dans le comté de Nimba, dans le nord-est du pays, mais il a souligné que les soldats, menacés, avaient été obligés de tirer. Ces soldats, a-t-il précisé, recherchaient des rebelles qui auraient participé à une tentative de coup d'Etat dirigée contre le président Samule Doe, le 24 décembre. Il a ajouté que les opérations de *« nettoyage »* continuaient dans la région pour retrouver et éliminer les derniers *« dissidents »* qui s'y cachent.

Présentés à la presse par M. Scott, deux opposants arrêtés au Liberia il y a une semaine ont affirmé avoir été entraînés en Libye avec une centaine de leurs compatriotes et avoir reçu une formation de commando en vue de mener des opérations au Liberia pour renverser le président Doe. Les deux hommes se sont identifiés sous les noms d'Alfred Sommah et de Harrison Duopu.

En outre, les responsables ivoiriens ont refusé, mercredi, à des journalistes étrangers l'autorisation de travailler dans la région de Danané, dans l'ouest du pays, où plusieurs milliers de Liberiens, fuyant les troubles, ont trouvé refuge. C'est la première fois que des interdictions de circuler en Côte-d'Ivoire sont ainsi imposées à des journalistes étrangers accrédités auprès du ministère de la communication. — *(AFP, Reuter.)*

COMORES

Plusieurs candidats brigueraient la succession du président Abdallah

Les autorités comoriennes ont déclaré ouvertes, mercredi 10 janvier, les candidatures pour l'élection présidentielle, qui a été reportée du 14 janvier au 18 février. Cette élection fait suite à l'assassinat du président Ahmed Abdallah, le 26 novembre. Son report a provoqué la colère d'une partie de l'opinion publique comorienne, et environ cinq cents personnes ont *manifesté, lundi à Moroni*, avant d'être dispersées sans ménagements par la gendarmerie.

Parmi les candidats possibles à la présidence figurent MM. Mohamed Taki, ancien président de l'Assemblée nationale et membre de l'Union nationale pour la démocratie aux Comores, et le prince Saïd Ali Kemal, petit-fils du dernier sultan des Comores, fondateur du Parti Chuma. Le chef de l'Etat par intérim, M. Djohar, qui est président de la Cour suprême, pourrait aussi se porter candidat.

D'autre part, le mercenaire français Bob Denard, expulsé le 15 décembre des Comores vers l'Afrique du Sud, a demandé aux autorités de ce pays une prolongation de son permis de séjour, a annoncé mercredi la radio sud-africaine. Pretoria avait accordé à Bob Denard un permis de séjour temporaire jusqu'au 15 janvier, pour lui donner le temps de négocier avec les autorités françaises sa destination finale. — *(AFP.)*

MOZAMBIQUE

Nouvelle Constitution

Six mois après l'abandon du marxisme-léninisme, le président Joaquim Chissano a choisi de dévoiler, mardi 9 janvier, les grandes lignes de la future Constitution, lors d'une réunion publique à Maputo. Le projet prévoit une amorce de séparation entre l'Etat et le Front de libération du Mozambique (FRELIMO), le parti unique au pouvoir, le suffrage universel direct, le droit de grève, et l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Le FRELIMO restera le seul parti autorisé, mais le débat sur la Constitution se doublera d'un débat sur l'opportunité de maintenir un régime à parti unique. Lorsque le Parlement aura adopté la nouvelle Constitution, dans quelques mois, le chef de l'Etat sera élu au suffrage universel direct, alors qu'auparavant le président du FRELIMO devenait automatiquement président de la République. Cet amendement reflète le nouveau souci d'ouverture du FRELIMO, manifesté lors du Ve congrès en juillet lorsqu'il avait décidé d'abandonner son rôle de *« parti d'avant-garde »*.

M. Chissano s'est, néanmoins, prononcé contre l'abandon du parti unique : *« Réaliser l'unité nationale est pour nous tous une tâche fondamentale. La création de plusieurs partis pourrait faire obstacle à cet objectif stratégique vital. »* — *(AFP.)*

□ **BURKINA-FASO : les comploteurs seront jugés.** — Les personnes arrêtées récemment au Burkina-Faso pour complot *« seront jugées suivant des normes légales et normales »*, a assuré M. Jacques Pelletier, ministre français de la coopération, qui était interrogé lors d'une conférence de presse réunie le mardi 10 janvier, à Ouagadougou, sur les arrestations opérées après la découverte, le 23 décembre, d'un complot. La France a accordé au Burkina-Faso sept prêts et subventions d'un montant total de 176,4 millions de francs français (8,820 milliards de francs CFA) aux termes de conventions signées, mardi, à l'issue d'un séjour de trois jours à Ouagadougou de M. Pelletier. — *(AFP.)*

t tension à la frontière

vec la Mauritanie
ns deux morts
blessés

-lculteurs sénégalais tués par des
veurs mauritaniens. Ensuite, les
lages de biens des boutiquiers
uritaniens du Sénégal, puis les
assacres de ressortissants sénéga-
is en Mauritanie, suivis eux-
êmes de massacres de ressortis-
nts mauritaniens au Sénégal fin
ril, avaient abouti au départ de
zaines de milliers de Sénégalais
Mauritanie et de Mauritaniens
u Sénégal.

Avant même la rupture des rela-
ons diplomatiques entre Dakar et
louakchott en août 1989, l'Orga-
isation de l'unité africaine
OUA) avait mis sur pied une
ommission de médiation pour ten-
er de trouver une solution au
onflit. Selon des sources diploma-
iques, cette médiation se poursuit
n terrain neutre, avec la participa-
tion des ministres sénégalais et
mauritanien des affaires étrangères
et pourrait être prochainement
élargie à d'autres ministres des
deux gouvernements. Un plan de
négociations serait en cours d'éla-
boration, mais une éventuelle solu-
tion ne peut intervenir dans
l'immédiat, tant sont vives les
oppositions entre populations des
deux pays. – *(AFP.)*

LIBERIA

Des civils ont été victimes des troubles dans le nord du pays

M. Jenkins Scott, le ministre libérien de la justice, a reconnu mardi 9 janvier, lors d'une conférence de presse, que l'armée avait tué des civils dans le comté de Nimba, dans le nord-est du pays, mais il a souligné que les soldats, menacés, avaient été obligés de tirer. Ces soldats, a-t-il précisé, recherchaient des rebelles qui auraient participé à une tentative de coup d'Etat dirigée contre le président Samuel Doe, le 24 décembre. Il a ajouté que les opérations de « nettoyage » continuaient dans la région pour retrouver et éliminer les derniers « dissidents » qui s'y cachent.

Présentés à la presse par M. Scott, deux opposants arrêtés au Liberia il y a une semaine ont affirmé avoir été entraînés en Libye avec une centaine de leurs compatriotes et avoir reçu une formation de commando en vue de mener des opérations au Liberia pour renverser le président Doe. Les deux hommes se sont identifiés sous les noms d'Alfred Sommah et de Harrison Duepu.

En outre, les responsables ivoiriens ont refusé, mercredi, à des journalistes étrangers l'autorisation de travailler dans la région de Danané, dans l'ouest du pays, où plusieurs milliers de Libériens, fuyant les troubles, ont trouvé refuge. C'est la première fois que des interdictions de circuler en Côte-d'Ivoire sont ainsi imposées à des journalistes étrangers accrédités auprès du ministère de la communication. – *(AFP, Reuter.)*

ZAMBIQUE

Constitution

M. Chissano s'est, néanmoins, prononcé contre l'abandon du parti unique : « *Réaliser l'unité nationale est pour nous tous une tâche fondamentale. La création de plusieurs partis pourrait faire obstacle à cet objectif stratégique vital.* » – *(AFP.)*

□ **BURKINA-FASO : les comploteurs seront jugés.** – Les personnes arrêtées récemment au Burkina-Faso pour complot « *seront jugées suivant des normes légales et normales* », a assuré M. Jacques Pelletier, ministre français de la coopération, qui était interrogé lors d'une conférence de presse réunie le mardi 10 janvier à Ouagadougou, sur les arrestations opérées après la découverte, le 23 décembre, d'un complot. La France a accordé au Burkina-Faso sept prêts et subventions d'un montant total de 176,4 millions de francs français (8,820 milliards de francs CFA) aux termes de conventions signées, mardi, à l'issue d'un séjour de trois jours à Ouagadougou de M. Pelletier. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Nigéria : le mauvais souvenir du Biafra

Vingt ans après la fin de la guerre civile, les Ibos, qui vécurent une éphémère indépendance, se considèrent toujours comme défavorisés

Le 12 janvier 1970 tombait la République du Biafra. Trois jours auparavant, les troupes fédérales du Nigéria étaient entrées dans la capitale de ce qui était devenu le réduit biafrais, Owerri. Le chef de la sécession, Ojukwu, s'était enfui en Côte-d'Ivoire. Sur les ruines *d'un pays affamé et détruit* allait commencer un long crépuscule.

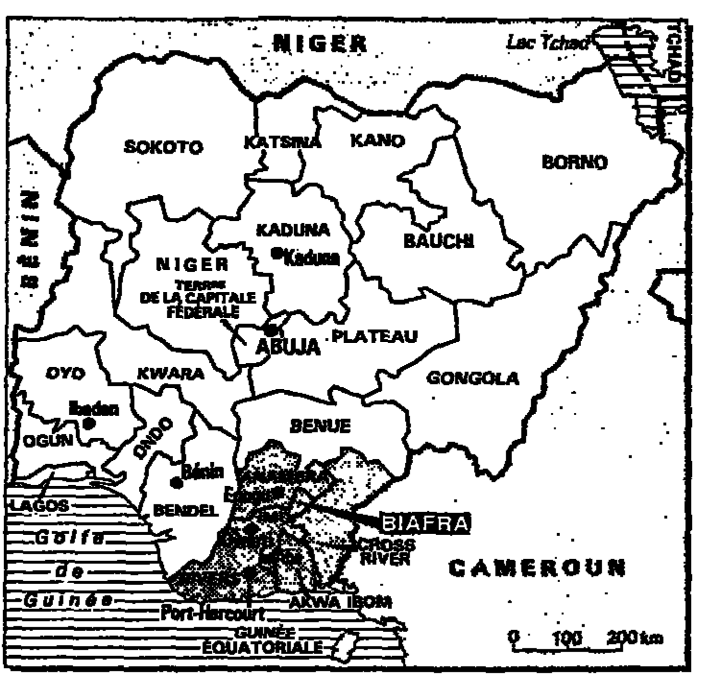
OWERRI
Correspondance

Vingt ans après, la guerre civile *semble n'être qu'un mauvais souvenir*. Le Blanc de passage, l'*Ohibo*, se voit proposer des timbres et des billets de banque biafrais : souvenirs de guerre. Mais le rappel du conflit n'est pas omniprésent. Le musée de la guerre, à Umahia, est désespérément désert. Il abrite quelques chars déglingués de fabrication locale, la carcasse du petit avion du mercenaire suédois, C. von Rosen, reconverti en bombardier, et... la *photo*, planquée dans un coin de bunker, de l'irréductible Bob Denard, qui fit sur cette terre ses premières armes.

Apparemment au moins, tout est calme. Manière de parler, dans ce Nigéria où la violence est érigée en mode de vie. Comme chaque année à l'époque de Noël, il y a eu recrudescence d'attaques à *main armée*. Des bandits de grand chemin ne se gênent plus pour barrer les routes en plein jour. Dans le sud de l'Etat de Bendel, à Warri, ils utilisent les armes lourdes abandonnées par les soldats biafrais, que les troupes fédérales ne parvinrent jamais à récupérer totalement.

Les Ibos de l'ex-Biafra fêtent dans l'indifférence ces vingt années de retour dans la Fédération nigériane. Aba, la capitale économique du pays ibo, prospère : les camions Mercedes-Benz, bariolés d'inscriptions telles que *« Jesus loves you »* ou *« Man proposes, God disposes »*, convoient des marchandises passées en contrebande.

A l'heure où le programme d'ajustement structurel mis en œuvre par le président Ibrahim Babangida sous l'égide du FMI resserre son étau sur les classes sociales défavorisées, l'est du Nigéria *se tient coi. Les émeutes* de mai-juin dernier sont parties de l'université de Benin-City et se sont propagées à l'ouest, à Lagos et à Ibadan. Mais de l'autre côté du fleuve Niger, les universités de Nsukka ou de Port-Harcourt n'ont presque pas bougé.



Alors, d'où vient ce sourd ressen*timent chez ces Ibos qui furent* indépendants du 30 mai 1967 au 12 janvier 1970 ? Les doléances en faveur d'une autonomie accrue sont peu nombreuses et revêtent surtout un caratère économique. Pas question de se lancer dans une guérilla ; les Ibos n'ont déjà que trop connu les souffrances de la guerre civile qui fit un million de morts. Tout juste a-t-on entendu, un jour, sur le parvis de la cathé*drale d'Owerri, le président* de la très influente Association chrétienne du Nigéria réclamer le rétablissement des relations diplomatiques avec Israël.

La manne pétrolière

Dans un Nigéria dominé politi*quement par* les Haoussas-Fulanis musulmans, l'argument paraît logique. Après tout, le gouverneur de la région Est, Ojukwu, prit la décision de faire sécession à la suite des pogroms anti-Ibos de 1966 dans le Nord musulman et du renversement, la même année, de son compatriote au pouvoir, le chef d'état-major Ironsi. Mais ce souhait trahit aussi l'admiration des Ibos pour le modèle juif qu'un temps l'éphé*mère terre promise du Biafra avait* été tentée de prendre en exemple par sa résistance acharnée à un ennemi supérieur en nombre.

Aujourd'hui, des Israéliens viennent creuser des puits à Umahia ou faire du commerce en pays ibo. En vue d'instaurer un système bipartisan à l'américaine, qui risque, selon beaucoup, de déboucher sur un affrontement entre le Sud chrétien et le Nord musulman, le général Babangida a supprimé d'un seul coup de crayon les treize forma*tions politiques qui s'étaient décla*rées en vue de prendre la relève du régime militaire en 1992. Plus *grave, c'est le mode de répartition* des pouvoirs au sein de la Fédération qui est contesté. Les Ibos remarquent que les pouvoirs législatif et exécutif sont concentrés *entre les mains du groupe haoussa*-fulani.

Le problème est aussi économique, à savoir le mode de partage du *national cake (gâteau national)*, autrement dit, des ressources tirées à 90 % du pétrole. Faut-il répartir *la manne pétrolière en fonction* de la population de chacun des vingt et un Etats, ou d'après un système qui avantagerait le Sud, plus industrialisé que le Nord et où se trouve l'or noir ? Actuellement, *il semble* que le premier mode de distribution prévaut. En tout cas, les ressources des Etats dépendent, jusqu'à hauteur de 90 %, de leurs revenus, de l'allocation fédérale versée par la junte militaire, ce qui *renforce évidemment* le pouvoir central.

Le célèbre écrivain Chinua Achebe, dans son pamphlet intitulé *The Trouble with Nigeria*, accuse M. Obasanjo, au pouvoir pendant le « boom » pétrolier, de s'être arrangé avec les Yoroubas de l'Ouest du pays pour leur attribuer, à population égale, quatre Etats et demi contre seulement deux pour les Ibos. Pareillement, il est significatif *que les cinq aciéries dont dis*pose le Nigéria soient localisées dans l'Ouest et dans le Nord, alors que les conditions naturelles étaient plus favorables dans l'Est.

A la fin de la guerre civile, on tempéra cependant les ardeurs *anti-Ibos. Le gouvernement* Gowon, celui-là même qui fut accusé d'avoir perpétré le génocide du peuple ibo, entreprit d'indemniser les victimes de la guerre et des pogroms de 1966. On laissa tranquille l'écrivain Cyprian Ekwensi, *finalement plus connu pour ses* romans sur la prostituée au grand cœur Jagua Nana que pour son rôle de ministre de l'information auprès de La voix du Biafra et de l'agence Markpress qui popularisèrent la cause ibo en Occident.

Avec une population évaluée entre dix et quinze millions d'habitants (les chiffres de la population totale du pays vont de quatre-vingt-dix à cent trente millions d'habitants), les Ibos ne sont pas représentés proportionnellement à leur importance démographique et économique. Les Haoussas-Fulanis du Nord, accusés d'avoir été favorisés par les Britanniques et d'avoir retardé la décolonisation, craignent d'autant plus la mainmise des « sudistes » sur le pouvoir central que, pendant longtemps, faute de cadres compétents à cause de l'interdiction des missions religieuses et des écoles non coraniques, ce furent des Ibos ou des Yoroubas qui occupèrent les rouages de l'administration.

Port-Harcourt ville-fantôme

A l'inverse, les groupes ethniques du Sud brandissent le spectre de la *djihad* (guerre sainte) d'Ousman dan Fodio au dix-neuvième siècle et parlent de l'infiltration du système par la « mafia de Kaduna ». Cette mafia insaisissable réunirait des « pontifes » du Nord dans la ville de Kaduna, où l'on préparerait coups d'Etat et remaniements ministériels. Ce lieu commun de la vie politique nigé*riane sert à expliquer tout et rien.* Notamment que l'on ne risque pas de voir un jour un Ibo à la présidence.

Alors, les Ibos manifestent leur mécontentement autrement. Dans Port-Harcourt, ville-dortoir créée de toutes pièces par la ruée vers l'or noir, ville-fantôme qui se disperse dans les méandres de la lagune et où personne n'habite, puisque tout le monde vient « d'autre part », ville sans cimetières puisqu'on retourne se faire enterrer dans son pays natal, « cité-jardin » dont les torchères de gaz trouent la nuit, les groupements *ibos organisent des cérémonies sans* chanter l'hymne national du Nigéria.

La résurgence de ces prétendues sociétés culturelles, sur les traces des fameuses unions tribales qui firent et défirent les gouvernements de la Ire République *nigé*riane, de 1960 à 1966, est significatif. Ainsi, les Ibos natifs de Mbaise et installés à Port-Harcourt ont-ils formé une association de femmes en vue de se réunir *« comme avant la guerre civile »*.

L'interdiction de groupements politiques sur une base tribale après la chute de la IIe République en 1983, et de tout parti politique en général avec les militaires au pouvoir, n'a jamais pu et ne pourra jamais distendre l'attachement culturel du Nigérian à son terroir. Et les Ibos sont les premiers à le démontrer...

NICOLAS BOMBACCI

PUBLICATION JUDICIAIRE

Arrêt définitif de la 11e Chambre de la Cour d'appel de Paris, en date du 24 février 1988, confirmant le jugement de la 17e Chambre du Tribunal de grande instance de PARIS, en date *du 6 avril 1987*, entre M. Youssef Boussemah, partie civile, ayant pour avocat Me Oussedik, et MM. Marchand et Chodkiewicz.

⁂

M. Youssef Boussemah a *été* personnellement mis en cause dans le livre écrit par MM. Hamon et Marchand, intitulé « Action directe du terrorisme français à l'Euroterrorisme », et publié par la société des éditions du Seuil.

Par jugement en date du 6 avril 1987, le Tribunal de grande instance de Paris, 17e Chambre correctionnelle, confirmé par l'arrêt de la 11e Chambre de la Cour d'appel de Paris, en date du 24 février 1988, a constaté le caractère diffamatoire de ces propos et dit :

« Que les qualificatifs employés à l'adresse du plaignant le situent dans une fraction clandestine « dure », aux côtés des « figures » du terrorisme. Il en serait un élément de premier plan ».

« La responsabilité qu'on *lui* attribue en ces termes le désigne à l'opinion publique comme un individu dangereux faisant fi des lois et se consacrant à l'action subversive ».

« Il est ainsi porté atteinte à *son* honneur et à sa considération ».

« Ces imputations précises ont un caractère diffamatoire ».

Le tribunal et la cour ont refusé à messieurs *Hamon et Marchand le* bénéfice de la bonne foi.

Qu'il y a donc diffamation.

Que MM. Chodkiewicz, Hamon, et Marchand devront verser à M. Boussemah la somme de 1 000 F à titre de dommages et intérêts, outre celle de 2 000 F *en application* de l'article 475-1, du code de procédure pénale, et ordonné la publication dudit arrêt dans un journal au choix de la partie civile.

Dit la S.A. du Seuil civilement responsable.

POLITIQUE

La préparation des assises du RPR

M. Chirac mobilise contre MM. Pasqua et Séguin

MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin devaient donner une conférence de presse, jeudi matin 11 janvier, pour expliquer davantage leur décision d'opposer leur propre motion à celle de M. Alain Juppé, soutenu par M. Jacques Chirac, lors des Assises nationales du RPR qui auront lieu le 11 février à Paris. Bien qu'il l'ait qualifiée de *« clapotis »*, M. Chirac, ouvertement contesté, se montre très préoccupé par l'offensive de ses deux anciens ministres et il mobilise contre eux : les parlementaires du mouvement ont été convoqués jeudi après-midi et les secrétaires départementaux samedi pour entendre le point de vue de leur président. M. Chirac entreprendra lui-même, à partir du lundi 15 janvier, une tournée des fédérations.

Cette crise, la plus forte que le RPR ait connue depuis sa création, n'a pas pesé, toutefois, sur la réunion du comité de coordination de l'opposition, mercredi 10 janvier, dans les locaux de l'Assemblée nationale.

Cette instance a décidé la mise en place d'un groupe d'études chargé d'émettre des propositions pour la sélection de candidats uniques de l'opposition *« à tous les niveaux des scrutins futurs »*.

Cette réunion, à laquelle assistaient tous les principaux dirigeants de l'UDF et du RPR, a été l'occasion de la première rencontre entre le président du RPR et l'ancien ministre de l'intérieur. Les deux hommes se sont salués, rapportent plusieurs témoins, mais M. Chirac a lancé un *« bonjour Pasqua ! »* au lieu de l'habituel *« bonjour Charles ! »*...

Pour leur part, des « rénovateurs » de l'opposition, réunis mercredi en présence de M. Séguin, ont estimé que le débat ainsi ouvert au sein du RPR confortait leur démarche et était de nature à encourager tous les partisans de la « rénovation » de l'opposition à garder l'initiative, tant au RPR qu'à l'UDF.

Electrochoc pour un « clapotis »

Les uns grossissent le danger et dramatisent l'enjeu : les autres affectent l'étonnement et feignent l'innocence. Quarante-huit heures après l'éclat du tandem Pasqua-Séguin, l'émotion et l'agitation sont toujours grandes dans le monde du gaullisme militant.

M. Chirac a dit, mercredi soir 10 janvier à TF 1, sur un ton plus affligé et peiné qu'indigné, que l'initiative de son ancien ministre de l'intérieur n'était *« pas très élégante »* à son égard, car M. Pasqua *« était un ami et que cela ne dépendait que de lui de le rester »*. Sur le fond, la décision prise avec M. Séguin est, selon M. Chirac, *« un peu brouillonne et négative, car elle accentue le désordre »*. S'il estime *« souhaitable qu'il y ait libre expression, débat et dialogue »* au sein du RPR, il reproche à M. Pasqua ses critiques *« en termes vifs et injustes »* lorsqu'il dit que le mouvement est *« mal dirigé et qu'il ne propose pas d'ambitions »*.

Auparavant, à plusieurs reprises dans la journée, M. Chirac avait condamné l'action de ses deux anciens ministres, n'y voyant qu' *« intrigues »* et lançant même devant le personnel du RPR : *« On m'a reproché ma trop grande absence ; certains pourraient, à l'avenir, se plaindre de ma trop grande présence. »* M. Chirac a, en tout cas, été piqué au vif, et ce que dans son entourage on appelle la *« trahison »* de M. Pasqua l'a convaincu de repartir sans tarder à l'offensive. Il va donc se manifester dans les médias, visiter les fédérations, réunir les parlementaires, dès jeudi, et les cadres de son mouvement, samedi, pour dénoncer l'attaque lancée contre lui et pour défendre la motion déposée par M. Alain Juppé qui constitue *« un projet à la fois gaulliste et moderne »* en vue des assises du 11 février.

Cette motion, présentée par le secrétaire général et à laquelle cinq courants sur neuf se sont ralliés (*le Monde* du 11 janvier) comporte une vingtaine de pages et de nombreuses solutions concernant le RPR, où le débat organisé démocratiquement *« ne doit pas être l'agression »*, où le rassemblement *« ne doit pas être le conservatisme qui est le contraire du gaullisme »*.

A propos de l'opposition, le texte estime que *« vouloir créer un parti unique tout de suite est une mauvaise idée »*. Quant aux projets, ils portent sur un accroissement des libertés, sur le recours au référendum, sur la rénovation du rôle du Parlement, sur la lutte contre les inégalités, la réforme du système éducatif, la participation, l'immigration. Mais, dans la querelle actuelle, selon M. Juppé, *« c'est le RPR qui est en cause et l'enjeu est décisif »*. Il ajoute : *« Je préfère un RPR clarifié qu'un RPR un peu trop gras mais sans détermination commune »* A la question : *« Si M. Pasqua l'emporte ? »*, il répond sans hésiter : *« Je partirai du RPR. »*

Défi et contre-feu

M. Chirac, lui, est prêt à affronter en un combat fratricide M. Pasqua, à qui il lance en forme de défi : *« Qu'il aille jusqu'au bout »*, confiant qu'il est dans le verdict des militants arbitres. Cette allusion vise-t-elle l'intention prêtée par certains à M. Pasqua, et que lui-même aurait livrée en confidence à quelques-uns de ses proches, de briguer la présidence du RPR le 11 février en se portant candidat contre M. Chirac ? M. Séguin, dans cette hypothèse, deviendrait secrétaire général du RPR avec promesse d'un destin présidentiel ultérieur. Le sénateur des Hauts-de-Seine est toutefois trop avisé pour révéler prématurément son intention, car celle-ci sera conditionnée par l'état des forces respectives au moment des assises nationales du mouvement.

A la veille de la conférence de presse qu'ils devaient donner jeudi matin 11 janvier, MM. Pasqua et Séguin avaient l'intention d'allumer une sorte de contre-feu pour dire leur étonnement de la brusque dramatisation de la situation par la direction du RPR. De tenter, en quelque sorte, de renverser la charge de la preuve pour apparaître comme les cibles d'un injuste procès d'intention. Ils étaient résolus à affirmer leur attachement à M. Chirac, la fidélité qu'ils lui vouent et la confiance qu'ils lui font pour briguer le prochain mandat présidentiel pour peu qu'il modifie son langage et son comportement politique et change l'équipe de la rue de Lille.

Débat et contestation

Ainsi, M. Frank Borotra fait remarquer que *« M. Chirac n'est pas en cause, car c'est lui qui a vocation de réaliser la synthèse aux assises et qu'il n'aurait pas dû prendre déjà position »*, ajoutant : *« On ne peut pas ouvrir un débat et refuser la contestation. »* Le député des Yvelines, qui se présente comme *« fidèle à Pasqua mais pas ennemi de Chirac »*, explique : *« Il faut tourner le dos à une voie technocratique et à une politique à court terme où les convictions gaullistes sont étouffées pour ne pas faire de peine à nos alliés. Dans dix ans, si cela continue, le RPR représentera à peine 10 % de l'opinion. Il faut donc un électrochoc. »*

M. Philippe Séguin rappelle que, depuis 1947, le mouvement gaulliste est allé de métamorphose en métamorphose, ajoutant : *« Aujourd'hui, le vieillissement des cadres, le déclin de idéologies et de l'esprit public, les bouleversements en Europe, imposent des assises de la renaissance et non une grand-messe rituelle. »* Lui aussi souhaite que M. Chirac quitte la présidence du mouvement pour mieux préparer l'élection élyséenne.

Mais beaucoup d'autres élus RPR sont profondément tiraillés, à l'image de M. Marc Lauriol, sénateur des Yvelines, qui disait : *« Je suis fidèle à Chirac, mais je ne tournerai pas le dos à Pasqua »*, ou, comme M. Gabriel Kaspereit, maire du neuvième arrondissement de Paris, membre de Présence et action du gaullisme, qui n'avait pas été mis dans la confidence des « conjurés », mais qui ne veut pas *« partir en guerre contre Chirac »* alors qu'il approuve bien des idées de M. Pasqua.

Pour lui, tout le mal viendrait de l'entourage de M. Juppé, rue de Lille, où figureraient des *« crypto-antigaullistes »*. Un sentiment que n'est pas loin de partager M. Pierre Mazeaud, député de Haute-Savoie, signataire de la motion Borotra, mais qui, lui non plus, ne veut pas rompre avec M. Chirac, tout en souhaitant que celui-ci change d'orientations. Car les amis de M. Pasqua et ceux de M. Séguin, s'ils sont parfois aux prises avec ce dilemme insoluble, semblent pour le moment se séparer beaucoup plus que s'additionner en raison de l'allergie qu'éprouvent les proches de l'un à l'égard de l'autre et réciproquement. C'est le cas, par exemple, de M. Jean-Pierre Delalande, réformateur, qui se désolidarise de M. Séguin, dont, il a signé la motion car *« il ne peut faire confiance à M. Pasqua pour démocratiser le RPR, puisque c'est lui qui y a introduit le stalinisme »*.

C'est, à l'inverse, le cas de M. Henri Cuq, député de l'Essonne, et aussi de MM. Jean-Louis Debré (Eure) ou Pierre Mazeaud, signataires de la motion Borotra, qui, approuvant le refus des « courants » formulé avec force par M. Pasqua, reprochent toujours à M. Séguin ses relations ambiguës mais persistantes avec les « rénovateurs » des autres partis de l'opposition. Quant à l'organisation des rapatriés le RECOURS, son porte-parole, M. Roseau, apporte son soutien à M. Chirac et appelle MM. Pasqua et Séguin à ne pas compromettre l'union autour de l'ancien premier ministre. C'est M. Robert-André Vivien (Val-de-Marne) qui a été le plus catégorique : *« Le comportement de M. Pasqua est dégueulasse »*, a-t-il proclamé.

Soutiens nuancés

Beaucoup de députés ont constaté dans leurs circonscriptions que la loyauté des militants envers le fondateur de leur mouvement était un sentiment très fort et que le légitimisme était intrinsèque au gaullisme. Ceux qui adressaient des ovations à M. Pasqua dans les meetings acceptent mal de le voir aujourd'hui s'opposer à M. Chirac. Les militants savaient sans doute que des brouilles éclataient dans ce couple, mais ils n'admettent pas son divorce. C'est pourquoi les concours de la base sur lesquels pouvaient compter MM. Pasqua et Séguin se font, pour le moment, parcimonieux.

En revanche, plusieurs parlementaires qui n'étaient pourtant pas réputés comme des « chiraquiens » inconditionnels ont manifesté leur soutien – parfois accompagné de quelques nuances – au maire de Paris. C'est le cas des « rénovateurs » Michel Noir et Alain Carignon, maires respectivement de Lyon et Grenoble, reçus mercredi par M. Chirac, mais aussi de gaullistes anciens comme M. Chaban-Delmas et Olivier Guichard et encore de jeunes élus des Hauts-de-Seine, département de M. Pasqua, comme MM. Sarkozy, Devedjian et Balkany, et enfin, de M. Pandraud qui fut son coministre de la sécurité.

M. Chirac prend ainsi l'offensive de M. Pasqua suffisamment au sérieux, même s'il la qualifie de *« clapotis »*, pour battre sans tarder le rappel de ses partisans dans le dessein de combler les handicaps dont il souffre et qui ont rendu possible l'éclatement de cette crise. Il lui reste un mois pour rattraper un retard accumulé depuis plus d'un an et livrer un combat qui, de toute façon, fera des victimes dans son mouvement.

ANDRÉ PASSERON

Le pari des rénovateurs

Suite de la première page

D'autres, comme M. Gérard Longuet, voient dans cette affaire, comme premier avantage, la *« désagrégation de l'empire RPR »*. *« Ce parti est désormais à l'image de ce que nous connaissons depuis longtemps à l'UDF (...) Cela rompt avec l'image d'un RPR monolithique (...) C'est paradoxalement bon pour la rénovation de l'opposition »*, souligne le secrétaire général du Parti républicain.

L'impérieuse nécessité de brusquer les choses pour éviter l'enlisement définitif de l'opposition, fût-ce au prix d'une alliance avec M. Pasqua, est l'argument-clé qui a décidé les amis de M. Séguin à le suivre malgré leur *« trouble »* pour reprendre le mot de l'un d'eux. S'ils regrettent la défection du rénovateur RPR, Jean-Pierre Delalande, ils n'en reconnaissent pas moins *« la surprise, l'étonnement et l'inquiétude »* suscités, au départ, par l'initiative de l'ancien ministre des affaires sociales. Pour beaucoup d'entre eux, le fait de suivre le maire d'Epinal relève de l'acte de foi. *« Pour moi c'est au-delà de l'amitié. Philippe Séguin est l'homme de la situation. Et puis quand le jeu est bloqué, il faut renverser la table »*, explique M. Fillon. *« Dans une grande formation de l'opposition, le courant Pasqua devra bien trouver sa place »*, explique un autre séguiniste.

Le risque de voir à nouveau les assises du RPR du 11 février se transformer en « grand-messe », avec prêche de M. Chirac, le tout enveloppé d'un halo de démocratie interne, a achevé de décider les plus sceptiques. *« C'est notre dernière chance pour tenter une réforme de l'intérieur »*, estime M. Pinte. La vivacité avec laquelle la rue de Lille (siège du RPR) a réagi à l'annonce de la démarche commune Pasqua-Séguin a plutôt renforcé la détermination des hésitants : *« On a vu ce que valaient les promesses de démocratie interne dès lors que certains ne se contentaient plus d'un petit vernis de débat interne »*, explique l'un d'eux qui parle de *« crispations staliniennes »* et préfère, en ce moment, conserver l'anonymat. La rénovation en douceur ayant échoué, la solution Séguin d'une brusque accélération apparaît à certains comme la seule possible même si certains de ses proches admettent qu'ils courent le risque de se *« faire flinguer »*.

Alliés sous conditions

Pour autant, l'alliance avec le chef de file des *« archéo-gaullistes »* n'est pas sans conditions. MM. Fillon, Pinte et Barnier l'ont répété mercredi matin. D'une part, il n'est pas question de faire des concessions sur le plan des idées à l'ancien ministre de l'intérieur : *« pas question de signer n'importe quel texte avec Pasqua »*, dit M. Fillon ; d'autre part, il faut placer cette initiative sous le signe du renouveau et non sous celui d'une agression contre M. Chirac. Il n'est pas évident que le second objectif soit en passe d'être atteint.

M. Séguin, décrit par ses amis comme *« au mieux de sa forme, très calme et très déterminé »*, a développé certains des arguments qu'il devait présenter jeudi matin devant la presse. A la base de sa démarche, et de celle de M. Pasqua, se trouve le souhait de *« réveiller la conscience du mouvement gaulliste »*, à un moment où il s'enfonce dans *« la médiocrité »*. Ce sursaut est d'autant plus indispensable, à ses yeux, que l'Europe est en pleine évolution. *« Comment pourrions-nous rester immobiles, alors que les gaullistes ont toujours été présents aux grands-rendez-vous de l'Histoire? »*

Le maire d'Epinal est convaincu que la rénovation de l'opposition passe par là. Il souhaite, dans les mois qui viennent, développer le thème d'un nationalisme français généreux et exportateur de ses valeurs, opposées à un nationalisme de rétraction hexagonale du type Front national. C'est également cette vision que partage M. Millon, convaincu que la France peut jouer un rôle essentiel dans les événements qui se dessinent en Europe, à condition d'être vraiment porteuse d'un projet. C'est pourquoi les rénovateurs souhaitent enclencher un mouvement plus large pour dépasser la démarche, pour l'instant tactique, de deux anciens ministres de M. Chirac.

Même s'ils souhaitent, avant tout, faire preuve de *« réalisme »*, les rénovateurs qui suivent M. Séguin ne se cachent pas les risques de *« l'opération résurrection »* qui vient d'être lancée. Elle associe pour l'heure deux hommes qui ont besoin l'un de l'autre, qui s'autocontrôlent et qui se veulent les refédérateurs d'une famille devenue éparse.

PIERRE SERVENT

» au lieu de l'habituel

rénovateurs » de l'oppo-
edi en présence de
que le débat ainsi ouvert
ortait leur démarche et
urager tous les partisans
le l'opposition à garder
qu'à l'UDF.

ser à M. Chirac. Les militants
nt sans doute que des
es éclataient dans ce couple,
ils n'admettent pas son
e. C'est pourquoi les
rs de la base sur lesquels
ent compter MM. Pasqua et
se font, pour le moment,
onieux.

revanche, plusieurs parlemen-
qui n'étaient pourtant pas
s comme des « chiraquiens »
litionnels ont manifesté leur
n – parfois accompagné de
ues nuances – au maire de
C'est le cas des « rénova-
» Michel Noir et Alain Cari-
maires respectivement de
et Grenoble, reçus mercredi
I. Chirac, mais aussi de gaul-
anciens comme M. Chaban-
as et Olivier Guichard et
e de jeunes élus des Hauts-de-
, département de M. Pasqua,
e MM. Sarkozy, Devedjian et
ny, et enfin, de M. Pandraud
ut son coministre de la sécu-

Chirac prend ainsi l'offensive
I. Pasqua suffisamment au
x, même s'il la qualifie de
olis », pour battre sans tarder
ppel de ses partisans dans le
in de combler les handicaps
il souffre et qui ont rendu pos-
l'éclatement de cette crise. Il
este un mois pour rattraper un
d accumulé depuis plus d'un an
rer un combat qui, de toute
, fera des victimes dans son
vement.

ANDRÉ PASSERON

it présenter jeudi matin devant
resse. A la base de sa démarche,
celle de M. Pasqua, se trouve
souhait de « *réveiller la*
cience du mouvement gaul-
», à un moment où il s'enfonce
« *la médiocrité* ». Ce sursaut
d'autant plus indispensable, à
eux, que l'Europe est en pleine
ation. « *Comment*
rester immobiles
listes ont toujours
grands-
? »

maire d'Epinal est convaincu
la rénovation de l'opposition
e par là. Il souhaite, dans les
s qui viennent, développer le
ne d'un nationalisme français
ereux et exportateur de ses
urs, opposés à un nationalisme
rétraction hexagonale du type
nt national. C'est également
e vision que partage M. Millon.
vaincu que la France peut jouer
rôle essentiel dans les événe-
ts qui se dessinent en Europe, à
dition d'être vraiment porteuse
projet. C'est pourquoi les réno-
eurs souhaitent enclencher un
vement plus large pour dépas-
a démarche, pour l'instant tacti-
, de deux anciens ministres de
Chirac.

ême s'ils souhaitent, avant tout,
e preuve de « *réalisme* » les
ovateurs qui suivent M. Séguin
se cachent pas les risques de
opération résurrection » qui
t d'être lancée. Elle associe
r l'heure deux hommes qui ont
in l'un de l'autre, qui s'auto-
trôlent et qui se veulent les réfé-
teurs d'une famille devenue
rse.

PIERRE SERVENT



(Publicité)

POUR DONNER A LA FRANCE SA PLACE EN EUROPE

POUR L'ACHÈVEMENT DU RÉSEAU FLUVIAL FRANÇAIS ET SON RACCORDEMENT À CELUI DE L'EUROPE

Le 17 avril 1985, le gouvernement de M. Laurent Fabius a défini et approuvé le schéma directeur des voies navigables françaises.

Cette décision était et s'impose de plus en plus comme une grande et bonne décision. Achever en France un réseau fluvial moderne et cohérent et raccorder ce dernier au réseau européen constituent avec la réalisation d'autres réseaux de transports la seule réponse pour tirer le meilleur parti du développement des échanges intracommunautaires.

Les modalités de leur croissance, souhaitable pour la Nation, doivent être acceptables par la collectivité : seul un système complet d'infrastructures trimodales peut concilier les impératifs de la compétitivité, garante de notre niveau de vie et les nuisances qu'elle génère sur la qualité de la vie.

C'est le choix qu'ont fait tous les pays du coeur industriel de la Communauté Européenne, choix qui explique leur dynamisme en matière de transport et dont profite toute leur économie.

Facteur indispensable de compétitivité, de sécurité et de protection de l'environnement, les voies navigables sont aussi un facteur d'unité entre les pays qu'elles innervent. Dans un contexte géopolitique qui, du fait des bouleversements à l'est européen, peut se révéler prometteur ou risqué pour l'entité communautaire, l'intérêt de la France et celui de l'Europe plaident à l'évidence pour la réalisation d'un réseau fluvial recentré à l'ouest.

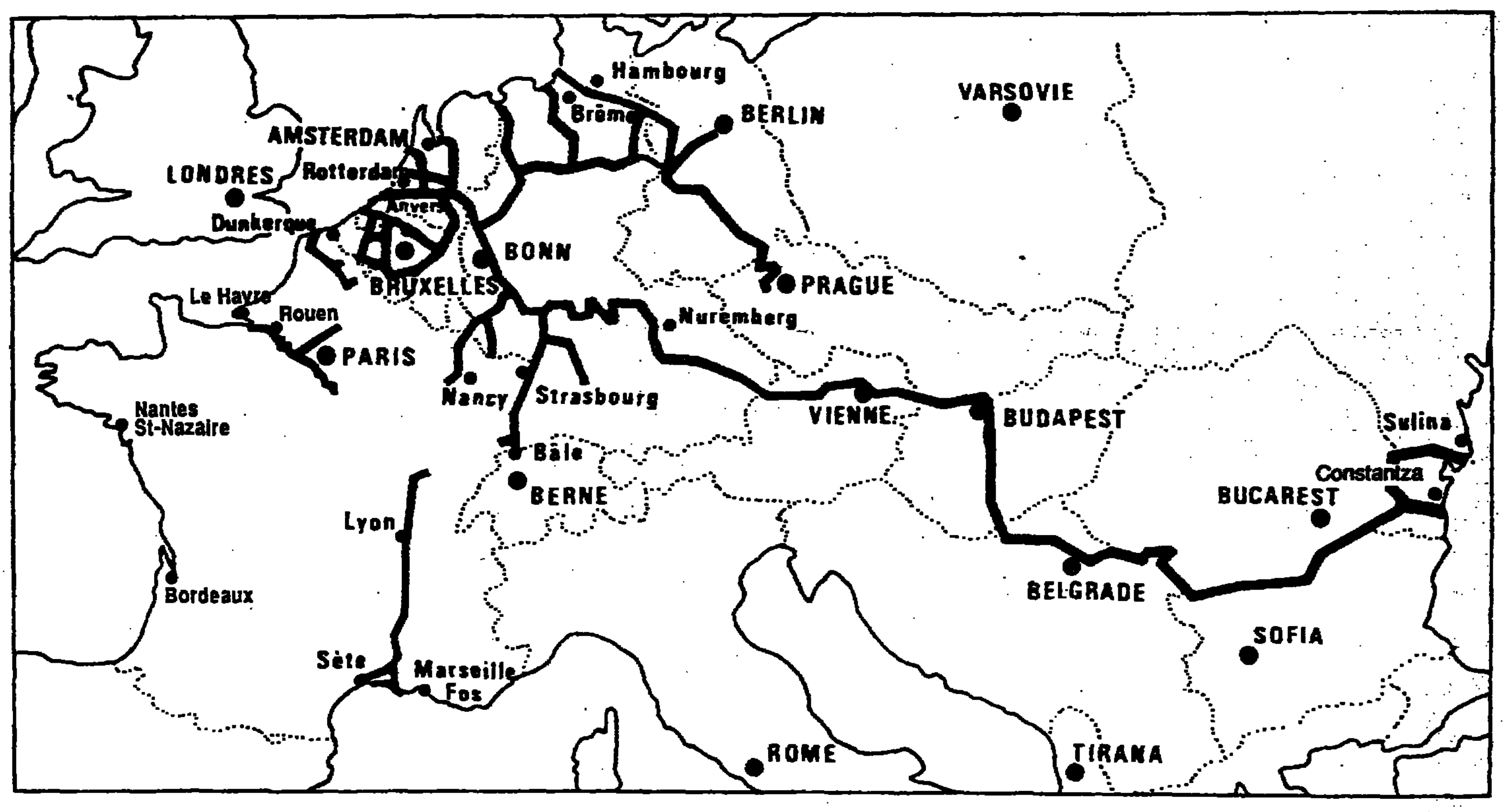
Entreprendre le schéma directeur des voies navigables, c'est aussi avoir aujourd'hui politiquement raison.

Le financement de ce réseau est un problème comme il l'a été pour des pays voisins aux moyens comparables ou inférieurs. Il est à la portée de la France pour autant que, complémentairement aux ressources de l'Etat, des collectivités locales et de la Communauté, chaque bénéficiaire des aménagements fluviaux actuels et futurs rétribue l'usage qu'il en fait.

A cet égard le gouvernement a en mains un ensemble de propositions qu'il avait lui-même sollicitées. Au plus vite il doit retenir et mettre en oeuvre celles qui apparaissent les plus aptes à engager progressivement la réalisation des grandes liaisons fluviales prévues au schéma directeur.

Cette opération constitue au plan économique l'un des éléments indispensables pour valoriser l'atout que représente notre situation géographique au coeur de la Communauté : elle parachèvera l'aménagement du territoire dans tous les domaines des transports en le dotant de réseaux d'infrastructures modernes, complètes et respectueuses de l'environnement.

Alors seulement, la France replacée à la croisée des échanges européens sera en mesure d'en tirer tous les effets et d'en relever tous les défis.



LES GRANDES LIAISONS FLUVIALES EUROPEENNES EN 1993

Première liste de parlementaires souscrivant à la présente déclaration

MONSIEUR ALAIN POHER, PRÉSIDENT DU SÉNAT

ASSEMBLÉE NATIONALE

Robert ANSELIN, *Nord*
Philippe AUBERGER, *Yonne*
Jean-Pierre BAEUMLER, *Haut-Rhin*
Jean-Pierre BALLIGAND, *Aisne*
Patrick BALKANY, *Hauts-de-Seine*
Henri BAYARD, *Loire*
René BEAUMONT, *Saône-et-Loire*
Roland BLUM, *Bouches-du-Rhône*
Jean-Marie BOCKEL, *Haut-Rhin*
Jean BROCARD, *Haute-Savoie*
Albert BROCHARD, *Deux-Sèvres*
Louis de BROISSIA, *Côte-d'Or*
Jean-Marie CARO, *Bas-Rhin*
Robert CAZALET, *Gironde*
Serge CHARLES, *Nord*
Paul CHOLLET, *Lot-et-Garonne*
Louis COLOMBANI, *Var*
Georges COLOMBIER, *Isère*
Yves GOUSSAIN, *Cantal*
Francis DELATTRE, *Val-d'Oise*
Jean-Marie DEMANGE, *Moselle*
Léonce DEPREZ, *Pas-de-Calais*
Bernard DEROZIER, *Nord*
Jean DESANLIS, *Loir-et-Cher*
Willy DIMEGLIO, *Hérault*
Jacques DOMINATI, *Paris*
Jean-Louis DUMONT, *Meuse*
Georges DURAND, *Drôme*
Charles EHRMANN, *Alpes-Maritimes*
Jacques FARRAN, *Pyrénées Orientales*
Charles FEVRE, *Haute-Marne*
Jean-Pierre FOUCHER, *Hauts-de-Seine*
Robert GALLEY, *Aube*
Dominique GAMBIER, *Seine-Maritime*
René GARREC, *Calvados*
Henri de GASRINES, *Mayenne*
Claude GATIGNOL, *Manche*
Germain GENGENWIN, *Bas-Rhin*
Jacques GODFRAIN, *Aveyron*
François-Michel GONNOT, *Oise*
Léo GREZARD, *Yonne*
François GRUSSENMEYER, *Bas-Rhin*
Charles HERNU, *Rhône*
Xavier HUNAULT, *Loire-Atlantique*
Gérard ISTACE, *Ardennes*
Denis JACQUAT, *Moselle*
Michel JACQUEMIN, *Doubs*
Gabriel KASPEREIT, *Paris*
Christian KERT, *Bouches-du-Rhône*
Emile KOEHL, *Bas-Rhin*
Jean-Pierre LAPAIRE, *Loiret*
Philippe LEGRAS, *Haute-Saône*
Guy LENGAGNE, *Pas-de-Calais*
François LEOTARD, *Var*
Gérard LONGUET, *Meuse*
Alain MADELIN, *Ille-et-Vilaine*
Roger MAS, *Ardennes*
Jacques MASDEU-ARUS, *Yvelines*
Gilbert MATHIEU, *Côte-d'Or*
J-F MATTEI, *Bouches-du-Rhône*
J-H MAUJOUAN DU GASSET, *Loire-Atlantique*
Alain MAYOUD, *Rhône*
Louis MERMAZ, *Isère*
Michel MEYLAN, *Haute-Savoie*
Pierre MICAUX, *Aube*
Charles MILLON, *Ain*
Gabriel MONTCHARMONT, *Rhône*
Alain Moyne-BRESSAND, *Isère*
Jean-Marc NESME, *Saône-et-Loire*
Michel NOIR, *Rhône*
Roland NUNGESSER, *Val-de-Marne*
François PATRIAT, *Côte-d'Or*
Dominique PERBEN, *Saône-et-Loire*
Jean-Pierre de PERETTI della ROCCA, *Bouches-du-Rhône*
Francisque PERRUT, *Rhône*
Alain PEYREFITTE, *Seine-et-Marne*
Jean-Pierre PHILIBERT, *Loire*
Ladislas PONIATOWSKI, *Eure*
Robert POUJADE, *Côte-d'Or*
Jean-Luc PREEL, *Vendée*
Jean PRORIOL, *Haute-Loire*
Marc REYMANN, *Bas-Rhin*
Jean RIGAUD, *Rhône*
Antoine RUFENACHT, *Seine-Maritime*
Francis SAINT-ELLIER, *Calvados*
Rudy SALLES, *Alpes-Maritimes*
André SANTINI, *Hauts-de-Seine*
Bernard SCHREINER, *Bas-Rhin*
Paul-Louis TENAILLON, *Yvelines*
Michel TERROT, *Rhône*
Jean UEBERSCHLAG, *Haut-Rhin*
Léon VACHET, *Bouches-du-Rhône*
Philippe VASSEUR, *Pas-de-Calais*
Michel VAUZELLE, *Bouches-du-Rhône*
Philippe de VILLIERS, *Vendée*
Jean-Pierre WORMS, *Saône-et-Loire*

SÉNAT

Philippe ADNOT, *Aube*
Honoré BAILET, *Alpes-Maritimes*
Bernard BARBIER, *Côte-d'Or*
Jean BARRAS, *Français établi hors de France*
Henri BELCOUR, *Corrèze*
Amédée BOUQUEREL, *Oise*
Joël BOURDIN, *Eure*
Raymond BOURGINE, *Paris*
Jean BOYER, *Isère*
Jacques BRACONNIER, *Aisne*
Paulette BRISEPIERRE, *Français établi hors de France*
Robert CALMEJANE, *Seine-Saint-Denis*
J-P CAMOIN, *Bouches-du-Rhône*
Joseph CAUPERT, *Lozère*
Auguste CAZALET, *Pyrénées-Atlantique*
Jacques CHAUMONT, *Sarthe*
Henri COLLARD, *Eure*
Henri COLETTE, *Pas-de-Calais*
Pierre CROZE, *Français établi hors de France*
Michel CRUCIS, *Vendée*
Désiré DEBAVELAERE, *Pas-de-Calais*
Jacques-Richard DELONG, *Haute-Marne*
Jean DUMONT, *Deux-Sèvres*
André FOSSET, *Hauts-de-Seine*
Philippe FRANCOIS, *Seine-et-Marne*
Gérard GAUD, *Drôme*
Philippe de Gaulle, *Paris*
Alain GERARD, *Finistère*
Georges GRUILLOT, *Doubs*
Yves GUENA, *Dordogne*
Jacques HABERT, *Français établi hors de France*
Emmanuel HAMEL, *Rhône*
Roger HUSSON, *Moselle*
André JARROT, *Saône-et-Loire*
André JOURDAIN, *Jura*
Lucien LANIER, *Val-de-Marne*
René-Georges LAURIN, *Var*
Marcel LUCOTTE, *Saône-et-Loire*
Hubert MARTIN, *Meurthe-et-Moselle*
Serge MATHIEU, *Rhône*
Jacques de MENOU, *Finistère*
Michel MIROUDOT, *Haute-Saône*
Jean NATALI, *Oise*
Lucien NEUWIRTH, *Loire*
Paul d'ORNANO, *Français établi hors de France*
Jacques OUDIN, *Vendée*
Jean-Francois PINTAT, *Gironde*
Richard POUILLE, *Meuthe-et-Moselle*
André POURNY, *Saône-et-Loire*
Claude PROUVOYEUR, *Nord*
Henri de RAINCOURT, *Yonne*
Jean-Jacques ROBERT, *Essonne*
Jacques ROCCA SERRA, *Bouches-du-Rhône*
Roger ROMANI, *Paris*
Michel RUFIN, *Meuse*
Maurice SCHUMANN, *Nord*
Gérard SIMONIN, *Essonne*
Michel SOUPLET, *Oise*
Jacques SOURDILLE, *Ardennes*
Louis SOUVET, *Doubs*
Serge VINÇON, *Cher*

Comité de Liaison pour la Promotion de la Voie d'Eau

8, rue Saint-Florentin
75001 Paris
Tél: (1) 42 60 36 18

POLITIQUE

Le jour où M. Georges Marchais a été longuement interrogé sur France-Inter, jeudi 11 janvier au matin, *l'Humanité* a publié une déclaration de la CGT dont l'objectif est de prendre la défense du parti. Le secrétaire général n'a rien cédé à ses opposants *« reconstructeurs »* qui maintiennent leur pression, il a indiqué à M. Petre Roman, premier ministre roumain, qu'il *« n'est pas le mieux placé »* pour critiquer le PCF et il s'est défini comme *« l'homme politique le plus proche de Mikhaïl Gorbatchev »*.

La contestation au sein du PCF

M. Marchais se définit comme l'homme politique « le plus proche de M. Gorbatchev »

Invité de France-Inter, jeudi 11 janvier, M. Georges Marchais a rejeté implicitement l'idée d'un congrès extraordinaire en indiquant que le prochain congrès se tiendra normalement à la fin de cette année. Le secrétaire général du PCF s'est montré *« sûr »* de la solidarité de ses camarades du bureau politique et il a reconnu que l'expression *« centralisme démocratique a un inconvénient car on retient le mot centralisme »*. Mais il a ajouté : *« notre règle de vie est la plus démocratique qui existe en France »*. Dénonçant à plusieurs reprises *« la campagne insupportable »* conduite, selon lui, contre le Parti communiste, M. Marchais a indiqué qu'elle le confortait dans ses convictions et qu'elle ne le ferait pas bouger *« d'un iota »*.

Le secrétaire général s'en est tenu à la thèse des *« quelques camarades qui ne représentent rien »* ou *« sont totalement isolés »* et qui veulent transformer le PCF en *« parti social-démocrate »*. *« Je ne répondrai pas à Antoine Vitez »*, administrateur général de la Comédie-Française, dont *le Monde* du 4 janvier avait publié un point de vue critique, a dit M. Marchais en précisant qu'il ne voulait pas engager *« un polémique qui serait désagréable »* pour cet ancien membre du parti.

Le député du Val-de-Marne a souligné que le débat était *« tout à fait normal dans le parti »* et qu'il était également normal que le secrétaire général *« subisse la critique si elle est justifiée »*. Pour lui, cependant, ses contradicteurs actuels se cantonnent dans *« une lutte d'hommes »* qui n'a *« rien à voir »* avec le débat dont il s'est présenté comme le garant.

Interrogé sur la Roumanie, M. Marchais a déclaré : *« On ne voit pas clairement quelle va être l'orientation politique de la nouvelle direction »*. Répondant à M. Petre Roman, qui avait jugé, dimanche 7 janvier, sur TF1, que le PCF *« n'a pas fait l'analyse complète de son stalinisme »*, M. Marchais a estimé que le premier ministre roumain *« n'est pas le mieux placé »* pour faire cette critique, que le secrétaire général a qualifiée de *« profondément inexacte »*. Se refusant à polémiquer avec lui, il a affirmé que M. Roman *« aurait du s'abstenir »*, car il est resté membre du PC roumain *« jusqu'au dernier moment ; il vivait en Roumanie et il était le mieux placé pour savoir ce qui se passait »*. Le dirigeant français a estimé que *« le PCF est inattaquable sur cette question »*.

Après avoir réaffirmé l'existence des *« acquis du socialisme »*, M. Marchais a souligné qu'il y a eu *« rupture dans les rapports entre les masses et les PC »* des pays de l'Est, qui *« n'ont pas su conduire la construction du socialisme »*. *« Il ne suffit pas changer de nom pour gagner les élections »*, a poursuivi le dirigeant français, qui s'est baptisé *« l'homme politique le plus proche de Mikhaïl Gorbatchev »* en France. Il s'est félicité que le dirigeant soviétique *« réaffirme que l'avenir, c'est la société socialiste pour avancer vers le communisme »*.

M. Marcel Rigout assure que le prochain congrès « est déjà joué »

M. Marcel Rigout, ancien ministre communiste, estime dans le numéro de *Paris-Match* publié jeudi 11 janvier que le prochain congrès du PCF, prévu fin 1990, *« est déjà joué »* et que l'on assistera à cette occasion à *« une parodie de débat démocratique autour du thème habituel de la citadelle assiégée »*. *« Même si Marchais passe la main partiellement [...] ce sera tout de même son congrès »*, indique-t-il. M. Rigout juge enfin qu'il est *« trop tôt »* pour que M. Charles Fiterman soit l'homme du recours : *« il faudra peut-être passer par des étapes provisoires, l'avenir appartient à des hommes nouveaux. »*

Une direction « disqualifiée »

M. Roger Garaudy, ancien membre du bureau politique, intellectuel exclu du PCF en 1970, a estimé, mercredi 10 janvier, dans les colonnes de *la Croix* qu' *« Il n'est plus temps de redresser ou de sauver »* un parti qui *« meurt de son absence de projet »*. *« Il ne s'agit pas seulement d'exiger la démission de la direction qui l'a conduit au tombeau [...]. Un nouveau congrès, de nouveaux dirigeants, une organisation plus démocratique, ne suffiraient pas à animer une renaissance »*, conclut-il.

Par ailleurs, M. Gaston Viens, maire d'Orly (Val-de-Marne), exclu du parti lors des municipales de mars 1989, affirme que la direction du PCF est *« disqualifiée »* et qu'elle doit *« laisser la place »* afin que soit *« fondé un nouveau parti »*.

Enfin, dix élus et anciens élus de la Somme se réclamant du mouvement « reconstructeur » ont demandé, mercredi 10 janvier, le départ de toute l'équipe dirigeante. *« Nous nous trouvons devant la nécessité d'un débat [...], il faut que les bouches s'ouvrent »*, ajoutent-ils. Le bureau national de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR) a dénoncé pour sa part, mercredi 10 janvier, *« la gigantesque campagne orchestrée dans les médias, par le Parti socialiste contre le Parti communiste français »*.

La commission exécutive confédérale de la CGT a dénoncé elle-aussi (lire ci-contre) dans une déclaration publiée mercredi 10 janvier – une *« campagne anticommuniste d'une rare violence »*. *« Il y a quelque chose de révoltant et d'indécent à voir (les événements de Roumanie) utilisés pour mener en France une campagne de règlements de comptes politiciens »*, affirme la commission exécutive, qui rappelle *« les relations tissées entre la CGT et le PCF »*.

La CGT à la rescousse

La commission exécutive (CE) de la CGT a adopté, le mercredi 10 janvier en fin de journée, à l'unanimité moins deux voix contre (émanant de MM. André Deluchat et Michel Gond, les deux seuls socialistes présents au moment du vote), une déclaration condamnant la campagne « anticommuniste ». Ce soutien sans nuances de la centrale syndicale au PCF a donné lieu à de nombreux débats et à plusieurs réunions du bureau confédéral . Il semble que M. Henri Krasucki ait manifesté au départ quelques réticences alors que plusieurs responsables communistes de la CGT, comme MM. Alezard, Warcholak et aussi Viannet se seraient montrés très actifs dans la défense de ce texte, quelque peu édulcoré par rapport à sa version initiale.

La déclaration souligne que le *« véritable objectif »* de la campagne de presse en cours, *« c'est le courant de classe, le courant révolutionnaire dans lequel la CGT se félicite d'avoir su, dès l'origine, prendre sa place »*. La CGT affirme que *« la bourgeoisie a toujours tenté de diviser et d'affaiblir les travailleurs. Le racisme et l'anticommunisme sont des instruments dangereux pour atteindre ce but »*. Pour la CGT, *« le grand capital a impérativement besoin de s'attaquer aux idées révolutionnaires et aux idées de lutte de classes, avec l'objectif de détruire, dans la conscience populaire, l'idée qu'une autre forme de société que la capitalisme est possible »*. Quant aux attaques contre la CGT, elles *« s'appuient sur une vaste opération consensuelle de recomposition du syndicalisme français, dans laquelle la dépouille de la CGT pourrait à la rigueur, trouver sa place, dès lors qu'on aurait extirpé tout ce qui fait son identité »*.

Rappelant les relations entre la CGT et le PCF, *« basées sur le respect de l'indépendance réciproque et sur la confiance »*, la déclaration assure que, *« toutes forces unies »*, la centrale *« saura mettre en échec ce nouvel assaut, qui, s'il réussissait, serait un point d'appui pour le patronat et le grand capital »*. Dans l'immédiat, la CGT prend de nouveaux risques en volant ainsi au secours du PCF, dans des termes tels qu'elle parait presque s'identifier à lui. Lors de la réunion de la commission exécutive, M. Deluchat, seul membre socialiste du bureau confédéral, a rejeté l'idée de voir la CGT servir de *« bouclier »* au PCF. Voilà qui va donner du grain à moudre aux socialistes qui s'apprêtent à lancer, d'ici une semaine, une lettre interne, diffusée à un millier d'exemplaires, pour mettre en avant la nécessité de construire un *« syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant »*. Une initiative qui, avant même d'être officialisée, est perçue par la direction de la CGT comme une tentative (non-statutaire) de créer une tendance...

M. N.

La préparation du congrès du PS

M. François Mitterrand ne voit « rien de choquant » à ce que les socialistes débattent sur plusieurs motions

M. François Mitterrand a accordé à *Vendredi*, l'hebdomadaire du Parti socialiste, un entretien dans lequel il déclare qu'il ne voit *« rien de choquant »* à ce que plusieurs motions soient soumises au vote des militants pour le prochain congrès, *« à condition que les choix soient réels et les orientations clairement exprimées »*. Les chefs de file mitterrandistes, réunis autour de M. Pierre Mauroy, mercredi 10 janvier, ont confirmé leur intention de présenter des motions séparées.

« J'ai connu, au temps où j'en étais le premier responsable, un parti dont les rapports internes étaient déterminés par les suffrages obtenus lors des congrès, sur la base des textes en présence. Cela n'a rien de choquant, au contraire, à la condition que les choix soient réels et les orientations clairement exprimées, sinon il n'y aurait plus qu'affrontement de clans et de personnes. » M. Mitterrand apporte, en ces termes, sa bénédiction à M. Laurent Fabius, en cautionnant, presque mot pour mot, le raisonnement que le président de l'Assemblée nationale tient depuis des mois . L'argument principal de M. Fabius et de ses amis est, en effet, que la représentation des différentes tendances, au sein du PS, doit être déterminée par le vote des militants, et non par une concertation d' « appareil ».

A cela, M. Lionel Jospin répond que le courant mitterrandiste, qui dirige le PS depuis bientôt dix-neuf ans, doit rester uni, et que la volonté de M. Fabius de mesurer sa propre influence crée une division artificielle, sans autre explication possible qu'une ambition personnelle tournée vers l'objectif d'une candidature à la présidence de la République . Les fabiusiens récusent cette objection en faisant valoir que la division des mitterrandistes est un fait avéré au moins depuis que, *en mai 1988*, M. Jospin et ses proches avaient suscité et soutenu la candidature de M. Pierre Mauroy contre celle du député de la Seine-Maritime au poste de premier secrétaire du PS.

M. Mitterrand estime que M. Fabius est dans son droit en présentant sa propre motion aux militants. Il semble admettre, ainsi, que le « mitterrandisme » ne soit plus une référence commune suffisante pour assurer la cohérence d'un courant – dirigeant, sinon majoritaire – au sein du PS. *Le chef de l'Etat* ajoute, cependant, une *« condition »*, qui nuance sa première affirmation : les différences, se demande-t-il, sont-elles bien réelles, au-delà des questions de personnes ? M. Mitterrand paraît n'accorder qu'une portée limitée aux divergences entre ses héritiers et, par conséquent, à l'entreprise de M. Fabius.

S'il adopte une attitude différente de celle de M. Michel Rocard, qui, lui, a reproché aux socialistes de se diviser pour des raisons *« artificielles et inavouables »* (*le Monde* du 11 janvier), le président de la République n'est pas moins ferme que le premier ministre sur la limite que le débat interne au PS ne doit pas franchir. *« S'ils ont bien le droit d'avoir une opinion et de s'exprimer au sein de leur famille politique,* dit-il, *les ministres ont pour premier devoir de veiller à la cohérence et à l'unité de vue du gouvernement auquel ils appartiennent. J'espère ne pas avoir à le rappeler. »* Il est donc clair que M. Mitterrand ne prêtera pas la main à un affrontement qui se ferait sur le dos du gouvernement. Sans doute l'a-t-il signifié à M. Fabius, qui, le 7 janvier, invitait ses partisans à être *« attentifs »* à ce que le débat ne nuise pas au gouvernement.

Motion Mauroy-Jospin

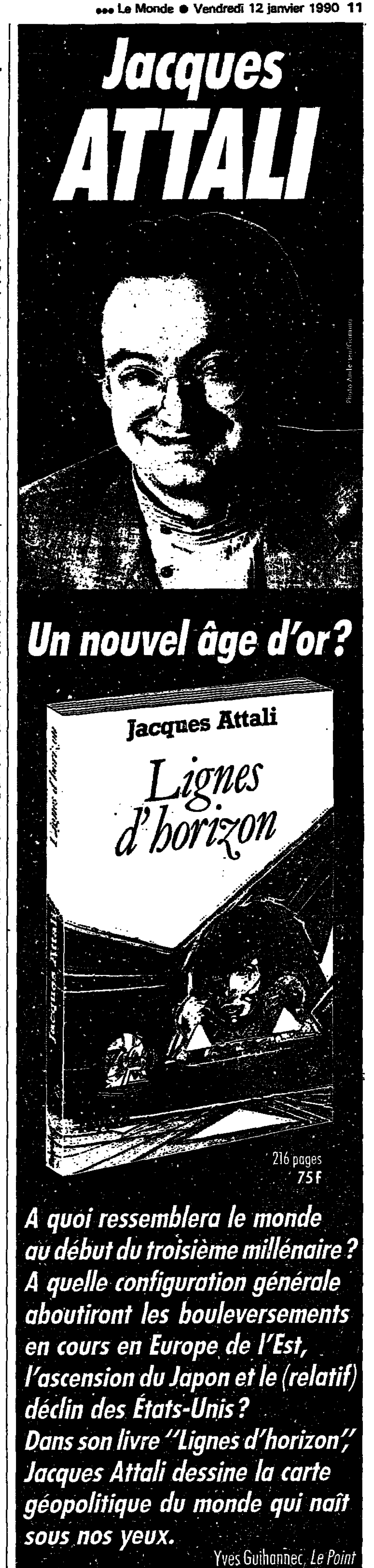
L'avis du chef de l'Etat sur cette question allait sans dire, mais il va mieux en le disant, alors que renaît périodiquement la rumeur selon laquelle il ne voudrait aucun bien à son premier ministre et l'attendrait au premier tournant difficile. Du moins entend-il que le congrès de Rennes n'en soit pas un. Quant au risque que M. Mitterrand se préoccupe, ainsi, de conjurer, il a pu en constater la réalité lorsque, mercredi, au conseil des ministres, M. Michel Charasse (signataire de *la contribution de M. Fabius*) s'est opposé à M. Jospin sur la question des crédits supplémentaires accordés aux universités. Le président de la République a dû intervenir pour clore le débat dans le sens souhaité par le ministre de l'éducation nationale.

Tout en prenant acte des divisions au sein du PS, M. Mitterrand, dans ses propos à *Vendredi*, énonce sa propre « synthèse » en des termes qu'aucun socialiste ne pourrait refuser. *« Les socialistes,* déclare-t-il, *ont pour devoir de porter toujours plus loin la liberté, de diffuser toujours davantage le savoir et la responsabilité, de répartir toujours plus équitablement les fruits de l'effort national, d'être toujours plus disponibles pour une plus grande justice chez nous et dans le monde, de toujours mieux comprendre les besoins qualitatifs de notre société, de toujours mieux défendre les équilibres naturels. Bref, sans relâche, de changer la vie. »*

Le président de la République suggère, ainsi, qu'il serait facile aux socialistes de s'entendre. M. Mauroy a pu mesurer, lui, l'impossibilité d'y parvenir lorsqu'il a réuni, mercredi, MM. Fabius, Jospin, Mermaz et Poperen, c'est-à-dire les premiers signataires de contributions issus du courant mitterrandiste. Chacun est resté sur ses positions, déterminé à se « compter » pour le congrès de mars prochain. Le premier secrétaire leur a annoncé qu'il proposera au comité directeur, le 13 janvier, un projet de synthèse, et qu'il ira au congrès avec ceux qui y souscriront. Ce texte deviendra donc la motion Mauroy-Jospin.

Dans ces conditions, la traditionnelle réunion du courant mitterrandiste et mauroyiste, le vendredi, à la veille de celle du comité directeur, devait-elle être maintenue ? Il semble qu'elle le sera, d'autant que M. Mermaz réunit, une fois encore, le même jour, ses propres partisans et que – sait-on jamais ? – le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale pourrait avoir quelque chose à annoncer, ensuite, à ses camarades de courant. Le retrait de son texte, par exemple.

PATRICK JARREAU



Immigration

La notion de « seuil de tolérance » est « suspecte », selon M. Mitterrand

Dans *Vendredi*, hebdomadaire du Parti socialiste, M. François Mitterrand assure que sa position *« n'a pas changé »* sur le dossier de l'immigration. Il explique que s'il a parlé de *« seuil de tolérance »* lors de son intervention sur Antenne 2, le 10 décembre dernier, c'est *« parce que la question lui avait été posée »*. *« Ma réponse a été trop elliptique »*, convient-il, avant de préciser que le « seuil de tolérance » *« est une notion trop vague pour n'être pas suspecte »*. Il ajoute : *« J'ai simplement constaté qu'en réalité le nombre d'immigrés en France disposant d'un titre de séjour était à peu près constant depuis quinze ans. Ce qui relativise les irritations d'une opinion chauffée à blanc par des campagnes démagogiques. Le principe de mon action est simple : les travailleurs étrangers reconnus par nos lois ont leur place, toute leur place parmi nous. Les autres, qui ne peuvent rester en France, doivent être traités conformément au droit des gens. C'est le sens de la loi Joxe, que je crois juste. »* Il conclut que c'est à l'intégration qu'il *« faut tendre et travailler »*.

De son côté, M. Pierre Mauroy, qui s'adressait, mardi soir 9 janvier, à quelque 350 militants socialistes réunis à Nantes (Loire-Atlantique), a estimé que le PS *« doit sans cesse faire preuve de pédagogie »* et *« montrer son attachement à la solidarité et à la justice sociale pour l'intégration des travailleurs étrangers »*. Le premier secrétaire du PS a souhaité que les socialistes *« préparent l'opinion »* à cette intégration car sur ce dossier, a-t-il ajouté, *« bien sûr, la position du PS est différente de celle du gouvernement »*.

La réduction des inégalités outre-mer

M. Le Pensec considère le rapport Ripert comme « une base de travail et de concertation »

Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, a indiqué à la presse, mardi 9 janvier, qu'il considère le rapport rendu public, la veille, par la commission Ripert comme *« une base de travail pour la réflexion interministérielle et la concertation sur les meilleurs moyens de progresser vers la réalisation des objectifs d'égalité sociale et du développement économique »*. Il a notamment déclaré : *« L'égalité sociale est un objectif pour l'outre-mer fixé par le président de la République* (...), *mais l'égalité sociale ne doit pas contredire le développement* (...). *Il faut donc que le calendrier de réalisation de l'égalité sociale et ses modalités soient arrêtées en tenant compte des contraintes économiques. Il faut aussi que des mesures d'accompagnement favorisant le développement économique soient prises en même temps. Comme l'a dit excellemment M. Ripert, on ne peut progresser dans ces domaines que si tous les problèmes sont posés en même temps et les réponses apportées au même rythme. Ce que l'on a appelé le* « choc du RMI », *c'est-à-dire l'importance du nombre des bénéficiaires du RMI dans les DOM, a bien montré que la prolongation des courbes était inacceptable. Ne rien faire conduirait à des distorsions sociales. »*

Le rapport de M. Ripert sera adressé à tous les parlementaires, aux élus et à tous les responsables professionnels des DOM afin *« qu'une concertation s'engage localement dans les mois qui viennent. »* Simultanément, le gouvernement engagera une discussion interministérielle sur les cinquante-huit propositions concluant les travaux de la commission qui seront plus précisément chiffrées. Le ministre des DOM-TOM s'est refusé à envisager *« un calendrier contraignant »*, mais il a d'ores et déjà précisé que *« le rattrapage du SMIC suppose un accroissement de la productivité, lequel ne peut être obtenu que par un vigoureux effort de formation »* et souligné que *« les problèmes de la fonction publique outre-mer doivent être pris dans leur ensemble »*.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 10 janvier au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand.

M. Louis La Pensec, porte-parole du gouvernement, a indiqué que le premier ministre a informé le gouvernement que *« diverses mesures ont été mises au point pour améliorer la coordination entre la police nationale et la gendarmerie et pour assurer ainsi une meilleure disponibilité des forces qui concourent à la sécurité publique sous l'autorité du ministre de l'intérieur »* (*le Monde* du 11 janvier). M. Le Pensec a précisé qu' *« un communiqué de presse de l'hôtel Matignon donnera en fin de semaine le détail de ces dispositions »*.

Le porte-parole du gouvernement a fait état de deux interventions. Sur les mesures d'urgence en faveur des universités, M. Mitterrand a déclaré : *« Quelles que soient les difficultés qu'il peut y avoir à trouver des ressources financières dans le cadre de l'équilibre budgétaire, il faut le faire. »*

D'autre part, il a évoqué et commenté un certain nombre de grands travaux avant de considérer qu' *« un tel programme donnait à la France une chance supplémentaire »*. Il a poursuivi : *« Paris a acquis un prestige nouveau, mais, dans beaucoup de régions l'émulation se fait sentir. L'histoire de France s'écrit aussi tous les jours par ses constructions, son architecture et par les arts. »* Il s'est demandé si *« tout cela ne constitue pas un ciment important de la société »*.

A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé un communiqué dont voici les principaux extraits :

● MESURES D'URGENCE POUR LES RENTRÉES UNIVERSITAIRES 1990 ET 1991

La croissance du nombre des étudiants au cours des deux dernières années, et plus encore en 1989 (+ 10 %), est telle qu'elle engendre de fortes tensions sur les locaux, l'encadrement et les moyens de fonctionnement des universités. La rentrée universitaire a été particulièrement difficile.

Un plan d'urgence est donc nécessaire. Il comprend les mesures suivantes :

Construction de locaux

Afin de disposer de 200 000 m2 supplémentaires, au lieu des 600 000 m2 actuellement en chantier, des opérations immédiates sont décidées. Des constructions prévues dans les contrats de plan et parfois déjà commencées seront accélérées ; des locaux supplémentaires seront loués, 400 millions de francs s'ajouteront aux sommes déjà prévues à ce titre.

Enseignants

1 100 emplois ont été ouverts au budget 1990 et les services des nouveaux allocataires-moniteurs représentent 330 emplois supplémentaires. S'y ajouteront 400 emplois d'enseignants, ainsi qu'un crédit de 100 millions de francs en heures supplémentaires.

Personnels administratifs, techniciens, ouvriers et de services (ATOS) et personnels ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA).

Un plan d'équipement bureautique, une accélération du pla de formation et 200 transformations d'emplois de personnel ATOS et ITA, qui s'ajoutent aux 455 créations et aux 1 500 transformations d'emplois déjà prévues, permettront la reconnaissance de qualifications de ces personnels.

Ces mesures, qui feront l'objet d'un décret d'avance, sont le premier élément d'une politique à moyen terme qui sera définie par le schéma national d'aménagement universitaire actuellement en préparation.

Dans cette perspective, et afin de marquer sa volonté de conduire le développement de l'enseignement supérieur en collaboration étroite avec les collectivités territoriales, le gouvernement proposera, lors de la prochaine session parlementaire, une disposition législative qui fixera les règles permettant à l'Etat de leur déléguer, dans certains cas, la maîtrise d'ouvrage des constructions universitaires. Cette disposition permettra, par exception aux règles fixées par la loi et la jurisprudence du Conseil d'Etat, aux collectivités qui apporteront une contribution égale ou supérieure aux deux tiers du coût des constructions faites dans ce cadre et qui accepteront de participer de façon significative à leur fonctionnement de bénéficier d'une subvention de l'Etat d'un montant équivalent à la TVA payée sur les investissements en cause. (*Le Monde* du 11 janvier.)

● ALLÈGEMENT DE LA RÉGLEMENTATION DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN FRANCE

A l'approche de l'ouverture du grand marché intérieur européen, cette réforme favorise le développement des investissements directs étrangers, bénéfiques à la croissance de notre économie. Elle va dans le même sens que les mesures prises le 24 septembre 1988 qui ont mis fin au régime d'autorisationou de déclaration préalable pour les créations d'entreprises à l'aide de capitaux étrangers.

Désormais, un systèm de « reconnaissance permanente communautaire » *est applicable à tous* les investisseurs européens établis, qui sont dispensés de toute déclaration préalable de leurs investissements. Toutefois, cette disposition ne s'applique pas aux investissements concernant la défense nationale, la santé publique ou l'ordre public. En outre, pour les autres investisseurs communautaires, l'obligation de déclaration préalable est maintenue, mais l'administration ne dispose plus que d'un délai de quinze jours pour vérifier leur caractère communautaire.

En ce qui concerne les entreprises extérieures à la Communauté, la procédure d'autorisation est assortie d'un délai d'un mois . En l'absence, dans ce délai, d'une décision expresse d'ajournement du ministre de l'économie et des finances fondée sur la préservation d'un intérêt *national, l'investissement est libre*. Cette nouvelle procédure garantit une réponse rapide et claire aux investisseurs étrangers. (*Le Monde* du 11 janvier.)

● LES GRANDS TRAVAUX

L'année 1989 a été marquée par l'achèvement :

– de la pyramide, des espaces d'accueil du Musée du Louvre et de l'accès aux fossés du château de Philippe Auguste ;

– de la grande salle de l'Opéra de la Bastille ;

– *du ministère des finances à* Bercy ;

– de l'arche de la Défense.

Sous réserve des conséquences liées aux remises en cause de certains programmes survenues en 1986-1987, les prévisions de dépenses ont été respectées. Les travaux ont été achevés dans les délais prévus pour les fêtes du bicentenaire de la Révolution française.

L'arche de la Défense et le Musée du Louvre, depuis la construction de la Pyramide, connaissent une affluence exceptionnelle.

Le programme des grand travaux en cours entre dans une nouvelle phase, qui sera marquée par l'achèvement de la Cité de la musique et du parc de La Villette, de l'Opéra de la Bastille et par la réalisation de la deuxième tranche du Musée du Louvre, qui permettra l'ouverture au public en 1993 de nouveaux espaces dans l'aile Richelieu.

Le président de la République a en outre décidé de lancer trois nouvelles opérations :

– la construction d'une bibliothèque de France sur le quai de Tolbiac ;

– la réalisation d'un centre de conférences internationales quai Branly ;

– la rénovation des quatre Musées de l'éducation nationale, c'est-à-dire la grande galerie du Muséum national d'histoire naturelle, le Musée des arts et techniques du Conservatoire national des arts et métiers, le Musée de l'homme et le Palais de la découverte.

A l'exception du réaménagement de la grande galerie, auquel seront consacrés 400 millions de francs, ces projets sont actuellement dans leur phase d'étude de programmation. L'enveloppe financière correspondante sera fixée à la fin du premier trimestre 1990.

Les organismes chargés de la gestion de ces équipements devront faire preuve à la fois de l'imagination et de la rigueur indispensables pour accueillir le public et rentabiliser les investissements financés par la collectivité nationale. Le cas échéant, pour atteindre ces objectifs, leurs statuts devront être réformés.

Le premier ministre a informé le conseil de ce que diverses mesures ont été mises au point pour améliorer la coordination entre la police nationale et la gendarmerie, et assurer ainsi la meilleure disponibilité des forces qui concourent à la sécurité publique sous l'autorité du ministre de l'intérieur. Un communiqué de presse donnera en fin de semaine le détail de ces dispositions.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a procédé mercredi 10 janvier, sur proposition de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, au mouvement préfectoral suivant :

BRETAGNE : M. Edouard Lacroix.

M. Edouard Lacroix, préfet hors classe, préfet de la région Bourgogne et commissaire de la République de la Côte-d'Or, a été nommé préfet de Bretagne et commissaire à la République d'Ille-et-Vilaine.

[Né le 2 juin 1936 à Perrignier (Haute-Savoie), M. Lacroix est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Nommé en mai 1980 en service détaché à la direction du tourisme, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs (devenu en mai 1981 ministère du temps libre), M. Lacroix a été nommé préfet en 1983 dans le département de l'Aveyron. De 1985 à 1987, il est préfet de la région Martinique puis préfet de la région Bourgogne et du département de la Côte-d'Or.]

BOURGOGNE : M. Gérard Cureau.

M. Gérard Cureau, préfet hors cadre, directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur, est nommé préfet de Bourgogne et commissaire de la République de la Côte-d'Or en remplacement de M. Edouard Lacroix.

[Né le 24 août 1932 à Romenay (Saône-et-Loire), M. Cureau est docteur en droit. Candidat à plusieurs reprises aux élections législatives en Meurthe-et-Moselle sur la liste du PS (en 1968, en 1970 et en 1973), M. Cureau a été adjoint au maire de Nancy de 1969 à 1977. Nommé conseiller au tribunal administratif d'Orléans, en 1976, puis au tribunal administratif de Strasbourg en 1977 et de Nancy en 1978, M. Cureau est devenu, en 1981, chargé de mission au cabinet du premier ministre, M. Pierre Mauroy. Nommé préfet du territoire de Belfort le 21 septembre 1981, M. Cureau est, en 1985, commissaire de la République de Saône-et-Loire. En 1986, il est nommé secrétaire général du comité interministériel de la sécurité nucléaire, rattaché aux services du premier ministre, puis, en 1988, directeur adjoint du cabinet civil et militaire du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement . M. Cureau était, depuis le 21 décembre 1988, directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur.]

Direction générale de l'administration au ministère de l'intérieur : M. Gilbert Carrère.

M. Gilbert Carrère, préfet hors cadre, directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a été nommé directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur en remplacement de M. Gérard Cureau.

[Né le 26 février 1925 à La Montjoie (Lot-et-Garonne), M. Carrère est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et expert de coopération technique internationale. M. Carrère a commencé sa carrière en Algérie : sous-préfet de Sebdou (Algérie) en 1959, il est devenu, en 1961, directeur du cabinet du secrétaire général de l'Algérie. Après plusieurs missions dans la Somme et dans l'Hérault, M. Carrère a été nommé, de 1967 à 1969, chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République. En 1971, il est préfet des Pyrénées-Orientales avant de rejoindre, en 1973, le secrétariat général de la présidence de la République en qualité de préfet hors cadre, conseiller technique de Georges Pompidou. En 1974, M. Carrère est nommé préfet du Val-d'Oise puis, en 1979, préfet de la région Limousin et de la Haute-Vienne. En 1981, il est préfet de la région Bretagne et commissaire de la République d'Ille-et-Vilaine, puis, de 1985 à 1989, préfet de la région Rhône-Alpes et de la zone de défense Sud-Est. Il était, depuis le 29 juin 1989, directeur du cabinet du ministère de l'intérieur, M. Pierre Joxe.]

Ancien ministre de la défense

Jacques Soufflet est mort

Ancien ministre de la défense durant le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Soufflet est mort à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il était compagnon de la Libération. M. Jean-Pierre Chevènement rend hommage, dans un message, à « un patriote » qui « a contribué à maintenir l'effort grâce auquel la France dispose aujourd'hui d'un outil militaire puissant ».

[Né le 4 octobre 1912 à Lesbœufs (Somme) et ancien saint-cyrien affecté à l'Eccole d'application de l'aéronautique, Jacques Soufflet fut, dès 1940, l'un des premiers pilotes à rallier les forces françaises aériennes libres à Londres. Entre 1942 et 1944, il est commandant au groupe de bombardement Lorraine, où servait notamment le capitaine Pierre Mendès France. Membre du cabinet militaire du général de Gaulle, il est fait compagnon de la Libération le 28 mai 1945. Il quittera l'armée de l'air l'année suivante, avec le grade de colonel.

Après avoir travaillé à la compagnie Air Algérie, il fonde la compagnie Air Transports et continue de militer dans les rangs gaullistes. Il est élu sénateur UNR de Seine-et-Oise en avril 1959 et présidera le groupe sénatorial de cette formation (qui s'appellera ensuite UD-Vᵉ République) entre 1965 et 1971. Réélu sénateur des Yvelines (1968), président du conseil régional pour la région parisienne (1970) et vice-président du Sénat (1971). Jacques Soufflet préside une société importante de camionnage, la *Société des transports automobiles*, industriels et commerciaux, lorsqu'il est appelé, le 28 mai 1974, au poste de ministre de la défense du gouvernement de M. Jacques Chirac sous le septennat de M. Giscard d'Estaing.

Sept mois et demi plus tard, il est remplacé dans cette fonction par M. Yvon Bourges, après une série de manifestations d'appelés dans des casernes.

Devenu membre du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur et du conseil de l'ordre de la Libération, Jacques Soufflet publiera en 1984, sous le titre *Un étrange itinéraire*, un livre de souvenirs de combattant de la France libre.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la médaille de la résistance et de la Distinguished Flying Cross britannique, Jacques Soufflet était commandeur de la Légion d'honneur.]

Un projet d'exposition universelle pour l'an 2000 provoque des polémiques

Attila contre Saint-Marc : Venise au péril de l'expo

Comment enrayer le déclin de la cité des Doges ? Comment lutter contre la pollution qui ronge ses vieilles pierres et les hautes eaux qui envahissent ses places ? Comment concilier le respect de son passé historique et le développement de son activité industrielle et commerciale. Comment empêcher l'exode de sa population et la protéger d'une marée touristique chaque année plus inquiétante ? M. Gianni De Michelis, député de Venise et ministre des affaires étrangères, a une réponse : installer en l'an 2000, à proximité de la place Saint-Marc, une exposition universelle. Une proposition sérieusement examinée par le Bureau international des expositions et qui a déclenché, on s'en doute, de violentes polémiques.

VENISE

de notre envoyé spécial

A Venise, ses adversaires le surnomment Attila. Les gondoliers lui ont d'ailleurs décerné, près du pont du Rialto, un prix qui porte ce nom, sous la forme d'un lion d'or (symbole de la ville), *« made in Hongkong »*. Son idée d'installer en l'an 2000 une exposition universelle dans la cité des Doges fait pouser des rugissements à la majorité du conseil municipal et à bon nombre de ses concitoyens. Mais *elle séduit une fraction non négligeable* de la population.

Gianni De Michelis est l'homme du scandale, le fléau qui menace *Saint-Marc et sa basilique*. Député socialiste de Venise depuis des lustres, il est aujourd'hui, à cinquante ans, ministre des affaires étrangères du gouvernement Andreotti et surtout l'homme fort de la Vénétie. Il proclame sa fierté d'être à la tête du *« camp des oui »*, de ceux qui vont de l'avant pour *« sauver Venise »*, contre les Cassandre qui refusent tout au nom du passé et condamnent la ville au déclin.

Il a marqué le premier point. Le 14 décembre 1989, le Bureau international des expositions (BIE), dont le siège est à Paris, a officiellement enregistré la candidature de Venise pour l'an 2000, avec celles de Hanovre (RFA) et de Toronto (Canada). Son maire, M. Antonio Casellati, venu spécialement dans la capitale française à la tête d'une délégation, a tenté de se faire recevoir par Mme Desfrenes, la responsable administrative du BIE. Celle-ci avait prudemment quitté ses locaux proche de l'Etoile. Elle n'enregistre, déclare-t-elle, que les candidatures émanant des gouvernements. *Ce sont les représentants* des quarante-trois pays inscrits au BIE qui, au printemps prochain, désigneront la ville où se tiendra l'exposition universelle du prochain millénaire.

La proposition de Gianni De Michelis fait-elle l'unanimité au *sein du gouvernement* italien ? Pas totalement : l'hostilité du ministre des biens culturels, M. Facchiano, est publique. Le représentant de l'Italie au comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a fait voter à l'unanimité une motion exprimant sa *« vive inquiétude devant la menace que fait peser sur* [ce] *joyau de l'humanité en péril l'éventuelle tenue de l'exposition universelle »*. A Rome, un sénateur de la gauche indépendante, M. Massimo Riva, note que l'idée, à sa connaissance, n'a jamais été discutée officiellement par le gouvernement ni présentée devant le Parlement.

Quel est donc ce projet qui déchaîne tant de passion et que personne ne connaît ? Il est, à vrai dire, extraordinairement flou. On en connaît surtout la genèse.

M. De Michelis, revenant en 1985 de l'exposition de Tokyo, a une illumination. Fasciné par la modernité et tous les mots en « tique », il est revenu dans sa ville natale en imaginant pour elle un deuxième *millénaire glorieux sous* le signe de l'informatique et de la télématique. Ce miracle post-moderne doit s'accompagner d'une *intense médiation : l'exposition universelle* en est le truchement nécessaire.

Un premier programme est éla*boré par un groupe d'architectes* où figure Renzo Piano. Comme il est difficile de dégager un espace suffisant sur ce terrain saturé d'histoire, ils imaginent de construire une série de docks flottants sur la lagune. En 1987, la coalition municipale bascule, le nouveau maire, M. Antonio Casellati, est un opposant farouche à toute idée d'Expo 2000. La ville fait savoir qu'elle refuse d'associer son nom au projet. Qu'à cela ne tienne, l'exposition ne s'appellera plus « Venezia 2000 » (Venise 2000), mais « Venetia 2000 » (Vénétie 2000).

Une ville qui se vide

Désormais, la région, où M. de Michelis possède une confortable majorité, est associée à l'exposition, qui sera « éclatée » sur plusieurs villes. Son thème, *« la construction de l'équilibre du système terre »*, a trois niveaux : le *« réseau des idées »*, dont le centre sera à Venise (sur le terrain de l'Arsenal, propriété de l'Etat) et qui accueillera les résultats de la production immatérielle des laboratoires des centres de recherche de toute la Vénétie, qui seront ensuite diffusés dans le monde entier au moyen de la télématique. Ce réseau sera relié à la *« zone des nations »*, située sur la terre ferme, entre Mestre et l'aéroport de Tessera, où seront logés les pays participants.

Le *« réseau de production »* – les avancées technologiques les plus récentes – sera dispersé dans les villes de l'intérieur, Padoue, Vérone, Trévise, Pordenone, Vicence... Ainsi pour la première fois une exposition universelle se tiendra sur plusieurs sites. Il est également indiqué – c'est une autre première – que les pays participants n'auront pas à financer la construction de leur pavillon, mais *« à réaliser et à décorer des espaces qui seront mis à leur disposition gratuitement au sein d'une grande zone d'exposition commune »*.

Le pilote de « Venetia 2000 », *dont le coût est estimé à* 19 000 milliards de lires (200 milliards de francs), est un consortium où se retrouve tout le gratin de l'industrie italienne : de Mondadori à Fiat, en passant par Olivetti, Benetton, Montedison, ENI et Ferruzzi, sans parler de Coca-Cola, Philips ou IBM. Le président de ce front est M. Giulio Malgara, l'un des plus gros plublicitaires de la Péninsule. L'un des vice-présidents est M. Luigi Zanda, responsable, par ailleurs, du groupe « Venezia Nuova », à qui a été concédée la gestion de tout le projet d'assainissement et d'aménagement de la lagune.

L'autre vice-président est M. Cesare De Michelis, frère cadet de Gianni, universitaire et responsable d'une maison d'édition (Marsilio Editori). Le but du consortium, explique ce dernier, est d'étudier la « faisabilité » du projet en évitant les lourdeurs administratives. Les contours de celui-ci sont flous ? M. Cesare De Michelis ne le nie pas, mais il n'est pas possible, explique-t-il, de le développer davantage tant que la proposition vénitienne n'est pas formellement retenue par le BIE.

M. Cesare De Michelis part d'un constat : Venise se vide. Au début des années 50, sa population s'élevait à 170 000 habitants ; elle vient de passer sous la barre des 80 000. Sa seule activité, c'est le tourisme. Mais un tourisme archaïque, *« un tourisme de rapine qui ne profite qu'à une poignée de boutiquiers avides de s'enrichir rapidement et qui n'investissent pas dans la cité »*.

Tertiaire magique

Il dénonce la mort qui gagne la ville, *« avec la complicité des intellectuels de tous les pays, qui assouvissent ici un désir de paternité morbide. Pour passer d'une économie de rapine et de charité à une économie d'investissement, il faut des moyens et un coup d'éclat. L'Expo 2000 est cette occasion. »* Elle permettra, explique-t-il, de réorganiser les accès de la ville, d'imaginer de nouveaux moyens de transports, d'utiliser les espaces vacants, de restructurer des quartiers, de créer un parc naturel au nord de la lagune et de contrôler le flux touristique grâce à l'informatique. *« Oui, c'est une exposition à risques,* conclut-il. *Mais il faut savoir prendre des risques pour sauver Venise. »*

C'est ce programme maximaliste du tout ou rien qui heurte quantité de Vénitiens, et pas seulement une poignée d'esthètes décadents. *« L'exposition n'est pas une panacée. C'est même le contraire de ce qu'il faut pour Venise,* explique M. Stefano Boato, urbaniste, universitaire et élu (vert) au conseil municipal. *Venise est une ville fragile. Pour régler ses nombreux problèmes, dont le principal est effectivement la monoculture touristique, il faut mener une politique de longue haleine et ne pas céder aux coups médiatiques. Oui, Venise a besoin d'activités nouvelles. Les investissements existent. On préfère les utiliser à des entreprises herculéennes au lieu de restaurer l'écosystème physique et biologique de la lagune et d'implanter ici des activités non polluantes et tout à fait rentables.*

» Les espaces existent : les 36 hectares de l'Arsenal, mais aussi les anciens entrepôts de sel de la Salute, les moulins néo-gothiques de la Giudecca, la prison désaffectée de Santa Marta et trente-quatre îles abandonnées sur la lagune. »

On retrouve ces thèmes dans la bouche du maire, M. Antonio Casellati, qui rêve de revitaliser l'Arsenal, propriété de la marine italienne, une succession de bassins envasés et de hangars crevés clos d'une enceinte fissurée. *« C'est un espace très important pour la ville. Pour son passé comme pour son futur. Je propose d'installer dans une partie des bâtiments restaurés le grand musée maritime qui manque à notre ville. A côté de lui, on pourrait trouver les ateliers de construction ou de réparation navales qui sont en train de disparaître et des unités de pointe tournées vers la recherche maritime dans tous les domaines. »*

Mais cette association de l'étude et de la recherche, ce pôle tertiaire magique qui doit redonner vie à la ville, n'est pas une utopie. Un groupe, Technomar, qui associe une vingtaine de laboratoires et fait travailler aujourd'hui deux cents personnes – de l'aquaculture à la biologie marine, – est installé à la Giudecca, dans des locaux provisoires. Un investissement de 60 milliards de lires a été consenti.

M. Francesco Indovina, urbaniste proche du Parti communiste, explique que ce centre sera rentable dans cinq ou six ans et qu'il pourrait se fixer définitivement à l'Arsenal. *« Il y a deux ans, tous ces projets étaient torpillés. La situation est en train de changer. Mais, si l'Expo 2000 a lieu, il faudra remettre à dix ans tous ces projets qui prennent corps,* indique-t-il, *puisque toutes les énergies seront tournées vers elle. »*

MM. Ettore Belgrano et Antonio Scarpa animent une petite association de gondoliers – ils sont aujourd'hui moins de quatre cents. A naviguer au raz de l'eau, toute la journée, ils ont une conscience aiguë des multiples problèmes qui assaillent Venise et que tout le monde veut ignorer : vagues provoquées par les embarcations rapides et qui sapent les fondations des constructions, canaux jamais curés, de plus en plus pollués, collecte des ordures insuffisante, etc. *« Mais les organisateurs de l'Expo 2 000 semblent dire : puisque nous avons des problèmes, multiplions-les par dix et tâchons de les résoudre. »*

M. Angelo Marzollo, professeur de mathématiques, toujours en ébullition, est plus radical : *« Il faut tirer les conséquences de la situation de Venise. C'est une ville maritime. Cette vocation doit être revitalisée. Une ville étudiante. L'université doit être maintenue. Une ville touristique. Le flot des visiteurs doit être rationalisé. Une ville historique. Elle doit être protégée. »*

Mais que peut cette poussière d'associations (quatre-vingt-neuf au total) et d'individualités pleines de bonnes volontés contre le puissant front industriel et politique mis en place ? La mairie elle-même est fragile. M. Antonio Casellati, membre du petit Parti républicain, est à la tête d'une fragile coalition, (PCI, Verts et PSI) qui risque fort de ne pas être reconduite après les élections administratives du printemps prochain. *« Il faut que la communauté internationale, qui est étrangère au petit jeu politico-économique qui inspire cette exposition, se manifeste,* affirme M. Casellati. *Elle seule est assez puissante pour sauver Venise du désastre qui la guette. »* Puisse-t-il être entendu.

EMMANUEL DE ROUX



MICHEL CLÉMENT/AFP

Le maire de Venise, Antonio Casellati (au centre, avec des lunettes) à la tête d'une délégation devant le siège du BIE, à Paris, en décembre 1989.

Les écuries d'Augias

VENISE

de notre envoyé spécial

Le problème le plus criant, exorcisé à coup de puces informatiques par les tenants du « tout Expo », est celui de l'afflux touristique dans une ville qui s'y prête mal. Le *département des sciences économiques* de l'université de Ca' Foscari vient de publier une étude significative. La ville accueille aujourd'hui 25 000 visiteurs par jour avec des pointes de 100 000 lors d'événements exceptionnels comme le Carnaval. La ville est alors fermée, au bord de l'infarctus. Mais les gens continuent d'arriver à pied.

Lorsque, le 15 juillet 1989, le groupe Pink Floyd donna un concert de rock place Saint-Marc, 200 000 personnes envahirent la Cité des doges. Il fallut *l'intervention de l'armée* pour nettoyer ces nouvelles écuries d'Augies. Une Exposition universelle drainerait un *minimum* de 80 000 visiteurs par jour, de mars à juin, estiment les chercheurs de l'université, avec des pointes de 120 000 à 200 000 personnes. Selon ces mêmes chercheurs, ces estimations excessivement prudentes seront sans doute dépassées.

E. de R.

Un demi-siècle de désastres

VENISE

de notre envoyé spécial

Dès la fin des années vingt, pour tirer Venise de son assoupissement et la doter d'une activité qui ne souillerait pas son centre historique et multiplierait sur place les emplois, deux industriels, Volpi et Cini, décidèrent de la doter, sur la terre ferme, à Marghera, d'un puissant conglomérat chimique.

Le pont du chemin de fer, construit par les Autrichiens au milieu du XIXe siècle, fut alors doublé par un pont routier. Après la guerre, la zone industrielle s'étend : une énorme raffinerie et un port associé sont ouverts. Sans se préoccuper de la pollution. Les pétroliers se mettent à croiser devant Saint-Marc. Au cri de « Venise va brûler », on creuse un canal qui aiguille le trafic vers la troisième bouche du Lido mais dont l'existence aura des effets pervers sur le fragile écosystème de la lagune.

On débat encore de son influence sur les hautes eaux, dont la ville va souffrir de plus en plus. Celle de 1966 est particulièrement dramatique. Elle provoquera une campagne internationale – « Venise se noie » – orchestrée par l'UNESCO, qui publie à cette *occasion un volumineux rapport.* En 1970 un prêt international de 300 milliards de lires est consenti pour « sauver Venise ». Il servira essentiellement, dit-on, à soutenir la lire.

Le sénateur Bruno Visentini demande en vain la création d'une autorité pour « coiffer » les administrations qui gèrent l'imbroglio vénitien. En 1973, une loi est votée : *« La république italienne préserve le patrimoine de Venise et sa lagune »*, indique son préambule. Grâce à elle l'extension de la zone industrielle de la terre ferme est définitivement bloquée (d'autant plus facilement que la crise est bientôt là) ; le chauffage au fioul, cause de pollution importante, est interdit dans la ville.

« Tu as comme ennemis les fleurs, la mer, les hommes »

« Venise s'enfonce », découvre-t-on alors. L'arrêt du pompage des puits artésiens règle un phénomène que beaucoup nient aujourd'hui. Puis on s'attaque au problème des hautes eaux. Après un projet d'écluse aux débouchés de la lagune, un triple barrage flottant est mis à l'étude. Un prototype fonctionne aujourd'hui. Mais la pollution – d'origine *industrielle, urbaine et agricole* – gagne.

Le Parlement italien, en 1984, vote une série de crédits : *9 000 milliards de lires* pourront être débloqués sur plusieurs années. Ces crédits seront faiblement utilisés et les retombées de la manne sur Venise seront modestes. Seul le consortium « Venezia Nuova », alimenté par ces fonds publics, pousse ses gros travaux qui doivent « sauver Venise ».

C'est ce noble but qui amènera M. Gianni De Michelis à projeter pour Venise une exposition internationale. Le sénateur Visentini écrivait dans *« la Repubblica »* du 13 septembre 1989 : *« Ne nous étonnons pas que l'*Onorevole *De Michelis de retour de l'Exposition universelle de Tokyo ait affirmé que le sauvetage de Venise pouvait se résoudre par une Exposition universelle. Qui sait ce qu'aurait pu imaginer* l'Onorevole *De Michelis de retour d'une grande chasse ou d'une ascension sur l'Hymalaya ! »*

Christoforo Sabbadino, un hydraulicien vénitien notait déjà au XVIe siècle : *« Tu as comme ennemi les fleuves, la mer et les hommes. Dompte les fleuves, retiens la mer et freine les envies démesurées des hommes. »* C'est peut-être la partie du programme la plus difficile à résoudre.

E. DE R.

CULTURE

DANSE

Le paradis à deux de Joëlle Bouvier et Régis Obadia

Retrouver la relation duelle d'un homme et d'une femme, seuls, sur scène

Joëlle Bouvier et Régis Obadia créent, en 1981, la compagnie L'Esquisse. Installés depuis 1987 au Centre chorégraphique national de Basse-Normandie au Havre, ils font partie de ces rares chorégraphes qui donnent le sentiment de progresser pièce après pièce, malgré les inévitables tâtonnements. Ils créent sans prétention, mais non sans intelligence, une œuvre (dix créations à ce jour) qui se détache clairement dans le paysage chorégraphique actuel.

Pas de compagnie au grand complet pour leur quatrième passage au Théâtre de la Ville : Joëlle Bouvier et Régis Obadia seront seuls pour *Welcome to Paradise*, leur avant-dernière création. Un homme et une femme : l'amour, évidemment ! Les deux artistes nous parlent du goût qu'ils ont toujours pour le mouvement et, depuis peu, pour la réalisation cinématographique quand la danse reste au cœur de l'image.

« Vous n'avez jamais fait l'unanimité, cela a-t-il été pour vous une stimulation ou un handicap ?

– Bouvier : Les attaques contre notre travail nous ont troublés, et souvent peinés, d'autant que le public nous suivait, et cela dès nos débuts.

Obadia : : S'il avait fallu qu'on rencontre le même accueil auprès du public, on aurait perdu totalement confiance ! Pourtant, on a presque tout de suite eu les moyens de travailler. On avait quelques supporters... On n'a jamais beaucoup aimé les relations publiques, ni aller aux endroits où il faut se montrer. Etre deux, un couple, ne favorise probablement pas les jeux de la séduction avec l'extérieur. En compagnie de Marie Descourtieux, notre administratrice, nous formons un trio très fort. Elle nous préserve de tout, et surtout des problèmes financiers.

– Quels sont les avantages de votre installation au Havre ?

– Bouvier : Avoir un lieu à soi pour créer. Paris est loin : on peut s'isoler. Là encore, je souligne le rôle primordial d'une administratrice qui doit être capable de gérer un tel lieu et de le faire évoluer en fonction de nos désirs, selon notre rythme de créateurs.

– Vos sources d'inspiration ont-elles changé, comme votre approche du mouvement ?

– Bouvier : Nous aimons toujours autant la peinture, même si nous n'avons plus éprouvé de chocs aussi violents que ceuw de nos dix-huit-vingt ans, lorsque nous avons découvert Velicovic, Dado, Bacon, et tous les peintres de la représentation du corps.

» Aujourd'hui, le cinéma tend à prendre la place prédominante : le duo *Welcome to Paradise*, et la création qui l'a suivi dans la foulée, *Un imprudent bonheur*, ont été bâtis sur l'énergie de nos premiers courts métrages : *la Chambre* et *l'Etreinte*. D'avoir construit des « storyboards », des découpages plan par plan, nous a fait gagner en précision et en solidité dans l'organisation interne des situations chorégraphiées.

– Obadia : Nos transitions sont différentes, plus rapides, moins liées. Ce duo est doublement sous l'influence du cinéma puisqu'il est inspiré du néo-réalisme italien.

– Bouvier : Notre rapport au mouvement a changé parce que nous avons vieilli ! Nous bougeons d'une manière plus coulée, plus romantique. A nos débuts, notre mouvement était dur. Nous sommes devenus plus ronds. Après l'accueil effroyable réservé par le milieu de la danse à notre création *les Heures défaites* – pièce très difficile à faire et à danser, car nous étions en train de changer d'esthétique, – nous avons eu envie de douceur. Retrouver la relation duelle d'un homme et d'une femme, seuls, sur une scène.

– Comment s'est déroulée la tournée de Welcome to Paradise au Japon et en Inde ?

– Bouvier : A Chandigarh, nous sommes allés étudier notre public : il se promène, il mange, il discute, s'intéressant à tout sauf au spectacle. Nous nous sommes retrouvés sur scène avec la ferme intention qu'il nous regarde ! Nous avons réussi, probablement à cause des éclairs et de l'orage qui ouvrent le duo. Au Japon, nous avons dansé *Derrière le mur* parce qu'on se sentait très habités par la gestuelle japonaise pendant la création. On aime les fresques de Kurosawa.

– Obadia : Notre plus grande récompense, danser au bout du monde et, dans la salle, quelqu'un pleure !

– Votre prochaine création ?

– Obadia : Un nouveau court métrage. On devrait déjà l'avoir écrit. Mais après deux mois de tournée, suivis aujourd'hui par le Théâtre de la Ville, il nous faut retrouver le temps de la réflexion, celui qui nourrit la création.

– Bouvier : Le court métrage est une forme à part entière qui correspond bien au rythme de notre danse. Nous n'avons pas envie d'un long métrage. Cela supposerait une fiction. Cela supposerait surtout d'avoir réglé le problème de la durée de la danse à l'image. Cette durée n'a rien à voir avec celle du spectacle vivant où l'œil du spectateur n'est pas captif !

– Obadia : Moi, j'aime les récits courts, pas les gros livres ! *L'Etreinte* et *la Chambre* duraient respectivement cinq et dix minutes : il s'agit de filmer ce que nous considérons être l'essence même de notre danse. Ces deux films nous ont valu des propositions de la publicité et du show-biz. Ce fut totalement inattendu pour nous. Nous avons eu envie de nous frotter à ces milieux inconnus. La maison de production que nous avons choisie respecte nos désirs : nous n'avons pour l'instant tourné qu'un seul clip, celui de Patrick Bruel. J'aimerais chorégraphier un show de rock où la danse irait plus loin que celle issue des night-clubs, ou du jazz.

– Bouvier : Aujourd'hui où le regard est blasé, où le jugement précède le spectacle, on va prendre une grande claque avec les artistes qui viennent de l'Est. Ils vont en avoir des choses à dire ! On va courir derrière... En octobre 1990, on part en tournée avec *Welcome to Paradise* à Bucarest, Zagreb, Ljubljana, Budapest, Prague, Berlin-Est... »

Propos recueillis par
DOMINIQUE FRETARD

▶ *Welcome to Paradise*, Théâtre de la Ville, jeudi 11 janvier à 20 h 45, les 12 et 13 janvier, à 18 h 30. Les 16 et et 17 janvier à Namur. Le 27 janvier à Evreux.

THÉATRE

Polyeucte est mort de rire

Scoop à Gennevilliers : le héros tragique de Corneille n'était qu'un fantoche de comédie

Les grands classiques sont grands parce qu'ils poétisent, exaltent, subliment des faits, des êtres, des sentiments, des destinées individuelles – et aussitôt universelles – qui sont toujours étonnamment d'actualité. Si l'on résume l'intrigue de *Polyeucte*, tragédie de Corneille créée triomphalement en janvier 1643, on peut écrire que l'action se passe en Arménie, peu avant la chute de l'Empire romain, et met aux prises les tenants de l'ordre ancien, païen, guerrier, totalitaire, avec ceux d'un avenir conjugué au présent de l'indépendance, de la fraternité, de la paix sur fond de christianisme.

Qu'écrivent d'autre tous les témoins qui, aujourd'hui, parcourent cette terre endeuillée qui n'a pas cessé, en ce siècle, de pleurer ses morts ni de croire envers et contre tout en un avenir moins sombre, débarrassé des soviets et de son armée rouge sang ? Quitte, comme le jeune philosophe et metteur en scène François Rancillac, à vouloir transporter un chef-d'œuvre quelque part où on l'attend moins, c'est cet ailleurs-là qui aurait paru passionnant.

Mais Rancillac n'est pas Peter Sellars, et sa relecture dévoyée de *Polyeucte* l'a conduit dans un ailleurs de théâtre : la comédie et, plus précisément, le burlesque. L'Arménie d'hier, l'Arménie contemporaine, l'Arménie n'a manifestement pas compté pour lui : il a transformé le palais du gouverneur Félix en salle de bal de sous-préfecture : chaises de bois noir disposées sur le pourtour, issues publiques et privées dûment signalées, fanions de plastique multicolores accrochés au plafond, pendule électronique à quartz – idée lumineuse et moderne qui illustre imparablement l'unité de temps...

On pourrait décrire aussi les costumes des différents protagonistes, ils sont à l'avenant : robe folklorique clinquante de Stratonice, capote entièrement couverte de médailles – en chocolat ? – de Sévère, costume prince de Galles d'Albin, mais stop, la liste est fastidieuse. Seul Polyeucte échappe au massacre – si j'ose dire ! – après un premier acte parcouru nu – la mise en scène se charge de nous le faire savoir – sous une robe de chambre.

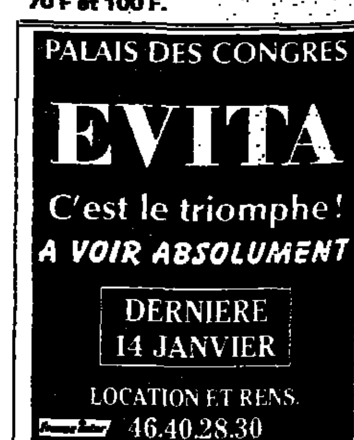
Le décor est planté. Le spectacle aussi. Le choix de recourir aux ficelles du vaudeville, aux pires grossièretés du boulevard, transforme la pièce en farce. Si quelques gags affûtés sont très amusants, il n'en reste pas moins que le spectateur, à condition qu'il se souvienne, dans ce charivari, des enjeux de l'œuvre, finit par se demander où il est tombé.

Les scènes d'amour de Polyeucte et de Pauline, celles de Pauline et de Sévère, font penser aux remuements d'une cour de récréation ; les tirades de Félix ont à peu près autant d'intensité que les monologues des meilleures sitcoms télévisées ; Sévère a la carrure de l'imbécile heureux. Evidemment, les deux rôles d'Albin et de Stratonice résistent mieux à ce traitement vitriolé, car ils sont, dans l'écriture même de Corneille, plus ornementaux que porteurs de la tragédie. Polyeucte, enfin, a l'air d'un excité du bocal, un peu enfant, surtout crétin, riant de tout et de rien. Il préfère se fendre la pêche et c'est à fendre l'âme.

Le talent des comédiens ne doit pas être mis en cause. On se dit même qu'Olivier Py dans le rôle-titre, Elizabeth Mazev (Pauline), Vincent Winterhalter (Albin) et surtout Danièle Chinsky (Stratonice) ont de belles heures devant eux. A condition qu'ils oublient très vite, et nous avec eux, ce méchant spectacle dans lequel François Rancillac les a emmenés. Ce dernier ne manque pas d'idées ni d'énergie. Mais, après le traitement kitsch et hystérique du *Nouveau Menoza*, de Lenz, l'une de ses précédentes mises en scène, on va finir par croire qu'il manque de goût.

OLIVIER SCHMITT

▶ Théâtre de Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche, à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. *Durée* : 2 h 10. 70 F et 100 F.



s Obadia

ır scène

Obadia : Notre plus grande mpense, danser au bout du ide et, dans la salle, quelqu'un re!

– *Votre prochaine créa-* 7

Obadia : Un nouveau court rage. On devrait déjà l'avoir t. Mais après deux mois de née, suivis aujourd'hui par le âtre de la Ville, il nous faut ouver le temps de la réflexion, ii qui nourrit la création.

– Bouvier : Le court métrage une forme à part entière qui respond bien au rythme de notre se. Nous n'avons pas envie d'un g métrage. Cela supposerait une ion. Cela supposerait surtout voir réglé le problème de la ée de la danse à l'image. Cette ée n'a rien à voir avec celle du ctacle vivant où l'œil du specta- r n'est pas captif!

– Obadia : Moi, j'aime les its courts, pas les gros livres! *Streinte* et *la Chambre* duraient spectivement cinq et dix nutes : il s'agit de filmer ce que us considérons être l'essence ème de notre danse. Ces deux ns nous ont valu des propositions la publicité et du show-biz. Ce totalement inattendu pour nous. us avons eu envie de nous frot- à ces milieux inconnus. La mai n de production que nous avons oisie respecte nos désirs : nous avons pour l'instant tourné qu'u ul clip, celui de Patrick Brud aimerais chorégraphier un show rock où la danse irait plus loin e celle issue des night-clubs, ou i jazz.

– Bouvier : Aujourd'hui où le gard est blasé, où le jugement écède le spectacle, on va prendre e grande claque avec les artistes i viennent de l'Est. Ils ont en oir des choses à dire ! On va cou- r derrière... En octobre 1990, on rt en tournée avec *Welcome to aradise* à Bucarest, Zagreb, jubljana, Budapest, Prague, erlin-Est... »

Propos recueillis par
DOMINIQUE FRETARD

Welcome to Paradise Théâ- e de la Ville, jeudi 11 janvier à 0 h 45, les 12 et 13 janvier, à 8 h 30. Les 16 et et 17 janvier à amur. Le 27 janvier à Evreux.

e rire

de Corneille
lie

nème de Corneille, plus ornemen- aux que porteurs de la tragédie. olyeucte, enfin, a l'air d'un excité u bocal, un peu enfant, surtout rétin, riant de tout et de rien. Il référe se fendre la pêche et c'est à endre l'âme.

Le talent des comédiens ne doit as être mis en cause. On se dit nême qu'Olivier Py dans le rôle- itre, Elizabeth Mazev (Pauline), incent Winterhalter (Albin) et urtout Danièle Chinsky (Strato- nice) ont de belles heures devant ux. A condition qu'ils oublient rès vite, et nous avec eux, ce néchant spectacle dans lequel François Rancillac les a emmenés. Ce dernier ne manque pas d'idées ni d'énergie. Mais, après le traite- ment kitsch et hystérique du Nou- eau *Menoza*, de Lenz, l'une de ses récédentes mises en scène, on va finir par croire qu'il manque de goût.

OLIVIER SCHMITT

Théâtre de Gennevilliers. Du ardi au samedi à 20 h 30. Mati- née dimanche, à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 h 10. 70 F et 100 F.

CULTURE

CINÉMA

Le défi du vrai

Le film de Brian de Palma, « Outrages », prend place parmi les grandes fresques américaines consacrées à la guerre du Vietnam

par Jean Lacouture

Scandale de la vérité ! Le film de Brian de Palma n'est pas un reportage sur le Vietnam, ni même sur la guerre, mais une fable vraie sur le terrible usage de la vérité. Comme le colonel Picquart, découvrant les preuves des iniquités commises contre Dreyfus, s'était battu contre toutes les hiérarchies pour faire éclater le scandale, le soldat Eriksson, témoin impuissant du viol d'une adolescente vietnamienne par ses compagnons de patrouille, passe outre aux pires menaces, à la complicité des officiers, et n'a de cesse que l'horreur vienne au grand jour, avec le châtiment.

Le parallèle s'arrête là : Picquart finit ministre. Eriksson, lui, se cache quelque part, depuis plus de vingt ans. Sous un nom d'emprunt, pour échapper à la vengeance des brutes.



Michael J. Fox et Thy Thu Le

Que cette terrible histoire soit vraie, que son protagoniste en vive encore les séquelles, devrait faire de ce film une œuvre suffocante, intolérable. Non. De tous les films consacrés au Vietnam par les grands cinéastes américains – Coppola, Stone, Cimino, Kubrick, – qui ne sont que de longues dégringolades aux enfers, celui-ci est le seul qui porte en lui sa lumière, celle qui émane du protagoniste.

Eriksson semble surgir du lac de Lancelot. Qu'au pays de Richard Nixon, il se soit trouvé un homme de cette intégrité est proprement exaltant. Heureux les peuples où vit un citoyen de cette trempe – et j'allais dire, louées soient les armées qui savent leur rendre justice contre le crime et la solidarité classique, l'« omerta » militaire !

Brian de Palma ne s'est pas contenté de donner vie à ce juste. Ila a su aussi montrer les Vietnamiens. Où étaient-ils, autrement que sous la forme d'insectes meurtriers dans les films de Cimino, de Coppola ? Campagnes à l'aube, villages endormis, rizières au travail, on voit enfin ce pays et ce peuple, fût-il truffé des farouches combattants souterrains à la grenade dégoupillée.

Bêtes de haine

Il est navrant que cette puissante fable morale soit défigurée, aux yeux du public français, par la ridicule traduction d'un titre pour une fois digne du sujet : *Casualties of war*. Le pluriel, ici, dit bien que la guerre ne fait pas que des victimes qu'on enterre ou qu'on décore de lauriers posthumes, mais aussi des guerriers mués en bêtes de haine et suant le racisme à pleine peau, affolés par l'insupportable tension qu'impose le combat de jungle et d'embuscade. Au lieu de quoi on nous propose cet *Outrage*, qui vaudrait aussi bien pour une histoire de cocuage banlieusard ou de gifle au Jockey-Club...

Les Américains ont fait ce film, et pas nous. Est-ce à dire que, des combattants de la frontière de Chine aux patrouilleurs des Aurès, nous ne pourrions retrouver un Eriksson – un seul homme qui aurait refusé le viol ou la torture ? Je ne me résignerai pas à le croire.

Mais le fait est qu'excepté l'excellent Schoendörffer, qui a osé montrer « nôtre » Indochine et « nôtre » Algérie, le silence du cinéma français, sur ces sujets, est tonitruant. Et quand un jeune cinéaste, avec trois sous, a le courage de raconter l'Algérie, comme naguère Gérard Mordillat, avec *Cher Frangin*, on accueille sa tentative avec une indifférence méprisante.

Le formidable film de Brian de Palma ne nous jette pas seulement à la figure une exigence de vérité, il nous lance aussi un défi.

□ « **Boris Godounov** » : **Décision de justice dans le conflit Rostropovitch-Zulawski.** – Le réalisateur polonais Andrzej Zulawski a été condamné, mercredi 10 janvier, par la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris, à insérer au début de son film *Boris Godounov*, une bande-annonce exprimant la réprobation de Mstislav Rostropovitch qui a dirigé l'enregistrement musical de l'opéra de Moussorgski

*Le musicien, estimant son tra*vail gravement dénaturé par le cinéaste, exigeait la suppression de certains éléments visuels et sonores du film. En revanche, *Zulawski accusait Rostropovitch* d'avoir, par ses déclarations, porté préjudice à l'exploitation du film, sorti sur les écrans parisiens le 20 décembre dernier. Le tribunal a *refusé de suivre la demande du* metteur en scène comme celle du musicien en jugeant que le choix des images et des variations sonores – étant l'essence même *de l'art cinématographique*, – relevait de l'auteur du film

□ *Grève à l'Opéra-Bastille*. – Les personnels techniques CGT, CFDT, FEN de l'Opéra-Bastille étaient appelés à observer une « grève totale » jeudi 11 janvier. Mercredi soir, ils avaient accepté d'assurer une soirée de gala organisée au profit du conseil Pasteur-Weizman, qui recueille des fonds pour la recherche sur le cancer.

MUSIQUES

La bossa inspirée de Edu Lobo

Le compositeur brésilien est à Paris avec le groupe de jazz Pau Brasil

« Alors, ça y est, Edu, tu te remets à chanter ? » C'est avec l'humour des gens de Rio, toujours prompts à raconter les pires histoires en se moquant d'eux-mêmes, comme s'ils étaient les acteurs d'une comédie de boulevard, qu'Edu Lobo évoque ses vingt-cinq ans de carrière : celle d'un compositeur qui voudrait bien n'avoir qu'à composer, mais est contraint par la vie, les autres, ou *lui-même*, à remonter sur scène.

Donc Edu Lobo chante. Il fut d'abord un enfant de la bossa nova. Il en a gardé les tonalités intimes, la voix veloutée, les mots fredonnés, le romantisme énergique. Et c'est aux côtés de Vinicius de Moraes, de Jao Gilberto, qu'il fit son entrée sur la scène musicale, guitare en bandoulière, allures de collégien, au début des années 60.

« Alors, Edu, quand est-ce que tu fais un disque ? » Edu s'amuse. D'où leur vient cette impression qu'il ne travaille pas ? Musicien prolixe, mais discret, son nom apparaît rarement en solo. Enregistrer, d'accord, mais pas tout seul. *Cet homme à la vigueur camouflée* et à la timidité ferme s'ennuie. Il ne s'agit pas là d'un caprice d'enfant gâté, mais de la certitude que la bonne musique naît de la complicité. Un coup de nostalgie avec son aîné et maître Tom Jobim, dont il partage le goût des grands orchestres à cordes. Un accord placé juste sur un mot acerbe de Chico Buarque à propos de politique. *Ainsi va la vie...*

Quelques mois après l'arrivée au pouvoir des militaires en 1964 et un show de protestation resté dans les annales, Edu Lobo compose la musique du spectacle *Arena canta Zumbi*, écrit par Gianfrancesco Garnieri et mis en scène par le champion de la contestation théâtrale, Augusto Boal.

L'Europe en retiendra une chanson, *Upa negrinho*, interprétée par Elis Regina au MIDEM, à Cannes en 1968, où l'on devine qu'il est question de négrillons et de bidonvilles. Revenu au théâtre après quelques années passées aux Etats-Unis à étudier l'orchestration avec Lalo Schiffrin et à peaufiner quelques albums en compagnie d'Hermeto Pascoal, d'Airto Moreira ou de Paul Desmond, il signe en 1974 les arrangements de *Calabar ou l'éloge de la trahison*, superbe comédie musicale composée par Chico Buarque et mise en scène par Ruy Guerra. De nombreux passages en furent alors censurés.

La collaboration entre les deux musiciens nous vaudra également un ballet en 1983, *O grande circo mistico*, d'après un conte de l'écrivain Jorge de Lima, l'histoire des trapézistes prodiges du cirque Knieps, qui fut interprétée par une dizaine de stars de la musique populaire brésilienne (1).

Depuis trois ans, Edu Lobo travaille avec le groupe brésilien Pau Brasil, un jazz « nouveau monde » plutôt joyeux.

Monter sur scène à Paris avec de jeunes instrumentistes, comme membre associé et non comme interprète, le ravit. L'immense sourire, qui donne à cet homme de quarante-sept ans des airs de jeune premier, balaie alors les soucis du musicien-citoyen, vivant *« dans un pays qui ressemble à un magasin vide qu'on s'acharne à piller quand même »*. Avec ses peines : *« La défaite de la gauche à la première élection présidentielle libre depuis 1964, le marché du disque tyrannisé par la mode américaine et les radios du sud du pays. »* Et ses joies : la bossa nova toujours *vivante, son amitié pour Tom* Jobim, son deuxième disque avec Pau Brasil en février.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) Chico Buarque : *Chico canta Calabar*, Polygram. *O. grande circo mistico*, Som Livre, avec Milton Nascimento, Simone Gilberto Gil, Gal Costa...

▶ **Samedi 13 janvier, à 21 h 30 au *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries. Loc. : 3 FNAC. Albums : *Edu e Tom*, Philips/DAM. Edu Lobo, *Limite das Aguas*, Opus/Carrère. Pau Brasil : *La vem a tribo*, GHA/DAM.**

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le dossier transmis à la Cour de cassation

M. Carignon pourrait être mis en cause dans l'affaire des HLM de Grenoble

GRENOBLE

de notre correspondant

Le parquet de Grenoble a présenté, mercredi 10 janvier, à la chambre criminelle de la Cour de cassation une requête qui fait suite aux investigations menées depuis le mois d'octobre 1989 par la police judiciaire dans l'affaire qui concerne le promoteur grenoblois M. Vincent Rivier, inculpé et écroué pour présentation de faux bilan, abus de biens sociaux, escroquerie et faux en écritures privées. Dans un communiqué, le parquet a indiqué que *« dans le cadre de la procédure concernant M. Rivier sont apparus des faits nouveaux susceptibles de mettre en cause des élus municipaux ».*

Ces *« éléments nouveaux »* qui ont été mis au jour par la police judiciaire à la mi-décembre concernent Mme Christiane d'Ornano, présidente départementale du RPR, conseillère municipale démissionnaire depuis le 29 décembre 1989 et vice-présidente de l'Office public de HLM (OPALE), qui gère dix mille logements sociaux à Grenoble. Comme l'a établi le procès-verbal de la commission d'appel d'offres de l'OPALE qu'elle préside, Mme d'Ornano *serait* intervenue à la demande du maire, M. Alain Carignon, pour que soit signé au mois de septembre 1988 un contrat d'ingénierie avec le bureau d'études GLITEC, filiale de la Société de développement d'entreprises que dirigeait jusqu'en juin 1989 M. Vincent Rivier.

Si au parquet de Grenoble on n'infirme ni ne confirme officiellement que le nom de M. Carignon figure dans le document adressé à la chambre criminelle de la Cour de cassation, il semble désormais certain que parmi les requêtes nominatives se trouve également le nom du maire RPR de Grenoble, élu pour la première fois en 1983 et d'autre part président du Conseil général de l'Isère depuis 1985.

La chambre criminelle de la Cour de cassation devra, dans les prochains jours, désigner une cour d'appel. Au vu des éléments fournis par le parquet de Grenoble, la juridiction choisie pourra soit effectuer une enquête préliminaire, soit ouvrir une information judiciaire *et entendre les éventuels* inculpés.

Jeudi matin on affirmait dans l'entourage du maire de Grenoble qu'*« aucun élément nouveau le concernant ne lui a été signifié, et qu'il ne répondra que lorsque tout cela sera éclairci ».*

CLAUDE FRANCILLON

Pour une information « fiable et sûre »

Le président du tribunal de Paris souhaite un *modus vivendi* avec la presse

M. Robert Diet, président du tribunal de grande instance de Paris, lors de l'audience solennelle de rentrée, mercredi *10 janvier, en présence* de M. Pierre Arpaillange, a, dans son discours, mis en évidence la pénurie d'effectifs concernant cette juridiction et relancé la proposition qu'il avait faite l'an dernier à la même époque de réunir en un lieu unique les vingt tribunaux d'instance de la capitale.

M. Diet a également insisté sur *la situation d'une justice « toujours aussi mal perçue, aussi décriée ».* Sur ce plan, il a évoqué les rapports avec la presse, tenue pour largement responsable de cette image. *« La presse doit informer avec des faits précis, établis. J'ai le sentiment que la source d'information n'est pas toujours appréhendée avec la rigueur nécessaire. Je reconnais l'ambiguïté de notre position. Nous sommes avares d'informations qui sont obtenues de sources diverses, incontrôlées, permettant des conclusions hâtives, voire désobligeantes ».* Aussi, M. Diet a-t-il proposé *« d'établir un modus vivendi*, au cours d'une rencontre avec la presse judiciaire, *dans le respect d'une information fiable et sûre à son origine ».*

Pour sa part, M. Pierre Bézard, procureur de la République de Paris, après avoir rappelé à ses collègues un principe, le devoir de doute – *« car je dirais que le magistrat qui n'éprouve aucun doute dans ses choix et qui ne se pose aucun problème de conscience sur son rôle ne peut être qu'un magistrat mort »* – a fait état des statistiques sur l'activité du parquet parisien en 1989. M. Bézard a indiqué que ce parquet avait été saisi, durant l'année, de 389 523 affaires nouvelles.

Enfin, le procureur de la République de Paris a évoqué le départ-mutation de Mme Laurence Le Vert, substitut qui dirigeait la section antiterroriste du parquet (*le Monde* du 23 décembre 1989) et qui doit prendre ses fonctions vendredi 12 janvier comme juge du siège à Paris. Selon M. Bézard, la quatorzième section va ainsi *« perdre un magistrat de grande valeur et d'expérience avec lequel je travaillais en confiance et dont je regrette le départ ».*

Au tribunal correctionnel de Paris

Les juges, Lio et la poupée Barbie

La propriété d'une marque ne donne pas tous les droits et surtout pas celui de traîner systématiquement ceux qui l'utilisent sur les bancs d'un tribunal. Pour l'avoir ignoré, la société californienne Mattel Inc. et la société Mattel France devront verser 60000 francs de dommages et intérêts à la chanteuse Lio et 30000 francs de dommages et intérêts à M. Michel Esteban, producteur de ses chansons, afin de réparer le préjudice créé par une poursuite abusive.

Mattel commercialise depuis 1960 la fameuse poupée Barbie, et la société américaine est titulaire d'une déclaration effectuée au Copyright Office de Washington en 1958. En outre, les sociétés Mattel ont déposé la marque Barbie à l'Institut national de la propriété industrielle le 19 *décembre* 1985. Aussi Mattel a-t-il crié à la contrefaçon lorsque, à la fin de l'année 1986, la société Polygram a distribué deux disques, un 33-tours et un 45-tours, sur lesquels était *gravée* – entre autres œuvres – une chanson écrite par Jacques Duval, interprétée par Wanda di Wasconcelos, dite « Lio », et ayant pour titre *Barbie.*

A l'audience du 28 novembre 1989 de la trente et unième chambre correctionnelle de Paris, Mattel avait fait citer directement la chanteuse, son producteur et la société Polygram en leur reprochant *« de n'avoir pas hésité à reproduire et diffuser la marque Barbie en racontant la déchéance de la poupée Barbie qui finit par se suicider ».* Mattel soulignait la manière dont ce suicide était évoqué en citant le triste calembour de la chanson : *« Barbi... turiques... »*

Dans son jugement, rendu mardi 9 janvier, le tribunal, présidé par M. Guy Joly, constate que l'auteur *« traite le sujet, d'une affligeante banalité, qu'est le désespoir amoureux d'une jeune actrice mettant fin à ses jours ».* Mais les juges relèvent : *« Si Jacques Duval s'est manifestement inspiré de la célèbre poupée diffusée à des millions d'exemplaires dans le monde entier et qui, en quelque sorte, est entrée dans notre fonds commun socio-culturel, les parties poursuivantes n'établissent nullement à la charge des prévenus un quelconque matériel de reproduction ou de représentation illicite. »* Pour les magistrats, *« une chanson (...) ne peut matériellement constituer une reproduction d'un modèle de poupée ».*

« Libre parcours »

Si les juges se penchent ensuite sur *« l'altération éventuelle (...) de l'image de la poupée Barbie auprès de sa clientèle », c'est pour souligner qu'il* s'agit là *« du domaine des idées »,* qualifié en droit de *« libre parcours »* de la même manière que la parodie, le pastiche ou la caricature. Le tribunal insiste, en précisant que *« la perception par le public »* de l'image de la poupée n'a pas toujours été celle invoquée par Mattel, qui la présente comme *« une jeune fille parfaite, saine de corps et d'esprit ».* Le jugement cite une appréciation sévère parue, le 2 février 1987, dans le numéro 19 de *Communication et Business* qui exprimait, en termes triviaux, une opinion diamétralement opposée.

Concernant l'usage de la marque, les magistrats relèvent qu'il n'existe *« aucun risque de confusion sur le plan commercial entre une chanson et une poupée ».* Ils notent qu'en l'occurrence *« le nom de Barbie imprimé sur la pochette des disques (...) n'est destiné qu'à identifier la chanson (...) et que, dès lors, son emploi à des fins non commerciales ne saurait caractériser le délit de contrefaçon commerciale ».* Les juges ajoutent : *« En décider autrement conduirait, en effet, à interdire à un auteur toute référence au nom de Barbie dans le titre d'un ouvrage littéraire ou historique inspiré par le non moins célèbre criminel nazi qui, malheureusement pour la société Mattel, porte le même nom que celui de la poupée dont elle a déposé la marque. »*

Le jugement fera les délices des commentateurs judiciaires. Mais, pour l'heure, le tribunal conclut en jugeant que l'artiste poursuivie était en droit de réclamer une indemnité car : *« Revêt un caractère manifestement abusif et vexatoire la poursuite pénale en contrefaçon engagée avec légèreté contre une chanteuse qui s'est bornée à interpréter une œuvre dont l'auteur n'a même pas été assigné. Une telle attitude traduit bien un acharnement sélectif de Mattel contre la chanteuse Lio. »*

MAURICE PEYROT

L'affaire des fausses factures de Nancy

Le maire de Toul reste en prison

NANCY

de notre correspondante

M. Jacques Gossot, maire RPR de Toul, vice-président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, et M. Gérard, de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, Bouthier, ancien secrétaire général de la chambre resteront en prison. Ainsi en a décidé, mardi 9 janvier, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy, qui examinait la demande de mise en liberté formulée par les deux inculpés de l'affaire des fausses factures de Nancy. M. Gossot est écroué depuis le 15 décembre 1989, et M. Bouthier a été placé en détention le 19 décembre.

Cette audience, présidée par M. Antoine Vogtensperger, a eu lieu à huis clos, mais en présence des deux inculpés, ces derniers en ayant fait la demande.

En ce qui concerne la publicité des débats (elle est possible depuis le 1er décembre) les magistrats ont estimé qu'en l'état actuel du dossier il convenait de protéger le secret de l'instruction.

Comme on pouvait s'y attendre, les défenseurs ont soulevé, mardi, des moyens tendant à obtenir l'annulation de la procédure Me Michel, l'avocat de M. Bouthier a contesté les conditions dans lesquelles son client, inculpé en 1988 de destruction de documents dans cette affaire, a été interpellé en décembre, gardé à vue puis écroué.

De leur côté, Mes Buisson et Haemerlé ont également déposé un mémoire tendant à obtenir l'annulation de la procédure en ce qui concerne M. Gossot. Pour Me Buisson, *« dès mai-juin 1989, le nom de M. Gossot apparaissait dans certains procès-verbaux. A ce titre, il était donc, ainsi que le prévoit la loi, susceptible d'être inculpé, et il aurait fallu immédiatement saisir la chambre criminelle de la Cour de cassation ».* La chambre d'accusation saisie mardi uniquement de demandes de mise en liberté s'est estimée incompétente pour trancher sur-le-champ de cette question.

MONIQUE RAUX

MÉDECINE

□ **La grève des soins dans les hôpitaux parisiens.** – Une majorité des chefs de clinique assistants et d'internes des hôpitaux de Paris ont participé, mercredi 10 janvier, à la première journée de la *« grève illimitée »* des soins non urgents, décidé pour protester contre le gel *de l'accès au secteur libéral à honoraires* libres et contre les difficultés que connaissent les médecins pour s'installer dans le centre des villes *(le Monde* du 11 janvier). L'Assistance publique de Paris faisait état d'un mouvement suivi à 58,6 % par les chefs de clinique et à 64 % par les internes. L'intersyndicale des chefs de clinique affirmait de son côté que la grève était suivie globalement par 81,5 % des médecins concernés.

FAITS DIVERS

Une « bavure » dans le dénouement d'une prise d'otage

Le PDG de Rank Xerox France a été blessé par un policier

Les jours d'Olivier Grouès, PDG de Rank Xerox France, blessé par balle à l'issue de la prise d'otages effectuée, mardi 9 janvier, dans le quartier de la Défense, par Daniel Vielle, ancien *employé de la société,* ne sont plus en danger. Alors que les négociations menées par M. Jean Trouillet, directeur départemental des polices urbaines des Hauts-de-Seine, se terminaient sur une issue positive, un gardien de la paix affecté comme chauffeur s'est affolé, visant en fait au jugé l'un de ses collègues inspecteurs qui tenait le fusil arraché au ravisseur. Agé de quarante-huit ans, ce gardien, M. Pedro Rico, a été suspendu et, après avoir été entendu par l'inspection générale de services (IGS), devait être inculpé dans la journée de jeudi.

Le dénouement de la prise d'otages aurait dû être heureux. Conduites par le directeur des polices urbaines des Hauts-de-Seine, M. Jean Trouillet, les négociations avec le ravisseur, Daniel Vieille, ancien chef des ventes de Rank Xerox, licencié en 1982, avaient abouti à un accord. Une voiture était mise à la disposition du preneur d'otages, à qui la société remettait un chèque de 1,5 million de francs pour satisfaire ses demandes, et M. Trouillet était *« échangé » contre les deux otages.* Tout était donc fini en apparence. Mais le comportement des deux otages, qui se sont jetés sur l'ex-employé de Rank Xerox au moment d'être libérés, a provoqué des réactions en chaîne. En une quinzaine de secondes, on est passé d'une négociation rondement menée à une « bavure » policière.

Voici le film des événements. Les deux otages, parmi lesquels M. Olivier Grouès, PDG de Rank Xerox France, bousculent leur ex-employé au moment où celui-ci se rend en acceptant de sortir du bureau où il retient les deux hommes sous la menace de son fusil « Riot gun ». Trois coups de feu partent du fusil à canon scié, sans blesser personne. L'arme tombe à terre. Des policiers, depuis une pièce voisine, interviennent, maîtrisent Daniel Vielle : un inspecteur s'empare du fusil. Tout va très vite. Affolés, les deux otages s'enfuient par un escalier de secours, en hurlant *« au secours ! ».* L'inspecteur de police les suit dans l'escalier, le fusil à la main. Quand les trois hommes arrivent au dix-huitième étage, ils tombent sur un gardien de la paix en civil qui ne participait pas directement à l'opération. Cet homme, M. Pedro Rico, chauffeur du chef d'état-major de la direction départementale des polices urbaines, assurait la liaison radio dans la salle de négociations située au dix-huitième étage.

Quand il entend les coups de feu qui viennent d'éclater un étage plus haut, il sort précipitamment dans le couloir. Il est alors armé d'un revolver qu'il a emprunté à l'un de ses collègues avant de partir sur les lieux de la prise d'otages. Normalement doté d'une arme dans le cadre de ses fonctions sur la voie publique, il avait oublié son revolver de dotation chez lui.

Brusquement, il se retrouve nez à nez avec trois hommes en train de courir. Pedro Rico, qui n'a rien, disent ses collègues, d'un *« détraqué de la gâchette »,* tire au jugé sur l'homme porteur d'un fusil, mais c'est le PDG qui sera atteint par la balle, à l'abdomen. Au moment où il se penche sur le corps du blessé, Pedro Rico apprend sa méprise.

Les cinq policiers du RAID, présents dans la tour *de la Défense* tout au long des événements ne sont pas intervenus dans une opération qui, dit-on au ministère de l'intérieur, aurait dû se terminer sans problème. *Le policier* auteur de la « bavure » a été entendu par l'inspection générale des services (IGS) et a été suspendu de ses fonctions.

□ **Explosion due au gaz à Paris : un mort, treize blessés.** – Un homme a été tué et treize autres personnes blessées, dont cinq grièvement, lors d'une explosion du au gaz qui a ravagé, mercredi 10 janvier, l'hôtel de Toulouse situé, 7, rue d'Austerlitz dans le douzième arrondissement de Paris. Le corps de Kamal Ajjouri, quarante-sept ans, réceptionniste de l'hôtel, a *été découvert, dans* la nuit de mercredi à jeudi par les sapeurs-pompiers, enseveli sous les gravats. Les blessés sont essentiellement des ouvriers travaillant à la réfection de ce bâtiment de quatre étages, situé à deux pas de la gare de Lyon. Selon les spécialistes de GDF arrivés sur les lieux, la déflagration pourrait avoir été provoquée par la crevaison accidentelle d'une conduite à moyenne pression mise au jour par les ouvriers.

□ **Vol de céramiques de Picasso à Vallauris.** – Quatre-vingts céramiques signées Picasso et estimées à 2 millions de francs ont été dérobées, dans la nuit du 28 au 29 décembre 1989, dans une galerie de Vallauris (Alpes-Maritimes). Les propriétaires de la galerie Madoura, Suzanne et Georges Ramié, ne se sont aperçus de ce vol que le mardi 9 janvier, date de la réouverture de l'établissement, fermé depuis le 24 décembre. Les cambrioleurs se sont introduits dans l'atelier attenant à la galerie en fracturant une fenêtre, sans déclencher le système d'alarme. Ils ont emporté des assiettes, des plats, des pichets et autres pièces originales représentant des scènes de tauromachie et des portraits réalisés par Pablo Picasso.

Une lettre de M. Georges X. Marguerita

A la suite de l'article « Les comptes d'un maire sous les feux de la rampe », consacré à M. Jacques Médecin, maire de Nice, et publié dans le Monde *du 28 novembre 1989, nous avons reçu de M. Georges X. Marguerita, architecte, la lettre suivante.*

1) Il existe une instruction judiciaire en cours. Cette procédure est couverte par le secret aux termes des dispositions du code de procédure pénale.

La question mérite donc d'être posée : par quel cheminement des documents administratifs établis par des autorités policières ou douanières sont-ils en possession de journalistes ? La question mérite d'être posée et permet d'éclairer les faits que vous portez à la connaissance de vos lecteurs.

2) Il est exact qu'en janvier 1986 j'ai fait l'objet d'une visite domiciliaire de la part de fonctionnaires des douanes. Comme je n'ai rien à cacher, je vous indique qu'il a été trouvé trois choses :

a) Des esquisses concernant des projets de construction d'hôtels et casinos dans les Caraïbes.

Ces projets n'ont jamais eu de suite. Etant architecte de mon métier, je ne vois rien là d'anormal, même si ces esquisses – au demeurant jamais rémunérées, ce qui arrive souvent dans la profession – ont été commandées par M. Fracher qui envisageait à l'époque de créer des casinos dans cette région où il en existe déjà beaucoup. Je n'ai pas à porter de jugement sur des projets qui me sont demandés, dès lors qu'il s'agit de clients éventuels – qui ne le sont d'ailleurs pas devenus.

b) Des armes anciennes et pour certaines « hors d'usage » qui ont paru tellement peu « dangereuses » qu'elles ont fait l'objet d'un simple procès-verbal de transaction avec paiement d'une amende forfaitaire de 10 000 francs.

c) De mon carnet d'adresses dans lequel figuraient :

– les coordonnées de M. Jacques Médecin aux Etats-Unis ;

– un numéro de compte en banque à Los Angeles ;

– le nom d'une société Costa Real.

J'ai *indiqué ne rien savoir* de la société Costa Real, ce que je confirme. Je n'ai jamais traité d'affaires avec cette société ; je n'ai jamais versé la moindre somme à cette société. Je n'ai rien reçu d'elle. Il s'agit d'une société qui m'avait été indiquée comme susceptible de faire des investissements immobiliers, et les références bancaires m'avaient été données, à ma demande, pour vérifier éventuellement sa surface financière.

J'ai indiqué et je confirme n'avoir jamais versé la moindre somme sur un « soi-disant » compte de M. Jacques Médecin aux Etats-Unis.

Je pense qu'ainsi les choses sont clairement dites et ne souffrent aucune ambiguïté.

SCIENCES

Pour combattre l'hégémonie de la langue anglaise

M. Alain Decaux veut inciter les scientifiques à utiliser le français dans leurs travaux

Clôturant un colloque intitulé *« Quelles langues pour la science ? »*, mercredi 10 janvier à la Cité des sciences de La Villette, à Paris, M. Alain Decaux, ministre chargé de la francophonie, a annoncé qu'il proposerait, lors d'un prochain conseil des ministres, plusieurs mesures pour combattre l'hégémonie de l'anglais dans ce domaine. *« Je compte demander aux grands organismes d'Etat de refuser systématiquement leur parrainage à toute manifestation se tenant en France, où l'emploi du français serait exclu »*, a-t-il déclaré. Il faut aussi, selon lui, faire cesser *« le scandale qui consiste à ignorer les travaux écrits en français pour l'évaluation des chercheurs »*.

Les déclarations de M. Decaux risquent de créer quelques remous dans les milieux scientifiques, car elles portent sur les points qui divisent les chercheurs les plus convaincus de la nécessité de la défense du français. M. Jacques Ruffié, professeur au Collège de France et membre de l'Académie de médecine, a estimé ainsi à la tribune du colloque, à l'issue d'un vibrant plaidoyer pour le français, que nos Prix Nobel n'auraient sans doute jamais obtenu cette distinction s'ils n'avaient pas publié leurs travaux en anglais. Tandis que M. Jean-Marie Lehn, prix Nobel de chimie, souhaite qu'on laisse les scientifiques *« utiliser entre eux la langue de leur choix »*.

Une lettre ouverte adressée à M. Decaux par M. Pierre-André Wiltzer, député UDF et président de l'Association des parlementaires de langue française, illustre bien la complexité du problème. M. Wiltzer s'y élève contre l'usage exclusif de l'anglais dans un congrès organisé en mai prochain, à la Grande-Motte, par des scientifiques français. C'est effectivement, a estimé M. Decaux, *« un abus caractérisé »*. *« Mais*, proteste M. Francis Bacou, l'un des organisateurs, *cette manifestation rassemblera deux cents chercheurs de haut niveau venant d'une vingtaine de pays, qui discuteront pendant quatre jours de leurs travaux sur la cholinestérase, une enzyme impliquée dans la transmission des maladies neuro-musculaires. Les francophones y seront très minoritaires, et je n'ai pas un budget suffisant pour assurer une traduction dans toutes les langues représentées. En revanche, tous ces chercheurs maîtrisent parfaitement l'anglais. »*

Le même problème se pose pour les revues très spécialisées, qui touchent un public restreint de chercheurs de pointe répartis dans le monde entier. Cela avait amené l'an dernier les *Annales de l'Institut Pasteur*, à devenir *Research in Microbiology, Immunology and Virology*, et à publier des articles en anglais, décision qui avait alors provoqué un tollé (*le Monde* des 29 mars et 14 avril 1989).

Réviser les critères d'évaluation

Un consensus s'est en revanche dégagé, parmi les participants au colloque de La Villette, sur la nécessité de transmettre les connaissances en français. C'est là que se situe l'urgence, plus que dans la communication entre chercheurs. Et si aucune mesure n'est prise, l'*« enseignement du troisième cycle risque d'être fait entièrement en anglais dans dix ou quinze ans »*, estime M. Paul Germain, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. La solution : favoriser l'édition de manuels et de revues de synthèse en français, ainsi que celle d'ouvrages, de publications et d'émissions scientifiques de radio et de télévision destinés au grand public.

La situation est critique : 80 % du potentiel mondial d'informations scientifiques est aux mains des Anglo-Saxons, souligne M. Bernard Cassen, rapporteur du colloque. L'une des raisons vient peut-être du fait que *« les travaux de synthèse et de vulgarisation* [évidemment en français] *ne sont pas valorisés dans l'évaluation des chercheurs »*, malgré les directives de la loi de programmation de la recherche de 1982 dans ce domaine. *« C'est un problème culturel majeur, bien plus que financier »*, estime-t-il.

Les participants au colloque ont proposé notamment une *« révision draconienne des critères d'évaluation des chercheurs »*, et une aide accrue aux publications à tous les niveaux. Ils ont aussi souligné la nécessité de créer des banques de données scientifiques en français. Certaines mesures ont déjà été prises, comme la création d'un fonds d'aide à la traduction simultanée de 4 millions de francs, géré par l'Agence de coopération culturelle et technique, et le lancement prochain d'une revue de synthèse scientifique sous l'égide de l'Association des universités, partiellement ou totalement de langue française.

L'agence Jules-Verne, créée en juillet 1989, pour aider la production d'émissions audiovisuelles à caractère scientifique, a, par ailleurs, été officiellement inaugurée le 9 janvier, à Paris. Et l'Institut Pasteur a annoncé que, parallèlement à ses anciennes *Annales*, devenues *Research in Microbiology, Immunology and Virology*, il lancera, dans un mois, une revue destinée à un public plus large de médecins et de scientifiques, totalement en français cette fois, et intitulée *Annales de l'Institut Pasteur – Actualités.*

JEAN-PAUL DUFOUR

ÉDUCATION

L'application de la circulaire sur le foulard islamique

Le conseil d'administration du collège de Creil adopte une position plus nuancée que le principal

Le conseil d'administration du collège Gabriel-Havez de Creil (Oise), *où est née la polémique sur* le port du foulard islamique, a adopté, mardi 9 janvier, un complément au règlement intérieur de l'établissement qui reprend textuellement certains passages de la circulaire de M. Jospin sur la laïcité publiée le 12 décembre 1989. Le texte, voté par 14 voix, 3 voix contre et 3 abstentions, constitue une manière de désaveu pour le principal, M. Ernest Chenière, dont l'attitude très intransigeante est contestée par certains enseignants, et condamnée par les élus locaux.

Après discussion, la version plus répressive du texte primitivement proposée par M. Chenière n'a pas été retenue. Elle interdisait *« le port dans l'établissement de tout signe d'appartenance religieuse, philosophique ou politique, vestimentaire ou autre, qui par son caractère ostentatoire, c'est-à-dire visible et démonstratif, constituerait un acte de pression, de provocation, de prosélytisme ou de propagande »*. L'adjectif *« visible »*, qui ne figure pas dans la circulaire de M. Jospin, a été vivement contesté par certains membres du conseil d'administration, qui le jugement trop extensif. Après discussion avec l'inspecteur d'académie, le conseil d'administration s'en est tenu strictement à la rédaction de la circulaire nationale, qui ne vise que le port *« ostentatoire »*.

Référendum

Le texte rappelle l'obligation d'assiduité, ce qui vise particulièrement la vingtaine d'élèves juifs du collège qui sont systématiquement absents le samedi. Il prévoit que, si les infractions au règlement persistent *« au terme d'un délai raisonnable de dialogue avec les familles »*, des sanctions, allant de l'éviction jusqu'à l'exclusion définitive, peuvent être prononcées par le conseil de discipline.

L'inspecteur d'académie ne le souhaite visiblement pas et rappelle même que les décisions du conseil de discipline peuvent être *cassées par le recteur*. Mais le principal ne semble pas désarmer. Au grand agacement de sa hiérarchie, il a subitement organisé, vendredi dernier, sans en informer la commission permanente de son établissement, un référendum express auprès des parents d'élèves, obtenant une large majorité contre le port du voile islamique en classe, à la veille de la réunion du conseil d'administration.

Sur les trois jeunes filles concernées, seule Samira, quatorze ans, refuse toujours d'ôter son foulard ; les deux autres, Leïla et Fatima, ont renoncé depuis plusieurs semaines à le porter en classe, ne se couvrant qu'en dehors des cours. Pourtant, selon M. Chenière, elles devront, elles aussi, modifier leur comportement, *« car l'unicité de l'établissement a été reconnue et la règle devient la même partout dès qu'on franchit le portail »*.

D'autre part, le procès en diffamation intenté par M. Mohamed Saïdani, le père, tunisien, de Samira, contre M. Chenière, qui devait avoir lieu mercredi 10 janvier, au tribunal correctionnel de Senlis, a été renvoyé au 2 avril. M. Saïdani reproche notamment au principal des propos rapportés par *le Courrier picard*, selon lesquels les Saïdani et les parents de Leïla et Fatima seraient des *« familles militantes qui cultivent l'intégrisme religieux et qui vivent en auto-marginalisation »*, propos dont M. Chenière conteste en partie l'authenticité. (*Le Monde* du 4 janvier.)

ENVIRONNEMENT

Une initiative de la Commission de Bruxelles

La RFA est mise en cause à propos de son eau potable

Après la Grande-Bretagne à la fin de l'année dernière, c'est au tour de l'Allemagne fédérale de subir les foudres de la Commission de Bruxelles au sujet de l'eau du robinet. Mercredi 10 janvier, l'exécutif de la CEE a décidé de traduire la RFA devant la Cour européenne de justice, ce pays n'ayant pas adapté sa législation aux règles communautaires. En réalité, la plupart des Etats membres ne respectent pas les directives européennes.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Dès sa prise en charge du portefeuille de l'environnement, en janvier 1989, M. Carlo Ripa di Meana ouvrait une procédure d'infraction contre l'Italie, qui n'avait pas transposé dans sa réglementation les normes de la CEE en matière de potabilité de l'eau. Fort de cette crédibilité, le commissaire italien a alors engagé des recours contre tous les Etats membres – à l'exception du Danemark, de la Grèce et du Portugal – soit pour mauvaise adaptation des lois nationales, soit pour absence de modification de celles-ci (France).

La pression ainsi exercée a permis l'ouverture de négociations avec les gouvernements concernés afin qu'ils aménagent rapidement leur législation en regard des textes européens. L'opération traîne toutefois en longueur.

Le cas de l'Allemagne, comme celui du Royaume-Uni, est plus complexe. La RFA avait déjà deux recours contre *elle*. Le premier concerne la pollution trop élevée des eaux superficielles (directive de 1975) et des eaux souterraines (directive de 1980). Maintenant la Commission s'attaque à la législation allemande, qui permet aux distributeurs de fournir de l'eau dont la teneur en substances polluantes (nitrates et pesticides notamment) est supérieure aux doses autorisées par la directive de 1980.

Le fait que l'Allemagne et le Royaume-Uni soient en première ligne dans cette affaire tient au poids dans ces deux pays des écologistes et des associations de consommateurs. La Commission a reçu pas moins de soixante plaintes des organisations britanniques. Aucun organisme français ne s'est, en revanche, adressé à l'exécutif communautaire. A Bruxelles, on ne connaît pas officiellement les résultats de la récente enquête conduite par l'Union fédérale des consommateurs sur la trop forte présence de nitrate et autres produits dangereux dans l'eau consommée dans certaines régions de l'Hexagone (*le Monde* du 6 janvier).

Apparemment, les pays européens éprouvent les pires difficultés à tenir les engagements pris il y a dix ans. La course à la productivité en agriculture voulue par la PAC (politique agricole commune), nécessitant de plus en plus d'engrais et de pesticides, n'est-elle pas en contradiction avec les normes européennes ? Les responsables communautaires répondent que les seuils de tolérance fixés se justifient par la protection de la santé des usagers.

MARCEL SCOTTO

DROIT D'ASILE

Dénonçant de nouvelles procédures

Quatre associations manifestent leur inquiétude

Au cours d'une conférence de presse tenue à Paris mercredi 10 janvier, quatre associations membres de la commission de sauvegarde du droit d'asile (la CIMADE, France-Terre d'asile, le GISTI et la Ligue des droits de l'homme) ainsi qu'Amnesty International, ont questionné le gouvernement sur de *« possibles réformes des procédures. »* Ces associations se disent inquiètes des conditions d'accueil des étrangers en France et regrettent d'être tenues à l'écart de toute concertation en vue de les améliorer.

Les cinq acquisitions s'émeuvent d'échos recueillis sur le terrain depuis quelques mois : dégradation de l'accueil et de l'admission des étrangers en France ; détérioration du traitement des dossiers par les instances compétentes, OFPRA (Office français pour les réfugiés et les apatrides) et commission de recours. Soucieuses de laisser à chaque candidat à l'asile la possibilité d'un examen *« complet et exhaustif »* de sa demande, elle se plaignent de la multiplication des refoulements dès la frontière.

Exemple : ces trois Roumains réfugiés en Hongrie puis expulsés de Budapest pour avoir participé à des manifestations interdites en mars 1988. Au cours d'un périple d'un mois qui les mènera de Vienne à Paris, en passant par Stockholm, ils vont errer dans les zones internationales de plusieurs aéroports. Incapables de pénétrer sur le territoire français, ils n'ont pas eu la possibilité de se faire entendre...

Pour mettre un terme à ces situations, une organisation regroupant des membres des associations et les personnels des aéroports, l'Association nationale pour l'assistance aux frontières des étrangers (ANAFE), a été créée récemment (*le Monde* du 20 décembre 1989). Elle prévoit la mise en place de permanences d'accueil et d'information, à Roissy et Orly, dans un premier temps. Leur installation n'a pas reçu pour l'instant l'aval gouvernemental, alors que les défenseurs du droit d'asile se préoccupent d'une éventuelle décentralisation de l'OFPRA dans des centres aux frontières.

Le système TGV

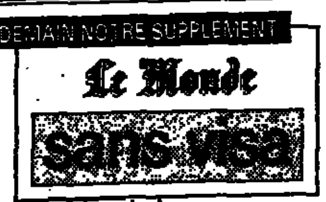
Autre *« dysfonctionnement »* dénoncé : l'accélération immodérée de l'étude des dossiers. N.B., ressortissant algérien, militant politique, est entré en France en octobre 1988. Il dépose une demande d'asile en août 1989. Six mois d'attente. Inquiet, il se présente à l'office. Sa demande est rejetée le jour même. Il n'aura rencontré aucun agent de l'OFPRA. Aux yeux des protecteurs des réfugiés, cet exemple laisse augurer du pire. A savoir la mise en place d'une « division-TGV », amenée à traiter très rapidement les dossiers *« paraissant mal fondés à première vue »*. Une notion qui passe mal, même si on admet qu'avec soixante mille demandes en 1989 et sans doute plus de trente mille demandes en attente (contre dix mille en 1984) l'OFPRA manque de moyens.

« Nous ne demandons rien d'autre que l'application stricte de la loi », indique Mme Henriette Taviani, présidente de France-Terre d'asile. Selon elle, le délai devrait être de six mois pour l'examen par l'OFPRA et la procédure de recours (actuellement, il varie de quelques semaines à plusieurs années). Pour atteindre ce but, les associations préconisent une augmentation des moyens de l'office en personnel compétent. La modernisation en cours de l'OFPRA, davantage axée sur un plan informatique (avec, en particulier, la création le mois dernier d'un fichier informatisé des empreintes digitales des demandeurs), leur paraît insuffisante au regard de besoins toujours croissants.

Plus largement, c'est contre une vision restrictive du droit d'asile que partent en guerre ces associations. Parce que la Convention de Genève parle de *« craintes fondées »* de persécution pour des raisons de race, de sexe, de religion, de politique, elles s'opposent à une interprétation étroite qui voudrait que le candidat au statut de réfugié apporte la preuve du danger qu'il court. Elles dénoncent également certaines absurdités du système. Comme le cas de ce Zaïrois à qui l'OFPRA a refusé l'enregistrement de sa demande parce qu'il n'avait pas de passeport. *« A quand le certificat de tortures ? »*, demande un défenseur du droit d'asile.

JUDITH RUEFF

□ **Deux maternelles de Montfermeil privées de cantine.** – Le conseil municipal de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) a voté, mercredi 10 janvier, la *« suspension »* des services municipaux aux deux écoles maternelles qui avaient inscrit des enfants d'immigrés contre l'avis du maire. Les deux établissements ne bénéficieront plus de la cantine, des interventions des services techniques, du ménage et de l'aide scolaire (de 108 F à 110 F par élève). Le chauffage, toutefois, est maintenu. Pour le maire, M. Pierre Bernard (divers droite), il s'agit par cette décision de transférer aux services de l'Etat les frais de fonctionnement des deux écoles.



PARIS

« Champs » révisés

Suite de la première page

C'est le rapport Ligen qui dicte *les mesures présentées* mercredi 10 janvier par le maire de Paris, dont l'application doit être achevée avant la fin du mandat de la municipalité, *c'est-à-dire avant 1995.*

Trois idées directrices dominent ce plan d'action : embellir l'avenue créée par Colbert en 1667 et devenue un trait d'union entre le Louvre et la Défense, préserver son architecture et encourager des activités caractéristiques.

Pour que les Champs-Elysées redeviennent *« la plus belle perspective et la plus belle allée de promenade du monde »*, selon le maire de Paris, les contre-allées du rond-point jusqu'à l'Etoile seront vidées de toute circulation et stationnement. Les piétons flâneront en maîtres sur des trottoirs larges de 21,5 mètres revêtus d'un dallage de granit. Une deuxième rangée d'arbres – des tilleuls argentés ou des platanes – sera plantée, retrouvant l'histoire qui fit des Champs-Elysées et du cours La Reine les deux premiers mails plantés d'arbres de tous les jardins à la française.

Le débordement des terrasses sera réduit et contenu, peut-être par de petites haies comme l'on en voit via Veneto à Rome. Finies la prolifération des enseignes lumineuses et l'anarchie des modèles de corbeilles, kiosques à journaux, panneaux, bancs, Abribus, bornes de protection, horodateurs et lampadaires : le style des 588 pièces de mobilier urbains qui parsèment les rives de l'avenue sera unifié. Le soin de définir une « ligne Champs-Elysées » a été confié à M. Jean-Marie Wilmotte, en association avec M. Jean-Claude Decaux.

L'interdiction du stationnement dans les contre-allées supprimera 390 places. Comme les voitures ne pourront pas non plus se garer au milieu de l'artère, deux mesures sont annoncées en compensation : le stationnement payant sur les côtés de l'avenue, avec des places réservées aux taxis et aux véhicules de livraison, et la construction de parcs souterrains, *dont le premier*, d'une capacité de 350 places, serait creusé sous les arcades du Lido.

Outre le *Fouquet's*, seuls deux bâtiments du site sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques : l'Hôtel de la Païva, au numéro 25, et la façade de l'ancien Hôtel Claridge. M. Chirac demande le classement de six autres bâtiments : tout le groupe néo-haussmannien (Guerlain, Vuitton, Claridge et Lido), ceux du style 1930 : le Poste parisien et la « Maison de France ». Plus l'admirable escalier à double révolution du numéro 79. La municipalité classera, pour sa part, le site *« zone de protection du patrimoine architectural et urbain »*, afin de mieux coordonner les interventions de la Ville et de l'Etat et d'imposer des règles communes aux constructeurs. L'éclairage sera revu et corrigé ; développé surtout : les façades seront illuminées sur la totalité de l'avenue.

Le point le plus délicat est celui qui touche la destination économique des immeubles le long de l'avenue. Il n'est pas possible, en France, d'interdire une activité si elle *« ne trouble pas l'ordre public »*. Le maire de Paris se propose donc de chercher plutôt *« à inciter l'émergence d'activités mieux adaptées au prestige des Champs-Elysées »*. Il promet que la construction ou la transformation en grands hôtels, en salles de spectacles et en équipements culturels sera encouragée. Mais la municipalité compte aussi sur le très ancien Comité Champs-Elysées, présidé par M. Robert Pozzo Di Borgo et qui regroupe les commerçants, pour peser sur les choix d'implantations nouvelles d'activités, puisque le goût et l'intérêt se conjuguent pour commander aux commerçants pour redorer le blason de l'avenue.

Les travaux commenceront dans un an, car si la décision est prise les crédits n'ont encore été ni chiffrés ni inscrits au budget 1990. Le chantier sera ouvert en plusieurs tranches *pour ne pas paralyser* la vie sur le site, d'abord entre l'Etoile et la rue Washington. Et pour couronner le tout, la Mairie de Paris ornera de bannières toute la longueur des Champs-Elysées. Elle parle même d'une fête annuelle le 28 août, à la date anniversaire de la signature de l'arrêté de Colbert. Comme si elle n'était pas persuadée que les Champs-Elysées sont eux-mêmes une fête permanente.

CHARLES VIAL

(Publicité)

SOLDES D'HIVER

PAR ICI LES ADMIRATEURS DE BONNES AFFAIRES !

Dans cette page, vous pourrez découvrir des choses rares, que nous avons réunies pour vous. *Oui, un choix rigoureux a été effectué parmi les boutiques parisiennes de qualité.*

Faites-nous confiance en lisant nos recommandations : pourquoi ne pas profiter de cette période pour renouveler votre garde-robe et surtout accéder à vos rêves les plus fous ? Attention ! le temps des soldes ne dure qu'un moment ; c'est maintenant, alors faites-vite... encore plus vite !

● AQUASCUTUM, POUR FEMMES AUSSI !

Qui dit Aquascutum, dit vêtements de pluie. Mais Aquascutum c'est aussi une très belle ligne pour femmes que vous devriez découvrir en profitant de ses soldes. Vous trouverez *alors des tailleurs splendides* avec 50 % de réduction, en whipcord, par exemple, avec le col en velours et la jupe droite à 2 150 F au lieu de 4 300 F, en gros tweed noir et blanc à col et poches en velours et ligne appuyée à 2 600 F au lieu de 5 200 F. Pour femmes, des trench en fin de séries de 40 % à 50 % de réduction en impression panthère ou unis rouge ou vert cru... Pour hommes, 20 % sur les blazers classiques en laine ou cachemire. Egalement 20 % sur les imperméables classiques qui sont les stars de la maison. 10, rue de Castiglione, 75001 Paris.

● BEREL, RIVE GAUCHE.

Berel, le rendez-vous des hommes élégants de la rive gauche, vous propose, comme toujours, un accueil et un service exceptionnels, mais aussi des soldes d'hiver. Voici enfin le véritable loden d'Antriche Steinbock, à 1 795 F au lieu de 2 650 F. Côté Super 100, la laine infroissable, voici des blazers à 1 890 F au lieu de 2 800 F et des pantalons, qualité Cerruti, à 875 F au lieu de 1 450 F. Sous la signature d'Hugo Boss, des imperméables beiges, bleu marines ou noirs à 1 835 F au lieu de 2 500 F et des manteaux en velours de laine à 2 040 F au lieu de 2 795 F. Vous *aimez Lanvin et ses costumes ?* Vous avez raison ! Profitez des 20 % de remise qui leur sont accordés. 12, rue de Sèvres, 75007 Paris.

● INCROYABLE SULKA !

Voici des soldes, des vrais, absolument incroyables, chez Sulka, une des griffes les plus prestigieuses en matière de mode masculine classique ! Cela commence le jeudi 11 janvier, mais courez-y vite ! Les costumes qui coûtaient de 4 500 F à *9 000 F sont soldés à 1 500 F*, de style divers, en laine, en Super 100, etc. Toujours à des prix imbattables : des chemises en pur coton à 200 F au lieu de 800 F ou 900 F, des cravates assorties, soldées à 50 F, des pulls soldés à 300 F alors qu'ils sont en pure laine ou pour certains en cachemire de très haute qualité ! 2, rue de Castiglione, 75001 Paris.

● 30 % CHEZ VALENTINO !

Valentino, le grand couturier italien propose *30 % de réduction sur* ses collections homme et femme ! Vous y trouverez de très beaux manteaux en laine à larges côtes de couleurs pastel à 5 000 F au lieu de 7 150 F, des tailleurs assortis à 7 890 F au lieu de 11 280 F. Dans la ligne Miss V, des pantalons en flanelle à 780 F au lieu de 1 020 F. Pour le soir, voici de superbes robes en soie et velours, avec le bustier ou l'épaule brodé de pierres rouges à 22 000 F au lieu de 31 300 F. Pour hommes : les cachemires d'abord, sous forme de blazer camel à 8 500 F, soldés 5 900 F, les vestes marine à 3 700 F au lieu de 5 400 F, sans oublier la ligne Oliver : costumes en velours à 2 100 F, pantalons à 595 F et de superbes chemises à 595 F seulement !.. 17-19, av. Montaigne, 75008 Paris.

● AFFAIRES CHEZ RENOMA !

Des soldes également chez Renoma, magnifique griffe française qu'il n'est plus besoin de présenter ! De très belles affaires en vue donc, au 129 bis, rue de la Pompe à Paris, puisque les soldes sont de l'ordre de 20 % à 50 % ! Il y a d'abord les célèbres costumes, mais aussi 30 % de réduction sur la ligne en Goretex : les imperméables, soldés à 2 130 F au lieu de 3 050 F, les parkas à 1 960 F au lieu de 2 800 F. Voici également 30 % de remise sur les vestes et encore, les deux chemises à 500 F et les cravates à 180 F. Attention : 20 % sur tout ce qui est cachemire, écharpes, pulls... Pour madame, encore de bonnes affaires puique vous trouverez des blousons en cuir à 30 % de réduction et le 7/8, toujours en cuir, à moins 50 %, ainsi que des pantalons et des tailleurs de rêve !

● CHAUSSEZ-VOUS AVEC BOWEN !

Bowen, la chaussure anglaise de qualité est en pleines soldes, avec, par exemple, toute la gamme « cousu norvégien », semelle gomme à 700 F, existe en noir et marron, les modèles *Paraboot* à 750 F avec la semelle en cuir, et à 700 F avec la semelle en gomme ! Ultra-classique et très chic, les richelieu, en noir ou gold, à 850 F au lieu de 985 F. Sans oublier quelques modèles en cuir novo-calf, le meilleur cuir du monde, à 850 F ! Pour femmes, toute une gamme d'escarpins, de mocassins... tous soldés à 500 F. Les bambins ne sont pas oubliés avec des modèles à 250 F ! 14, av. Mozart – 40, rue Saint-Honoré – 30, rue de Miromesnil, Paris.

● 50 % CHEZ OLD ENGLAND !

Un choix impressionnant de soldes-réclames chez Old England qui vont de 20 % à 50 % de réduction ! Pour hommes, des pardessus en laine ou en cachemire à 3 500 F seulement au lieu de 8 900 F, des gabardines et des trench en laine à 2 400 F au lieu de 4 300 F, et 20 % de réduction sur les prix en grandes mesures ! 2 écharpes pour 250 F et le pyjama à 250 F au lieu de 600 F. Pour femmes, des vestes sport et des blazers droits à 1 700 F au lieu de 2 500 F, des tailleurs soldés à 2 750 F au lieu de 4 500 F, sans oublier les manteaux en cachemire à 8 900 F, maintenant soldés à 3 500 F ! C'est fou, non ?
12, bd des Capucines, 75009 Paris.

● MIEUX QUE DES SOLDES !

Voici deux magnifiques adresses, toutes deux au 1er étage, où l'on trouve toujours des vêtements signés de grands noms à des prix imbattables ! Aujourd'hui, c'est soldé, en plus ! Première adresse : Club des Dix, 58, fbg Saint-Honoré, ouvert tous les jours, même le dimanche. Voici des costumes en pure laine à 1 400 F, des vestes à 690 F, la paire de pantalons à 490 F, les 3 chemises à 600 F, des manteaux laine et cachemire à 1 590 F... Deuxième adresse : David Shiff au 4, rue Marbeuf, un décor somptueux pour des vêtements griffés, on ne peut plus noblement ! Costumes soldés à 1 990 F, vestes en laine et cachemire à partir de 1 590 F. Plus, bien sûr, tous les cachemires, non soldés, mais toujours à des prix de rêve !

● LACOSTE EN PROMOTION !

Michel Swiss est une *adresse que* l'on retient toute l'année et non seulement au moment des soldes. Pourquoi ? Parce que vous y trouverez, à des prix défiant toute concurrence, des articles de parfumerie et autres accessoires divers ! En ce moment, c'est *la peau* qui est à *l'honneur* et vous trouverez en promotion, toutes grandes marques confondues des laits démaquillants, des lotions et des crèmes protectrices. Voici, également en promotion, les produits de mise en forme et ceux qui vous entretiennent *la* peau ! Côté accessoires, à ne pas manquer, des prix exceptionnels sur les blousons Lacoste... 16, rue de la Paix 75002 Paris 2e étage.

● TOUTE LA VOGUE EN SOLDE !

Profitez des soldes chez La Vogue, cette boutique de mode masculine, toujours à la pointe des dernières créations et située à deux pas de l'Opéra Garnier. Voici de superbes costumes, signés Pierre Cardin, croisés à 1 790 F au lieu de 2 290 F, signés Louis Férand en flanelle pure laine, croisés à 2 150 F au lieu de 2 690 F sans oublier Armani et ses costumes magnifiques et pied de poule à 2 950 F au lieu de 3 690 F. Voici encore des vestes en super-promotion à partir de 990 F seulement, des pulls superbes avec peausseries à 690 F au lieu de 890 F pour ne citer qu'un exemple, parmi un grand choix. Vous rêvez d'un manteau en cachemire et laine, griffé Lapidus à 1 890 F au lieu de 2 390 F ? Allez donc chez La Vogue, 38, boulevard des Italiens 75009 Paris.

Ça vient de sortir

Vous abalonez ?

Voici un nouveau jeu diabolique qui fera sans doute autant d'adeptes que le Rubik cube, le Scrabble ou le Trivial Pursuit ! Cela s'appelle Abalone, cela se joue à deux et à l'aide de boules que vous pouvez déplacer au nombre de trois à chaque fois, afin d'éjecter celles de votre adversaire ! Vous allez découvrir que l'on peut aller dans tous les sens, ce qui fait que l'on ne sait jamais où aller, sauf quand il est trop tard ! Existe déjà dans dix-sept pays et est primé un peu partout, 250 F.

Le teint vitaminé !

Il n'y a pas que les hommes qui courent toute la journée, les femmes elles aussi n'ont plus tellement de temps à se consacrer, c'est pourquoi il faut toujours faire deux choses avec un seul et même geste ! C'est pourquoi, Bourjois vous propose un fond de teints enrichis de vitamines ! Vous vous maquillez normalement avec le teint « Equilibre Crème » et comme il contient des vitamines E et F, vous luttez en même temps contre le vieillissement ! 36 F.

Miam, miam !

Après les fêtes vous allez peut-être faire un peu la diète ? Alors allégez-vous grâce à Rika Zaraï et sa nouvelle arme : un livre de cuisine ! « Mes recettes saines et gourmandes » aux éditions Jean-Pierre Taillandier, 120 recettes, non carnivores, accompagnées de « trucs » astucieux concernant, évidemment, la santé ! 99 F. Par ailleurs, ne vous privez pas de fromage, parce que vous avez pris du poids ! Sylphide propose, désormais, dans votre magasin d'alimentation préféré, trois nouveaux fromages ne contenant que 25 % de matière grasse, soit 135 Kcal pour 100 g, nature, fines herbes ou chèvre et ail, 8,50 F.

Un vrai bijou !

Madame, il faut absolument regarder de plus près la nouvelle montre Lanvin, pour le soir, avec son boîtier en or qui reprend le sigle de la maison, et surtout, son cadran splendide, en nacre, brillant de mille faux turquoise et fuchsia ! A voir aussi, chez Lanvin, un face à main en or, plaqué 18 carats, habillé d'un long gland de passementerie noir, rangé dans un étui façon écaille ! 15, fbg Saint-Honoré, 75008 Paris.

GUNNAR P.

EXPOSITIONS

JEUDI 11 JANVIER

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

EMILE AILLAUD. Galerie des dessins d'architecture Cci. Jusqu'au 15 janvier 1990.

L'ATELIER ALESSI. Alberto Alessi et Alessandro Mendini : *dix ans de design 1980 - 1990*. Galeries des brèves du Cci. Jusqu'au 22 janvier 1990.

DESSINE-MOI UN PIXEL. Atelier des enfants. *Entrée* : 16 F. *Jusqu'au* 31 mars 1990.

DONATIONS DANIEL CORDIER. Le regard d'un amateur. Salle d'art graphique, 4 étage. Jusqu'au 5 mars 1990.

L'ETRANGE UNIVERS DE CARLO MOLLINO. Galerie du Cci. Jusqu'au 29 janvier 1990.

HABITER EN EUROPE. Europan 89. Forum. Jusqu'au 12 février 1990.

MILENA JESENSKA. vivre. Grand foyer premier sous-sol. Jusqu'au 25 février 1990.

ED PASCHKE. Galeries contemporaines rez-de-chaussée. Jusqu'au 11 février 1990.

GUSTAVE ROUD. Galerie de la B.P.I. Jusqu'au 5 février 1990.

EDWARD RUSCHA. Galeries contemporaines rez-de-chaussée. Jusqu'au 11 février 1990.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). *Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h.* Fermé le lundi.

LOUIS-FRANCOIS PHILIPPE BOITTE (1830-1906). UN FONDS D'ARCHITECTURE. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 4 février *1990.*

LIVRES D'ENFANTS, LIVRES D'IMAGES. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). *Jusqu'au* 21 *janvier* 1990.

UN CRÉATEUR D'AVANT-GARDE A VIENNE : KOLOMAN MOSER (1868-1918). Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). *Jusqu'au* 11 février 1990.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). *T.l.j. sf mar.* de 12 h à 22 h *(fermeture* des caisses à 21 h 30).

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F. *Jusqu'au 15 janvier 1990.*

ARABESQUES ET JARDINS DE PARADIS. *Collections françaises d'art islamique.* Hall Napoléon. Entrée : 25 F (possibilité *de billets couplés avec billet d'entrée du musée).* Jusqu'au 15 janvier 1990.

DAVID (1748 - 1825). Galerie et salle Mollien. Entrée : 35 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 12 février 1990.

LÉONARD DE VINCI - LES ÉTUDES DE DRAPERIE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F (possibilité de billets couplés avec le billet d'entrée du musée). Jusqu'au 26 février 1990.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Visites commentées grat. les jeu. à 15 h et *les dim. 14 janv.*, 4 fév. à 11 h.

L'ART CONCEPTUEL, *UNE* PERSPECTIVE. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 février 1990.

KUPKA OU L'INVENTION D'UNE *ABSTRACTION. Entrée* : 15 F. Jusqu'au 25 *février* 1990.

SOPHIE TAEUBER. Rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. *Cent photographies en noir et blanc* de 1904 à 1944. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. *Jusqu'au 30 avril* 1990.

EROS GREC. *AMOUR DES DIEUX* ET DES HOMMES. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h. Nocturne mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 5 février 1990.

CENTRES CULTURELS

ACQUISITIONS 1989 DU FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Du 16 janvier 1990 au 4 février 1990.

AIR D'OPÉRA. *Le Louvre des Antiquaires*, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

CLICHÉS, LE CHOIX DES SENS. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Du 11 janvier 1990 au 4 mars 1990.

SACHA COVO. *Sculptures*. Centre Baudricourt, 65, avenue d'Ivry. Jusqu'au 20 janvier.

LE CORBUSIER, LE POÈME DE L'ANGLE DROIT. Fondation Le Corbusier, 8, rue du Docteur-Blanche (42-88-41-53). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Jusqu'au 28 février 1990.

CÉLÉBRITÉS A L'AFFICHE. Cent ans de personnages célèbres dans la publicité. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars 1990.

JEAN DUBUFFET, SOUVENIRS DU SAHARA *(1947 - 1949). Fondation* Jean Dubuffet, 137, rue de Sèvres (47-34-12-63). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier 1990.

EGYPTE - EGYPTE. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 22 h. *Entrée* : 35 F. *Jusqu'au 30 mars 1990.*

HOMMAGE A MAX JACOB. Maison de la Poésie, terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau (42-36-27-53). *T.l.j. de 12 h à 18 h. Du 12 janvier* 1990 au 18 mars 1990.

HOMMAGE A SHADI ABDEL SALAM. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Du 12 janvier 1990 au 9 février 1990.

HORST. L'œil *élégant*. Fnac Forum des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30, lun. de 13 h à 19 h 30. Jusqu'au 27 janvier 1990.

SCHANG HUTTER. Où aller ?. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 janvier 1990.

IRINA IONESCO. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, *place Carrée - 4 à 8, grande galerie* (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 21 janvier 1990.

JOHN FRANKLIN KOENIG. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 3 février 1990.

OBJETS INTERDITS. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 7 avril *1990.*

RENÉ PATOUILLARD-DEMORIANE (1867 - 1957). Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au *28 février* 1990.

LE TAPIS : PRÉSENT DE L'ORIENT A L'OCCIDENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 mars 1990.

LES TROIS COULEURS D'OCUMICHO. Dix artisans et la Révolution française. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 janvier 1990.

VOISINS ET ENNEMIS : LA *GUERRE DES CARICATURES ENTRE* PARIS ET BERLIN. 1848 - 1890. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. *Du 12 janvier 1990 au 23 février* 1990.

GALERIES

ANGIE ANAKIS, DAVID WEBSTER. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 27 janvier 1990.

DOMINIQUE BAILLY. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 10 février 1990.

CLAUDE BELLEGARDE. Galerie Bernard Davignon, 76, rue Vieille-du-Temple (48-04-52-50). Jusqu'au 25 janvier 1990.

MOHAMED BENNANI. *Galerie* Etienne Dinet, 30, rue de Lisbonne (42-56-43-26). Du 12 janvier 1990 au 3 mars 1990.

JOSEPH BEUYS. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 24 janvier 1990.

FRANÇOIS BOISROND. Pif et Paf. Galerie Beaubourg, 3, *rue* Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 30 janvier 1990.

PHILIPPE BOUTIBONNES. Deuils. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-94). Jusqu'au 3 février 1990.

TIERI BRIET. Galerie Apomixie, 19, rue Guénégaud (46-33-03-02). Du 12 janvier 1990 au 3 février 1990.

VICTOR BURGIN. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 17 février 1990.

BYZANTIOS. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 3 février 1990.

MANUEL CAMARGO. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 20 janvier 1990.

ANDRÉ CHABOT, ERICA MAGDALINSKI. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 3 *février* 1990.

DENISE COLOMB. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). *Jusqu'au 3 février* 1990.

LEO COPERS. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). *Jusqu'au* 13 janvier 1990.

ARAM DERVENT. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2 étage, escalier B (42-74-56-36). Jusqu'au 8 février 1990.

CORINNE FILIPPI. Photographies noir et blanc et couleur 1987 - 1989. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 6 février 1990.

PETER FISCHLI ET DAVID WEISS. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Du 13 janvier 1990 au 20 février 1990.

JÉROME FONCHAIN. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 27 janvier 1990.

LUCIO FONTANA. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 6 février 1990.

JEAN LE GAC. Galerie Daniel Templon, 30, *rue* Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 7 février 1990.

GARINO-SERT-DELAGRANGE. Galerie Pons Debord, 9, rue de L'Eperon *(43-29-31-90). Du 16 janvier 1990 au* 3 février 1990.

JEAN-LOUIS GERBAUD. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). *Du 13 janvier 1990 au* 10 février 1990.

HENRI GŒTZ. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 17 février 1990.

GOUDJI. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 20 janvier 1990.

GÉRARD GUYOMARD. La stratégie de l'atelier. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 10 février 1990.

KEITH HARING. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Du 15 janvier 1990 au 30 janvier 1990.

JEAN-PAUL HUFTIER. Galerie Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 20 janvier 1990.

YOURI JELTOV. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 27 janvier 1990.

JEUNES ARTISTES. Brasil inter Art Galerie, 8, passage Thiéré (48-07-20-17). Jusqu'au 3 février 1990.

KACIMI. Galerie Huit Poissy, 8, rue de Poissy (43-54-20-52). Jusqu'au 11 février 1990.

MARTIN KIPPENBERGER. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). *Du 13 janvier 1990 au 17 février* 1990.

PER KIRKEBY. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). *Du 13 janvier 1990 au 10 février* 1991.

JEAN-LOUIS KOLB. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Du 12 *janvier 1990 au 5 février 1990.*

CARLOS KUSNIR. Petites pièces musicales. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Du 11 janvier 1990 au 3 février 1990.

MICHEL LEFEVRE. Marqueteur. Press Club de France, 11, av. d'Iéna (47-23-78-16). Du 11 janvier 1990 au .

CLAUDE LEPOITEVIN. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 2 février 1990.

JORGE MARTINES. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 24 janvier 1990.

MATTA. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Du 11 janvier 1990 au 3 mars 1990.

KEI MITSUUCHI. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Du 16 janvier 1990 au 10 février 1990.

HANS NAMUTH, ALLAN MCCOLLUM. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Du 13 janvier 1990 au 14 février 1990.

NATURE-ARCHITECTURE. Galerie *Jacqueline Felman Bastille, 8, rue* Popincourt (47-00-87-71). Du 16 janvier 1990 au 6 février 1990.

ED PASCHKE. Galerie Darthea Speyer, 6, *rue Jacques-Callot* (43-54-78-41). Jusqu'au 10 février 1990.

PEINTRES ESPAGNOLS. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Jusqu'au 31 janvier 1990.

EMMANUEL PIERRE. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 3 février 1990.

POINTE ET BURIN, HOMMAGE A ANDRÉ JACQUEMIN. Galerie Colette Dubois, 420, rue Saint-Honoré (42-60-13-44). Jusqu'au 3 février 1990.

LARRY POONS. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 30 janvier 1990.

PROSCENIUM, VINGT ANS. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 3 février 1990.

MARC QUINN. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Du 13 janvier 1990 au 10 février 1990.

GEORGES ROMATHIER. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 24 février 1990.

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh-Cadot, 77, *rue des Archives* (42-78-08-36). Du 12 janvier 1990 au 28 février 1990.

JOSÉ-MARIA SERT. Galerie Michèle Chomette, *24*, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 17 février 1990.

SÉLECTION AMÉRICAINE. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 24 *février* 1990.

TROIS MAITRES ESPAGNOLS DU XX[e] SIÈCLE. Pablo Picasso, Joan Miro, Antoni Tapies. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Jusqu'au 21 janvier 1990.

KJELD ULRICH. Galerie Nane Stern, *25, rue de Charonne (48-06-78-64).* Jusqu'au 3 février 1990.

AGATHE VAITO. Galerie Institut d'art, 37, rue Vanneau (45-51-88-20). *Jusqu'au 7 février 1990.*

MICHEL VERJUX. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Du 13 janvier 1990 au 17 février 1991.

ZAMI. Galerie Vendôme, 12, rue de la Paix (42-61-73-91). Jusqu'au 3 février 1990.

MUSÉES

ALECHINSKY. Traité des excitants modernes. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. *et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Rens.* visites-conférences au 42.24.56.38. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 février 1990.

LES AMÉRIQUES DE CLAUDE LEVI-STRAUSS. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 24 avril 1990.

ANATOLIE ANTIQUE, FOUILLES FRANÇAISES EN TURQUIE. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 16 avril 1990.

L'ART DE CARTIER. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de *10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 22 h.* Visites-conférences jeu. et sam. à 14 h 30. Prix : 22 F + droit d'entrée. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

CLAUDE MONET, AUGUSTE RODIN, CENTENAIRE DE L'EXPOSITION DE 1889. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 janvier 1990.

LE CRAYON QUI PARLE. Picasso poète. Musée *Picasso*, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mer. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 29 janvier 1990.

HONORÉ DAUMIER. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 février 1990.

FORTS *DU* LITTORAL. Musée des Plans-Reliefs, hôtel national des Invalides, 4 étage, place des Invalides (45-51-95-05). T.l.j. de 10 h à *16 h 45.* Fermé le 1 mai. Entrée : 23 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

WILLIAM HENRY FOX TALBOT, RÉTROSPECTIVE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). *T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée :* 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 10 février 1990.

GOUTEZ ET COMPAREZ. La publicité du chocolat des origines aux années vingt. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de *12 h à 18 h. Entrée : 20 F.* Jusqu'au 15 janvier 1990.

HENRI IV ET LA RECONSTRUCTION DU ROYAUME. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-00). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au *25 février 1990.*

HISTOIRE DE VOIR. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, *av. du Président-Wilson* (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 février 1990.

FRANÇOIS KOLLAR. RÉTROSPECTIVE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 11 février 1990.

MAGNUM. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du *Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf* mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 *février* 1990.

MÉTAL, HOMMES ET DIEUX. Jardin des Plantes, galerie de minéralogie, 36, *rue* Geoffroy-Saint-Hilaire (43-36-54-26). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h, sam., dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 30 janvier 1990.

NIJINSKY. *un dieu danse à travers* moi. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au *17 février 1990.*

NOS ANNÉES 80. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 avril 1990.

PARIS ET LE DAGUERRÉOTYPE. Musée Carnavalet, *23, rue de Sévigné* (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Cycle de conf. : Histoire générale de Paris le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30. *Entrée* : 20 F. Jusqu'au 28 février 1990.

PARIS, ARCHITECTURE ET UTOPIE. *Pavillon de l'Arsenal*, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. *Jusqu'au* 21 février 1990.

PEINDRE AVEC LES MAINS. Jardin d'Acclimatation, musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. *sf* sam. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h. Entrée : 13 F. Du 11 janvier 1990 au 18 mars 1990.

PROJET IXANIA, PIERO GILARDI. *Musée des Arts décoratifs, 107, rue de* Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 10 F (exposition seule). Jusqu'au 11 février 1990.

EVA RUBINSTEIN. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, *rue* Vivienne - 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h 30. *Entrée libre*. Jusqu'au 11 janvier 1990.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS 1945 - *1950. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau* (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Conférence tous les sam. à partir de *14 h. 22 F + billet d'entrée. Entrée :* 25 F. Jusqu'au 4 février 1990.

UN CÉRAMISTE AUJOURD'HUI : KAMAL LAHBABI. *Musée national des* Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. *sf mar.* de 9 h 45 à 12 h et de 13 h à 17 h 15. Jusqu'au 21 *février* 1990.

VERRES DE BOHÊME. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

ZANINE. L'architecte et la forêt. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de *Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de* 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Paris-Théâtre 1873-*1878 et Paris-Portrait 1878-1880* Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du *11 janvier 1990 au 4 mars 1990.*

BOULOGNE-BILLANCOURT. Affiches du cinéma français : des années trente aux années cinquante. Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach (46-05-22-64). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 18 h. Du 16 janvier 1990 au 8 avril 1990. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). T.l.j. de 9 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Du 16 janvier 1990 au 8 avril 1990. Coloniales 1920-1940 Musée municipal, annexe de la mairie, 26, avenue André-Morizet (46-84-77-39). Mer., jeu., lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, ven. de 9 h à 16 h 30, sam., dim. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Fermé le mardi. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier 1990.

LA DÉFENSE. La Traversée de Paris. Grande Arche, entrée sous l'escalier de la Grande Arche (40-90-05-18). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 19 h 30, ven. de 10 h 30 à 22 h 30. Réservations au 48.78.75.00. Entrée : 50 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

EVRY. Les Nourritures de l'art. Aire *libre - Art contemporain, Agora,* 110, Grand-Place (69-91-58-29). T.l.j. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, dim. de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 21 janvier *1990.*

ISSY-LES-MOULINEAUX. Les Cartes à jouer de la Révolution. Cartes à jouer et propagande. Musée *français de la carte à jouer*, 16, rue Auguste-Gervais (40-95-65-06). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mar. de 14 h à 18 h, jeu. jusqu'à 21 h. *Entrée libre. Jusqu'au 12 février* 1990.

MONTROUGE. Les Etoiles de la peinture. Galerie Maeght Montrouge, *11, pl. Jules-Ferry (47-46-98-10). Du* 11 janvier 1990 au 28 janvier 1990.

NANTERRE. Les Héritages de la liberté. Bibliothèque Pierre et Marie Curie, *88-118, rue du 8-Mai-1945* (47-29-50-50). T.l.j. sauf dim. de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 février 1990.

NEUILLY-SUR-MARNE. Acquisitions 1989 dont les œuvres exceptionnelles d'Henri Darger et. De Jules Leclercq. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du *Général-de-Gaulle* (43-08-82-35). Mar. et jeu. de 14 h à 18 h, sam., dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 février 1990.

PONTOISE. Bleu Blanc Rouge. Les couleurs de la France dans la peinture française. Musée Pissarro de Pontoise, 4, *rue* Lemercier - 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 février 1990. Janice Biala, Chasse-Pot. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février 1990.

SAINT-DENIS. Roger Somville. le peletier de Saint-Fargeau assassiné. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 22 janvier 1990.

SUCY-EN-BRIE. Entomexpo. Château de Sucy, Orangerie (45-90-25-12). T.l.j. de 9 h 30 à 12 h *et* de 14 h à 19 h. Du 11 janvier 1990 au 14 janvier 1990.

VERSAILLES. David (1748 - 1825). *Château de Versailles, salle du sacre* - appartement de Mme de Maintenon (30-84-74-00). T.l.j. sf lun. de 9 h 45 à 17 h 30. Entrée : 23 F. Jusqu'au 12 février *1990.*

DIVERS

BERNARD EVEIN. Décorateur de cinéma. Cinémathèque française, palais de Tokio, 13, av. du Président-Wilson. *T.l.j. sauf* mar. de *10 h* à *17 h. Du* 11 janvier 1990 au 11 mars 1990.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 12 JANVIER

« L'Afghanistan, pays de *Roxane* », 12 h 30, *6, place d'Iéna (Musée Guimet).*

« La Dame à la licorne », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Manet avant 1870 », 13 h, Musée d'Orsay. vestiaire collectivités (G. Marbeau-Caneri).

« *Le Louvre, du donjon à la Pyramide,* découvertes archéologiques et nouveaux aménagements », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal *(Arts et caetera).*

« De Saint-Merry à la rue Quincampoix », 14 *h* 30, métro Rambuteau (Paris pittoresque et insolite).

« Réalisme contestataire ou bourgeois. G. Courbet en lutte contre les pompiers », 14 h 30, entrée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill (L'art et la manière).

« Récentes acquisitions et nouvelle collection du Musée Carnavalet », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (L. Haulier).

« Les salons de l'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (M[me] Cazes).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Père-Lachaise gastronomique », 14 h *30, porte principale, boulevard de* Ménilmontant (V. de Langlade).

« *Les Halles souterraines anciennes et* la Bourse du commerce », 14 h 45, métro Louvre (lampe de poche.) (M. Banassat).

« *Le Louvre, de la Pyramide à la* crypte », 15 heures, devant Le Louvre des Antiquaires, place du *Palais-Royal* (Monuments historiques).

« Le Musée Zadkine », 15 h, 100, *rue* d'Assas (Tourisme culturel).

« Le logis du « Tigre », 15 h, 8, *rue* Franklin *(Paris et son histoire).*

CONFÉRENCES

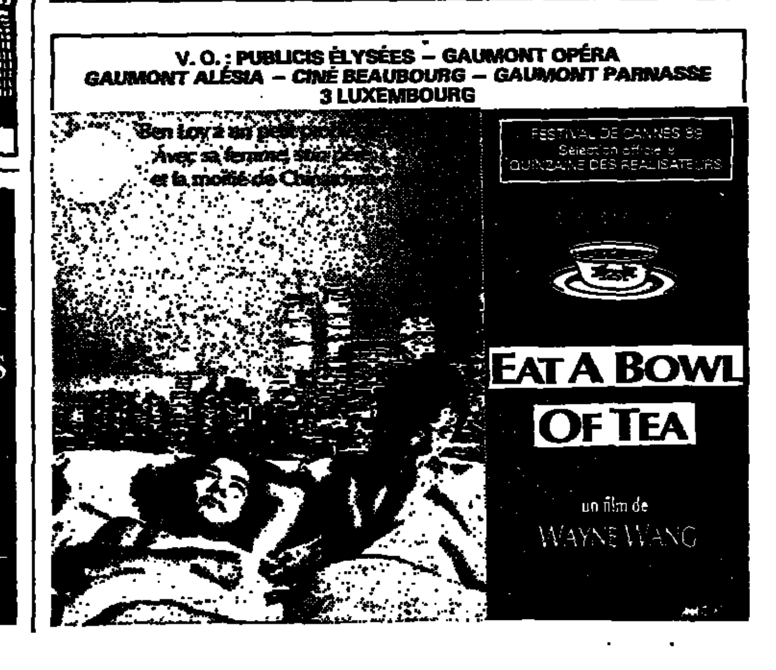
Auditorium du Musée du Louvre, 12 h 30 : « Victoria et Albert Museum : the treasure keepers » (Musée, musées).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Journal parlé réservé à l'Ecole des hautes études internationales », avec J.-P. Gouzy (Maison de l'Europe).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Peut-on prouver la survivance ? ». Entrée gratuite *(Loge unie des Théosophes).*

Salle des agriculteurs, 8, rue d'Athènes, 20 h 30 : « Totalitarisme et transcendance », par B. Lempert (Séminaire de l'arbre).





AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 11 janvier à 0 heure et le jeudi 14 janvier à minuit.

Les conditions anticycloniques persisteront encore jusqu'à dimanche. Une perturbation très atténuée pénétrera par la Bretagne vendredi soir, celle-ci ne donnera que quelques bruines sur le Nord-Ouest de la France.

Cette fin de semaine sera marquée par un ciel généralement gris sur la moitié nord vendredi, dans lequel se développeront des éclaircies samedi et dimanche. La moitié sud restera sous le soleil durant toute la période.

Vendredi : ciel gris le matin, éclaircies l'après-midi sur la moitié Sud.

Le matin, le temps gris sur la majeure partie de la France. Des brouillards se formeront principalement dans les vallées. Ils pourront être givrants dans le Nord-Est et le Centre-Est. Seules la Provence, la Cote d'Azur et la Corse bénéficieront dès le début de la journée de belles éclaircies. Dans l'après-midi, de timides éclaircies se développeront sur les régions de la moitié nord.

Sur les régions de la moitié sud, des éclaircies de plus en plus belles se développeront au cours de la journée. Les brouillards et nuages bas persisteront localement dans les vallées de la Saône, du Rhône et de la Garonne.

Samedi : encore de la grisaille le matin, soleil sur le Sud ensuite.

La journée de samedi débutera encore sous un ciel gris sur la plupart des régions exceptées la Provence, les Alpes, la Côte d'Azur et la Corse où le soleil se montrera généreux dès le matin.

De petites bruines affecteront dans la matinée la Bretagne, les pays de Loire, la Normandie, la Picardie et le Nord.

Dans l'après-midi, les petites bruines gagneront progressivement le Poitou, les Charentes, le Centre et le Bassin parisien. A l'arrière, des éclaircies se développeront sur la Bretagne et la Normandie.

Sur les régions situées plus au sud, il y aura de belles éclaircies.

Les températures minimales seront encore douces sur le Nord-Ouest et le Nord (7 à 9 degrés). Sur les autres régions, elles seront comprises entre – 2 et 2 degrés, localement entre 4 et 6 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales varieront de 6 à 10 degrés d'Est en Ouest, localement 12 à 15 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Dimanche 14 : éclaircies sur le nord-ouest, temps plutôt gris ailleurs.

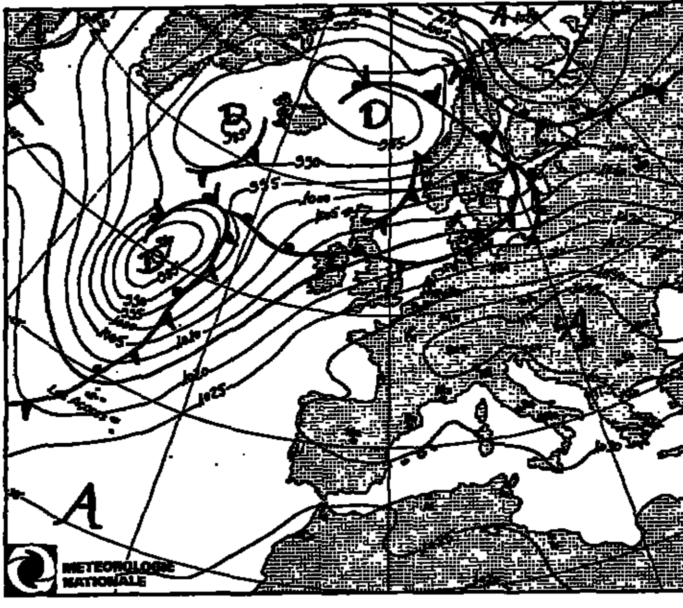
Dès le mamtin, la Bretagne, la Normandie et les pays de la Loire verront apparaître de belles éclaircies, qui persisteront toute la journée.

Le Nord, la Picardie, le Bassin parisien, le Centre, le Poitou-Charentes connaîtront également quelques éclaircies l'après-midi, mais, auparavant, ces régions devront subir un passage nuageux marqué.

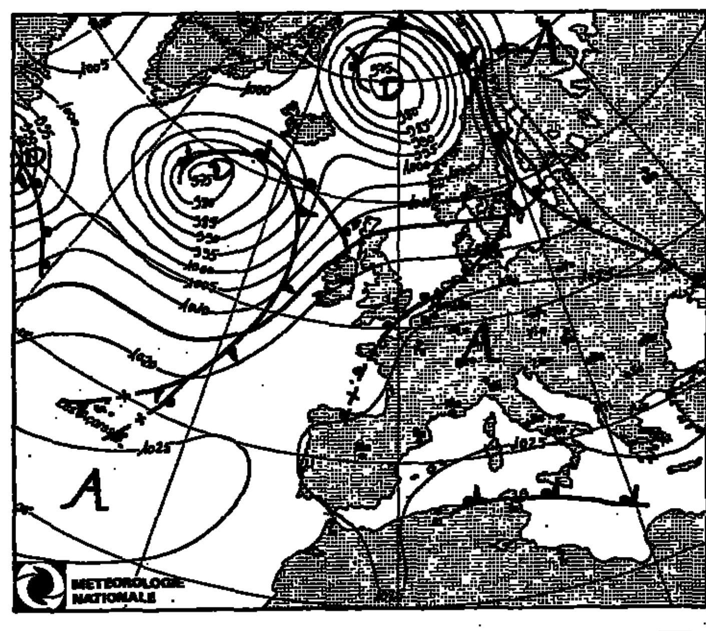
Du Nord-Est à la Bourgogne, des éclaircies pourront avoir lieu après la dissipation des brouillards, localement givrants, ou des nuages bas matinaux mais le ciel redeviendra vite très nuageux dans l'après-midi.

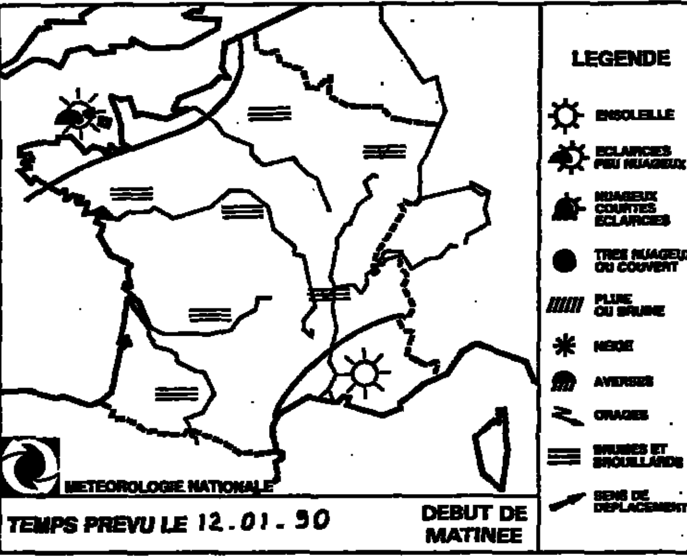
Températures minimales entre 0 et – 4 dans le Nord-Est et l'Est, 5 à 7 en Bretagne et sur le pourtour méditerranéen, – 1 et + 1 de la Bourgogne au Centre, Massif Central, Limousin, 2 à 5 ailleurs. Températures maximales en légère baisse sur le Nord-Ouest et l'Est du pays, sans grand changement ailleurs.

SITUATION LE 11 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 JANVIER 1990 A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 11-1-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-1-1990 à 6 heures TU et le 11-1-1990 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	18	4	D
BIARRITZ	7	2	B
BORDEAUX	8	3	B
BOURGES	4	-2	B
BREST	11	8	C
CAEN	7	5	C
CHERBOURG	7	7	B
CLERMONT-FER.	5	-1	B
DIJON	8	-2	C
GRENOBLE-SM-H	1	-7	B
LILLE	6	5	C
LIMOGES	8	1	D
LYON	3	-2	B
MARSEILLE-MAR.	14	2	D
NANCY	2	-1	C
NANTES	5	2	B
NICE	14	6	D
PARIS-MONTS	7	3	C
PAU	5	-3	B
PERPIGNAN	8	6	P
RENNES	7	4	B
ST-ETIENNE	8	-5	D
STRASBOURG	1	-2	P
TOURS	7	1	B
TOULOUSE	6	2	B
POINTE-A-PITRE	29	22	N

ÉTRANGER

ALGER	16	6	N
AMSTERDAM	8	6	P
ATHÈNES	-	-	-
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	14	7	N
BELGRADE	-5	-10	C
BERLIN	5	3	P
BRUXELLES	6	5	C
LE CAIRE	16	7	D
COPENHAGUE	6	6	C
DAKAR	22	17	N
DELHI	23	12	D
DJERBA	15	9	P
GENÈVE	8	-2	C
HONGKONG	22	17	D
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	9	1	D
LISBONNE	13	6	D
LONDRES	11	10	C
LOS ANGELÈS	24	11	B
LUXEMBOURG	2	1	C
MADRID	10	-1	D
MARRAKECH	17	5	D
MEXICO	21	8	B
MILAN	8	-5	B
MONTRÉAL	3	-4	*
MOSCOU	1	-1	*
NAIROBI	27	17	P
NEW-YORK	8	5	D
OSLO	5	0	N
PALMA-DE-MAJ.	14	5	P
PÉKIN	1	-7	D
RIO-DE-JANEIRO	27	23	N
ROME	12	2	D
SINGAPOUR	-	-	-
STOCKHOLM	3	-2	C
SYDNEY	22	18	P
TOKYO	10	7	D
TUNIS	15	10	C
VARSOVIE	3	2	C
VENISE	8	-3	D
VIENNE	0	-6	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement du mardi 9 janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 20-50 ; Aussois : n.c. ; *Avoriaz : 13-20* ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 0-10 ; Bessans : n.c. ; Bonneval-sur-Arc : 20-40 ; Les Carroz-d'Arâches : n.c. ; Chamonix-Mont-Blanc : 30-70 ; La Chapelle-d'Abondance : n.c. ; Châtel : 25-30 ; La Clusaz : 20-80 ; Combloux : n.c. ; Les Contamines-Montjoie : 25-35 ; Le Corbier : 0-10 ; Courchevel : n.c.-25 ; *Crest-Voland-Cohennoz : n.c.* ; Flaine : 0-50 ; Flumet : n.c. ; Les Gets : 5-15 ; Le Grand-Bornand : n.c. ; Les Houches : n.c.-30 ; Megève : 0-05 ; Les Ménuires : 20-50 ; Méribel : 10-30 ; Morillon : n.c. ; Morzine : 20-25 ; La Norma : n.c. ; Peisey-Nancroix-Vallandry : n.c. ; La Plagne (altitude) : 0-65 ; La Plagne (village) : n.c. ; *Pralognan-la-Vanoise : n.c.* ; Praz-de-Lys/Sommand : 5-10 ; Praz-sur-Arly : n.c. ; La Rosière 1850 : 10-38 ; Saint-François-Longchamp : 0-40 ; Saint-Gervais : 0-10 ; Les Saisies : 15-30 ; Samoëns : n.c. ; Thollon-Les Mémises : n.c. ; Tignes : 15-120 ; La Toussuire : n.c. ; Val-Cenis : 5-25 ; Val-d'Isère : n.c.-40 ; Valfréjus : 30-60 ; *Valloire : 6-30* ; *Valmeinier : 5-30* ; Valmorel : 0-08.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 0-100 ; *Alpe-du-Grand-Serre : 0-0* ; *Auris-en-Oisans :* n.c. ; Autrans : n.c. ; Chamrousse : 0-0 ; Le Collet-d'Allevard : 0-0 ; Les Deux-Alpes : 0-50 ; Gresse-en-Vercors : 0-0 ; Lans-en-Vercors : n.c.-0 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c. ; Les Sept-Laux : 0-10 ; Villard-de-Lans : 0-0.

ALPES DU SUD

Auron : 0-30 ; Beuil-Les-Launes : 0-0 ; Briançon : 0-20 ; Isola-2000 : n.c. ; Montgenèvre : 25-25 ; Orcières-Merlette : 15-50 ; Les Orres : 10-25 ; *Pra-Loup : 15-30* ; *Puy-Saint-Vincent :* 40-70 ; Risoul-1850 : 20-25 ; Le Sauze-Super-Sauze : n.c. ; Serre-Chevalier : 30-65 ; Supedévoluy : 5-20 ; Valberg : 35-n.c. ; Val d'Allos-le-Seignus : 30-45 ; Val-d'Allos-la-Foux : 50-50 ; Vars : 15-25.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : n.c. ; Barèges : n.c. ; Cauterets Lys : n.c. ; Font-Romeu : 23-15 ; Gourette : 10-15 ; Luz-Ardiden : n.c.-15 ; La Mongie : 5-5 ; Peyragudes : 0-0 ; Piau-Engaly : n.c. ; Pyrénées-2000 : 30-30 ; Saint-Lary-Soulan : n.c. ; Super-Bagnères : 0-0.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0-0 ; Besse/Super-Besse : n.c. ; Super-Lioran : 0-0.

JURA

Métabief : 0-0 ; Les Rousses : 0-0.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : 15-05 ; Gérardmer : n.c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 0-0.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : *4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. :* 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

CARNET DU Monde

Naissances

– Sam Min DEGREMONT,
François MARQUER,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Anouck,

le 5 janvier 1990.

24, rue de Chartres,
75018 Paris.

Décès

– On nous prie de faire part du décès du

docteur Nissim BERAKHA,

survenu à Paris, le 17 décembre 1989,

et de celui de son épouse,

Anne-Marie BERAKHA,
née Sudria,

survenu à Paris, le 20 décembre 1989.

Les inhumations ont eu lieu dans l'intimité, dans le caveau de famille, à Perpignan.

De la part des familles
Berakha
et leurs enfants,
Doceul
et leurs enfants,
Ruffat
et leurs enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le directeur général,
Le directeur administratif, financier et du personnel,
Les membres du personnel du groupe HEC,
ont l'extrême tristesse de faire part du décès de

M. William CHEMLA,
sous-directeur administratif, financier et du personnel du groupe HEC,

survenu le 10 janvier 1990.

– M. et Mme Bernard Goutet,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Catherine Goutet,
Marie-Madeleine Saadia-Goutet
et ses enfants,
Marie-Gabrielle et Robert Demanesse-Decressonière
et leurs enfants,
Marie-Jeanne et Pierre Rodière
et leurs enfants,
M. et Mme André Goutet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marcel Goutet,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre GOUTET,
chevalier de la Légion d'honneur,
avocat honoraire au Conseil d'Etat
et à la Cour de cassation,

survenu le 9 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 12 janvier, à 14 heures, en l'église Sainte-Bathilde, rue du Plessis, à Châtenay-Malabry.

Une pensée est demandée pour son épouse

Michelle GOUTET,
née Lecureux,

décédée le 4 juillet 1989.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de Bagno-a-Ripoli,
92350 Le Plessis-Robinson.

– Ginette et Daniel Hirtz-Schulhof,
Sylvie et Maxime,
Florence et Irène,
Jean-Pierre, Sylvie et Juliette,
Et les familles Schulhof, Blum, Politis, Remeux,
ont la douleur de faire part du décès de

Raymond HIRTZ,

à l'âge de quarante et un ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 12 janvier, à 16 h 30, au *cimetière parisien de Bagneux*, où l'on se réunira à la porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, avenue des Acacias,
95160 Montmorency.

– M. et Mme Jean-Pierre Soisson,
Julien et David Soisson,
ont la douleur de faire part du décès de *leur mère et grand-mère, le*

docteur Simone LACAISSE,
née Forthomme,

survenu à Paris, le 5 janvier 1990.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

4, rue Elzévir,
75003 Paris.

– François et Marie-Paule Lagrange,
ses parents,
Claire et Florence Lagrange,
ses sœurs,
Bernard et Denise Lagrange,
Louis et Paulette Massiot,
ses grands-parents,
Ses oncles, tantes, cousins, cousines,
Des familles Lagrange, Massiot, Beauchataud, Bertrand, Demarquette, *Gorainoff, Rocher, Roux.*
Ses amis de l'Ecole nationale supérieure des techniques industrielles des mines de Douai,
Ainsi que de l'université technologique de Compiègne,
Ses amis scouts de Neuilly,
Tous ceux qui l'ont connu et aimé,
ont la douleur de faire part du décès de

Marc LAGRANGE,

le 9 janvier 1990, dans un accident de voiture, à l'âge de vingt-quatre ans.

Ses obsèques auront lieu le samedi 13 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Jacques, 167, boulevard Bineau, *Neuilly (Hauts-de-Seine).*

François et Marie-Paule Lagrange,
43, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly.

– M. et Mme Charles Davidovici,
M. et Mme Sidney Adda,
Laure, Barbara, Jennifer Davidovici,
Michaël et Céline Adda,
M. et Mme Maurice Mager,
Les familles Oksenberg, Raczymow, Szpiro,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rosa MAGER,

leur mère, grand-mère, sœur, cousine et parente,

survenu le 8 janvier 1990, en son domicile, 68 *bis*, boulevard Barbès, Paris-18e.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière parisien de Bagneux, le 10 janvier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– MM. André et Guy Michaudon,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et parente,

Mme veuve Maurice MICHAUDON,
née Jeanne Chatal,

survenu le 8 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu à Lyon, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Alexandre Nissen,
M. et Mme Michel Vassilieff
et Romain,
M. et Mme Georges Nissen,
M. et Mme Serge Nissen,
Mme Alexis Slatine
et ses enfants,
M. et Mme Pierre Cousinat,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alexandre NISSEN,
née Nathalie Slatine,

leur épouse, mère, grand-mère et parente,

survenu le 8 janvier 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 15 janvier, à 8 h 30, en la *cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre-Nevsky*, 12, rue Daru, Paris-8e, suivie de l'inhumation, au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois.

25, rue Lauriston,
75116 Paris.
Ambassade de France,
Sofia (Bulgarie).

– Mme Eric Nordin,
née Parant,
Pascale et Anne-Sophie,
ses enfants,
M. et Mme Costa Nordin,
ses parents,
M. et Mme Marc Parant,
ses frères et belles-sœurs,
Le professeur et Mme Jacques Yves Nordin,
M. et Mme Jean-Marc Nordin,
Mme Lise Croll,
Mme Marielle Clarke,
ont la douleur de faire part du brutal rappel à Dieu de

Eric NORDIN,

survenu le 7 janvier 1990, dans sa quarante-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

148, rue du Faubourg-Saint-Antoine,
75012 Paris.
121, avenue du Maréchal-Juin,
06400 Cannes.
2, rue Ernestine,
95230 Argenteuil.
8, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.
6, rue des *Bois-Blancs,*
91630 Cheptainville.

– Mme Denis Schmidt,
son épouse,
M. et Mme Robert G. Schmidt,
ses parents,
Mme Isabelle Hittner-Schmidt,
M. Dominique Hittner
et leurs enfants,
M. et Mme Hervé Mory
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Bouchard
et leurs enfants,
Mlle Christine Schmidt,
ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièce,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Denis SCHMIDT,
directeur,
Centre d'échange du programme
des Nations unies pour l'environnement
et pour la coopération techniques
(membre des Nations unies),

survenu accidentellement à Ottawa (Canada), dans sa quarante et unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 15 janvier 1990, à 11 heures, en l'église de Faverolles-sur-Cher, Montrichard (Loir-et-Cher).

Une cérémonie à sa mémoire sera célébrée, ultérieurement, en l'église Saint-François-de-Sales, Paris-17e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

70, rue Cardinet,
75017 Paris
et
La Miltière,
Faverolles-sur-Cher
41400 Montrichard.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 87 F
abonnés et actionnaires . 77 F
Communicat. diverses .. 90 F

AGENDA

CARNET DU Monde

— M. René SPICQ

s'est endormi dans la paix du Seigneur, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 10 janvier 1990.

De la part de
Mme *René Spicq*,
son épouse,
M. et Mme Alain Spicq,
M. et Mme Bertrand Spicq,
ses enfants,
M. Vincent Detis,
son petit-fils,
Delphine, Emmanuel, Yann, Arnaud, Alexandre, Benjamin, Ariane,
ses petits-enfants,

Et toute la famille.

La cérémonie religieuse aura lieu le *samedi 13 janvier, à 15 h 45, en l'église* Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, boulevard Pereire,
75017 Paris.

— Le 3 janvier 1990, à Anglet,

Mme VOLFARD,
née Ketty Pouneau,

s'est éteinte à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

L'inhumation a eu lieu au Theulet, où elle est née, à Monbazillac (Dordogne), dans l'intimité familiale, sous la présidence du pasteur Viguié.

« Ne devez rien à personne si ce n'est de vous aimer les uns les autres. »

(Romains XIII, 8)

De la part de
M. et Mme Cosseron de Villenoisy,
Mme Nelly Volfard,
M. et Mme Xavier Roborel de Climens et leurs enfants,

M. et Mme Michel Browne
et leurs enfants,
Les familles Baysselance, Corbinaud, George, Meyer, Volfard.

— Le général de corps aérien (CR) et Mme Jean Grenet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Hoog
et leurs enfants,
font part du décès de

Mme René VIRAULT,

survenu à Versailles, le 7 janvier 1990.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

58, rue de l'Eglise,
75015 Paris.
7, rue des Réservoirs,
78000 Versailles.

Anniversaires

— Le 11 janvier 1986,

Roger HAGNAUER,
« Pingouin »,
cofondateur de la Maison d'enfants de Sèvres,
militant syndicaliste,

rejoignait

Yvonne HAGNAUER,
« Goéland »,
fondatrice de la Maison d'enfants de Sèvres,

décédée le 1er novembre 1985.

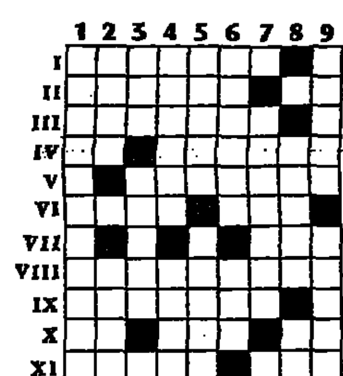
Que tous les anciens et amis se souviennent.

Communications diverses

— Les Cahiers Bernard-Lazare, nº 123-124, sont parus. Au sommaire Michel Rocard, Régis Debray. En vente dans les grandes librairies et au CBL. Tél. : 42-71-68-19.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5173



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent rester au foyer. — II. Agent de la perception. Meurt en hiver. — III. De quoi se faire retirer l'affection. — IV. Abréviation. Part en fumée. — V. Attire des gens qui s'intéressent aux ragots. — VI. Rassemblées pour un même but. S'est laissée envahir. — VII. A longtemps été entre les mains de spécialistes de la mise en forme. — VIII. Ne désire sûrement pas qu'on la tire du ruisseau. — IX. Contribue à un remplissage. — X. Suit son cours. Inutile de compter sur lui pour en savoir plus. Note. — XI. Frappe fort. Donne à manger.

VERTICALEMENT

1. Des hommes qui permettent *de faire bonne impression*. — 2. A tout pour plaire. Fait sortir du lit. — 3. Pierre ou Paul. On peut y mettre de l'eau dans son vin. — 4. Sont utiles, dans le fond. Inutile pour celui qui casse la baraque. — 5. Ne donne rien. Entraîne un changement de nature. — 6. Faire perdre de l'importance. Occasion *de fumer*. — 7. *Les phalanges* l'avaient à la main ! — 8. Serin facile à attraper. La terre y a été bien remuée. — 9. Avait intérêt à garder les pieds sur terre. L'œuf du chef.

Solution du problème nº 5172

Horizontalement

I. Mansarde. — II. Oiseuse. — III. Quia. Ces. — IV. Smilles. — V. *Ide.* La. Nô. — VI. *Lattes.* Tu. — VII. Lit. Soie. — VIII. Emerge. Es. — IX. Us. Oural. — X. Plias. — XI. Suie. Sati.

Verticalement

1. Maquilleurs. — 2. Daims. — 3. Noisette. Pi. — 4. Siam. Rôle. — 5. As. Ile. Gui. — 6. Reclasseras. — 7. Duel. Asa. — 8. Essentiel. — 9. Soues. Aï.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 11 janvier

TF 1

20.35 Série : Navarro.
Fils de périph', de Denys Granier-Deferre, avec Roger Hanin, Sam Karmann.
Emoi dans une famille gitane, après le meurtre sauvage d'un écrivain voisin.
22.00 ▶ Documentaire : Paroles d'otages.
De Patrick Volson et Jean-Claude Raspiengeas. 1. La séquestration.
23.00 ▶ Magazine : Futur's.
23.40 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.35 Cinéma : Toute une vie. ■■
Film français de Claude Lelouch (1974). Avec Marthe Keller, Charles Denner, André Dussolier.
23.00 Informations : 24 heures sur la 2.
Avec le magazine européen Puissance 12.
23.15 Météo.
23.20 *Sport : Basket-ball.*
Coupe d'Europe des clubs champions : Limoges-Salonique.

FR 3

20.35 Cinéma : Hôtel international. ■
Film britannique d'Anthony Asquith (1963). Avec Elizabeth Taylor, Richard Burton, Louis Jourdan.
A cause du brouillard, un avion ne peut quitter Londres pour New-York. Un certain nombre de personnalités de la finance, du cinéma, de l'industrie et de l'aristocratie doivent attendre jusqu'au lendemain dans un palace. Chassé-croisé de situations dramatiques et comiques jusqu'à une fin « morale ». Luxueux décors, beau travail de chef opérateur et brillante distribution. C'est parfois d'un ennui distingué, mais que de VIP (very important persons) ! comme le veut, d'ailleurs, le titre original.
22.35 Journal et Météo.
23.00 ▶ Magazine : Océaniques.
Vivre avec les dieux, de Marc Augé et Jean-Pierre Dozon.
1. Prophètes en leur pays.
23.55 Musiques, musique.
Préludes nos 21, 24, de Chopin, par Friedrich Gulda, piano.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Maniac cop. ■
Film américain de William Lustig (1988). Avec Tom Atkins, Bruce Campbell, Laurene Landon.
21.50 Flash d'informations.
22.00 Cinéma : Eclair de lune. ■
Film américain de Norman Jewison (1987). Avec Cher, Nicolas Cage, Vincent Gardenia (v.o.).

LA 5

20.40 Téléfilm : Mort en playback.
De Kiff Kuehl, avec John Hawkes.
22.25 Spécial Paris-Dakar.
23.00 Série : Le voyageur.
23.30 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.30 Téléfilm : Le surdoué.
De Jim Begg, avec Gary Coleman, Dean Butler.
Un petit génie rejeté par ses camarades.
22.10 Série : Brigade de nuit.
23.05 Série : Médecins de nuit.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Charmes.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
De Philippe Grandrieux.
20.45 Jazz soundies collection.
20.55 Documentaire : Travail à domicile.
21.00 Téléfilm : L'invité clandestin.
De Michel Mitrani.
22.30 *Magazine : Mégamix.*
De Martin Meissonnier.
23.00 Documentaire : Mémoire en ricochets (1).
De Michel Mitrani.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le théâtre de l'Europe des Douze. Les Pays-Bas. Alerte, de Judith Herzberg.
21.30 Profils perdus. Agnès Capri.
22.40 Nuits magnétiques. Histoires de secrétaires.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du grand auditorium) : Madi, de Pagh-Pan ; Trois airs pour contre-ténor et luth, de Dowland ; Ohne Grenze und Rand, Senfkorn, de Hubert ; Tombeau sur la mort de Monsieur le comte de Logy, de Weiss ; La Terre des hommes, de Hubert, par l'Ensemble Intercontemporain, dir. Peter Eotvos ; sol. : Magali Schwarz (mezzo-soprano), Dominique Visse (contre-ténor), Matthias Spaeter (luth), Jean Sulem (alto).
23.07 L'invité du soir. Gilbert Amy.

Vendredi 12 janvier

TF 1

15.50 *Variétés : La chance aux chansons.*
16.45 Club Dorothée.
Juliette, je t'aime ; Mask ; Les chevaliers du zodiaque ; Le clip ; Les jeux.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
19.00 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 *Variétés : Avis de recherche.*
Invité : Léon Zitrone. Avec Ginette Garcin, Jackie Sardou, Brigitte Fossey, Lionel Chouchan, Jean-Pierre Mader, Francis Cabrel, Patricia Kaas, Avalanche, Herbert Léonard, Frédéric Chateau, Felicia, Mimie Mathy, Isabelle de Botton, Michèle Bernier.
22.45 Magazine : Grands reportages.
Voyage au pays des sorciers, de Dominique Thouars.
23.45 *Variétés : Et puis quoi encore ?*
Emission animée par Nagui.
Invitée : Inès de La Fressange.
0.45 Journal, Météo et Bourse.

A 2

15.20 Série : Les voisins.
15.45 *Après-midi show.*
Spécial François Truffaut.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 Magazine : Graffitis 5-15.
Présenté par Groucho et Chico.
18.20 Série : MacGyver.
19.10 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
Présenté par Patrice Laffont.
19.40 Jeu : Rira, rira pas.
Animé par Georges Beller.
20.00 Journal et Météo.
20.35 Feuilleton : Chouans.
De Philippe de Broca, avec Philippe Noiret, Sophie Marceau, Lambert Wilson (1er épisode).
Une famille bretonne déchirée après la mort du roi.
21.30 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Thème : Les tournants de la vie. Invités : Charlie Bauer *(Fractures d'une vie)*, Raymond Martin *(Souvenirs d'un médecin légiste)*, François Périer *(Profession : menteur)*, Marcel Schneider *(l'Eternité fragile)*.
22.50 Journal et Météo.
23.10 Cinéma : Une femme qui s'affiche. ■
Film américain de George Cukor (1953). Avec *Judy Holliday, Peter Lawford, Jack Lemmon* (v.o.).
Une jeune femme, modèle à New-York, et complètement inconnue, loue un panneau publicitaire et y fait inscrire son nom en lettres géantes. Farce très piquante sur l'Amérique du vedettariat et de l'arrivisme. Judy Holliday, révélée par Cukor, était, alors, en pleine gloire. Ce film, intéressant surtout par ses aspects sociologiques, n'a pas très bien vieilli.

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme.
Invitée : Claire Philip, propriétaire de chiens de traîneaux.
15.00 Flash d'informations.
15.03 Série : Bizarre, bizarre.
15.25 Magazine : Télé pour, télé contre.
Présenté par Caroline Tresca et Joseph Poli.
16.00 Flash d'informations.
16.03 Magazine : Télé-Caroline.
17.00 Flash d'informations.
17.05 Amuse 3. Petit ours brun ; Inspecteur Gadget ; Les petits malins ; Auto vélo bravo ; Feuilleton : Guillaume Tell.
18.00 Flash d'informations.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 *Le 19-20 de l'information.*
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
19.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 ▶ Magazine : Thalassa.
Vladivostok, le port interdit, d'Isabelle Moeglin et Jean-Michel Destang.
21.30 *Série : Le retour d'Arsène Lupin.*
22.30 Journal et Météo.
22.55 Documentaire : Moscou - Vladivostok.
4 et fin. Homo sovieticus, de François-Marie Ribadeau.
23.45 Musiques, musique. Barcarolle, de Chopin, par Friedrich Gulda, piano.

CANAL +

15.30 Cinéma : Iceman. ■
Film américain de Fred Schepisi (1984). Avec Timothy Hutton.
17.05 Magazine : Dontact.
17.25 Cabou cadin.
Cédric et Chloé ; Babar ; Charlotte, Fléo et Benjamin.
En clair jusqu'à 20.30
18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top album.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Invitée : Sylvie Joly.
20.30 Téléfilm : Ed Murrow, journaliste au-dessus de tout soupçon.
Un ancien correspondant de guerre lance une émission vedette sur CBS.
22.20 *Documentaire :* Roumanie, miracle ou révolution.
Journal d'actualité réalisé par l'Ecole de cinéma de Bucarest.
22.45 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Police academy 3, instructeurs de choc. □
Film américain de Jerry Paris (1986). Avec Steve Guttenberg.
0.20 Cinéma : Amsterdamned. ■

LA 5

15.30 Série : Le renard.
16.45 *Dessins animés.*
Les triplés ; Snorky ; Gigi ; Gwendoline ; Super nana.
18.30 Spécial Paris-Dakar.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Happy days.
19.30 Série : Arnold et Willy.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Panique sur le green.
De Thomas R. Rondinella, avec Robert North, Jeremy Whelan.
Une tondeuse géante fait des ravages.
22.25 Spécial Paris-Dakar.
22.55 *Magazine : Reporters.*
0.00 Journal de minuit.

M 6

17.05 Série : L'homme de fer.
18.05 Variétés : Multitop.
18.35 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Téléfilm : La mort sous contrat.
De Dominic Ismio, avec Jeff Weston, Eva Hudson.
Assassin professionnel.
22.05 Série : Brigade de nuit.
23.00 Série : Médecins de nuit.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

15.00 Cinéma : Le passe-montagne. ■■
Film français de Jean-François Stévenin (1979). Avec Jean-François Stévenin, Jacques Villeret, Alexandre Barberot.
16.45 Court métrage : Sale temps.
D'Alain Pigeaux.
17.00 Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité (1).
De Gérald Caldéron et André Langaney.
18.00 Téléfilm : La goutte d'or.
De Marcel Bluwal, avec Karim Kacel, Rufus.
20.00 Magazine : Imagine.
20.30 Documentaire : Palettes.
D'Alain Jaubert.
21.00 Magazine : Dynamo.
21.30 *Magazine : Ici bat la vie.*
22.00 Documentaire : Charles Trenet, y'a d'la joie.
De Don Kent.
23.00 Spectacle : La passion selon Callas.
De Michel Van Zèle, d'après « Callas », mise en scène par Dominique Lardennois, avec Elisabeth Macocco.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Alexandre Arnoux.
21.30 Musique : Black and blue. Miles.
22.40 Nuits magnétiques :
Histoires de secrétaires.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (donné en direct de Stuttgart) : Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ré mineur op. 15, Concerto pour piano et orchestre nº 2 *en si bémol majeur op. 83*, de J. Brahms, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. et sol. : Christoph Eschenbach, Tzimon Barto.
22.20 Musique légère. Trois sérénades, de Dubois ; Rhapsodie romantique, de Betti ; Martha, ouverture, de von Flotow.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

Audience TV du 10 janvier 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	55,7	Santa-Barbara 21,1	Dessinez 7,1	Actual. région. 18,3	Nulle part 2,5	Happy Days 3,9	Magnum 3,1
19 h 45	59,9	Roue fortune 28,4	Rira. 6,3	19-20 infos 11,0	Nulle part 5,3	Arnold Willy 4,1	Magnum 4,9
20 h 16	72,1	Journal 27,3	Journal 16,5	La classe 12,4	Nulle part 3,3	Journal 7,0	Mad. servie 6,1
20 h 55	71,5	Sacrée soirée 28,5	Jack l'Eventr. 20,7	Véronique 6,0	Ciné salles 3,3	Dans le port 9,0	Miami Golem 5,2
22 h 8	67,1	Sacrée soirée 26,9	Jack l'Eventr 22,2	Véronique 5,2	La Rançon 2,5	Dans le port 9,7	La Faute 1,7
22 h 44	41,6	Sacrée soirée 21,1	Foot 8,0	Soir 3 4,0	Traître 0,6	Paris-Dakar 4,0	La Faute 4,4

COMMUNICATION

La pression du pouvoir sur la succession de M. Jean-Louis Guillaud

Le gouvernement cherche activement un nouveau président pour l'AFP

Les menaces lancées récemment par le gouvernement contre le président de l'Agence France Presse (AFP), M. Jean-Louis Guillaud, se sont transformés en véritable déclaration de guerre.

Il y a un mois, sur ordre du gouvernement, les cinq représentants de l'Etat et de l'audiovisuel public au conseil d'administration de l'agence, votaient contre le budget 1990 présenté par le président en exercice, dont la candidature à un second mandat doit être examinée le 18 janvier (*le Monde* du 7 décembre). Le 10 janvier, au cours de la présentation de ses vœux à la presse, Mme Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication, a recouvert les hostilités.

« *Nous sommes à la fin du mandat du président de l'AFP*, a-t-elle déclaré. *Je souhaite que ce moment soit pour cette entreprise l'occasion de conforter sa place de première agence française dans l'information mondiale et de se donner de véritables perspectives de développement* », qui correspondent « *à deux objectifs essentiels : ouvrir la perspective d'un équilibre financier réel qu'aucune agence au monde n'obtient sur le seul marché des médias ; tirer les leçons des formidables changements survenus à l'Est pour retracer ses perspectives de présence internationale* ». « *Sans réponse à ces deux questions*, a conclu le ministre, *c'est la mission fondamentale de l'AFP qui serait à terme compromise.* »

Cette mise en cause du président Guillaud s'accompagne de la recherche active d'une solution de remplacement. Depuis l'été dernier, le gouvernement s'est mis en quête de candidats. Un moment pressenti, M. Hervé Bourges n'a pas recueilli l'aval des patrons de presse. M. Jean-Noël Jeanneney, président de la mission du Bicentenaire, et M. Bernard Wouts, administrateur général du *Monde*, ont décliné les offres qui leur étaient faites. Depuis quelques jours, le pouvoir évoque le nom de M. Jean Drucker, PDG de M 6. Rien ne permet d'affirmer, à l'heure actuelle, que M. Drucker ait accepté.

Ces manœuvres du gouvernement se heurtent à l'opposition de la plupart des patrons de presse. Or ceux-ci disposent de la majorité au sein du conseil d'administration de l'AFP (huit sièges sur quinze). Les représentants de la presse ont d'ailleurs donné à M. Jean-Louis Guillaud, lors du dernier conseil d'administration de l'agence, quitus de sa gestion. « *M. Guillaud n'a pas démérité en trois ans de gestion* », explique un patron de la presse quotidienne régionale, *il a remis l'AFP sur ses rails. Nous n'avons aucune raison de ne pas lui renouveler notre confiance.* » Ceux qui n'avaient pas supporté la pression exercée, en 1986, par M. Jacques Chirac, alors premier ministre, pour imposer M. Guillaud, ne souhaitent pas, aujourd'hui, un coup de force du gouvernement.

A Matignon, comme dans les ministères intéressés, l'embarras est perceptible. La bataille de l'AFP est mal engagée et on aurait préféré en faire l'économie. Mais il semble que des consignes soient venues de très haut et que l'Elysée continue à souhaiter ardemment le départ de M. Jean-Louis Guillaud.

Y.-M. L. et J.-F. L.

Mme Christiane Doré deviendra présidente des régies d'Antenne 2 et FR 3

Mme Christiane Doré devrait être prochainement portée à la présidence des régies publicitaires d'Antenne 2 et de FR 3 par les conseils d'administration de ces deux sociétés. *(Nos dernières éditions du jeudi 11 janvier)*. Après des semaines d'affrontements feutrés (*le Monde* du 25 novembre), M. Philippe Guilhaume, président commun aux deux chaînes, et Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, sont en effet tombés d'accord sur le nom de cette femme de quarante-sept ans, qui commença sa carrière comme journaliste spécialisée dans la défense des consommateurs.

Militante socialiste, déléguée nationale du PS pour les problèmes de consommation, elle fait un bref passage au cabinet de Mme Catherine Lalumière en 1981, avant d'être propulsée l'année suivante à la présidence de la Sofinco, établissement de crédit nationalisé en 1982. Limogée par M. Jacques Chirac en 1986, Mme Doré présidait jusqu'à maintenant la SCAC, une filiale du groupe Bolloré, spécialisés dans le transport international, le négoce de combustibles et les voyages.

Mme Doré aura la lourde tâche de dynamiser les deux régies, dont le chiffre d'affaires total est de 2,3 milliards de francs. Un défi plus facile à relever à Espace 3, sans doute, qu'à Antenne 2 Publicité, incapable, après l'effondrement de l'audience de la chaîne, d'atteindre, ces deux dernières années, les objectifs de recettes qui lui étaient assignés : Antenne 2 totalise aujourd'hui 350 millions de francs de déficit cumulé. Il reviendra donc au nouveau PDG de combler le trou, sans brader les tarifs de la chaîne, comme le souhaite, avec beaucoup de fermeté, M. Guillaume.

Le retour des « mauvaises mœurs »

par Jean-François Lacan

REMPLACEMENT de M. Henri Tézenas du Montcel à la présidence de Radio-France internationale par M. André Larquié, conseiller du premier ministre. Nomination à l'Institut national de l'audiovisuel de l'ancien ministre socialiste Georges Fillioud. Désignation de Mme Christiane Doré, militante socialiste, à la régie d'A2 et de FR 3. Manœuvres tardives et maladroites pour remplacer, à la tête de l'AFP, M. Jean-Louis Guillaud par *une personnalité plus conforme* aux vœux du président de la République. En quelques semaines, le gouvernement a retrouvé les mauvaises habitudes de tous ses prédécesseurs, *prompts à considérer la communication* comme un terrain de chasse réservé.

On est loin de l'esprit de la *Lettre à tous les Français*, où le candidat François Mitterrand, en 1988, proclamait : « *Tout gouvernement a besoin de fonctionnaires d'autorité qui lui soient dévoués. Ce n'est pas une raison pour qu'il installe ses partisans dans les rouages de notre société où ils n'ont rien à faire : information, justice, police, etc.* » On est loin de la volonté de réforme affichée par M. Michel Rocard à son arrivée à Matignon, lorsqu'il écrivait à ses ministres : « *Le remplacement, contre la volonté des intéressés, d'agents loyaux et compétents, relève donc de ces mauvaises mœurs qu'à la suite du président de la République je vous demande d'éliminer* » (*le Monde* du 27 mai 1988).

Le premier ministre, lui, n'estime pas s'être renié. Lors de la présentation des vœux à la presse, il déclarait, le 9 janvier : « *Le seul moyen qu'une nomination soit jugée apolitique serait-il de nommer un proche de l'opposition ?* (...) *Avoir une sensibilité de gauche n'est pas une preuve d'incompétence et de servilité. Avoir une sensibilité de droite n'est pas une preuve d'indépendance et d'efficacité.* »

Le raisonnement de M. Rocard, qui reprend une idée déjà agitée par de nombreux responsables socialistes, est troublant. A l'entendre, le gouvernement serait condamné à choisir entre militants de gauche et militants de droite pour pourvoir aux hauts postes de l'audiovisuel. Si M. Rocard dit vrai, force est d'en déduire que l'engagement politique est la seule façon de faire carrière dans la communication. Ou bien que nos élites ont toutes désormais en poche la carte d'un parti. Soit les professionnels du quatrième pouvoir deviennent automatiquement des militants politiques. Soit la traditionnelle neutralité de la haute fonction publique n'est plus qu'un mythe. Reste à choisir entre ces deux hypothèses la moins inquiétante pour la santé de notre démocratie.

Le sort des chaînes du satellite TDF 1

L'impatience de Canal Enfants

La démission de M. Bertrand Evano, président de Canal Enfants, met en lumière les incertitudes qui pèsent sur ce projet de chaîne thématique auquel le CSA a attribué un des canaux du satellite TDF 1.

Le projet de Canal Enfants, choisi en avril 1989 par le CSA pour occuper un canal du satellite TDF 1, avance avec une lenteur... désespérante. Est-ce la seule raison de la démission de son président M. Bertrand Evano, par ailleurs PDG des Editions Nathan, et donc représentant CEP Communication, actionnaire à 20 % de Canal Enfants ? Le mutisme observé par la CEP laisse penser à certains observateurs que cette démission est un coup de semonce vis-à-vis du CSA et des autres actionnaires, qui pourrait précéder un retrait de la CEP si une solution n'est pas trouvée pour la diffusion hertzienne et par câble de la chaîne.

Le fait est que, depuis avril, le dossier n'a guère progressé. « *On ne travaille sur une grille de programmes que si on connaît le public potentiel* », résume un des protagonistes. Or Canal Enfants a depuis toujours demandé pour compléter sa diffusion des fréquences hertziennes terrestres que le CSA tarde à lui accorder. Son économie serait évidemment très différente si la chaîne était diffusée non seulement via *TDF 1*, mais aussi dans quelques grandes villes et sur les réseaux câblés.

Les trois grands opérateurs du câble (Caisse des dépôts, Générale des eaux et Lyonnaise des eaux) sont tous actionnaires de Canal Enfants. Leurs réserves face à une diffusion hertzienne (la Générale des eaux est aussi opérateur d'Euromusique et de chaînes locales candidates aux mêmes fréquences) pourraient s'estomper : offerte gratuitement ou à prix réduit sur le câble, Canal Enfants pourrait être un atout commercial, une sorte de vitrine hertzienne du câble. Encore faut-il s'entendre sur les tarifs appliqués aux réseaux câblés. Cet obstacle levé, le CSA ne verrait pas d'inconvénient à l'attribution de fréquences à ce projet « *bien sous tous rapports* », bannissant la violence, et qui réunit, outre la CEP et les câblo-opérateurs, Antenne 2, Bayard Presse, Canal Plus et des financiers. Mais aucun appel d'offres n'a encore été lancé par le CSA.

Il resterait encore à régler l'éventuelle fusion de Canal J, actuellement diffusée sur les réseaux câblés, avec Canal Enfants. Or, si les trois câblo-opérateurs, majoritaires dans Canal J, sont d'accord pour cette fusion, Hachette, fondateur et actionnaire important de cette chaîne, attend d'en connaître les conditions exactes pour se décider. De cette décision dépend l'accès de Canal Enfants aux réseaux câblés, *Canal J ayant passé des accords* d'exclusivité pour un programme destiné aux jeunes.

Si, lassés d'attendre le bon vouloir du CSA et l'agrément des câblo-opérateurs, certains partenaires de Canal Enfants abandonnaient le projet, une participation pourrait être proposée à Hachette en compensation, estiment certains observateurs – *même si M. Jacques Lehn*, PDG d'Europe 1 Communication, affirme n'avoir reçu aucune offre. L'impatience des actionnaires principaux de Canal *Enfants ne fait, en tout cas, plus de* doute, et devrait s'exprimer lors du conseil d'administration prévu dans l'après-midi du 11 janvier.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

□ **TF1 proteste contre les déclarations de M. Jack Lang à Prague.** – Dans un communiqué, la direction générale de TF1 se déclare « *scandalisée* » des déclarations contre les chaînes de télévision privées françaises du ministre de la culture et de la communication, M. Jack Lang. Lors d'un récent voyage à Prague (*le Monde* du 9 janvier), celui-ci avait mis en garde les Tchèques contre les télévisions commerciales qui, « *au nom de la liberté, imposent une autre dictature, celle de la médiocrité et de la rentabilité immédiate* ». TF1 demande un démenti formel du ministre, ou, à défaut, un débat contradictoire public sur la réalité de la télévision en France.

CAMPUS

Les chimistes défendent l'environnement

La défense de l'environnement a le vent en poupe. Dans le cadre de leur quatrième forum étudiants-entreprises, qui doit se tenir à Paris les 17 et 18 janvier, les élèves de trois grandes écoles de chimie ont décidé d'aborder le problème sans fausse honte. Etudiants à l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques de Nancy (ENSIC), à l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielle (ESPCI) et à l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris (ENSCP), les organisateurs ont prévu une conférence sur les thèmes « Chimie et environnement, à qui de jouer ? » Cette rencontre, qui aura lieu le 18 janvier à 17 heures à la Maison de la chimie, devraient réunir des spécialistes de la chimie et de l'environnement, sous la présidence de Guy Ourisson, membre de l'académie des sciences. « *La conférence fait suite à un sondage effectué auprès des étudiants des trois écoles*, explique Jérôme Sallard, étudiant à l'ENSIC. *Nous avons découvert que l'environnement était leur première préoccupation, juste avant la sécurité dans les industries chimiques.* » Les organisateurs veulent promouvoir l'idée que la chimie n'est pas forcément polluante, mais peut au contraire aider à la protection de l'environnement.

D'autre part, le secrétariat d'Etat chargé de l'environnement vient de publier un manuel sur les *Technologies propres* à l'usage, notamment, des enseignants du supérieur. Conçu par une équipe d'universitaires, l'ouvrage se compose d'une série de définitions, d'une partie méthodologique pour la mise en œuvre d'un projet de technologies propres et de plusieurs études de cas. Le manuel est complété par des « transparents » qui peuvent apporter une aide visuelle.

R.R.

▶ *Pour le forum de Chimie centre, renseignements au 46-34-09-44.*

▶ *Pour le manuel* Technologies propres, *renseignements auprès de Cendrine Laigo au 47-58-12-12 pages 26 et 97.*

La presse et l'Europe

Les troisièmes rencontres professionnelles média-étudiants en communication aborderont, le 17 janvier, le problème de « La presse en Europe ». Les représentants de plusieurs quotidiens européens, parmi lesquels *le Monde*, seront réunis de 9 heures à 18 heures, au 3, boulevard de Stalingrad à Lyon-Villeurbanne. Seront aussi représentées des entreprises d'édition et de communication.

▶ *Renseignements au 78-92-83-51 ou 78-37-75-45.*

Fonction du mythe

La société des élèves, anciens élèves et amis de la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études organise le 19 janvier, à 18 h 15, une conférence sur le thème de « La fonction sociale du mythe », donnée par Jean Guiart à l'Ecole pratique des hautes études, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e, escalier E, premier étage à gauche.

SPORTS

Le douzième rallye Paris-Dakar

Petites misères de Peugeot, grande misère de Gao

L'étape du mercredi 10 janvier a conduit les deux cent vingt-six concurrents du douzième rallye Paris-Dakar encore en course à Gao (Mali). La 405 Peugeot d'Ari Vatanen, le leader de l'épreuve, a pour une fois franchi la ligne d'arrivée à la quatorzième place, en raison de problèmes intestinaux du navigateur, d'une panne de compas et d'une sortie de piste.

GAO

de notre envoyé spécial

Quitter le Niger pour le nord du Mali signifie également abandonner une relative abondance pour côtoyer la pauvreté. Le Sahel est là, avec sa végétation clairsemée, ses maigres chèvres et son vent de poussière. Gao, ville martyre des années de sécheresse, a du mal à retrouver sa prospérité passée.

Cette année, le fleuve est au plus haut. La pluie a gorgé les rizières, ajouté du vert aux arbres et humidifié quelques mares. Comme l'an dernier, ce don du ciel a ravi une population habituée aux privations. Les pirogues sont plus nombreuses sur le Niger et le commerce semble prospère sur les quais ensablés. Mais les salles de l'Atlantide restent désespérément vides. Le grand hôtel de la place centrale n'attire plus les clients. Sa terrasse, ses fauteuils défoncés, ses patios ombragés, n'abritent que des souvenirs. On imagine les passagers des premiers vols transsahariens sur des chaises longues, on entend de dignes Anglaises commander leur thé. La réalité est plus triste. Elle est dans ces pales de ventilateurs à jamais immobilisées. Dans ces toiles d'araignée. Dans la volaille qui picore sur le carrelage.

Il n'y a plus d'électricité à l'Atlantide. Il n'y a presque plus de chambres à l'hôtel. La princesse Azaï, égérie des lieux, avec son éternel boubou bleu, serait partie en Libye, ou ailleurs. Le vieux gardien ne s'en souvient guère. Gao, la *porte des déserts, l'étape sur* la route qui relie le Sud algérien au Mali, a perdu un lieu de rendez-vous.

Il reste le marché, où les femmes exposent des légumes, les boutiques, portes ouvertes dans les façades d'argile rouge, la prison et le « palais » du gouvernorat. Il y a aussi des échoppes de vendeurs de souvenirs, coussins touaregs et couteaux de berger à visiter. Mais les touristes semblent bouder la halte de Gao, préférant brûler les étapes pour atteindre plus vite Mopti.

Gao a mauvaise réputation. Ses petits voleurs, comme les commerçants malhonnêtes, lui ont forgé une image détestable. La ville en souffre. Comme si les malheurs du ciel ne suffisaient pas, vient s'y ajouter la rareté des caravanes de voyageurs. « *Notre saison dure de la fin novembre au mois de mars*, explique un « antiquaire », inquiet de la baisse de ses ventes.

Le « pari du cœur »

La ville se replie sur elle-même. Le bureau d'Air Mali a fermé son volet depuis longtemps, les autobus sont rares. Mais les mendiants sont toujours nombreux et le regard triste d'un gamin de huit ans qui active le feu d'une forge, fait regretter cette situation. « *La ville est pauvre, même si les récoltes ont été abondantes* », explique Hamidou S. Maiga. Le grand jeune homme sait de quoi il parle, puisqu'il est originaire de Gao. Il connaît les problèmes alimentaires *qui se posent dans cette cité de* trente mille habitants. Il est inquiet pour l'avenir. Hamidou a eu le privilège de faire des études secondaires au collège local, puis supérieures à Bamako, avant de fréquenter l'université de Dakar. Sa culture lui permet d'affirmer que l'aide internationale peut « *faciliter la vie* » de ces concitoyens.

Il a observé l'action des Canadiens et des missions confessionnelles américaines implantées dans sa ville. Et, en janvier 1985, lors d'un passage du rallye, il a décidé de rencontrer Thierry Sabine. A l'organisateur de la course, il a expliqué que les populations du Sahel avaient besoin d'assistance pour maîtriser leur environnement et ainsi améliorer leurs conditions de vie. Le « *Pari du cœur* » était né.

Cinq ans plus tard, sous le nom de Thierry Sabine Association, l'organisation de solidarité poursuit son action. « *L'an dernier, nous avons installé une pompe à eau, près de Gao, qui a permis d'effectuer deux récoltes de riz au lieu d'une, avec des rendements à l'hectare supérieurs* », assure Hamidou. Mercredi 10 janvier, dans le village de Tacharan-Gourma, des représentants de l'association ont installé une nouvelle pompe, ainsi qu'une décortiqueuse de riz. « *Des dons rendus possibles grâce à la participation de sociétés françaises et l'aide de municipalités* », poursuit l'un des responsables.

Le rallye passe et il apporte des dons. Il offre aussi au commerce local les billets de banque des concurrents et des accompagnateurs en quête de souvenirs ou de nourriture. Les bolides intéressent moins la jeunesse des lieux que les restes des popotes d'Africatours. La chasse aux bouteilles vides et aux boîtes de conserve bat son plein au bivouac de Gao, malgré les vingt gendarmes supplémentaires réquisitionnés par le commandant de la garnison.

Pendant ce temps, un concurrent poursuit sous sa tente un jeûne forcé. Le pauvre Suédois Bruno Berglund, le navigateur d'Ari Vatanen, victime de la nourriture de Niamey, souffre d'une « tourista ». Un terme peu médical pour désigner une maladie qui oblige le passager de la 405 Peugeot à effectuer de nombreux arrêts. Cette défaillance, associée à une panne de compas et à une sortie de piste contre un arbre, explique l'événement du jour : le retard de quarante minutes du leader à l'arrivée de l'étape. Mais l'écurie jaune n'est pas en péril. Ses quatre Peugeot occupent toujours les premières places du classement général.

SERGE BOLLOCH

Douzième étape

Niamey-Gao
638 kilomètres dont 492 chronométrés

● AUTOS. – 1. Shinozuka-Magne (Jap.-Fra., Mitsubishi), 3 h 1 min 12 s de pénalité ; 2. Ambrosino-Baumgartner (Fra., Peugeot 205 T-16), à 6 min 21 s ; 3. Prieto-Juncosa (Esp., Nissan), à 6 min 40 s ; 4. Waldegaard-Fenouil (Suè., Peugeot 405 T-16), à 6 min 58 ; 5. Auriol (Fra., Buggy), à 9 min 9 s.

● MOTOS. – 1. Arcarons (Esp., Cagiva), 5 h 56 min 43 s ; 2. De Petri (It., Cagiva), à 17 s ; 3. Picco (It., Yamaha), à 2 min 45 s ; 4. Orioli (It., Cagiva), à 2 min 53 s ; 5. Mas (Esp., Cagiva), à 3 min 3 s.

CLASSEMENTS GÉNÉRAUX

● AUTOS. – 1. Vatanen-Berglund (Fin.-Suè. Peugeot 405 T-16), 20 h 56 min 33 s de pénalité ; 2. Wambergue-Da Silva (Fra., Peugeot 205 T-16), à 1 h 23 min 43 s ; 3. Waldegaard-Fenouil (Suè.-Fra., Peugeot 405 T-16), à 1 h 24 min 49 s ; 4. Ambrosino-Baumgartner (Fra., Peugeot 205 T-16), à 3 h 51 min 29 s ; 5. Cowan-Delferrier (G-B-Bel., Mitsubishi), à 4 h 18 min 48 s.

● MOTOS. – 1. Orioli (It., Cagiva), 58 h 45 min 53 s ; 2. Mas (Esp., Yamaha), à 1 h 11 min 21 s ; 3. Picco (It., Yamaha), à 2 h 26 min 11 s ; 4. Magnaldi (Fra., Yamaha), à 2 h 41 min 3 s ; 5. Picard (Fra., Sonauto-Yamaha), à 2 h 56 min 39 s.

AUTOMOBILISME

Ayrton Senna privé de licence

Le conseil mondial de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) a refusé, mercredi 10 janvier, d'accorder au pilote brésilien Ayrton Senna la superlicence indispensable pour disputer le championnat du monde de formule 1 en 1990. A l'issue du dernier Grand Prix du Japon, où il avait été condamné à une amende de 100 000 dollars et à une suspension de six mois avec sursis pour conduite dangereuse, le pilote brésilien avait accusé Jean-Marie Balestre, le président français de la FISA, d'avoir manipulé le championnat du monde pour faciliter la victoire finale d'Alain Prost.

Convoqué à la FISA le 7 décembre 1989, Ayrton Senna avait refusé de se rétracter. La FISA lui accorde un délai, jusqu'au 15 février, pour faire des excuses publiques s'il veut pouvoir participer au championnat 1990.

RTS

ye Paris-Dakar

s de Peugeot,
ère de Gao

Douzième étape

Niamey-Gao

638 kilomètres
dont 492 chronométrés

AUTOMOBILISME

Ayrton Senna
privé de licence

Le Monde

SECTION C

L I V R E S • I D E E S

La puissance et la richesse

Paul Kennedy analyse, de la Renaissance à nos jours, l'évolution conjointe des forces militaires et des ressources économiques des principaux Etats

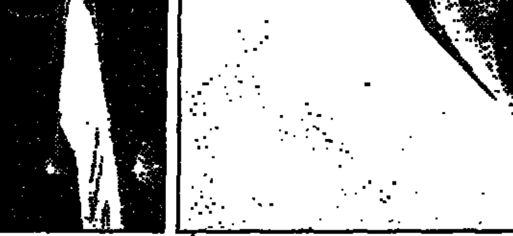
NAISSANCE ET DÉCLIN DES GRANDES PUISSANCES
de Paul Kennedy.
Traduit de l'anglais
par Marie-Aude Cochez
et Jean-Louis Lebrave,
présentation
de Pierre Lellouche.
Payot, 730 p., 195 F.

NATIONS ET NATIONALISME
d'Ernest Gellner.
Traduit de l'anglais
par Bénédicte Pineau,
Payot, 208 p., 180 F.

Armé d'une vaste culture, d'un grand courage et de quelques idées simples, Paul Kennedy s'est attaché à décrire le jeu des grandes puissances durant les cinq siècles qui séparent la Renaissance européenne de la perestroïka soviétique : nourri des travaux de Braudel et de nombre de ses confrères, scrupuleusement cités dans quelque cent vingt pages de notes, l'historien britannique n'a pas craint de se lancer dans une ambitieuse synthèse dont le lecteur le moins indulgent ne peut que saluer la maîtrise.

Pourtant, le gros succès remporté par son livre aux Etats-Unis en 1988, année de sa parution, tient sans doute moins à cette ample vision rétrospective de l'histoire des cinq cents dernières années qu'aux vues prospectives développées dans le dernier chapitre sur l'avenir *prévisible des cinq Grands* d'aujourd'hui et, plus précisément, aux considérations relativement pessimistes que lui inspire le cas américain. Pour l'auteur, en effet, dans l'état mouvant des rapports de forces internationaux, les Etats-Unis et l'URSS *sont plutôt en perte de* vitesse, alors que le Japon et la Chine sont en ascension et que la Communauté européenne, le cinquième Grand de cette fin du vingtième siècle, est encore *« une énigme »*, même si elle a plus de chances de reculer que de progresser.





K. JARECKE/CONTACT COSMOS

Vues de Malte, dernier sommet en date entre les Etats-Unis et l'URSS.

Ces divers pronostics sont *assez solidement argumentés*, mais ils se fondent en dernière analyse sur un paramètre tenu par Paul Kennedy pour déterminant dans la marche des sociétés : la relation entre la puissance militaire et les capacités économiques. Relation à double sens puisque, dans un premier temps, la croissance économique est la condition de la force militaire et qu'à l'inverse, dans un deuxième temps, les dépenses d'armement nuisent au développement de la production. L'URSS et les Etats-Unis auraient atteint cette seconde phase, au point que les responsables américains les plus lucides se rendraient compte, selon l'auteur, *« que, si les deux Super-Grands continuent à consacrer des parts grandissantes de leur richesse nationale au domaine improductif que sont les armements, la question-clé risque d'être bientôt celle-ci : « Quelle est la puissance dont l'économie déclinera le plus vite par rapport à des Etats en expansion comme le Japon, la Chine, etc. ? »* Au contraire, affirme Paul Kennedy, la Chine et le Japon ont su, par choix ou par nécessité, contenir leurs dépenses militaires dans des limites raisonnables, favorisant ainsi l'essor, présent ou futur, de leur économie. Quant à l'Europe, certaines de ses composantes – la France, la Grande-Bretagne – sont placées devant le même dilemme, que seule la construction communautaire peut aider à résoudre : en bon Britannique, Paul Kennedy n'y croit pas trop.

Le primat de l'économie

Ces prédictions sont données par l'auteur pour ce qu'elles sont : des conjectures soumises aux aléas de l'actualité, qui a déjà commencé – en Chine et en URSS notamment – à leur infliger quelques démentis. Mais les éléments d'information et de réflexion fournis par Paul Kennedy à l'appui de ses hypothèses sont assez nombreux pour que le lecteur dispose de repères utiles et pour que le public américain, en particulier, puisse se préparer au nécessaire *« réajustement »* de la diplomatie de son pays.

Les fluctuations qui vont affecter, au tournant du vingt et unième siècle, les positions relatives des grandes puissances ne sont que l'aboutissement provisoire de celles qui, au cours des siècles passés, ont provoqué tour à tour la grandeur et la décadence de l'Espagne, de la France ou de la Grande-Bretagne ; et si la phase actuelle de cette histoire mouvementée est celle qui suscite le plus d'interrogations, les précédentes ne sont pas moins dignes d'intérêt. En prenant pour guide son idée directrice sur les rapports entre force militaire et prospérité économique, Paul Kennedy les parcourt l'une après l'autre, des tentatives hégémoniques des Habsbourg aux seizième et dix-septième siècles jusqu'au monde bipolaire né de la dernière guerre mondiale.

Thomas Ferenczi

Lire la suite page 28

La belle histoire du roman

Le dernier livre de Milan Kundera vient de paraître. C'est l'occasion pour Danièle Sallenave de réfléchir sur les mutations du roman moderne

LE dernier roman de Milan Kundera, *l'Immortalité*, le démontre encore avec éclat : le roman n'est ni un genre ni une forme. Il ne se réduit pas à l'art de raconter, encore moins à celui de bâtir une intrigue et de faire exister des personnages. Le roman est un mode de la pensée. Bien entendu, tous les romans ne répondent pas à *cette définition*. Toute défense du roman doit donc être, aujourd'hui, en même temps que la tentative de définir la *pensée du roman*, contre toutes les autres formes de la pensée, *une défense du roman contre lui-même*.

Pour cette raison, l'œuvre de Milan Kundera occupe une place tout à fait éminente dans l'histoire de la littérature et de la pensée modernes. Cela tient à ce que son œuvre, par ses thèmes, sa forme, sa nature, pose à la pensée moderne autant qu'à la littérature les questions essentielles et urgentes dont elle-même se nourrit. En exposant ce qu'est le roman, ce qu'il doit être, ce qu'il a peut-être déjà cessé d'être, cette œuvre romanesque est dans le même temps un dispositif interne à la réflexion et à la pensée. Dans son principe, comme dans ses méthodes et ses thèmes, le roman selon Kundera est ce que Descartes, dans la *Deuxième méditation*, appelle *« une chose qui pense : une chose qui doute, qui entend, qui conçoit, qui affirme, qui veut, qui ne veut pas, qui imagine aussi et qui sent »*.

On se défie de la pensée dans le roman. On dit que ce n'est pas sa place. On la croit contraire à l'art. On a raison quand la pensée dans le roman signifie l'écrasement de l'intrigue sous le poids de la thèse, et la soumission de l'histoire à une vérité préétablie. Mais on a tort aussi de croire que l'art doit n'être qu'instinct, spontanéité, ou pur travail de la forme. Car c'est en devenant un mode de la pensée que le roman moderne, le roman européen, est né, offrant à l'homme problématique issu de la Renaissance le lieu irremplaçable d'une méditation sur son existence dans le monde.

Une rupture dans l'art de raconter

Pourquoi ? Est-ce que la science, est-ce que la philosophie ne suffisent pas ? Non : le roman dit que non. Pour penser l'existence, il faut d'autres modes et d'autres figures : le roman inaugure un état de la pensée où ce n'est pas l'auteur, mais le roman lui-même qui pense, à travers ses figures propres, singulières, spécifiques : le narrateur, le personnage, les thèmes. *« Les romanciers qui sont plus intelligents que leurs œuvres devraient changer de métier » (l'Art du roman)* (1).

Ce mouvement s'instaure par une rupture dans l'art de raconter. L'histoire du roman moderne commence quand, en Europe, le roman se détache du grand continent narratif, quand il rompt avec les innombrables récits tant oraux qu'écrits, dessinés, mimés, chantés, dansés. De ce fait, celle-ci est assez courte : elle a un commencement, que Kundera assigne à Cervantès, et elle donne déjà les signes de sa fin. Kundera, il y a quelques années, la lisait dans l'étouffement des cultures placées sous le joug soviétique ainsi que dans la prolifération des loisirs culturels et dans le développement de l'*entertainment* mediatisé : *« Cet esprit commun des mass média dissimulé derrière leur diversité politique, c'est l'esprit de notre temps. Cet esprit me semble contraire à l'esprit du roman. » (l'Art du roman*, p. 34.)

Comment les choses se sont-elles passées ? Comment le roman est-il devenu cette *« chose qui pense » ?* Le roman moderne est le résultat d'un arrachement : il a fallu d'abord que le roman se débarrasse de la figure (traditionnelle) du «conteur», pour lui substituer la figure (philosophique) du «narrateur». Pour atteindre à l'universel, le roman s'est soustrait aux communautés et aux sols ; aux veillées ; aux antiques sagesses ; aux héritages des temps révolus, antéhistoriques, où l'homme démêlait mal sa présence de celle des dieux.

Danièle Sallenave

Lire la suite page 24

(1) Tous les livres de Milan Kundera sont publiés chez Gallimard.

Lire en page 24 le feuilleton de Michel Braudeau sur *l'Immortalité* de Milan Kundera et *la Pluie d'été* de Marguerite Duras.

LA PLUIE D'ÉTÉ
de Marguerite Duras.
POL, 152 p., 63 F
L'IMMORTALITÉ
de Milan Kundera.
Traduit du tchèque
par Eva Bloch,
Gallimard, 412 p., 110 F

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Dur désir de durer

ÇA s'appellerait *la Pluie d'été*, ce serait le nouveau Duras. Et ce ne serait pas le meilleur. On resterait là, pendant que le roman s'égosille vers l'ineffable, ébloui, là sur le bord de la route entre le cri et la bavure, interdits. Sans doute elle a voulu leur montrer à tous qu'elle seule était capable de pasticher Duras plus fort que Duras. C'est ce qu'on se dit quand on veut croire que tout cela a été conscient. A moins qu'à force d'avoir des visions, d'halluciner le petit Gregory, elle n'ait rêvé encore de Le Pen trop fort. Elle aurait perdu les pédales, oui, du côté de Vitry.

Car c'est à Vitry qu'on excursionne, chez les pauvres. Dans une bicoque où vivent de pauvres étrangers depuis vingt ans avec leurs sept enfants. Le père et la mère lisent des livres qu'ils trouvent près des poubelles. Ils ont beaucoup aimé *la Vie de Georges Pompidou.* Ernesto et Jeanne, les aînés, s'occupent des petits qu'on appelle globalement « les brothers and sisters ». Ce ne sont pas des Anglais pour autant. Des Espagnols ? Comme le suggère la page 19 *« Sans lui* (Ernesto), *jamais les brothers et les sisters ne rejoignaient la casa.* » Pas sûr. On est plutôt dans le non-dit, comme pour l'âge. Ernesto a entre douze et vingt ans. Un jour, il trouve un livre avec un trou dedans. Il ne sait pas lire, il voudrait apprendre. Mais après quelques jours d'école il revient à la casa en déclarant : *« Je ne retournerai pas à l'école parce qu'à l'école on m'apprend des choses que je ne sais pas.* » Il s'énerve vite Ernesto. Il en a marre que la mère épluche des patates *(« Tu ne peux pas changer d'légume à la fin ?)* et la mère aussi s'énerve quand Ernesto dit que les brothers et les sisters sont à Prisu en train de lire alors qu'ils ne savent pas *(« Où c'est qu'elle est la criture qu'ils lisent ? »).*

Et Dieu dans tout ça ? Mais il est là aussi. Ernesto en parle, ainsi que de l'inexistence du monde. Et les parents méditent en continuant d'éplucher et la mère de se dire en pensant à Tintin au Prisu que les écrivains, ils *se foulent pas pour trouver* les sujets. Si, madame, il y en a qui se foulent énormément.

MILAN KUNDERA, par exemple, qui revient en grande forme, dans la plénitude séduisante de ses *soixante ans soigneusement* entretenus dans un club de gymnastique à Montparnasse. C'est là du reste qu'il invente *son héroïne, Agnès, en observant* le geste allègre de la main qu'une vieille dame adresse à son maître nageur. Ce geste dont il fait aussitôt cadeau à l'un de ses personnages (il construit, dirait-on, leur personnalité chemin faisant, au fil de l'écriture, en les habillant, les dotant de ce qui lui tombe sous la plume, le regard), il le repère dans toute une série de gestes semblables, en d'autres circonstances, et c'est de l'un à l'autre qu'il procède, comme *en analyse, par association* d'idées, avec une forte volonté de construction musicale.

De fait, rien ne ressemble aussi magnifiquement au rêve et à la musique que ces variations aériennes, libres, sur quelques thèmes qui se croisent et s'amplifient sans qu'on soit jamais prisonnier d'une fiction linéaire mais, au contraire, tenus dans le creux de la main d'un maître auteur qui aime jouer et nous donner de temps à autre une chaise pour y poser un peu notre réflexion.

Kundera lézarde volontiers dans son lit en écoutant la radio, le matin. Les catastrophes des informations sont toujours édifiantes, surtout quand elles sont serinées d'une voix plaisante par un certain Bernard, sur une station qui a décidé d'être gaie et dynamique quoi qu'il arrive. De ce Bernard, il fait l'amant de Laura, la sœur d'Agnès, et aussi l'ami de Paul, le mari d'Agnès. Il regarde ces quatre-là évoluer, depuis le bain à remous de la piscine où il attend son ami Avenarius, et d'un coup tourne la page, attaque le chapitre sur l'immortalité, avec la rupture entre Goethe et Bettina von Arnim en 1811 et l'épisode des lunettes de Bettina cassées par Christine, la femme de Goethe.

Après quelques considérations sur les diverses formes de l'immortalité (la petite, la grande et la risible, celle de l'astronome Tycho Brahé, mort de n'avoir pas osé aller pisser), la visite de François Mitterrand au Panthéon et la mort bêtement sportive de Robert Musil (en soulevant des haltères), *on revient* à l'histoire de Goethe et Bettina, qui n'est pas une histoire d'amour comme Bettina voudra le faire croire, mais d'immortalité. De son désir de devenir immortelle à travers lui, qui l'était déjà à soixante ans quand il rencontrait Napoléon à Erfurt.



Milan Kundera : une virtuosité de funambule

Le portrait de Goethe est plein de sympathie, Kundera se sent en accord avec cet homme qui maîtrise son temps et le comprend, qui peut encore le connaître en entier, ce que le progrès technique rendra impossible par la suite, créant un monde opaque, effrayant, séparé de l'homme romantique incarné en Beethoven.

IL aime moins Bettina en revanche, même s'il salue sa ténacité. Elle est prête à tout pour ses fins, y compris à la falsification de sa correspondance avec Goethe après la mort du poète, et à l'invention d'une anecdote en faveur de Beethoven contre Goethe. Et de tout cela, Goethe en pantoufles, un châle sur les épaules, une visière verte sur le crâne, s'entretient dans l'au-delà avec Ernest Hemingway. Avec la même délicieuse désinvolture qu'il les avait quittés pour près de cinquante pages, Kundera nous dit *« Souvenez-vous d'Agnès, etc. »* et nous replonge avec ses personnages dans le Paris d'aujourd'hui.

Agnès et Laura sont en lutte depuis toujours, et c'est à cette lutte à mort entre deux sœurs que l'auteur va consacrer son plus ample développement. Ce long combat qui s'étend sur toute une vie, au-delà même, est magnifiquement agencé. Il y a tant de pages admirables, surprenantes, justes, qu'on serait en peine de les citer ou de les résumer. D'autant que Kundera donne déjà un texte dense, concentré, avec beaucoup de digressions, de reprises, mais pas de bavardage, et c'est ce qui rend ce livre si puissant, si fort, si bien conçu. Enfin on nous parle de ce monde où nous vivons en aveugles et en sourds et posément on nous l'explique, le démonte et le refait comme un oiseau de papier.

BIEN sûr, toute leçon ne va pas sans revers. D'abord le professeur n'a pas bon caractère, il n'aime pas les Français qui lui ont ouvert les bras, ils sont superficiels, bruyants, trop bons avec les étrangers ; il déteste les journalistes, vulgaires et agressifs, vomit les publicitaires, les « imagologues » ; refuse le diktat de la modernité, etc. Ensuite la leçon, même si on en admet, masochistement parfois, le fond, est assez lourdement administrée. Kundera nous livre une kyrielle de petites dissertations que l'intrigue entre les personnages ne réunit qu'assez lâchement par moments. On les perd de vue entre deux démonstrations annoncées sans ambages : *« reprenons notre exemple, examinons le cas suivant... »*.

Mais comme il s'agit là d'un grand écrivain, incontestablement, il se rattrape avec une virtuosité de funambule, par les mêmes ficelles dont on avait cru qu'il allait s'entraver, en véritable Houdini romancier. Et ce qui nous semble pesanteur lui est sans doute indispensable pour creuser son sillon plus profondément qu'un autre, pour remuer tout un monde, entrecroiser deux cents considérations diverses sur le visage, le nom, les lunettes noires, le suicide, le mystère de notre propre image, le désir mué en droit, la notion européenne de l'amour, et le destin de ces couples qui se font et se défont.

En évoquant *les Trois Mousquetaires* qu'il apprécie, Kundera indique sa différence, *la souligne, se démarque* du roman linéaire, en revendiquant la liberté chère à Diderot et l'art du contrepoint : *« Le roman ne doit pas ressembler à une course cycliste mais à un banquet où l'on passe quantité de plats.* » Peut-être, à condition de maintenir intacte la faim, l'appétit. Le dernier tiers de *l'Immortalité* repasse un peu trop les mêmes plats, affadis, réchauffés, les réflexions sont moins aiguës, les démonstrations plus solennelles, la lecture du menu et des recettes étouffante. Un roman immortel ? Ce n'est pas impossible, après tout, ce n'est pas assuré non plus. C'est le geste de la nageuse, le geste d'Agnès qui sont immortels, la fameuse légèreté de l'être. L'angoisse de durer passe souvent plus vite.

La belle histoire du roman

Suite de la page 23

Comme désormais ses personnages, et sûrement son lecteur, le narrateur est l'homme des temps modernes, des vérités non révélées, de la culture problématique, de la solitude : un être protéiforme, qui joue de tous les registres de l'invention littéraire, onirique, philosophique, théorique, poétique.

Il y a dans tous les romans de Kundera une véritable mise en scène des multiples figures que peut prendre le narrateur, ce « grand combinateur », maître de ses références et de ses langages, disant le sens ou le suspendant à son gré. Cela n'est pas sans conséquence pour le personnage : comme dans la ronde des lézards dessinés par Escher, les personnages passent par tous les degrés de l'existence, depuis la froide esquisse jusqu'aux reliefs illusionnistes de la vie. *« Dans le même roman*, me dit Milan Kundera comme nous parlons de l'Immortalité, *certains personnages sont présents physiquement, d'autres naissent d'un rêve. Certains ont un passé ; d'autres non. On raconte toute la biographie de Rubens, et seulement deux jours de la vie d'Agnès.* » Cette différence de statut ne nuit pas à la cohérence du livre, elle la renforce au contraire. Pour le lecteur, la source des plus grandes joies est *ce régime merveilleusement* ambigu, cette consistance variable du personnage, tantôt support d'aventures vécues dans le monde, tantôt incarnation d'un thème, d'une proposition, d'un regard sur le monde et sur l'existence.

C'est au dix-huitième siècle (anglais et français), d'abord, que le roman a découvert ces formes ludiques et réflexives où le récit pense le monde et se pense lui-même, et mis en place les procédures nouvelles d'un dialogue entre le narrateur et le lecteur qui confère au personnage une légèreté incomparable, dont *Jacques le Fataliste* demeure le modèle auquel Kundera n'a cessé de rendre hommage.

La rigueur d'un paradoxe

Mais la force de l'œuvre de Kundera, c'est d'avoir associé cet héritage avec une autre idée du roman, issue celle-là des débuts du vingtième siècle en Europe centrale. En vérité, c'est un coup de force que d'oser combiner une vision du roman issue de l'optimisme rationaliste (à peine tempéré, chez Voltaire, par la certitude que le mal l'emporte) et son envers sombre, que dessinent, chez Musil ou chez Broch, le thème de la dégradation des valeurs, la certitude qu'une crise affecte désormais l'héritage des Lumières et *que le développement des* sciences de l'homme oblige le roman à une nouvelle définition de ses objets. Ce qui donne leur force singulière aux romans de Kundera, c'est que, dès les *Risibles Amours* (1960), ils ont maintenu la rigueur et la tension de ce paradoxe : continuer et approfondir l'héritage du grand roman d'Europe centrale par le recours à l'ironie de Voltaire et à la liberté joyeuse des récits de Diderot. Thomas Mann revu par Italo Calvino : le roman, « science de la vie » (Doderer) ? « impatience de la connaissance » (Broch) ? Sans doute, mais science sceptique ; connaissance relative ; expérimentation ludique.

Méditer l'existence, c'est en effet en concevoir le modèle expérimental : et tel est bien le sujet inépuisable du roman, ce que n'ont compris ni le roman réaliste (qui se soumet aux critères rigides de la vraisemblance) ni le roman formaliste (que le travail de la forme dispense de penser le monde). Aux expériences, l'existence ne se prête en aucun cas. *« Einmal ist keinmal » (l'Insoutenable Légèreté de l'être) :* aucune des expériences de « la vie » n'est répétable. Mais dans le roman l'existence peut déployer des possibilités illimitées, inconnues de l'expérience vécue : les *« variations sur des egos expérimentaux » (l'Art du roman)* transgressent ses limites naturelles. Par le recours au songe, au fantastique, l'existence se médite elle-même dans la fabuleuse architecture de la construction romanesque. Le roman devient comme une expérience qu'on aurait faite en songe et qui illuminerait les chemins secrets d'une vie revisitée.

L'allégresse de la pensée en acte

Mais, encore une fois, raconter n'est pas le but. Le roman, c'est l'allégresse dansante de la pensée en acte, de toutes les formes de la pensée la plus haute, la plus aiguë, la plus vive. Cela s'est traduit, de *la Plaisanterie* à *l'Immortalité*, par un dépouillement croissant de l'intrigue sous la poussée de la méditation. *« Le dépouillement*, me dit Kundera, *libère de nouveaux espaces de liberté.* » C'est ainsi que *La vie est ailleurs* peut s'ouvrir à l'histoire de la poésie européenne, *le Livre du rire et de l'oubli* à celle de la Tchécoslovaquie, et *l'Immortalité* devenir une interrogation puissante et douloureuse sur la modernité, où la rigueur de la construction est comme la musique : nécessité, jeu et joie.

Ainsi défini, le roman comme état de la pensée est nécessairement fragile et menacé. Ce qui l'avait rendu possible, c'est la grande opération par où l'Europe avait mis un point d'orgue et d'achèvement à l'entreprise commencée avec les Grecs, en soustrayant l'espace de la culture et de la pensée aux dominations du clan et des dieux. Restait à l'arracher aussi aux sciences. C'est ce qui a été fait : mais pour quel résultat ?

La belle, la courte, l'éclatante histoire du roman plane au-dessus de l'Europe qui l'a inventée, comme le fait aussi la belle histoire de la musique européenne, elle-même si courte et peut-être déjà achevée. Rencontre et coïncidence significatives. Il y a quelque chose qui fait craindre que, dans l'avenir, la musique ne retourne à son état primitif et sombre de rythme vital *(le Livre du rire et de l'oubli)*. Mais rien n'interdit non plus de penser que le roman, oubliant qu'il fut l'exercice libre et ludique d'une pensée de l'existence où s'accomplissait le beau mouvement d'objectivation du monde, en vienne à se dissoudre dans l'infini caquetage graphomane (mot apparu dans la langue française avec *l'Art du roman)* des subjectivités innombrables hurlant sans se voir et sans s'écouter : *« Moi, moi, moi ! »* jusqu'à l'explosion finale, l'anti-big-bang – et le noir.

Danièle Sallenave

– Signalons que *l'Insoutenable Légèreté de l'être*, de Milan Kundera, est désormais disponible en poche (Folio Gallimard, n° 2077).

Les mots du fils et les silences du père

Tahar Ben Jelloun fait le portrait de son père, dans la solitude de Tanger

JOUR DE SILENCE A TANGER
de Tahar Ben Jelloun.
Le Seuil, 124 p., 63 F

Le simple est deux. Toute unité contient en elle-même une force contraire qui l'accompagne et la combat. Mais cette force contraire elle-même est divisible en deux éléments contradictoires, et cela jusqu'à l'infini, *jusqu'au plus subtil* de l'analyse. Chez Tahar Ben Jelloun, ce dualisme généralisé fonde à la fois une vision de l'histoire – individuelle et collective, – une éthique et une esthétique ; elle dessine aussi les figures, sans cesse renouvelées, d'un drame.

Dans les romans et les récits qu'il a publiés jusqu'à présent – depuis *Harrouda*, en 1973, jusqu'à *la Nuit sacrée*, qui lui valut le Goncourt il y a deux ans, – cette dynamique du duel entre l'ancien et le nouveau, le principe masculin et le principe féminin, l'enfance et l'âge adulte, la langue d'origine et la langue d'adoption, les racines et les branches, le conte et le récit réaliste, etc., était en partie masquée, travestie par une surabondance de signes littéraires riches qui avaient eux-mêmes une fonction contradictoire : ils racontaient une histoire, forte, *dramatique, déchirée, mais ils* manifestaient également une volupté d'écrire, un désir de séduire le lecteur, de résoudre les termes du combat dans un partage de la beauté. Le charme des mots pouvait faire croire à une manière de réconciliation.

Avec *Jour de silence à Tanger*, Tahar Ben Jelloun s'est volontairement privé de tous les ornements de la littérature, de toutes les séductions de l'exotisme. C'est un texte nu qui ne permet aucune échappatoire.

Un décor unique : une chambre dans une grande maison délabrée de Tanger où souffle le vent. Un seul personnage : un vieil homme orgueilleusement solitaire qui repousse le visage de sa mort prochaine. Un temps unique : celui d'une vie commencée avec le siècle et qui va s'achever dans le sentiment d'une injuste défaite. Des mots simples, rudes et gris comme la vie quotidienne, ressassés comme les jours, usés comme les espérances. Les mots d'un homme


KAMEL DRIDI
Tahar Ben Jelloun : cette part du père qui est en lui

qui a rêvé de construire sa vie, malgré le temps, malgré l'Histoire, comme un moment d'éternité, et qui ne se résigne pas à dresser un bilan négatif de ce qui est, malgré tout, « sa » vie.

L'éphémère et l'éternel

Mais le schéma linéaire de ce récit se dédouble, dès la première ligne du livre, de la manière la plus évidente : il y a l'homme dont on parle, l'homme qui parle et qui se parle, mais – sans que son existence soit jamais mentionnée, – il y a aussi *celui qui peint le vieil homme*, qui écrit à sa place, qui lui donne ses mots, ses pensées, ses sentiments : l'auteur lui-même, Tahar Ben Jelloun. Et il n'a pas besoin d'écrire « mon père » pour que nous sachions, d'emblée, d'évidence, que le vieillard de Tanger est celui-là.

Dès lors, le monologue explicite se double et se creuse d'un dialogue implicite d'autant plus bouleversant, âpre, exaspéré, qu'il est totalement silencieux.

A l'envers des mots, il y a le silence ; c'est le silence qui donne son titre au livre, c'est lui qui en est à la fois la matière, le mouvement et la blessure. Le texte est composé des mots qui *n'ont jamais été dits* entre le père et le fils. Parce qu'on ne réplique pas aux mots du père, parce qu'un père n'a pas à se justifier devant son fils. C'est du moins ainsi que le père conçoit l'exercice de son rôle et de son autorité, ainsi qu'il voit le monde et la place qui lui est attribuée dans ce monde.

La parole tranchante, définitive, impérieuse, butée, c'est la seule manière qu'il ait trouvée de vivre debout, de refuser, de résister, de maintenir ses valeurs et son orgueil, de ne pas se dissoudre dans l'amoralisme mou de Tanger *« où règnent le vent, la paresse et l'ingratitude »*. Le père refuse les discussions et les effusions de la famille moderne comme il refuse le réfrigérateur, les ruses malhonnêtes du commerce ou les médicaments : parce que la nouveauté, le changement sont des manières d'accepter *l'idée de la mort* et de modeler sa vie sur l'éphémère et non sur l'éternel.

Mais cette crispation hautaine, murmure l'auteur, est aussi une manière de faire son malheur et de se couper des autres. Sans jamais accuser, mais sans davantage justifier, dans cette confrontation où la tendresse est du côté du silence et l'empoignade du côté des mots, l'auteur décrit la manière dont la rigidité du père fait le vide autour de lui et transforme sa vie en désert ; sa femme renvoyée dans le non-lieu des travaux ménagers, ses amis écartés par ses sarcasmes, ses enfants accusés d'être du parti de leur mère, il ne lui reste plus qu'à feuilleter un vieux carnet d'adresses pour *égrener* le compte de ses anciens amis morts ou définitivement éloignés, à remâcher quelques images d'un bonheur vécu ou fantasmatique, à rêver d'une douceur et d'une présence qu'il s'est acharné à rendre impossibles.

Mais en ce jour de silence à Tanger, dans la solitude de l'écriture, *l'écrivain s'interroge* aussi lui-même sur cette part du père qui est en lui : le dialogue se dédouble et se déchire. Si le père peut parler avec les mots du fils, si le fils, par-delà l'antagonisme des choix, peut s'installer dans la solitude du père, c'est qu'ils habitent aussi un territoire qui leur est commun et qui est bien plus vaste que l'espace d'une *vieille maison, bien plus vaste* qu'une ville battue par les vents de l'Atlantique, bien plus précise et profonde et aiguë qu'une culture.

Jour de silence à Tanger est aussi, plus que l'acceptation, la *revendication* douloureuse et fervente d'un héritage.

Pierre Lepape

Drôles de larmes

La mode de l'amour, selon Jean-Luc Benoziglio

TABLEAUX D'UNE EX
de Jean-Luc Benoziglio
Seuil, 299 p., 95 F.

L'apparente désinvolture de Jean-Luc Benoziglio, qui cite plus volontiers Bobby Lapointe *que* Stendhal, *ne suffit pas* à masquer une vraie passion de l'écriture. Donné par l'exergue de Braque, le ton ne déçoit pas : *« Le portrait, c'est dangereux. Il faut faire semblant de songer à son modèle. On se presse. On répond avant même que la question soit posée. On a des idées. »*

Aussi ces *Tableaux d'une ex*, et non tableaux d'une exposition avec ou sans Moussorgski, vous enchanteront-ils par la manière dont Benoziglio sait faire sentir, sans emphase ni pleurs, la douleur d'une rupture, la fuite d'un passé, la mort de l'amour. Le narrateur s'emmêle dans les pots de peinture, les pinceaux, les rouleaux, dès qu'il veut aider sa compagne à rafraîchir le logis. En fait, sous les couleurs qui dégoulinent, c'est son âme *qui* disparaît.

Ce roman est un étonnant voyage entre le rire et les larmes réprimées. Vous vous demandez pourquoi se dissout ce couple qui semblait avoir tout pour que la complicité le cimente. L'installation saisonnière et follement drôle dans une île grecque laissait pourtant bien augurer de l'avenir : *« La maison d'Ernestos, bon, était ce qu'elle était. On apprend à dormir ou à faire l'amour sur un lit de camp. Tous les généraux en campagne le savent bien. Et Napoléon et Joséphine. A la guerre comme à la guerre... »*

L'incertitude qui vous vient des voyages et les périls qu'offre cette vacuité qu'on appelle vacances sont ici alignés comme une armée en ordre de bataille. Et, comme le proclament volontiers les militaires, aucun détail n'est insignifiant. L'auteur a le sens du mot juste, de la vision nette. Son héros, après la parenthèse de l'île grecque, se voit éliminé de l'appartement citadin qui appartient à sa compagne. C'est encore un degré dans la déchéance. Tout s'écroule autour de lui. L'humour des descriptions est décuplé. Le spectacle de son futur logement, découvert en compagnie de la taulière et de la locataire précédente, est un morceau d'anthologie.

L'esquif d'un clown triste

L'aller et retour entre le « je » et le « il », qui promène le personnage entre l'introspection et la vision de son propre reflet, le rend vulnérable. Et, de là, fraternel. La construction du roman, *aussi libre que les parcours de* la mémoire, véhicule une drôlerie souvent forcée à plaisir.

L'écrivain de *Cabinet portrait* (1) confirme une fois de plus un talent singulier. L'acuité de son regard, la jonglerie de ses *phrases*, lui confèrent ce talent d'artisan qui n'appartient qu'aux meilleurs. Vous déplorez que la maîtresse du narrateur soit lasse de lui, mais, ayant appris à connaître cette femme sensuelle, fantasque, non conformiste, vous vous êtes mis à l'aimer. Ainsi voguez-vous sur les vagues qui portent l'esquif d'un clown triste. *« Mmmm »*, pour ponctuer comme l'auteur. Et, pour lui laisser le mot de la fin : *« Mmmm. Suffit de savoir, en effet. Que midi est quatorze heures. Que le billet de 1 000 F en vaut 10. Que mercredi est jeudi. Qu'un feu vert signifie : « stop ». Qu'un soleil sur une carte météo veut dire qu'il va pleuvoir et « bois-moi » une tête de mort sur la bouteille. »*

Frantz-André Burguet

(1) Jean-Luc Benoziglio est l'auteur de huit romans publiés aux Editions du Seuil. Il a reçu le prix Médicis pour *Cabinet portrait* (1980).

Le peintre, la violoniste et les oiseaux de mer...

Le deuxième roman de Martine Robier confirme brillamment les promesses du premier

LE VOL DU GRISARD,
de Martine Robier.
Flammarion, 260 p., 99 F.

Une violoniste, un peintre qui finit par se réfugier dans l'écriture : un couple voué à la discordance, en quête d'une impossible harmonie. C'est avec cette impossibilité même qu'a voulu jouer Martine Robier dans son deuxième roman, *le Vol du grisard*. Une entreprise ambitieuse pour cette romancière dont le premier livre, *le Veilleur du marais* (1), était riche de promesses.

Serge, le peintre, a un jour compris qu'il n'était qu'un « faiseur » et décidé de s'éloigner de ceux qui le confortaient dans la médiocrité. Il s'est installé près du lac d'Enghien – le comble de l'exil pour ses très parisiens amis ! Il a rencontré Marthe, une violoniste, et l'a emmenée vivre dans sa maison, lui qui n'aime pas le violon, *« son impudeur, sa complaisance »*, sa manière de *« fatiguer les nerfs »*.

Serge a remisé toutes ses anciennes toiles. De son travail, Marthe n'a rien vu. Le son du violon, en revanche, emplit toute la maison. Serge ne peint plus. Et Marthe refuse de poser nue pour lui. Serge croit retrouver le goût de peindre quand, un jour, Marthe lui parle de *« ses oiseaux »*, ceux de son enfance maritime, les goélands rayés, les grisards au nom portant en lui le gris, la dilution du noir et du blanc, qui entraîne le peintre vers un impossible tableau.

A l'image, qui le taraude, des goélands rayés qu'il voudrait fixer sur la toile, Serge tente d'opposer un faux souvenir d'enfance, un cochon égorgé sous ses yeux : du sang, du rouge, de quoi animer la toile, faire surgir la couleur. Mais le grisard a déjà gagné. Marthe part sans un mot. Recherche de « thèmes » communs, tentative pour « se mettre à l'unisson », accords provisoires et improbables : c'est apparemment ce qui reste de la courte vie commune de Serge et de Marthe. Serge sait qu'il peut retrouver Marthe, puisqu'elle donne un concert trois mois plus tard. Entre-temps, il redevient « artiste peintre ». On s'étonne de son retour, puis on s'extasie sur sa nouvelle manière : *« Toujours des nus. Mais sans lumière. Des nus qui sortaient de la toile. Sombres. Epais. Le sang au bord des lèvres. »* Serge assiste au concert de Marthe et disparaît.

De gare en gare, de train en train, d'hôtel en hôtel, à force de chercher Marthe, sans espoir, en scrutant des visages inconnus, il arrive à l'Hôtel de la Plage, on ne sait où, mais certainement sur les lieux de l'enfance de Marthe, sur le lieu du vol des grisards. Lui qui n'avait jamais quitté Paris que pour *« descendre vers le Sud »* découvre enfin la mer : *« Je ne savais que la gloire du soleil, la ronde lourde des reflets, des parfums, des végétaux. Alors qu'ici. La mer ne reflète pas. Elle emporte. Elle refuse. C'est une mer opaque. Elle tient le soleil à distance. »*

La tempête d'équinoxe

Serge s'installe à l'hôtel, fait même venir son matériel de peintre et regarde les oiseaux, les paysages, probablement ceux du Cotentin, où la mer est austère et son odeur forte. *« Quand je pense que l'on parle de l'odeur du large,* dit-il, *ce n'est pas sur l'eau que l'on sent cette odeur mêlée de sel, de sable, de coquillages, d'oiseaux hurlants, cette odeur de bave marine, mais au large de la terre, quand on quitte les champs enclos, les fermes plantées d'hortensias bleus. »*

Serge ne peindra plus. Quand arrive l'été et ses cohortes de touristes, il songe à partir. Mais, bien sûr, il reste et se met à écrire. Il attend la tempête d'équinoxe, celle après laquelle, comme le lui racontait Marthe, *« on transportait les oiseaux morts dans une crique déserte, derrière la plage »*. Une tempête nécessairement fatale, dont il faut laisser à Martine Robier le bonheur du récit. Car, dans *le Vol du grisard*, elle déploie ce qu'on avait aperçu de son talent dans *le Veilleur du marais* : le goût des couleurs, des odeurs, tout un univers de la sensation dont elle joue avec jubilation – et parfois quelque démesure. Mais aux charmes et aux sortilèges de la mémoire s'ajoute ici la frayeur – et la tentation – de l'impuissance créatrice.

Ainsi cette jeune romancière passe-t-elle, avec fermeté et élégance, le difficile cap du deuxième livre. On aimerait qu'elle soit encouragée à continuer et que les lecteurs ne réservent pas leur curiosité aux débutants un peu trop péremptoires et désolants d'esprit de sérieux, comme certains de ceux qu'on a pu voir sur le plateau d'« Apostrophes » vendredi 5 janvier.

La meilleure preuve de sa réussite est que (comme pour *le Veilleur du marais*), dès qu'on a terminé *le Vol du grisard*, on a envie de relire, au hasard, quelques phrases, quelques pages, pour retrouver les violences marines, les douceurs éphémères de l'enlisement, de la démission, l'étrange envoûtement du désastre ; on est tenté de refaire avec Serge le trajet de son échec, le parcours obsédé de ce qui est pourtant, par-dessus tout, mortel : le consentement à la faiblesse.

Josyane Savigneau

(1) Flammarion, collection « Rue Racine », (*le Monde* du 20 mai 1988).

ROMANS

Les illusions perdues d'un révolutionnaire

Quand la jeunesse et l'utopie sont, un jour, enterrées du côté de Barcelone...

LA MÉMOIRE DES VAINCUS
de Michel Ragon.
Albin Michel, 475 p., 130 F.

Michel Ragon aime ces francs-tireurs de l'Histoire dont les noms figurent bien rarement dans les dictionnaires. « *L'Histoire*, dit-il, *a été accaparée par des acteurs qui sont des imposteurs et elle est écrite par d'autres imposteurs.* » Au lendemain de la seconde guerre mondiale, alors que, déjà, sa sensibilité le poussait vers ceux qu'il nomme joliment les « *irrespectueux* », il rencontra un bouquiniste de vingt-cinq ans son aîné qui, tout en le confortant dans ses révoltes, lui enseigna le doute.

L'homme avait adhéré à toutes les illusions du siècle, mais, bien que trahi en apparence par les événements, il n'avait renoncé à aucune de ses idées et demeurait un révolutionnaire. Alfred Barthélemy — tel est le nom que Michel Ragon lui prête dans son roman *La Mémoire des vaincus* — est mort en 1985. Il aurait aimé, je crois, ce livre, qui, de *Paris* à *Barcelone* en passant par Moscou, nous fait voyager au bout de l'utopie.

Né presque avec le siècle, Alfred Barthélemy apprend très tôt les techniques de la survie quotidienne dans le Paris des inondations de 1910. Ce Gavroche a la chance de découvrir presque en même temps l'amour et l'anarchie. Il faut peu de pages à Michel Ragon pour mettre en scène des personnages aussi différents que Raymond la Science et Charles Péguy, Victor Serge et Georges Sorel. Malgré le côté « Sans famille » à la mode libertaire des premiers chapitres, jamais on ne doute de la véracité des faits.

Lénine-Jupiter

Comment d'ailleurs ne pas être séduit par cet enfant qui fait ses humanités chez le libraire Delesalle. Le temps d'apprendre le russe avec le futur Voline et d'assister à la mise à mort de la bande à Bonnot, et le jeune Barthélemy voit ses amis anarchistes s'entre-déchirer en 1914. Si la plupart demeurèrent pacifistes, quelques-uns — et non des moindres — versèrent dans le bellicisme. Kropotkine, Jean Grave, Gustave Hervé et quelques autres seront alors surnommés « *anarchistes de tranchées* » par Malatesta.

Fred, lui, n'a pas d'opinions bien arrêtées, ou, plutôt, il n'a pas encore — qui le lui reprocherait ? — le courage d'aller jusqu'au bout de ses idées. Il se laissera donc incorporer en 1917, au grand désespoir de Flora, sa compagne. Celle-ci disparaîtra de sa vie, pour bien des années, avec *leur fils Germinal.* Michel Ragon ne cherche pas à faire de Fred Barthélemy un héros sans peur et sans tache. Tout au long d'une vie tumultueuse, Fred ne *sera qu'un homme*, avec ses grandeurs et ses faiblesses. Rien de plus.

Quelques mois passés dans la boue des tranchées et Fred gagne Moscou, en tant qu'interprète, avec la première mission militaire française envoyée auprès du gouvernement soviétique. Malgré la misère ambiante, il est séduit — leurré, pourrait-on dire — par le bouillonnement permanent de clubs où se réunissent mencheviks, socialistes-révolutionnaires de gauche et de droite, bolcheviks, anarchistes, etc. Il ne perçoit rien du pouvoir absolu qui, progressivement, se met en place et déserte pour se mettre, croit-il, au service de la Révolution.

« *Tous les arts ont produit leurs merveilles, l'art de gouverner n'a produit que des monstres.* » Michel Ragon corrobore cette pensée de Saint-Just en décrivant le cercle des dirigeants soviétiques comme un « *nœud de vipères* ». Si Lénine est portraituré en Jupiter laïque et aimable, ressemblant quelque peu au Monsieur Madeleine des *Misérables*, Trotski reçoit quelques boulets noirs. Hautain, déplaisant, infatué de sa personne, mais énergique, le fondateur de l'Armée rouge n'était, à en croire Ragon, « *qu'un homme de théâtre* » dont les slogans auraient été « *travail, discipline et ordre* ». Le doux et timide Staline n'a malheureusement droit qu'à quelques lignes distraites, moins que Zinoviev et Kamenev !


BERENICE CLEEVE

Fred, tout en collaborant avec le régime, se prétend toujours anarchiste, et il n'est pas insensible aux arguments des libertaires russes, lesquels raillent une révolution « *qui abolit l'inégalité en instituant la pauvreté universelle* ». Pourtant, tout à ses amours avec une Soviétique, il joue à cache-cache avec la réalité qui l'entoure. Il faudra l'anéantissement, en mars 1921, des révoltés de Cronstadt, qui réclamaient « *des soviets sans bolcheviks* », pour qu'il ouvre les yeux.

L'Espagne comme un cauchemar

Alfred Barthélemy regagne la France, en novembre 1924, à la faveur de l'amnistie décrétée par le président Doumergue pour les transfuges français de Moscou. Il n'a que vingt-cinq ans, mais il a déjà vécu plusieurs vies. De nouvelles amours l'éloignent un temps du militantisme, mais, bientôt, tout en travaillant aux usines Renault, il se laisse à nouveau aspirer par ses exigences.

D'une plume toujours allègre, Michel Ragon dresse bien des portraits et évoque nombre d'événements. « *Les aventures de l'utopie* », tel pourrait être le sous-titre de son roman. Mais à toute aventure il faut une fin, même si celle-ci ne peut être que provisoire.

Fred Barthélemy vécut la guerre civile en Espagne comme un cauchemar. Il se battit, avec son fils Germinal, aux côtés de Durutti et assista, impuissant, à la mise à mort par Staline et Franco de sa vieille amante, l'utopie. Par la suite, il sera interné en 1939 au camp de Gurs en tant que pacifiste et il frémira d'espoir en mai 68, mais sa jeunesse avait été à jamais enterrée, quelque part près de Barcelone...

Pierre Drachline

Le rêveur éveillé

Dans Restent les voyages, *Bruno Bayen tente d'immobiliser le temps*

RESTENT LES VOYAGES
de Bruno Bayen.
Seuil, coll. « Fiction et Cie ».
118 p., 65 F.

Les situations réalistes ne sont que l'envers, le très mince écran, d'un univers qu'elles ont charge de dissimuler. Univers dérobé à la conscience et à la claire perception ; univers infiniment proche mais auquel ne donnent accès que certains états de l'esprit : à l'instant, par exemple, où le sommeil n'a pas encore totalement soustrait le dormeur à la réalité sensible, mais où déjà la pensée, avant de sombrer, suit son cours propre, libéré des contraintes de l'état de veille.

C'est en deçà de ce frêle écran, à l'envers de la cohérence visible, que Bruno Bayen a agencé un bien curieux et complexe récit, au titre non moins étrange, comme suspendu hors de la phrase dont il aurait été prélevé : *Restent les voyages.* Homme de théâtre reconnu — on a pu voir ces dernières semaines à Paris sa superbe adaptation du *Torquato Tasso,* de Goethe (*le Monde* du 25 novembre 1989), — Bruno Bayen avait publié un premier roman, chez Gallimard, en 1987, *Jean 3 Locke* (« le Monde des livres » du 2 mai 1987) dans lequel les fils du réel étaient reliés à cet univers où se nouent des correspondances secrètes et inattendues.

« *Il voyait que ce qui s'était terminé se poursuivait dans un autre espace, avec constance, qu'une résonance invariable nous attachait les uns aux autres, qu'il n'y avait pas de fin, mais nous nous connaissions si mal qu'il n'y avait pas eu de commencement davantage.* »

Le deuxième roman de Bruno Bayen, qui paraît cette fois au Seuil, est le récit de cette « poursuite », la tentative de fixer par l'écriture une idée floue — ou l'inverse : de brouiller une idée fixe ; celle qui restituerait à la mémoire, délivrée de l'oubli, affranchie surtout de cette circonstance notoirement aléatoire qu'est la mort, une manière de pouvoir absolu.

Bruno Bayen construit dans son récit un lieu imaginaire où aucun visage ne s'efface, où aucun événement ne se perd, où toute parole enfin vient s'inscrire dans un texte toujours déjà commencé, poursuivi, inachevable. Ce lieu est celui d'un cercle d'amis que tente de réunir le narrateur autour de la figure de sa sœur morte.

« *Elle croyait dans la vérité de ce qui fut pensé tôt, et que les choses auraient dû continuer ainsi à avancer sans jamais se chevaucher l'une l'autre, comme si elle s'était promis d'être continue, de ne jamais rien perdre, et d'aller d'une traite, déroulant jusqu'à la fin une seule phrase commencée depuis longtemps.* »

Mais ce « rite » funèbre destiné à remonter le cours naturel du deuil, à conjurer la mort et à la « prendre en défaut », est voué à l'échec. Il faut repasser le seuil de l'imaginaire, revenir de ce voyage immobile ou bien partir vers de plus tangibles contrées. Le temps est un ordre que le rêve ou le désir peuvent perturber, mais non abolir... « *non plus la certitude de revoir un jour un visage, non, la certitude d'un début et d'une fin, portée par tout visage* ».

Il y a dans le roman de Bruno Bayen une beauté secrètement fiévreuse ; une émotion portée jusqu'au tragique et à l'irrémédiable de toute existence. Mais si ce livre excite l'émotion du lecteur, il la déçoit également. Le tremblement constant du sens et des sonorités, et donc de l'écriture, a pour conséquence de faire osciller dangereusement le récit sur ses bases. Offert à une lecture rêveuse, presque somnolente, le livre de Bruno Bayen exige contradictoirement une attention de tous les instants. Entre ces deux attitudes de lecture demeure le risque de l'égarement.

Patrick Kéchichian

Coupry, utopie, magie

Un essai et un conte pour un même vagabondage entre réalité et fiction

FAUST ET ANTIGONE, OU LE ROMAN-SPECTACLE
de François Coupry.
Presses de la Renaissance.
212 p., 92 F.

UNE JOURNÉE D'HÉLÈNE LARRIVIÈRE
de François Coupry.
Illustrations de Cyril Delmote.
Presses de la Renaissance.
187 p., 180 F.

La bibliographie de François Coupry présente la particularité d'une classification très rigoureuse puisque les ouvrages y sont répertoriés en trois volets : contes, cycle romanesque, essais. Cette volonté affirmée de diviser l'œuvre selon des catégories va cependant de pair avec un fort souci d'unité et de cohésion. Si l'on sait par ailleurs que l'auteur mène souvent de front l'écriture de plusieurs livres relevant de genres distincts, on aura compris que le paradoxe est son terrain de prédilection.

Il vient donc de publier simultanément un essai, *Faust et Antigone, ou le roman-spectacle*, et son sixième conte paradoxal, *Une journée d'Hélène Larrivière*, deux textes qui s'épaulent, s'étayent, se confortent et témoignent de la cohérence d'une pensée. Mais le « penser », chez ce farfadet de la littérature, se couvre des flamboyants oripeaux de l'imaginaire, se grime, se travestit sans cesse et ne succombe jamais à la tentation didactique. Mû par son « *ludisme débridé* », François Coupry vagabonde entre fiction et réalité et, caracolant entre ces deux pôles, démontre que l'on peut philosopher ou théoriser en évitant tout propos fastidieux.

Faust et Antigone, ou le roman-spectacle est une manière de parabole, une fable où l'auteur convoque, pour servir ses desseins, tous les personnages inventés depuis le commencement de l'humanité, les héroïnes, *les héros nés de mots ou* d'images. Ainsi, outre Faust et Antigone, voit-on défiler Phèdre, La Joconde, Figaro, Cyrano de Bergerac, Don Quichotte, Hamlet, Ali Baba, etc., peuplant ce paradis où l'on monte « *lorsqu'on a bien mérité de la fiction* ». Et chacun de ces grands personnages intervient dans le débat sur l'art de raconter.

Utopie et magie pourraient définir ce texte que l'auteur qualifie de « *fiction expérimentale* ». Que dire alors d'*Une journée d'Hélène Larrivière*, autre fable délirante pour laquelle François Coupry s'est assuré la complicité d'un jeune dessinateur de talent, Cyril Delmote ? Ici le roman flirte avec la bande dessinée, lui emprunte ses raccourcis, ses facéties de langage, ses modes d'expression.

Cette fois, les entités toutes puissantes n'évoluent pas dans un ailleurs céleste mais dans un « ailleurs intime », dans le corps d'une femme, Hélène Larrivière. Cette belle rousse est-elle vraiment une hypocondriaque qui s'invente toutes sortes de maux ou abrite-t-elle vraiment ces étranges petits êtres, microbes peut-être, qui la dévorent de l'intérieur et qu'on appelle alphabêtes ? Ce turbulent peuple qui mène grand tapage dans les organes et le sang de la belle rousse, grignotant un os par ci, un muscle par là, manie le langage à la diable, insoucieux de l'adéquation du mot à la chose désignée. Faut-il dire « *avec parcimonie* » ou « *avec patrimoine* », doit-on parler des « *sources* » ou des « *soutes* » de la vérité ? Qu'importe, puisque François Coupry, inventif, malicieux, pose, mine de rien, les questions essentielles. A vous de répondre...

A. R.

Une rêverie florentine de Muriel Cerf

PRIMAVERA TOSCANA
de Muriel Cerf.
Sand, 168 p., 79 F.

Un parfum de rose et d'iris, des cernes mauves qui lui donnent la beauté lasse d'un modèle de Botticelli : telle est, bien malgré elle, Serenella, que Muriel Cerf, dans son quatorzième roman, a voulu peindre *dans sa « nymphescence géniale »*. Celle-ci tente en effet, à force de privations, de préserver en elle-même une grâce anguleuse d'éphèbe pour plaire à son père, Giovanni Procacci, un érudit misogyne que les femmes n'intéressent que comme planches d'anatomie. « *Jeune scribe* » à la tendresse quelque peu incestueuse, Serenella se passionne pour l'optique, la géométrie « *et tout l'orgueilleux savoir de la Renaissance toscane* ».

Fillette précoce, anorexique et crispée, Serenella Procacci est, *pour Muriel Cerf, à l'image* de sa ville, « *toute d'arêtes vives, décharnée jusqu'à la transparence* » : la Florence du Quattrocento dont la *romancière* décrit non seulement les palais rectilignes à la fraîcheur ocre, le campanile, les fenêtres géminées du Bargello, mais aussi les tournois sur la place Santa-Croce, *les ateliers de tisserands*, les boutiques d'apothicaires, les cloches qui sonnent à la volée dans l'« *acide soleil printanier* » et les ours apprivoisés qui dansent sur la place du Marché-Vieux.

Une coupole de pierre ponce

Elle montre aussi dans la ville des Médicis des banquets d'artistes et de savants se gobergeant et se délectant de *grives et de paon bouilli*, discutant aussi bien des intrigues de la cour que des lois de la *perspective*. Parmi eux, elle donne une place de choix à Giovanni Procacci, dont elle fait l'ami de *Marsile Ficin* et de *Paolo* Uccello, et dont elle évoque avec humour l'enthousiasme et la curiosité universelle. Procacci, *qui rêve de rivaliser avec* Brunelleschi en bâtissant une coupole de pierre ponce, s'intéresse tout autant au sommeil des chauves-souris et aux tentacules des méduses « *tout en mûrissant de façon synchrone un projet de bombarde explosive et celui d'un aqueduc* ».

Ce savoir fascine Serenella jusqu'au jour où, *âgée de treize ans, elle découvre l'amour en* rencontrant un jeune peintre de l'atelier de Fra Filippo Lippi, Lorenzo, qui croit d'abord trouver en elle un modèle idéal pour, une fresque inspirée de l'Ancien Testament. Fiévreuse Schéhérazade, Serenella revient chez elle parler nuit après nuit avec son père de ce savoir dévorant qu'ils finissent, chacun à sa manière, par renier. Dans une écriture savoureuse au charme ironique et précieux, Muriel Cerf évoque superbement la transfiguration amoureuse, aussi bien que la « *pulsion létale* » qui *pousse son héroïne à son propre* anéantissement.

Monique Pétillon

ŒUVRES
de Volney.
Textes réunis et revus par Anne et Henry Deneys.
T. I : 1788-1795. Pamphlets et discours politiques ; les Ruines ; la Loi naturelle ; Leçons d'Histoire ; Ecrits divers. 694 p., 280 F.
T. II : 1796-1820. Tableau du climat et du sol des Etats-Unis ; Etude philosophique des langues ; Ecrits divers ; 504 p., 210 F.
Corpus des œuvres de philosophie en langue française ; Editions Fayard.

C.F. VOLNEY
Revue Corpus, *nos 11-12, 4e trimestre 1989, 208 p., 80 F. Editée par l'Association pour le corpus des œuvres de philosophie en langue française, 57, rue de Richelieu, 75002 Paris.*

PHILOSOPHIES
par Roger-Pol Droit


SERGUEI

L'idéologie selon Volney

LONGTEMPS, on nous a laissé croire que la France de la Révolution avait été, philosophiquement, stérile. Les grands sont morts avant : Voltaire et Rousseau en 1778, d'Alembert en 1783, Diderot en 1784. Les philosophes ne renaîtraient qu'après : Maine de Biran, Antoine-Augustin Cournot, Auguste Comte, par exemple. Entre-temps ? Rien, nous disait-on. Aurait-il donc été possible aux Français d'inventer la république, les droits de l'homme, la terreur et autres nouveautés modernes, sans faire, en même temps, œuvre de philosophes ? Rien, vraiment ?

Ah si... Condorcet. On se souvient depuis peu qu'il fut grand. Et puis ? les idéologues : Destutt de Tracy, Cabanis, Volney. Ceux-là, tout conspire à les laisser dans l'ombre. Leurs œuvres n'ont presque jamais été rééditées (1). L'Empire, la Restauration, plus tard le spiritualisme officiel, leur jouèrent de sales tours. Même Marx, sans le vouloir, leur a porté un mauvais coup. Il inventa la notion d'idéologie, qui eut la fortune que l'on sait. Elle a fait oublier qu'un demi-siècle plus tôt le terme désignait tout autre chose. C'était simplement la connaissance, qui se voulait scientifique, de la formation des idées dans l'esprit humain. Les « idéologues » n'avaient rien de propagandistes politiques. Ils cherchaient avant tout à comprendre comment nos sensations engendrent des notions que des signes de convention servent à désigner. Dans la mémoire des philosophes, ces auteurs sont demeurés bien mal lotis, en dépit de quelques rares et beaux travaux qui leur furent consacrés (2).

Et pourtant, quels bonshommes ! Ce n'est pas pour rien que Stendhal, qui avait du flair, les affectionnait tant. Même s'ils fréquentent les salons (ceux de madame d'Helvétius ou de madame Condorcet), ils conservent quelque chose d'une altière solitude. Ce ne sont pas pour autant des contemplatifs. Plutôt des philosophes d'action : ils construisent, administrent, innovent. Dans un monde bouleversé, ils parent au désordre par le maintien de techniques solides, médecine, jurisprudence, géographie, administration. Ils organisent l'instruction publique ou l'Institut, réforment le Collège de France ou les hôpitaux. Rien ne leur est plus étranger que le fanatisme : *« Je me préserve surtout du tétanos de l'intolérance »*, écrit joliment Volney. Evidemment, ce sont aussi des stylistes.

Ne sont-ils que cela ? Certes non. Leur refus des subtilités de la métaphysique, jugées obscures ou vaines, les place aux antipodes de leurs contemporains allemands. Ceux-ci rêvent souvent à la perfection des premiers âges. Nos idéologues s'en gaussent. Mais ils font mieux que railler : avec eux naissent les sciences humaines. Si on voulait bien les lire, on verrait que plus d'un trait les rend modernes, et presque parents des logiciens positivistes : scepticisme critique, goût des méthodes plutôt que des spéculations, réflexion attentive au langage, aux grammaires, aux clarifications des termes et des pensées. Même leur conception d'une morale « physique », sorte d'hygiène des désirs soumise à des lois naturelles, pourrait de nouveau nous les rendre proches.

ENCORE faut-il pouvoir les lire. Pour Volney, c'est chose faite, avec un bon millier de pages ressuscitées, grâce au *Corpus des œuvres de philosophie en langue française*, sous la direction de Michel Serres. Une tête froide, dit-on, ce Constantin-François Volney (1757-1819), qui sera fait sous l'Empire comte de Chassebœuf. Ses voyages ne lui font jamais perdre la vue scientifique des choses. D'Egypte et de Syrie, où il partit jeune plusieurs années, ayant appris l'arabe, il revient sans tableaux lyriques. Il préfère édifier une somme de connaissances positives, géographiques et économiques. La publication le rend célèbre, à trente ans. Elle servira en outre à l'expédition de Bonaparte. Député en 1789, Volney est emprisonné après Thermidor. Il s'embarque peu après pour le Nouveau Monde. Au retour, il se confirme que l'homme est d'une autre époque, voire d'une autre trempe, que Chateaubriand. Il publie simplement un exact et austère *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis.*

Il est vrai qu'à ses yeux une existence se justifie d'abord par son héritage pratique : *« Quand le songe de la vie sera terminé, à quoi auront servi ces agitations, si elles ne laissent la trace de l'utilité ? »* Mais ce pragmatisme un peu court n'interdit pas à Volney la hauteur de vues. Au contraire : son flegme excelle dans les vastes surplombs de l'histoire et les vues panoramiques des problèmes éthiques et politiques. Dès qu'il voit le monde depuis Sirius, il est à son affaire.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire *les Ruines ou Méditation sur les révolutions des Empires*, ouvrage publié en 1791. Volney s'y interroge sur les causes qui ont fait disparaître à jamais tant de civilisations autrefois prospères. Ce n'est pas le hasard, dit-il, qui les fit mourir. Ce n'est pas non plus la volonté de Dieu. Elles dépérissent dès que l'ignorance et les passions déstabilisent ou rompent les équilibres existant universellement entre la nature, les individus et la collectivité. Pour que s'établisse enfin une société harmonieuse et durable, il faudrait que tout pût s'y régler sur une connaissance précise des lois naturelles et de leur action dans l'homme (*« La morale est une physique »*). En méditant sur l'histoire, Volney dessine donc l'épure d'une analyse conjuguant physique et psychologie, économie et politique, morale et utilité.

Evidemment, bon nombre de ces thèmes (auxquels il faudrait ajouter le déisme antichrétien) peuvent paraître datés. Cela ne devrait pas masquer la nouveauté de la réflexion de Volney sur l'histoire, et sur *« l'étude philosophique des langues »*, seul moyen de *« visiter les hautes régions historiques »*. Soucieux d'universalité vraie, Volney ne cesse de se préoccuper de l'Orient, proche ou extrême. Il est l'un des premiers à soupçonner les généalogies qui aboutiront à la découverte du domaine indo-européen, l'un des premiers aussi à « orientaliser » les Grecs, qui *« n'ont été que les cousins germains des Gètes et des Thraces »*.

PIONNIER de cette *« Renaissance orientale »* qui traverse tout le dix-neuvième siècle, Volney plaide avec vigueur pour une ouverture de l'enseignement et de la réflexion au-delà des humanités classiques : *« Si vous comparez le vaste théâtre géographique des langues ci-devant inconnues à l'étroite sphère de celles où nous n'avons cessé de rouler, vous penserez qu'il ne suffit plus de savoir le grec et le latin pour raisonner sur la philosophie du langage, pour bâtir de ces théories que l'on appelle des grammaires universelles ; vous sentirez que votre exclusive admiration du grec et du latin n'est qu'un tribut irréfléchi payé par notre enfance à la vanité scolastique de nos instituteurs et à l'orgueil militaire des peuples anciens, qui tinrent pour non existant ce qu'ils ignoraient. »*

Quelques remarques donnent un simple aperçu des facettes de ce philosophe oublié. Au fil de ces deux forts volumes (que complète utilement le numéro spécial de la revue *Corpus* consacré à Volney, avec plusieurs de ses lettres et inédits, et des études sur sa pensée), on découvre le politicien pamphlétaire, le polémiste froid ou le professeur de l'Ecole normale. On goûte également le plaisir d'une écriture qui joue avec sobriété, et souvent avec bonheur, de mises en scène très diverses, allant du dialogue aux fragments de fiction. Décidément, avec ce cinquantième titre, c'est à une belle découverte que nous convie le *Corpus des œuvres de philosophie en langue française.* Cela vaut bien, pour la fêter, qu'on lui adresse une brève lettre ouverte.

« MERCI, Monsieur Corpus, mais, de grâce, n'en restez pas là. Vous tenez les idéologues ? Ne les lâchez plus ! Offrez-nous aussi Destutt de Tracy, et surtout, oui, surtout Cabanis ! N'est-ce pas le plus oublié de tous ?

» Vous avez certes, en fort peu de temps, fait beaucoup de bon travail, en dépit de quelques erreurs de jeunesse. A certains volumes qui purent sembler vains ou obscurs vous sûtes promptement ajouter Jean Bodin, La Mothe le Vayer, Condillac, d'Alembert... Pardonnez les oublis.

» Permettez-vous quelque requête ? N'y a-t-il pas mieux à publier d'Edgar Quinet que le titre que vous choisites ? Tolérez qu'on vous suggère *le Génie des religions* (1841). Et de Taine, ce merveilleux prosateur, n'y a-t-il pas plus relevé que *la Philosophie de l'art* ? Et de Renouvier, rien de plus consistant que *l'Uchronie*, bel ouvrage, mais frivole, au regard du reste ? On s'autorise ces remarques dans la seule mesure où vous en appelez, depuis vos débuts, et encore à présent, aux suggestions de tout un chacun.

» Vous donc qui êtes ouvert, abordable, qui savez travailler en équipe et n'avez pas, à ce qu'il semble, l'esprit par trop prévenu, sachez avant tout durer. Ce ne sera pas le moindre de vos mérites. Ceux qui aiment la philosophie vous y aideront toujours, sans quoi ils se desserviraient eux-mêmes. »

(1) *Rapports du physique et du moral de l'homme*, de Cabanis, a fait l'objet d'un reprint chez Slatkine (1980), qui a reproduit aussi plusieurs textes de Destutt de Tracy, dont Vrin a publié une partie des *Eléments d'idéologie* (1970) dans une édition d'Henri Gouhier.

(2) Notamment F. Picavet, *les Idéologues* (1895), J. Gaulmier, *l'Idéologue Volney*, contribution à l'histoire de l'orientalisme en France (Beyrouth, 1951), S. Moravia, *Il pensiero degli Ideologues*. Scienza et filosofia in Francia (1770-1815) (Florence, 1974), ainsi que les travaux de Jean Cazeneuve sur Cabanis.

PRÉCISIONS

– Dans la chronique du 8 décembre 1989, consacrée à Schelling, quelques traductions récentes auraient pu s'ajouter à celles que nous signalions. Ainsi les premières versions des *Ages du Monde*, traduits de l'allemand et annotés par Bruno Vancamp ; préface de Marc Richir (Ed. Ousia, Bruxelles, 1988) et *Bruno*, traduction, présentation et notes de J. Rivelaygue (L'Herne, 1987). On peut aussi se reporter à *Actualité de Schelling*, sous la direction de G. Planty-Bonjour (Vrin, 1979).

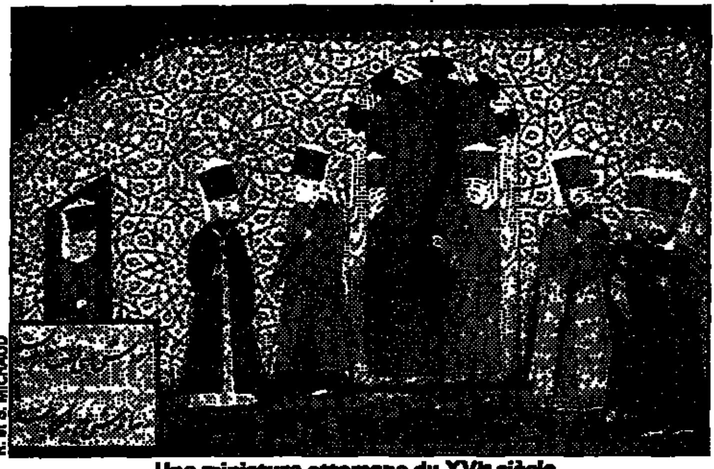
– Dans la chronique du 13 octobre 1989, consacrée à René Thom, nous indiquions 98 F comme prix du volume *Logos et Théorie des catastrophes* (Ed. Patino). Plusieurs lecteurs nous ont écrit pour signaler qu'ils avaient dû régler 390 F. La clé de ce mystère est que cet éditeur genevois avait indiqué à nos services le prix en francs... suisses. Le volume, en France, vaut plus, hélas.

Grandeur et chute des Ottomans

Les meilleurs spécialistes français se penchent sur l'essor puis sur la crise d'un Empire

HISTOIRE DE L'EMPIRE OTTOMAN
sous la direction de Robert Mantran.
Fayard, 810 p., 250 F.

Dans l'Empire ottoman, perestroïka se disait *tanzimat*, les « réorganisations », dont la charte fut promulguée il y a tout juste cent cinquante ans, le 3 novembre 1839. Un livre rédigé par les meilleurs spécialistes français, fait enfin le point sur cet Etat si mal connu et si important : il fut la plus grande puissance de l'Europe au seizième siècle. Sa disparition en 1923 a laissé en suspens, dans les Balkans, au Proche-Orient, dans le Caucase, une bonne part des problèmes qui les déchirent aujourd'hui (1).


R. et S. MICHAUD
Une miniature ottomane du XVI[e] siècle.

Voici donc la fresque de l'essor, puis de la crise d'un Empire. Un essor rapide, présenté par Irène et Nicoara Beldiceanu et par Nicolas Vatin : la tribu turque des compagnons d'Osman apparaît dans l'histoire, contre les Byzantins, au tout début du quatorzième siècle ; cent cinquante ans plus tard, en 1453, ayant conquis Constantinople, ils sont une puissance mondiale. Un siècle encore et, à la fin du règne de Soliman (mort en 1566), ils atteignent l'apogée de leur puissance (Nicolas Vatin, Jean-Louis Bacqué-Grammont, Gilles Veinstein). Les premiers signes de la crise – dès 1566 – sont analysés par Gilles Veinstein, le processus jusqu'aux *Tanzimat* de 1839 par Robert Mantran. Durant cette période, la situation dans les provinces balkaniques et arabes est décrite par Gilles Veinstein d'une part et André Raymond de l'autre. Après 1839, Paul Dumont et François Georgeon exposent les réponses apportées par les sultans et les cercles dirigeants, leur échec final à préserver l'Empire, leur large réussite à ouvrir les esprits à l'Occident, préparant la Turquie d'Atatürk.

Des comptes qui ne sont pas soldés

Chemin faisant, le lecteur sera frappé par un jeu, qui n'est pas complètement fortuit, de miroirs avec le présent. Un Empire mélange les peuples et confond les frontières, à défaut de fondre les nationalités. Il crée par là une forme de solidarité : la sauvegarde de leur Etat multiracial et multinational a associé un temps les différentes catégories de sujets ottomans. En même temps, les tensions liées au développement économique se doublaient de rivalités ethniques. Les Occidentaux y jouaient leur rôle, intéressé à la conservation de l'Empire leur débiteur, mais non à son redressement. Il faut espérer que d'indéniables analogies entre le présent et ce passé si proche, lorsque le pouvoir central manifestait son incapacité à maintenir l'ordre entre les peuples, lorsque les révoltes avaient des effets de contagion, de la Bulgarie à l'Arménie ottomanes, en resteront là...

Ce livre vient à son heure, celle où le dernier Empire du continent paraît vaciller. Deux siècles de conflits entre Istanbul et Moscou, du début du dix-huitième siècle à 1917, marquent encore profondément la physionomie de l'Europe orientale et caucasienne. Les comptes de l'effondrement des Ottomans ne sont pas soldés et, si certains sont sanglants, tous ne sont pas négatifs. Pour l'ensemble du monde musulman, malgré la « révolte arabe » de 1916, le pouvoir ottoman est resté un symbole de résistance réussie à la mainmise politique européenne et a offert un modèle pour la nécessaire adaptation à la culture occidentale.

Bilan d'un Empire mort ? Ce sont les derniers chapitres, par Jean-Paul Roux et Louis Bazin, sur l'art et la littérature des Ottomans, qui, dans leur domaine, le dresseraient. Mais dans le domaine politique et social, nous sommes bien trop proches des Ottomans pour cela : la contribution majeure de ce livre est de nous aider à comprendre des situations confuses vues de France, à ordonner les faits par un simple changement de perspective.

Pierre Chuvin

(1) Signalons aussi un album et un livre pour enfants présentant l'Empire de Soliman : *Au temps des Sultans*, de Ginette Hoffmann et Florence Maruéjol, Casterman, 48 p., 47 F, et *Moi, Barberousse*, de Didier Grosjean et Claudine Roland, Casterman, 120 p., 75 F.

PUBLICATION JUDICIAIRE

« La première chambre du tribunal de grande instance de Paris, par jugement du 12 juillet 1989, a condamné la société éditrice de l'hebdomadaire *l'Idiot International* et Jean-Edern Hallier, directeur de la publication et auteur de l'article incriminé, à verser à Christian Bourgois la somme de 1 F à titre de dommages-intérêts pour avoir, dans un article du journal *l'Idiot International* daté du 26 avril 1989, publié des propos injurieux à son égard et attentatoires à sa vie privée. »

Pour extrait certifié conforme.
Jean-Claude ZYLBERSTEIN, avocat à la cour.

Itinéraire d'un terroriste russe

Adversaire des tsars, puis de Lénine, Savinkov aurait pu changer le cours de l'Histoire

L'HOMME QUI DÉFIA LÉNINE, BORIS SAVINKOV
de Jacques-Francis Rolland.
Grasset, 336 p., 119 F.

Son nom est cité dans les histoires de la révolution russe, à commencer par celle de Trotski. La plupart des acteurs qui ont fait 1917 à Petrograd ou à Moscou le mentionnent dans leurs Mémoires. Il apparaît dans le livre de Kerenski et dans le classique de Nicolas S. Sukhganov *la Révolution russe de 1917* (1). On le trouve encore dans la grande *Histoire de Russie* à laquelle collabora Milioukov. Il fréquenta Ehrenbourg, Apollinaire, Cendrars, Somerset Maugham, Churchill, Lloyd George. Il eut même une conversation avec Mussolini. En ces années, il est partout et il semble n'être resté nulle part, même pas dans le souvenir de ceux qui ont survolé l'Histoire. C'est le sort des seconds rôles qui, par on ne sait quel caprice du destin, manquent l'accès à la classe supérieure, mais, au bout du compte, ont beaucoup plus d'importance que les éphémères premiers.

Il s'appelle donc Boris Victorovitch Savinkov pour l'état civil et Ropchine pour la littérature. Mais l'écriture fut pour lui l'occupation seconde. Il emprunta sans doute d'autres pseudonymes pour exercer sa profession principale : révolutionnaire ou plus exactement terroriste à plein temps. Il naquit en 1879, fit un bref séjour chez les sociaux-démocrates – d'où allait sortir le bolchevisme – et bifurqua dès 1903 chez les socialistes-révolutionnaires, héritiers de ces populistes qui espéraient abattre l'autocratie en multipliant les attentats individuels.

En 1917, il fut farouchement opposé aux bolcheviks et, aux côtés de Kerenski, il dirigea le ministère de la guerre. Il eut, avant la tentative d'insurrection de Kornilov, de la sympathie pour le généralissime et après il ne le haït point. Pendant la guerre civile, il participa aux combats contre les communistes puis essaya de constituer un mouvement agrarien – les Verts, – qui aurait trouvé sa place entre les blancs et les rouges. Il s'exila à nouveau après la défaite, mais revint clandestinement en Russie pour nouer des contacts avec d'autres opposants. Attiré dans un traquenard, il fut condamné à dix ans de détention. Il mourut en prison en 1924 ; la version officielle fait état d'un suicide.

Hanté par son chiffre d'affaires

Tel est l'homme dont Jacques-Francis Rolland raconte la vie. Au début, il faut s'y retrouver, avec tous ces personnages qui, conspiration oblige, changent de nom et qui, pour tout simplifier, en bons Russes, se désignent par leur prénom et par le patronyme du père. Une fois les acteurs bien répertoriés et bien placés, le livre se lit comme un roman. C'est pourtant de l'histoire. Le biographe a étudié tous les auteurs qui parlent de Savinkov, il a épluché les livres de son héros. Il a interrogé les membres de la famille.

J.-F. Rolland a eu le mérite d'entrer dans la peau de son personnage pour mieux le comprendre et le faire comprendre. On va donc se trouver à l'intérieur d'un homme qui, dans la première partie de son existence, vit pour tuer les dignitaires de l'empire. Savinkov est comme hanté par son chiffre d'affaires : ce n'est certes pas l'argent qui compte pour lui, mais le nombre et l'importance des victimes.

S'il est un reproche que l'on peut faire à J.-F. Rolland, c'est de n'avoir pas toujours pris suffisamment de distance. L'essentiel y est, mais trop proche pour être bien discerné. Le terrorisme que pratiquait Savinkov est explicable. Il s'agit tout de même d'assassinats. Sans même parler d'éthique, on peut essayer d'imaginer l'évolution d'une Russie à laquelle aurait été épargné le terrorisme pendant tout le règne d'Alexandre II.

Dès avant la guerre, Savinkov semble avoir perdu beaucoup de ses illusions révolutionnaires. Mais pourquoi cet ennemi acharné des tsars accepta-t-il de coopérer avec des généraux plutôt tsaristes ? Parce qu'en dépit de tout il était viscéralement russe. Dans son roman *le Cheval noir*, il fait dire à un de ses personnages : *« Là, dans ces champs, je sais, je sens jusqu'au plus profond de moi-même que je suis russe... l'Europe n'a pas de place ici et l'on n'a pas besoin d'elle, de son rationalisme parcimonieux, de son sang appauvri, de ses chemins battus parcourus d'un bout à l'autre. Ici ce sont les « neiges blanches », la témérité, la révolte et la violence. »*

S'il avait pu empêcher la mésentente entre Kerenski et Kornilov, Savinkov aurait changé le cours de l'Histoire, brisant le léninisme et par contrecoup le nazisme. Il aurait pu le faire encore si les puissances s'étaient intéressées à son mouvement de résistance « verte ». Telle est du moins l'impression que donne le livre de Jacques-Francis Rolland. Mais Savinkov, cet être seul et indéfinissable, avait-il de quoi maîtriser l'Histoire ?

Bernard Féron

(1) Ed. Stock.

La puissance et la richesse

Suite de la page 23

Les principaux épisodes de cette longue suite d'événements, racontés avec autant de clarté que d'attention aux détails significatifs, illustrent bien la double thèse de l'auteur : l'inégalité des rythmes de croissance selon les pays et les conséquences de cette inégalité sur l'importance stratégique des différents Etats. Thèse qui apparaît moins comme une théorie de l'histoire que comme une règle de méthode donnant au réel sa cohérence sans l'enfermer dans un carcan réducteur. Ainsi le primat accordé à l'économie n'empêche-t-il pas que soit reconnue la diversité des autres facteurs qui concourent à la vie des peuples.

Les avatars du nationalisme

Quand les empires s'affaiblissent, les nationalismes relèvent la tête. On le voit aujourd'hui en Europe, alors que chancelle l'empire soviétique, comme on l'a vu au siècle dernier lorsque déclinait l'empire austro-hongrois. Pour mieux comprendre ces évolutions et en mesurer les effets, il faut se reporter à l'étude d'Ernest Gellner, *Nations et nationalisme*, qui distingue la phase aiguë du nationalisme, propre aux débuts de l'industrialisation, de sa version modérée correspondant à *« une société industrielle assouvie »*, où apparaît *« un certain niveau de convergence culturelle globale »*. Aussi les risques sont-ils moins grands aujourd'hui qu'hier. Selon l'auteur, *« il ne faut pas s'attendre que la période nationaliste arrive à son terme ; mais on peut s'attendre que le conflit nationaliste voie sa violence diminuer »*. La thèse centrale d'Ernest Gellner, assez convaincante, est en effet que le nationalisme, défini comme la volonté de faire coïncider frontières politiques et frontières ethniques, est lié à l'avènement de la société industrielle, fondée elle-même sur la prise en charge par l'Etat d'un système éducatif qui donne naissance à une culture homogène. En ce sens, comme l'écrit l'auteur, *« c'est le nationalisme qui crée les nations et non pas le contraire »*. Lorsqu'une telle culture devient commune à plusieurs Etats, les rivalités nationales s'atténuent, sans disparaître. Tel serait, selon l'auteur, l'état du monde actuel.

Thomas Ferenczi

De l'Allemagne

RÊVES ET ILLUSIONS
Le drame de l'histoire allemande.
de Fritz Stern.
Traduit de l'anglais par Jeanne Etoré.
Albin Michel, 378 p., 150 F.

Professeur à l'université Columbia de New-York, Fritz Stern est respecté en Allemagne et en France aussi bien qu'aux Etats-Unis comme un maître de l'histoire allemande contemporaine. C'est qu'il a toujours su combiner, pour reprendre l'expression utilisée dans l'introduction, *« la distance et l'implication »*, celle-ci provenant de ses origines. *« Le hasard de ma naissance allemande et l'expérience, dans mon enfance, de cinq ans de vie sous le national-socialisme ont ajouté à l'intérêt professionnel une nécessité personnelle impérieuse »*, écrit-il.

La diversité des sujets traités permet au lecteur de prendre rapidement une vue synthétique et claire de problèmes compliqués tels que « Les juifs en Allemagne » ou « L'Allemagne et les Etats-Unis ». Cela vaut en particulier pour les chapitres biographiques. On aura raison de lire par priorité « L'Allemagne d'Einstein » : on apprendra beaucoup sur le grand homme dont on avait déjà entendu beaucoup parler. On aurait tort de négliger les trente pages à tous égards remarquables, consacrées à un Prix Nobel aujourd'hui largement oublié, Fritz Haber. Parce que le rejet par l'Allemagne national-socialiste de ce savant jusqu'alors célébré et puissant a été en quelque sorte exemplaire. Plus encore parce que, comme chef du département chimie du ministère de la guerre, Haber a été le père et même l'organisateur de la guerre menée à coup d'ypérite. A-t-il été ainsi patriote ou criminel, patriote et criminel ? Pour mettre son cas en perspective et le rendre contemporain, il faut lire par ailleurs la ferme et lucide réflexion « La terreur et le scrupule » que Jean-Jacques Salomon vient de publier en introduction au recueil *Science, guerre et paix* qu'il a dirigé (Economica, 209 p.).

Au-delà de la diversité des thèmes, le sujet central demeure l'Allemagne contemporaine, avec l'inévitable articulation ternaire : avant Hitler, sous Hitler, après Hitler, les trois périodes se trouvant traitées avec une sorte de sérénité à la fois informée et engagée qui rend la lecture aisée et l'adhésion facile. Parfois un peu trop : il n'est pas toujours certain que Stern ait raison dans les affirmations auxquelles il parvient en cours d'analyse ou en conclusion, qu'il s'agisse de 1933 – où il néglige la date décisive de l'abdication du Reichstag – ou de l'après-guerre – où son éloge sans réserve de quelques hommes contraste trop avec sa sévérité pour la classe politique de Weimar et pour telle ou telle évolution de la République fédérale.

Mais chacun, qu'il soit expert ou novice en « allémanologie », tirera profit d'un livre aussi substantiel et aussi humain, ne serait-ce qu'en lisant, à l'époque de la chute du mur de Berlin, le grand discours prononcé pour la commémoration, en 1987, du soulèvement du 17 juin 1953.

Alfred Grosser

A signaler aussi : *Histoire culturelle de l'Allemagne, 1919-1960*, de Louis Dupeux, PUF, 366 p., 165 F.

russe

...énine,
...e l'Histoire

bien discerné. Le terrorisme que pratiquait Savinkov est explicable. Il s'agit tout de même d'assassinats. Sans même parler d'éthique, on peut essayer d'imaginer l'évolution d'une Russie à laquelle aurait été épargné le terrorisme pendant tout le règne d'Alexandre II.

Dès avant la guerre, Savinkov semble avoir perdu beaucoup de ses illusions révolutionnaires. Mais pourquoi cet ennemi acharné des tsars accepta-t-il de coopérer avec des généraux plutôt tsaristes ? Parce qu'en dépit de tout il était viscéralement russe. Dans son roman *le Cheval noir*, il fait dire à un de ses personnages : « *Là, dans ces champs, je sais, je sens jusqu'au plus profond de moi-même que je suis russe... l'Europe n'a pas de place ici et l'on n'a pas besoin d'elle, de son rationalisme parcimonieux, de son sang appauvri, de ses chemins battus parcourus d'un bout à l'autre. Ici ce sont les « neiges blanches », la témérité, la révolte et la violence.* »

S'il avait pu empêcher la mésentente entre Kerenski et Kornilov, Savinkov aurait changé le cours de l'Histoire, brisant le léninisme et par contrecoup le nazisme. Il aurait pu le faire encore si les puissances s'étaient intéressées à son mouvement de résistance « verte ». Telle est du moins l'impression que donne le livre de Jacques-Francis Rolland. Mais Savinkov, cet être seul et indéfinissable, avait-il de quoi maîtriser l'Histoire ?

Bernard Féron

(1) Ed. Stock.

lemagne

guerre menée à coup d'ypérite. A-t-il été ainsi patriote ou criminel, patriote et criminel ? Pour mettre son cas en perspective et le rendre contemporain, il faut lire par ailleurs la ferme et lucide réflexion « La terreur et le scrupule » que Jean-Jacques Salomon vient de publier en introduction au recueil *Science, guerre et paix* qu'il a dirigé (Economica, 209 p.).

Au-delà de la diversité des thèmes, le sujet central demeure l'Allemagne contemporaine, avec l'inévitable articulation ternaire : avant Hitler, sous Hitler, après Hitler, les trois périodes se trouvant traitées avec une sorte de sérénité à la fois informée et engagée qui rend la lecture aisée et l'adhésion facile. Parfois un peu trop : il n'est pas toujours certain que Stern ait raison dans les affirmations auxquelles il parvient en cours d'analyse ou en conclusion, qu'il s'agisse de 1933 – où il néglige la date décisive de l'abdication du Reichstag – ou de l'après-guerre – où son éloge sans réserve de quelques hommes contraste trop avec sa sévérité pour la classe politique de Weimar et pour telle ou telle évolution de la République fédérale.

Mais chacun, qu'il soit expert ou novice en « allemanologie », tirera profit d'un livre aussi substantiel et aussi humain, ne serait-ce qu'en lisant, à l'époque de la chute du mur de Berlin, le grand discours prononcé pour la commémoration, en 1987, du soulèvement du 17 juin 1953.

Alfred Grosser

A signaler aussi : *Histoire culturelle de l'Allemagne, 1919-1960*, de Louis Dupeux, PUF, 366 p., 165 F.

Restructurations en série dans l'édition

Les remous qui agitent en ce début d'année de nombreuses maisons d'édition n'ont que très secondairement des raisons littéraires ou intellectuelles. On parle beaucoup plus de chiffres que de mots et, en arrière-fond des départs, des mutations et des alliances, se profilent de vastes restructurations financières et industrielles.

● **Chez Hachette,** on se réjouit de l'arrivée, au sein du groupe livre, des éditions Michel Lafon. Avec Carrère d'abord, puis seul, Michel Lafon s'est spécialisé dans la publication d'ouvrages signés par des vedettes. Avec quelques réussites spectaculaires comme les recettes de santé de Rika Zaraï ou *la Valise en carton* de Linda de Suza. D'après le communiqué publié le 8 janvier par Hachette, Michel Lafon va créer de nouvelles collections dites « populaires », qui seront diffusées et distribuées par le numéro un français de l'édition.

● **Aux éditions Balland,** on parle, encore à mots couverts, du départ du patron-fondateur de la maison, André Balland. Celui-ci avait créé son entreprise en 1967, mais avait dû céder la quasi-totalité de son capital au fil des années, notamment à Flammarion. Ses actionnaires viennent de lui imposer un nouveau directeur littéraire, Maurice Partouche, transfuge de Lieu commun *(voir plus loin)*, et André Balland pourrait bien quitter définitivement l'édition dans les jours qui viennent.

● **Dans le groupe Isola,** fondé en 1987, la situation est encore plus floue. Le fondateur de ce groupe, un notaire solidement établi, Gérard Voitey, s'était lancé dans l'aventure éditoriale en créant, *« par amour des livres »*, les éditions Quai Voltaire dont il avait confié la direction littéraire au journaliste Daniel Rondeau. Au début de cette année, Rondeau a annoncé son départ. Et Isola, que Gérard Voitey avait créé pour regrouper un certain nombre de maisons d'édition petites et moyennes (Lieu commun, le Terrain vague, Clancier-Guénaud, Londreys, Fanval, le Promeneur filiale de Quai Voltaire, la Désinvolture), va être dissous, sans qu'on sache encore bien ce qui pourra survivre de ce gâchis ni dans quelles conditions.

● **Chez Stock** (groupe Hachette), Thérèse de Saint Phalle s'en va (elle va sans doute créer sa propre maison), Daniel Radford arrive comme directeur littéraire avec pour mission de donner un souffle nouveau à une marque autrefois très prestigieuse, mais qui avait perdu, peu à peu, l'essentiel de son identité.

● **Chez Payot,** il semble au contraire que les grandes ambitions affichées il y a deux ans, lors de l'arrivée d'Olivier Cohen à la direction littéraire de la maison, soient fortement révisées à la baisse. Payot, propriété du groupe suisse Edipresse, a rompu le contrat d'Olivier Cohen dont la politique de diversification dans le domaine du roman, des sciences humaines et des documents de qualité a été jugée trop onéreuse. Olivier Cohen part, Payot va se replier sur sa « Petite Bibliothèque » et les ouvrages scientifiques. Reste une cinquantaine d'auteurs sous contrat, venus chez Payot pour s'y inscrire dans une ligne éditoriale définie et stable et qui se retrouvent liés à une maison qui va changer de visage. Il y a six mois, des bruits avaient couru du rachat de Payot par le groupe Masson (qui, depuis, a racheté Belfond). Ces rumeurs avaient reçu un démenti formel. A suivre.

P. L.

Passage en revues

Idées, histoire, sociétés

Le décalage éventuellement important qui existe entre le « bouclage » d'un numéro de revue et sa parution induit parfois des effets spectaculaires. Ainsi cette livraison de décembre de *Lignes* qui publie une interview de Vaclav Havel réalisée en juillet 1989 par Michel Bongiovanni (1).

L'actuel président de la République tchécoslovaque y explique comment la société de son pays est en train de changer : *« En Tchécoslovaquie, depuis le début des années 70, deux cultures ont coexisté : l'une officielle et autorisée, l'autre non (indépendante donc), qui s'est peu à peu développée. Jouissant de moyens modestes, elle a aujourd'hui une importance majeure. Ces dernières années... les frontières aiguës qui séparaient les deux cultures existantes ont commencé à s'estomper. Il existe aujourd'hui une zone, qu'on appelle parfois « zone grise », faite de l'infiltration de l'une par l'autre de ces deux cultures.*

» C'est, je crois, le résultat d'une pression interne immanente à ces deux cultures, qui perçoivent maintenant qu'elles ne sont pas chacune d'elles la seule culture possible... et non pas celui de la libéralisation culturelle des dirigeants du pays. » Manière de rappeler à ceux qui auraient tendance à l'oublier le rôle que peuvent jouer les intellectuels dans les processus de résistance ou de capitulation aux contraintes les plus pesantes de l'ordre établi.

Une manière aussi, pour cet excellent numéro de *Lignes* sur le thème de « la capitulation » de souligner que la faillite historique des idéologies du dix-neuvième siècle ne saurait signifier la capitulation de la pensée devant une prétendue « fin de l'histoire » qui serait pur et simple acquiescement à l'idéologie marchande qu'on mâtinerait pour l'esthétique d'un zeste d'irrationnel et d'un vernis de religiosité. (*Lignes*, nº 8. Librairie Séguier. 176 p., 78 F.)

⁂

C'est en fin de compte dans une perspective assez voisine que s'inscrit *M – mensuel, marxisme, mouvement* – qui consacre sa parution de novembre-décembre à la Pologne. Ce n'est pas parce que le « socialisme réel » est à l'agonie et qu'il a massacré des millions de communistes, écrit Jean-Loup Englander, qu'il faut refuser l'idéal communiste et jeter aux poubelles de l'histoire, sans examen, toute la pensée de Marx. L'auteur du *Manifeste communiste* a partagé avec les savants de son époque une conception de la science reposant sur des lois inexorables de la nature et de l'histoire. Cette conception est aujourd'hui invalidée : l'avènement du communisme n'est pas une nécessité.

Mais les analyses que mène *M* sur le rôle des différentes composantes sociales en Pologne, sur les contradictions au sein de l'Eglise, sur les différentes logiques en œuvre dans l'évolution de Solidarité, sur l'illusion que constitue l'idée d'une réforme du système polonais qui évoluerait *vers une sorte de social*-démocratie intégrant les acquis sociaux du socialisme et l'économie de marché, tout cela montre qu'une réflexion qui s'inscrit résolument dans un marxisme dédogmatisé demeure un outil remarquable pour comprendre ce qui est en œuvre dans l'histoire de notre temps.

Cela vaut mieux en tout cas que les langueurs fin de siècle qu'on voudrait nous faire accepter aujourd'hui pour prix d'une époque décidément exténuante. (*M*, nº 33, « Où va la Pologne ? », 209, rue Saint-Maur, 75010 Paris. 60 p., 35 F.)

L'Autre Europe s'interroge également à propos des pays de l'Est sur « Religion et politique », et c'est Patrick Michel – qui dans *M* analysait la recomposition du champ politique polonais – qui ouvre ce numéro avec un article sur « Religion et politique dans l'Europe soviétisée », dans lequel il montre comment en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Hongrie l'Eglise et le pouvoir totalitaire se sont à la fois combattus férocement – comme deux systèmes concurrents auxquels rien de ce qui est humain ne saurait échapper – et comment ils se sont appuyés l'un sur l'autre, *négativement pourrait-on dire*, pour gagner leur légitimité et parler au nom de la société tout entière.

Adam Michnik, dans ce même numéro, s'intéresse, lui, à la situation particulièrement inconfortable des intellectuels qui, ayant rompu avec l'Etat totalitaire et éprouvant de la sympathie pour l'Eglise, professent la libre-pensée. L'Eglise polonaise s'identifiant aujourd'hui massivement à l'histoire nationale du pays, celui qui refuse Wyszynski et Glemp doit-il pour autant opter pour le déracinement sceptique de Gombrowicz et s'exiler de son histoire ? Michnik ne propose pas de vraie réponse, mais on comprend que sa question, angoissée, porte sur l'avenir démocratique de la Pologne. (*L'Autre Europe*, nº 21-22. L'Age d'homme. 280 p., 60 F.)

P. L.

(1) Outre un recueil d'articles politiques publié chez Calmann-Lévy (*le Monde* du 29 décembre) ont paru aux éditions de l'Aube *Interrogatoire à distance*, long entretien de V. Havel avec Karel Hvizdala, publié à Prague en édition pirate en 1986 (172 p., 89 F) et *Quelques mots sur la parole*, petit plaquette qui rassemble les discours de V. Havel et d'André Glucksmann prononcés à l'occasion de la remise du prix de la Paix à Francfort en 1989. (44 p., 39 F.)

EN POCHE

Publié en 1956, le roman de Marcel Schneider, *les Deux Miroirs*, est un petit récit d'apprentissage, une parabole légère sur l'affrontement entre le diable et le bon Dieu, qui emprunte, sur un mode mineur, sa matière aux conteurs fantastiques du romantisme allemand.

Bien mené, joliment tourné, le roman de Marcel Schneider n'a cependant pas la puissance mystérieuse de certains récits de Marcel Brion *qui se situent dans les mêmes contrées de l'imaginaire*.

Proche de la quarantaine, un homme se remémore son enfance. Il se souvient du petit démon intérieur, Malalice, sous l'emprise pernicieuse duquel il avait commis quelques menues méchancetés, quelques péchés qui ne risquent guère de peser très lourd dans la balance du Jugement dernier. Arrivé à l'âge adulte, il s'engagera néanmoins dans la Résistance. Engagement qu'il semblera regretter en constatant, non sans quelque légèreté, que *« la France de 1949 était redevenue la France de 1939... »*

Malgré ces réserves et ses limites, le roman de Marcel Schneider, d'une lecture agréable, méritait cette réédition.

P. Ke.

▶ *Les deux miroirs de Marcel Schneider, « Bibliothèque Albin Michel » (nº 33). Dans la même collection, un roman « fin de siècle » de Jean Lorrain, Maison pour dames (nº/35) et Une jeune fille nue de Nikos Athanassiadis, traduit du grec par Christine Notton et préfacé par Jacques Lacarrière.*

● Dans le domaine fantastique, signalons deux rééditions en « GF-Flammarion » : *Trilby* et *la Fée aux miettes*, de Charles Nodier, présenté par Jean-Luc Steinmetz (nº 548) ; *les Habits neufs de l'empereur et autres récits*, d'Andersen, traduit par D. Soldi et P.-G. La Chesnay, introduit par Maurice Gravier (nº 537).

● Nous avons dit à plusieurs reprises tout le bien que l'amateur et le curieux de poésie pouvaient penser de la collection « Orphée », publiée aux éditions de La Différence et dont le catalogue s'enrichit et s'universalise tous les jours. Après juste un an d'existence, près de quarante volumes ont déjà paru tous en bilingue. Se constitue ainsi, grâce à Claude-Michel Cluny, une sorte de bibliothèque poétique idéale, maniable, accessible et dont l'éclectisme est un gage d'ouverture et de qualité. Elle comble un manque, même si celui-ci n'était pas manifeste. Dans le domaine anglais, vient de paraître, outre le grand poème mythologique de Christopher Marlowe, *Héro et Léandre* (traduit et présenté par Claude Dandréa, nº 33), une belle anthologie des poèmes de William Blake, divisée en *Chansons et Mythes* ; c'est Pierre Boutang qui traduit (superbement) et présente avec beaucoup de finesse l'œuvre du grand visionnaire (nº 33). Notons également les trois autres derniers titres : *Des jours anciens*, du Québécois Emile Nelligan (1879-1941) (nº 36), présenté par Jean-Pierre Issenhuth ; un choix de poèmes de l'Italien Alfonso Gatto, mort en 1976, traduit et présenté par Bernard Simeone sous le titre *Pauvreté comme le soir* (nº 34) ; enfin, James Sacré présente les admirables poésies complètes de Jean de Sponde, poète de la seconde moitié du seizième siècle : *D'amour et de mort* (nº 32).

● Dans l'autre grande collection de poésie en poche chez Gallimard, la sortie des œuvres d'Henri Michaux se poursuit avec un livre paru en 1972, *la Vie dans les plis* ; récemment publié également, le rassemblement des derniers recueils de René Char, sous le titre du poème posthume : *Eloge d'une soupçonnée*.

● Signalons enfin, parmi les derniers titres de la collection « Lire et voir les classiques » en Presses-Pocket : *l'Odyssée* d'Homère, dans la belle et classique traduction de Leconte de Lisle (préface et commentaire de Paul Wathelet) et *la Peau de chagrin* de Balzac, présenté par Gabrielle Malandain (nº 6017).

CORRESPONDANCE

André Lwoff répond à René Thom

Nous avons reçu de M. André Lwoff, Prix Nobel de médecine 1965, le texte suivant, en réponse à l'intervention de M. René Thom au colloque du Mans, dont nous avons publié des extraits dans le Monde *du 10 novembre.*

Mon confrère de l'Académie des sciences est un éminent mathématicien. Les mathématiques, on le sait, ne sont pas une science, mais une logique. René Thom a voulu cependant s'intéresser à la science. On lui doit en particulier une « théorie des catastrophes », laquelle, comme c'était son devoir, a fait rapidement naufrage. Quoi qu'il en soit, une remarque préliminaire s'impose. La science, contrairement à ce qu'écrit René Thom, n'est pas *« un organisme »* mais un ensemble d'observations, de *données expérimentales*, d'hypothèses, de concepts et de problèmes. Il est bien évident que la science en tant que telle – moderne ou non – ne peut penser. Seuls des êtres vivants peuvent penser et donc comprendre. Cela dit, René Thom a sur la science et les scientifiques des idées originales, sinon singulières.

« La science contemporaine, un organisme décérébré, écrit le mathématicien, *se présente comme une hydre polycéphale où chaque tête cherche jalousement à étendre son domaine au détriment de son voisin. »* Ce à quoi René Thom ajoute : *« Le seul centre existant est constitué des instances politiques qui procèdent aux répartitions budgétaires. »*

Il est évident que toute recherche exige des crédits et que la plupart des laboratoires sont tributaires d'un « centre » qui est soit le CNRS (le Centre national de la recherche scientifique), soit l'INSERM (l'Institut national de la santé et de la recherche médicale). Notons que ni l'un ni l'autre ne sont des *« instances politiques »*, et que c'est grâce à eux que la science française a connu depuis 1932 son très remarquable développement.

Il est parfaitement clair que René Thom ignore tout de la recherche scientifique, de la science et des scientifiques. Le « moteur » d'un scientifique n'est pas *« une lutte contre son voisin »* mais la passion pour la recherche et un problème à résoudre. Et la science – contrairement à ce qu'écrit René Thom – *« n'est pas un organisme »*.

Pour terminer son article, René Thom propose un programme, une nouvelle forme de *« philosophie naturelle »*, sur lequel il est inutile d'insister. Mieux vaut, pour un scientifique – et aussi pour un mathématicien – ne pas s'immiscer dans des domaines qui lui sont étrangers.

Ce texte, contrairement à ce que l'on pourrait penser, est une simple défense de la science et des scientifiques.

EN BREF

□ **Milena.** – Une exposition-parcours autour de Milena Jesenska a lieu jusqu'au 25 février au Grand Foyer du Centre Pompidou.

□ **Une lecture de Daniel Pennac.** – *La maison des écrivains organise le* jeudi 11 janvier à 18 h 30 une lecture d'œuvres en cours de Daniel Pennac en présence de l'auteur (53, rue de Verneuil, 75007 Paris).

□ **Hommage à René Char.** – Le Théâtre de l'impossible présente du 17 janvier au 17 février un spectacle de poésie et de musique autour de poèmes de René Char, avec Corine Thezier et Robert Bensimon. Parallèlement, une exposition intitulée « L'appel des poèmes », autour de l'œuvre de Char, se tiendra dans la salle d'exposition du théâtre. (Théâtre de l'Athletic, place Parmentier, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 46-24-03-83.)

□ **Hommage à Max Jacob.** – La *Maison de la poésie consacre une* série de manifestations à l'auteur du *Cornet à dés* : une exposition, du 12 janvier au 18 mars ; deux lectures-conférences, les 25 janvier et 8 février à 20 h 30 ; un spectacle, les 30, 31 janvier et 1er février, à 20 h 30. (Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau, 75001 Paris.)

L E T T R E S   D ' A M É R I Q U E   L A T I N E

Les insolences d'Angeles Mastretta

Une satire pleine d'humour pour une histoire d'amour en forme de règlement de comptes

L'HISTOIRE TRÈS ORDINAIRE DE LA GÉNÉRALE ASCENCIO
d'Angeles Mastretta.
Traduit de l'espagnol (Mexique) par Michel Bibard.
Gallimard,
coll. « Du monde entier »,
291 p., 135 F.

« Cette année-là, il s'est passé bien des choses dans ce pays. Entre autres, Andrés et moi, nous nous sommes mariés. » Catalina est une Mexicaine de quinze ans, qui a trouvé l'occasion d'échapper à sa famille nombreuse, en épousant Andrés Ascencio, un général de quarante ans. Ce sont les années 30, et la Révolution mexicaine de 1910 file un bien mauvais coton.

L'Histoire très ordinaire de la générale Ascencio fait penser de prime abord aux romans de Miguel Angel Asturias ou à certains livres de Vargas Llosa : la satire, le mordant, la passion déçue sont au rendez-vous. Mais Angeles Mastretta a une tendance particulière pour le petit côté des choses qui la rapprocherait plutôt de certaines Américaines contemporaines, une sorte d'incapacité à prendre quoi que ce soit au sérieux qui entraîne à rire avec ses personnages, à rire aux éclats, alors même qu'ils vont prendre une balle dans la tête à quelques pages de là.

Donc au début, c'est la rencontre et le mariage d'Andrés et de Catalina. Il vend sa salade : *pas de bataille qu'il n'ait gagnée, ni de mort qu'il n'ait tué de ses mains pour avoir trahi la Révolution, le chef suprême, ou qui que ce fût. Elle sait que tout cela finira mal. Déjà elle ne croit pas grand-chose de ce qu'il raconte, mais elle se soucie plutôt d'avoir du vrai jus d'orange, de vérifier les cheveux mal gominés – seulement sur le devant – de ses frères. Elle dit : « Un crapaud m'a attrapée »,* mais ce qui lui importe, c'est qu'il lui offre des jours toujours *différents, lui évite les réveils* monotones. La première fois où l'on vient accuser Andrés d'homicide, elle se demande simplement, qui désormais va la réveiller le matin.

C'est donc une histoire d'amour assez moderne, l'histoire du combat entre deux égoïsmes, deux cynismes. Rapidement la situation s'alourdit et se tend. Catalina, qui aimait tant courir les quatre coins du pays aux côtés de son général, se retrouve matrone, à pouponner, à faire des gâteaux, à passer des après-midi avec de soi-disant « copines », tandis que le général collectionne les maîtresses, leur fait des enfants, que Catalina doit élever. Catalina l'insolente, la pétillante, est en train de sombrer, et le fait qu'elle le raconte avec infiniment d'humour n'y change rien.

L'envers du décor en carton

Premier acte, l'amour. Deuxième acte, la défaite. Troisième acte, la revanche. Catalina, à force d'observer, de connaître le dessous des cartes et l'envers du décor en carton installé par son général devenu gouverneur de la province de Puebla, ne croit plus une syllabe articulée par Andrés, mais elle ne le craint plus non plus. Elle tombe amoureuse d'un chef d'orchestre légèrement oppositionnel ; Andrés le fait assassiner, dans un grand déploiement de mensonges. Les apparences sont sauves, la situation pourrit chaque jour davantage, et Mastretta a un peu de mal à conserver le rythme désinvolte qu'elle a choisi.

Parce qu'elle n'espère plus de *matins différents*, qu'elle a changé, vaincue non pas par Andrés Ascencio, mais par la vie elle-même, corrompue et fatiguée, la Catalina qui triomphe *en fin de compte ressemble plus* qu'elle ne le croit à son époux. Quelqu'un qui a lutté toute sa vie contre une seule chose, l'ennui, et pour qui tous les *moyens* étaient bons. Ce qu'on appelle couramment un monstre.

Geneviève Brisac

Elena Poniatowska, la verve et la retenue

Un recueil de nouvelles dont la morale serait : « Il faut toujours laisser un espace derrière les chaises pour l'ange gardien. »


MARIANA YAMPOLSKI

Elena Poniatowska : le genre humain comme une grande ronde

LA FILLE DU PHILOSOPHE
d'Elena Poniatowska,
nouvelles traduites de l'espagnol (Mexique) par Rauda Jamis.
Actes Sud, 290 p., 119 F.

Ecrivain mexicain née à Paris en 1933, Elena Poniatowska fait ses premières armes de journaliste dans les années 50 et participe activement à la vie culturelle de son pays en collaborant à la *Revue mexicaine de littérature* et à *El Espectador*, aux côtés de Carlos Fuentes, entre autres. En 1968, elle refuse le prix Villaurrutia pour *Nuit de Tlatelolco*, ouvrage où elle relate les révoltes estudiantines et la répression qui s'ensuivit.

On aura compris que les problèmes sociaux préoccupent Elena Poniatowska au premier chef. Au demeurant, son œuvre littéraire, ne serait-ce qu'à travers les nouvelles de *la Fille du philosophe*, témoigne largement de ce souci chez cette *« petite femme blonde, au nez mutin, aux grands yeux bleus d'enfant »* et dotée d'un *« humour terrible »*, selon la description que nous en fait sa traductrice, Rauda Jamis. La capacité à l'humour, voire à la causticité, ne saurait, pas plus que le militantisme, définir Elena Poniatowska et ne livrerait d'elle qu'une image réductrice, peu conforme à la réalité.

Pour la lire et la comprendre, il faudrait se représenter le genre humain formant une grande ronde où l'amoureuse sur le point d'être délaissée tient la main de l'homme si démuni qu'il n'a que son nom à offrir à l'inconnu de passage, lequel crochète la menotte de Lucita, radieuse d'innocence alors qu'elle comparaît devant ses juges pour *« délit d'adultère quintuplé »*, et qui se pend au bras de Pancho, le mécanicien épris de sa locomotive à vapeur... Bien sûr, c'est Elena Poniatowska qui mène la ronde ou, plutôt, c'est elle qui, avec la vigilance d'un ange gardien, se déplace autour de cette ronde pour surprendre ici quelque travers et, plus loin, accompagner une souffrance, une solitude. Ne dit-elle pas qu'*« il faut toujours laisser un espace derrière les chaises pour l'ange gardien »* ?

Ange gardien doué d'ubiquité, capable d'explorer à sa guise le temps et l'espace, l'écrivain peut s'arroger le rôle de témoin et, parfois, celui de redresseur de torts. Mais Poniatowska sait aussi baisser le ton, renoncer à sa verve et à sa belle présence pour s'effacer et se montrer alors d'une discrétion exemplaire, comme elle le fit avec *Cher Diego, Quiela t'embrasse* (1), suite de lettres imaginaires, toutes vibrantes de souffrance retenue et de passion créatrice...

Anne Bragance

(1) Actes Sud.

Etrange...

HISTOIRES ÉTRANGES ET FANTASTIQUES D'AMÉRIQUE LATINE
présentées par Claude Couffon
Editions Métailié,
505 p., 180 F.

Est-ce le soleil qui vrille les esprits et mêle du rêve aux réalités les plus anodines ? Est-ce le souvenir de légendes anciennes qui fait vaciller les heures et les paysages ? Est-ce la terre, enfin, qui lègue un peu de sa violence à ceux qui l'habitent ? Les personnages des *Histoires étranges et fantastiques d'Amérique latine* sont le siège de visions étranges et d'obsessions singulières, les acteurs plus ou moins volontaires de situations discrètement inquiétantes. Ces héros pourtant ne sont pas des monstres à mille têtes ou d'effrayants sorciers, mais de simples citoyens plongés dans un monde où la réalité semble bâtie en trompe-l'œil.

Le magnifique recueil présenté par Claude Couffon juxtapose les talents d'une trentaine d'écrivains parmi lesquels de grands noms de la littérature latino-américaine en côtoient d'autres moins connus. L'ensemble forme un univers où le regard se pose en oblique sur une normalité en pleine distorsion. De Machado de Assis à Sergio Galindo, de Julio Cortazar à Gloria Alcorta, de Carlos Fuentes à Hector Bianciotti et Jorge Amado, les styles d'écriture et les centres d'intérêt sont plus que variés.

Malgré leurs différences, la plupart de ces auteurs manifestent cependant une commune passion pour les effets de miroir et les propriétés hallucinogènes de la mémoire. L'œil des héros transforme le monde alentour et découvre des portes là où les murs semblaient lisses à leurs contemporains. Une bonne définition, en somme, de la littérature...

Raphaëlle Rérolle

Dans le dos de Dieu

Une anthologie des poèmes de Roberto Juarroz

POÉSIE VERTICALE
de Roberto Juarroz.
Présenté et traduit de l'espagnol (Argentine) par Roger Munier,
Fayard, 160 p., 150 F.

Poème après poème, recueil après recueil, sans jamais déroger, sans jamais renoncer, la poésie de Roberto Juarroz a poursuivi sa quête singulière, à l'écart des repères convenus, des chants répertoriés, des espaces déjà entrevus. D'emblée, un titre comme une injonction engage l'œuvre entière : *Poésie verticale*, et tous les textes depuis lors, *c'est-à-dire depuis 1958, se succèdent* avec chacun pour signe distinctif un simple numéro. Cet ordonnancement délibérément austère, sans parure ni mise en scène, souligne que l'élan initial ne cesse de hausser la parole, mais pas le ton, et de vivifier le sens.

Alors que ses premiers livres avaient été publiés à compte d'auteur à Buenos-Aires, Juarroz est édité désormais dans le monde entier et reconnu, pour reprendre une formule d'Octavio Paz, comme « un grand poète d'instants absolus ». Sa voix est en effet porteuse de plénitude fragile. On dirait que Juarroz a fait de la pensée la musique même de ses poèmes, que ses questions et ses doutes ouvrent et découvrent des harmonies secrètes, des dissonances recluses et d'infinis silences. *« Seule la musique/peut occuper le lieu de la pensée./Ou son non-lieu, son propre espace,/son vide plein./La pensée est une autre musique. »*

Voués à l'abrupt, nés du vertige et y retournant comme s'il s'agissait d'une source intense et lucide, les mots de Juarroz ont une fonction d'effraction : ils dérangent, déroutent, détonnent. A propos de tout, de presque rien – événement ou perception – ils se jouent du monde et du jeu incertain des hommes et du jeu truqué des dieux.

Une question roule comme [une pierre
au côté de l'homme
et au lieu de tomber dans le [vide
trouve un creux qui la [soutient.
Il ne s'agit plus d'hommes ni [de dieux.
On n'est plus au lieu des [réponses.
L'écho lui-même s'est converti [en creux.
Peut-être le salut de l'homme
est-il de rouler sur son propre [versant,
accroché à la pierre
de la plus grande de ses [questions.

Souvent, le timbre net et rigoureux du poète argentin semble changer le poème en sentence, mais il apparaît alors que la maxime est piégée, qu'elle vient de l'envers des choses, des zones d'incertitude et laisse chacun en alerte, démuni.

Roger Munier, qui présente et traduit admirablement Juarroz depuis dix ans, note d'ailleurs que cette poésie *« reste poésie dans son questionnement. Juarroz n'est pas un penseur, toujours tenté de prolonger la question dans un système qui l'assure. Il interroge sans plus, sans horizon comme sans système. Aussi loin, au fond, de la « poésie » que de la « pensée », dans une sorte de suspens et « d'immédiateté verticale ».* C'est précisément cet état de suspens renouvelé qui, par-delà l'effroi qu'il fomente, mène au bord de l'éveil ou, à tout le moins, à la fraternité de l'inconnu. Car, dans le dos de Dieu, Juarroz vole la lumière.

André Velter

E S S A I

Les deux Borgès

BORGÈS OU L'HYPOTHÈSE DE L'AUTEUR
de Raphaël Lellouche.
Balland, 420 p., 159 F.

Dans *la Bibliothèque de Babel* – l'univers total –, tous les livres existent déjà. La lecture précédera donc toujours l'écriture, et il n'y a pas d'auteur *a priori*. Mais alors, qui a écrit le premier livre ? Et à quoi bon en écrire un supplémentaire qui ne peut jamais faire que répéter, commenter ou déchiffrer inutilement un de ceux qui sont enfouis de toute éternité dans quelque recoin du labyrinthe littéraire ? Raphaël Lellouche prend le risque de pulvériser l'aporie borgésienne et malgré la certitude que tout est écrit persiste à se glisser, comme lui, sur un rayonnage de la bibliothèque. Il fait bien, car cet essai-là n'a sûrement pas été rédigé, du moins aussi magistralement.

L'Hypothèse de l'auteur s'appuie sur une autre hypothèse, ou une autre conviction, borgésienne elle aussi : celle selon laquelle l'écriture restera toujours « indigne », en deçà de ce qui la suscite. L'illumination qu'engendre « l'Aleph » dans le conte de Borgès, *« ce point de l'espace qui contient tous les points »* et qui est aussi la première Lettre, c'est le vertige de l'infini auquel ne pourront succéder que la mort ou l'oubli absolu, et face à quoi l'écriture est sans voix. D'où l'impossible transmission de la Lettre : l'ineffable ne se dit pas, ne s'écrit pas et reste sans auteur. Reste à lever l'hypothèse : et si l'auteur était lui aussi dans la fiction, dans l'infini littéraire où le texte s'écrit ? Peut-être qu'en dépit des apparences, « Borgès est un autre ». Ni seulement l'auteur, ni seulement le personnage, mais, dans le conte, l'auteur qu'invente le personnage pour les besoins de la cause. *« Borgès n'est pas seulement une « vaste littérature », c'est aussi l'autre fameux, le personnage fictif « Borgès » que l'écrivain Borgès a créé, doublant ses lettres et considéré officiellement comme leur auteur. On confond généralement les deux, mais Borgès, lui, les distingue soigneusement. » L'Hypothèse de l'auteur* part du principe que, chez Borgès, l'auteur renverse les valeurs de la gloire (« fama ») épique : il n'est plus « fameux » mais infâme, indigne de tout témoignage authentique, impuissant à se distinguer de son récit et à en garantir la vérité. L'auteur ne trouve son salut qu'en s'effaçant, dans « l'infamie ».

Loin de se contenter d'une analyse des morceaux thématiques récurrents chez Borgès, le superbe essai de R. Lellouche se lit comme un roman policier où l'énigme serait le plaisir de la raison, ou plutôt de l'humble inquiétude de la raison devant le mystère insoluble. Il s'engouffre dans le puzzle de l'œuvre sans prétendre le reconstituer et, en traçant la totalité continue de son mouvement, il donne la raison d'être des fictions. Comme sur un dessin d'Escher et à la manière de l'univers de Borgès, les entrées sont multiples. La parole rebondit avec fulgurance, pénètre sans scrupule les paradoxes borgésiens et le casse-tête qui définit l'inclusion réciproque entre l'histoire et son écriture.

M. Van Renterghem

BILLET

Records allemands

Quelle santé ! Auscultée par l'Office fédéral des statistiques, l'économie ouest-allemande présente un bilan 1989 que lui envient non seulement les économies malades de l'Est, mais aussi les convalescentes, comme celle de la France. Une fois de plus, les faits démentent les prévisions des « experts ». Au début de l'an dernier, ceux-ci annonçaient, pour la RFA, une croissance comprise entre 2 % et 2,5 %. Un rythme jugé insuffisant par les partenaires commerciaux de l'Allemagne, qui exigeaient alors de Bonn un coup d'accélérateur. En fait, l'activité a crû l'an dernier outre-Rhin de 4 %, la plus forte croissance depuis dix ans !

Mais ce n'est pas là la seule belle performance enregistrée par l'Allemagne. Cette très forte croissance ne s'est pas traduite par un retour de l'inflation. Les prix n'ont augmenté que de 2,8 % – contre 1,3 %, il est vrai, en 1988. Elle a permis la création d'emplois : la croissance de la population active a été la plus forte depuis 1979, grâce, en particulier, à l'arrivée de 720 000 immigrants de l'Europe de l'Est. Le nombre des personnes qui ont un emploi a augmenté de 343 000 mille, celui des chômeurs a diminué de 203 800.

Non inflationniste et créatrice d'emplois, la croissance ouest-allemande a été tirée en 1989 par l'investissement et l'exportation plus que par la consommation. L'investissement a augmenté en volume de 9,1 %, les exportations de 10,8 % et la consommation privée de 1,6 % seulement. Malgré une progression sensible également des importations (de 6,4 %), l'Allemagne aura dégagé l'an dernier un nouvel excédent commercial record, proche de 135 milliards de deustchemarks (presque 460 milliards de francs) ! Bref, une excellente année.

Et pour 1990 ? Les experts de la Bundesbank craignent qu'à l'occasion des négociations salariales en cours le patronat ne cède aux revendications des organisations syndicales, au risque, disent-ils, de relancer l'inflation. D'ores et déjà, la consommation privée semble reprendre le dessus comme source de la croissance. Les nouvelles perspectives à l'Est ne manqueront pas de jouer comme un nouveau dopant. Ne faut-il pas cependant souhaiter que les chefs d'entreprise ouest-allemands acceptent de revaloriser les rémunérations de leur personnel ? Une consommation encore plus soutenue outre-Rhin permettrait sans doute de meilleurs équilibres, notamment commerciaux.

E. I.

La fin de la session de Sofia

Les pays de l'Est reconnaissent que le COMECON est à la fois périmé... et nécessaire

Le réalisme a finalement prévalu, mercredi 10 janvier à Sofia, à l'issue de la 45e session du COMECON, l'organisation économique des pays socialistes : malgré une belle offensive de la délégation tchécoslovaque, auréolée de son prestige démocratique tout neuf, les dix pays participants se sont sagement rangés derrière un compromis, même si certains d'entre eux ont dû ravaler quelques velléités de bouleversements.

SOFIA

de nos envoyées spéciales

Les optimistes retiendront de cette session de deux jours qu'« *un accord unanime s'est dégagé sur la nécessité de changer le COMECOM* ». Plus cynique, un délégué soviétique observait en souriant dans les couloirs : « *Tout le monde est finalement d'accord sur une chose, c'est que le COMECON doit exister.* » C'est ça, l'interdépendance... Quel pays socialiste peut actuellement envisager de se fournir en pétrole ou en gaz ailleurs qu'en URSS, c'est-à-dire en devises fortes ? Difficile de ne pas respecter des accords unilatéraux en vigueur « *lorsque la moitié de son économie en dépend* », reconnaît le ministre du commerce extérieur de Tchécoslovaquie, M. Andrej Barcak. Son collègue des finances, M. Vaclav Klaus, finissait d'ailleurs par expliquer, après la cérémonie de signature des protocoles, l'une des raisons pour lesquelles il plaidait si vigoureusement en faveur de changements radicaux. « *Sinon, nous risquerions de perdre notre crédibilité en Tchécoslovaquie* », a-t-il dit, un œil peut-être sur les élections libres prévues dans son pays en mai ou juin.

Pour le même délégué soviétique, *les Tchécoslovaques, avec leur* attitude d'« *enfants terribles* », ont simplement fait preuve de « *romantisme* ». « *Mais quand ils comptent leurs sous,* ajoutait-il, *ils réalisent qu'ils ont toujours besoin de nous* »...

Round d'observation

Réalisme aussi quant aux tentatives hongroises d'encourager une intégration régionale restreinte des trois pays tournés vers l'économie de marché : Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne. Là, ce sont surtout les Polonais qui tempèrent, apparemment soucieux de ne pas avoir l'air d'isoler l'URSS. « *Aucune organisation spécifique n'a été créée,* a souligné le premier ministre Tadeusz Mazowiecki. *Nous avons parlé de coopération plus étroite entre nos trois pays, de l'idée d'un laboratoire économique ; des experts vont étudier cela ensemble.* » « *Nous avons tous trois une situation économique différente,* a renchéri le Tchèque Vaclav Klaus, *il nous serait donc difficile de signer un accord dès demain* ».

Aujourd'hui, la seule réalité concrète, c'est toujours le COMECON. Pour parvenir aux « *changements radicaux* » dont parle le communiqué final fort succinct, quelles procédures et quel calendrier adopter ? Ces questions ont occupé la plus grande partie de ce qui semble avoir été surtout un round d'observation entre nouveaux venus.

La proposition polonaise de créer une commission spéciale pour examiner les projets des différents pays a été retenue. Elle bouclera ses travaux « *dans les meilleurs délais* » (en mai prochain, d'après M. Marcin Swiecicki, le ministre du commerce extérieur polonais, qui en fera partie). Une autre querelle de procédure a porté sur la prochaine réunion du COMECON : la Tchécoslovaquie souhaitait une session extraordinaire, si possible vers le mois de juin ; elle sera ordinaire et se tiendra à Budapest à une date non précisée.

Quid alors des questions de fond – la formation des prix, les moyens de paiement et, la décentralisation des échanges ? Le communiqué final n'en souffle mot, mais les commentaires des différentes délégations aux nombreux journalistes, présents pour la première fois, permettent de se faire une idée des positions respectives.

SOPHIE GHERARDI
et SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite p. 32

□ **Augmentation de 50 % des prix de l'or et des bijoux en URSS.** – Le gouvernement soviétique a créé la surprise le mardi 9 janvier en décidant une augmentation de 50 % des prix des bijoux et de l'or en URSS. Cette mesure inattendue vise à décourager les achats massifs de pierres et de métaux précieux de la part des ménages soviétiques, qui cherchaient ainsi à se protéger contre la forte inflation et contre une possible réforme monétaire. Il s'agit là de la première hausse significative des prix de détail depuis qu'à l'automne dernier le Soviet suprême s'était refusé à augmenter les tarifs de la bière, du tabac et des cigarettes. Pris de court par cette annonce, les joailliers de Moscou ont dû, mardi, fermer précipitamment leurs boutiques pour recalculer leurs prix, indique le *Financial Times* du 10 janvier. Les ventes d'or et d'argent en URSS ont quasiment doublé en 1989.

INSOLITE

Vacances révolutionnaires...

La vogue de l'Europe de l'Est ne connaît pas de limites. Dernier en date, le Club Méditerranée a saisi l'occasion.

Il propose d'aller, en une semaine, se rendre compte de l'évolution actuelle des pays de l'Est, en visitant Prague, Berlin-Est, Varsovie, Budapest, Sofia, Bucarest et Moscou. « *Nous voulons que nos clients vivent cette période vitale de l'histoire* », a déclaré le directeur commercial du Club.

La vivre confortablement tout de même. Pour 12 000 francs, les heureux voyageurs, accompagnés par le PDG du Club Med lui-même, M. Gilbert Trigano, auront droit à des « *tables rondes avec des personnalités importantes dans toutes les villes* », et à être logés dans des hôtels de luxe.

La volonté de faire « vivre » la situation de ces pays ne va pas jusqu'à faire partager aux voyageurs les difficultés de l'existence...

La solidarité entre industriels ouest-allemands

Siemens reprend Nixdorf

Nixdorf a trouvé son sauveur : c'est son compatriote Siemens qui va voler à son secours. Nul ne peut nier que, devant les périls encourus par un des leurs, les industriels allemands aient cherché une solution nationale. Plus fondamentalement, cette concentration – qui sera examinée par l'Office des cartels et par la Commission européenne – est le premier épisode d'une série de restructurations dans l'informatique.

Cinquième opération d'importance en un peu plus d'un an pour Siemens, numéro deux de l'industrie ouest-allemande : le groupe munichois vole au secours de Nixdorf, en butte à de graves difficultés financières. En plein accord avec les héritiers du fondateur de l'entreprise informatique – sans lesquels l'opération n'aurait pu se faire, – Siemens va en effet prendre le contrôle de Nixdorf, qui fut pendant des années une des valeurs fétiches de la Bourse avant de plonger dans le rouge en 1988, deux ans seulement après la mort de son fondateur, Heinz Nixdorf.

Ralentissement mondial de l'informatique

Trente-huit ans après sa création, l'entreprise Nixdorf perd donc son autonomie. Elle entre chez Siemens en fort piteux état : selon *Der Spiegel*, elle aurait perdu l'an passé un milliard de deutschemarks (3,4 milliards de francs), à comparer avec un chiffre d'affaires de 5,35 milliards de DM en 1988.

Plusieurs facteurs expliquent cette déconfiture : d'abord, Nixford est spécialisée dans les mini-ordinateurs qui traversent une crise, talonnés par des micro-ordinateurs de plus en plus performants. Ensuite, ses difficultés ont été aggravées par le ralentissement dont souffre toute l'informatique mondiale. Enfin, M. Klaus Luft, le successeur que Heinz Nixdorf avait lui-même choisi, n'a pas vu venir la crise et a laissé trop longtemps la société vivre sur un grand pied. La sanction n'a pas tardé : 60 millions de DM perdus en 1988, 465 millions au cours des neuf premiers mois de 1989... Pour la première fois de son histoire, Nixdorf décidait donc, en août dernier, de ne pas verser de dividende à ses actionnaires.

En novembre, M. Luft, quarante-huit ans, quittait ses fonctions, tandis que la société reconnaissait qu'elle examinait ce qu'elle appelait encore des « *coopérations* ».

Les rumeurs sur l'état réel des comptes qui circulent depuis quelques jours avec persistance outre-Rhin ont-elles amené les dirigeants et les fondateurs de l'entreprise à aller plus loin ?

On est tenté de le penser puisqu'on assiste en réalité à une prise de contrôle pure et simple par Siemens, un groupe assez peu habitué au demeurant à se contenter d'une participation minoritaire : en effet, Siemens rachète la majorité des actions ordinaires (les seules intéressantes car elles sont assorties d'un droit de vote) détenues jusqu'alors par la famille Nixdorf et deux fondations à but non lucratif situées dans son orbite.

Dans un deuxième temps, une augmentation de capital réservée permettra à Siemens de détenir « largement les 51 % » du capital d'une nouvelle société qui sera constituée par l'agrégation de Nixdorf et de l'informatique de Siemens.

Dans un mouchoir de poche

L'entreprise commune – qui sera dénommée Siemens-Nixdorf Informations-systeme AG – réalisera un chiffre d'affaires mondial de 12 milliards de marks. Siemens revendique donc, à l'issue de cette opération, la place de numéro un de l'informatique en Europe qu'elle aurait ainsi raflée au français Bull. En réalité, les deux groupes se tiennent dans un mouchoir de poche. Mais nul ne peut nier que le colosse allemand (200 milliards de francs de chiffre d'affaires) – qui a déjà racheté l'an passé une autre entreprise de mini-ordinateurs, le français IN2 – fait une nouvelle avancée dans l'informatique... En rachetant Nixdorf, au nez et à la barbe des autres constructeurs européens comme Bull et Olivetti – Siemens signe son cinquième beau coup en treize mois, après le rachat d'IN2 (décembre 1988), l'OPA conjointe avec GEC sur le Britannique Plessey (finalisée en septembre dernier), la reprise de *Rolm, filiale d'IBM* (décembre 1988), et la coopération avec Framatome (avril 1989).

Siemens aura-t-il la bénédiction de l'Office ouest-allemand des cartels ? Pourquoi pas, puisque Daimler-Benz a pu racheter MBB (Messerschmitt-Bölkow-Blohm)...

Enfin, l'absorption de Nixdorf par Siemens risque d'être le premier épisode de ce qui pourrait être le feuilleton informatique de l'année : les observateurs s'attendent à une vague de rachats dans ce secteur, plongé dans une nouvelle crise. Et leur petit jeu favori consiste à dresser la liste des entreprises à « croquer ». *Nixdorf figurait en bonne place* dans leurs prévisions.

FRANÇOISE VAYSSE

Alors que le premier ministre japonais est en visite officielle à Paris

Mme Cresson et M. Fauroux s'opposent sur l'attitude à adopter face aux entreprises japonaises

Arrivé à Paris mercredi soir 10 janvier pour une visite officielle de vingt-quatre heures, le premier ministre japonais, M. Toshiki Kaifu, devait être jeudi 11 l'hôte de M. Mitterrand pour un « déjeuner de travail ». Il devait ensuite être reçu par M. Rocard, avant de gagner Londres, prochaine étape de sa tournée européenne.

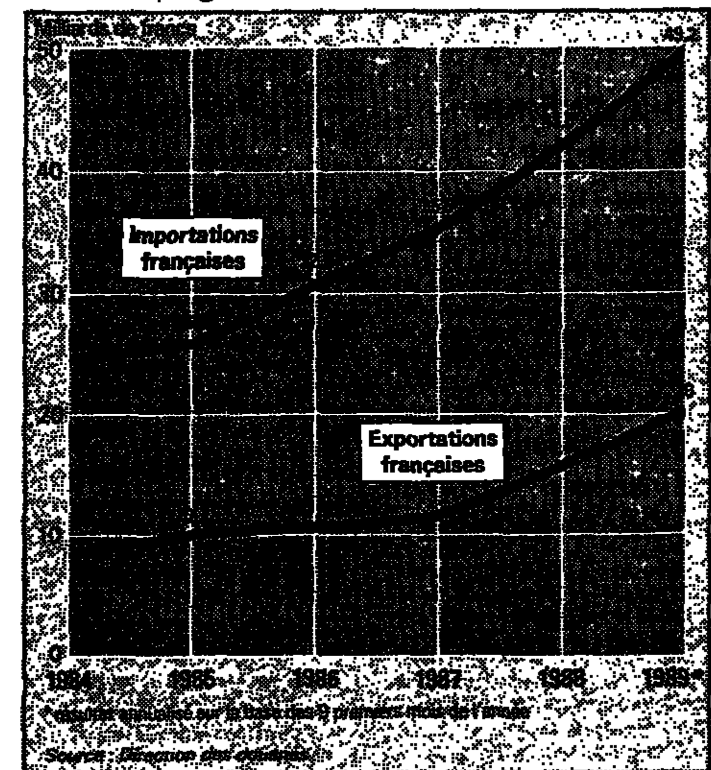
« *La gesticulation est l'arme des faibles.* » M. Roger Fauroux, le ministre de l'industrie, a répondu, mercredi 10 janvier en présentant ses vœux à la presse, à Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes. Le jour de la visite du premier ministre japonais à Paris, Mme Cresson avait violemment critiqué les Japonais dans un entretien accordé à *la Tribune de l'Expansion.* « *Le Japon est un adversaire qui ne joue pas le jeu et qui a la volonté absolue de conquérir le monde* », avait-elle déclaré.

Mme Cresson réclame des « *règles sévères* » sur l'entrée des produits japonais en Europe, en particulier l'automobile et l'électronique. Elle estime aussi que les « *investissements japonais ne sont pas comme les autres* (...) *ils sont destructeurs* [d'emplois] ». « *Je ne partage pas le point de vue de ceux qui disent : plutôt des investissements japonais que le chômage. Nous risquons d'avoir et les Japonais et le chômage.* »

M. Fauroux, qui était explicitement visé, a répondu « *qu'on ne réglait pas les problèmes à coup d'interview. Le Japon, c'est plus compliqué que cela. Le Japon mérite le respect. Si nous ne vendons pas de voitures au Japon, c'est peut-être parce que les leurs sont meilleures. Le problème est qu'ils sont plus performants, comme les Etats-Unis l'étaient après-guerre.* »

« *Je préfère les analyses aux incantations,* a poursuivi M. Fauroux. *Ce qu'il faut déterminer, ce sont les secteurs où se protéger – et l'automobile en fait partie – et les autres où les entreprises sont défaillantes et où nous avons besoin des investissements japonais.* » Le ministre de l'industrie estime que la France ne peut pas se passer des investissements étrangers. Si les Français investissent désormais plus, « *il reste un gap à combler et il n'y a pas d'autre solution pour créer des emplois et combler le déficit extérieur* ». *En outre, il faut refuser la politique de « gribouille »*, a conclu M. Fauroux. « *Si nous n'attirons pas les Japonais, on les retrouvera en Hongrie, en Irlande, en Afrique...* »

Le déséquilibre persistant des échanges commerciaux France-Japon



En 1989, le déséquilibre des échanges commerciaux entre la France et le Japon devrait légèrement s'aggraver par rapport à 1988. Le déficit bilatéral enregistré par la France devrait en effet s'élever à 30 milliards de francs, contre 27 milliards en 1988. La structure des échanges ne devrait pas subir de modification notable. Plus de 60 % des exportations françaises vers le Japon sont constitués par des biens de consommation, dont une part importante de produits de luxe.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Première application du plan Brady

Accord entre le Mexique et les banques sur la réduction de la dette

Le Mexique et les banques créancières ont signé, mercredi 10 janvier à New-York, l'accord établi en application du plan Brady de réduction de la dette.

Près de six mois après la signature de leur accord de principe, les banques créancières du Mexique concrétisent avec ce pays leur programme de réduction de sa dette. Un accord de restructuration portant sur trois années et 48 milliards de dollars de dettes à moyen et long terme contractées par le Mexique auprès des banques commerciales a en effet été signé mercredi 10 janvier *à New-York par le comité* représentatif des banques créancières et les négociateurs mexicains. La dette commerciale totale du Mexique est estimée à 53 milliards de dollars, soit 60 % environ de l'endettement extérieur global. Elle est la première à bénéficier du schéma d'allègement des dettes des pays en développement proposé par le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, en mars dernier. La quasi-totalité des quelque quatre cent cinquante créanciers bancaires du Mexique, selon le responsable, M. Angel Gurria, participent à ce nouveau plan de financement'

Le négociateur mexicain a affirmé que l'accord *« offre au Mexique le soutien des banques commerciales dont le pays a besoin pour mettre en œuvre son programme de réformes économiques et relancer la croissance, qui permettra de tirer un trait sur la crise de la dette, et de regarder l'avenir avec confiance »*.

Les banques commerciales, dont les représentants s'étaient engagés en juillet à réduire de 35 % leurs créances sur le Mexique, ont privilégié deux des trois options proposées afin d'atteindre cet objectif. Selon M. Gurria, 41 % des établissements créditeurs auraient choisi la réduction du principal de la dette par l'achat d'obligations à valeur nominale décotée et 49 % auraient préféré celle de la réduction du service de la dette par l'acquisition de titres à taux d'intérêt réduit. Seuls 10 % des banques auraient décidé d'accorder des prêts nouveaux au Mexique. Au total, les spécialistes estiment que le service de la dette mexicaine devrait être allégé de 27 % environ.

□ **L'URSS pourrait détenir 8,5 % du capital de la Banque européenne de reconstruction et de développement.** – *La* Communauté européenne a proposé, mercredi 10 janvier, que l'URSS puisse prendre une participation de 8,5 % au capital de la Banque européenne de reconstruction et de développement dont la création a été décidée au sommet de Strasbourg de décembre dernier pour venir en aide aux pays de l'Est. Cette part serait donc sensiblement équivalente à celle des autres Etats européens. Une réunion de haut niveau à laquelle participeront l'ensemble des Etats associés à la nouvelle banque (dont le capital devrait être de 70 milliards de francs) aura lieu à Paris les 15 et 16 janvier.

La fin de la session du COMECON

Suite de la page 31.

Les Soviétiques ont adouci leur projet de passer dès l'an prochain au commerce en devises fortes et aux prix du marché mondial. L'année 1991 ne verra que le début d'un processus qui sera négocié avec chaque pays, en tenant compte des diverses situations. Seuls les Hongrois semblent prêts à relever le défi, selon le vice-premier ministre, M. Peter Medgyessy, même si cela doit leur coûter cher (la facture pourrait atteindre 1,5 milliard de dollars *par an*).

Les Polonais, en revanche, rejettent énergiquement l'idée de payer cash et en devises leurs importations de matières premières en provenance d'URSS. Ces fervents de l'économie de marché en sont réduits à défendre bec et ongles les mécanismes de compensation qui leur permettent d'avoir au moins un commerce extérieur équilibré avec l'Est. Ils ont cependant insisté pour que les prix pratiqués dans les échanges au sein du COMECON soient formés à l'échelon des entreprises.

Les remuants Tchécoslovaques ont de leur côté expliqué que le paiement en devises convertibles ne devait pas être un simple changement d'unité de compte, mais le moyen d'établir des relations commerciales normales dans le COMECON. Et la RDA, qui se pose en défenseur idéologique du COMECON, n'en demande pas moins *« qu'il ne soit pas séparé des autres communautés existantes »* (la CEE appréciera...).

Au-delà des morceaux d'éloquence technocratique sur les principes de l'économie de marché, affleure la dure réalité. La normalisation des échanges se traduira, dans un premier temps, par un énorme avantage financier pour l'URSS (le vice-premier ministre, M. Stepan Sitarian, a refusé de commenter le chiffre de 10 milliards de dollars par an avancé par certains experts). Ce déficit commercial, les pays de l'Est déjà endettés jusqu'au cou ne peuvent pas se le permettre. Il va leur falloir négocier, et les Soviétiques le savent. C'est peut-être pourquoi ils ont affiché à Sofia une sérénité de Raminagrobis.

SOPHIE GHERARDI et SYLVIE KAUFFMANN

REPÈRES

DISTRIBUTION

Recul des ventes du grand commerce en décembre

En décembre, le volume des ventes du grand commerce (hypermarchés, grands magasins, magasins populaires, vente par correspondance) *est en net retrait par* rapport au niveau élevé de novembre, selon l'indice publié par le Centre d'observation économique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. En données *corrigées des variations saisonnières*, les ventes du quatrième trimestre sont inférieures de 0,9 % à celles du troisième trimestre.

Pour l'ensemble de l'année et par rapport à 1988, la progression, à *surfaces comparables*, est de 1,3 %, ce qui recouvre une augmentation des ventes de 2,7 % dans les grands magasins, de 1,6 % dans les hypermarchés, mais une baisse de 0,6 % dans la vente par correspondance et de 1,4 % dans les magasins populaires.

PRIX

1,1 % d'inflation aux Pays-Bas

Les prix à la consommation ont augmenté de 1,1 % en moyenne annuelle aux Pays-Bas l'an dernier, *a indiqué le ministère de l'économie* le mercredi 10 janvier. Le dernier mois de l'année s'est soldé par une stabilité des prix. En 1988, l'inflation aux Pays-Bas avait été limitée à 0,7 %. – *(AFP.)*

TOURISME

Quinze millions de visiteurs en Grande-Bretagne

Près de 15 millions de touristes étrangers – chiffre record – ont visité le Royaume-Uni pendant les dix premiers mois de 1989, mais le déficit de la balance touristique s'est accru, selon les statistiques publiées mercredi 10 janvier par le ministère du tourisme.

L'augmentation de 9 % du nombre des visiteurs étrangers, doublée d'un accroissement égal de leurs dépenses, qui atteignent 5,8 milliards de livres (55 milliards de francs environ), est contrebalancée par l'augmentation de 6 % du nombre des touristes britanniques à l'étranger et par l'accroissement *de 13 % de leurs dépenses, qui s'élèvent à 8,4 milliards de livres.*

TRANSPORT AÉRIEN

Vers un doublement du trafic en l'an 2000

Le transport aérien mondial, passé de 750 millions de passagers à 1,1 milliard au cours de la *dernière décennie, devrait plus que* doubler d'ici l'an 2000, pour atteindre 2,5 milliards, selon le directeur général de l'Association du transport aérien international (IATA), M. Günter Eser. Pour faire *face à une telle demande*, les compagnies aériennes devront acquérir plus de quatre mille appareils à réaction, dont 70 % destinés à couvrir les besoins liés à la croissance. Il faudra également compléter *l'infrastructure*, qui *« n'a pas été capable de suivre la croissance de la demande, en Europe et aux Etats-Unis, mais également dans certaines zones importantes d'Asie et du Pacifique »*, a-t-il déclaré. Il est enfin indispensable, selon M. Eser, de mettre en place *« un plan de développement cohérent pour chaque région et de pouvoir compter sur une communication constructive entre toutes les parties concernées »*.

□ **Hausse du prix du timbre et baisse du téléphone.** – Le prix du timbre, qui n'avait pas bougé depuis août 1985, a augmenté de dix centimes à compter du jeudi 11 janvier. La lettre passe de 2,20 francs à 2,30 francs, le tarif lent passant de 2 francs à 2,10 francs.

D'autre part, conformément à sa politique de rééquilibrage des tarifs, France Telecom va abaisser de 5,9 %, à compter de vendredi, le prix des communications interurbaines de plus de 100 kilomètres.

SOCIAL

Manifestation et journée « banque morte »

Les syndicats de la BNP se mobilisent sur les salaires

Les syndicats de la BNP devaient organiser, jeudi 11 janvier, une journée nationale de grève et une manifestation à Paris. Depuis la mi-décembre, un conflit salarial a éclaté au centre administratif de Paris-Barbès, et certaines agences sont touchées par des arrêts de travail sporadiques.

La situation paraît d'autant plus bloquée que la politique salariale des banques est étroitement liée aux accords conclus au sein de l'Association française des banques (AFB). Or, mercredi, aucun consensus sur un apurement de *l'accord salarial de 1989 n'a pu intervenir entre* les signataires (CFDT, CFTC et FO) et l'AFB. Cette dernière propose l'octroi, en janvier, à tous les agents de la profession de *« 4 points personnels garantis »* et d'une prise égale à *« 8 % d'une mensualité, avec un plancher de 800 francs intégrant notamment la compensation des 4 points personnels garantis à compter du 1er janvier 1989 »*. Syndicats et AFB doivent se revoir vendredi.

Malaise à « l'usine » de Barbès

Les habitués l'appellent *« l'usine »*, tant les bâtiments sont vastes et les couloirs ressemblent à des labyrinthes. L'architecture particulière trahit l'origine des lieux : les anciens grands magasins Dufayel *(« le palais de la nouveauté »)*, réaménagés il y a quelques dizaines d'années. C'est ici, au centre administratif de Paris-Barbès de la BNP, qu'a débuté le 12 décembre un conflit essentiellement salarial qui, en pleine période de lancement du plan d'épargne populaire (PEP), perturbe les activités de la banque. Avec des fortunes diverses, les syndicats tentent de l'étendre à l'ensemble de l'entreprise, mais le noyau dur reste le centre de Barbès où, selon les jours, deux cents à quatre cents personnes cessent le travail.

La BNP (43 000 salariés), qui vient d'améliorer sensiblement ses performances (son résultat net a progressé de 37 % entre le premier semestre 1988 et le premier semestre 1989), n'a pas la réputation d'être la banque la plus généreuse. Ayant entamé tardivement la modernisation de ses centres administratifs, elle est actuellement confrontée aux gains de productivité dus à l'informatique. Le centre de Barbès effectue encore beaucoup d'opérations manuelles, et le personnel, où les basses rémunérations sont légion, est particulièrement concerné par le millier de suppressions d'emplois auquel la BNP procède chaque année. Barbès ne compte plus que 2 300 personnes contre 5 000 il y a quelques années.

« La BNP est dans le peloton de queue de la profession. Le salaire d'embauche y est de 5 300 francs nets sur douze mois et quatre mille personnes sont au coefficient le plus bas, dont certaines depuis dix ans », affirme M. Philippe Mussot, responsable CFDT. *« A Barbès,* ajoute-t-il, *l'avenir est bouché, et ce microcosme souffre d'un certain malaise existentiel. »* Largement en tête dans l'ensemble de la BNP avec 35,5 % des voix, la CFDT a été prise de vitesse par la CGT, dont Barbès est un des derniers bastions, mais aussi par un « comité de grève » où se côtoient inorganisés, cégétistes bon teint et les quelques habituels militants d'extrême gauche. Ce comité a repris à son compte les revendications-type de la CGT (1 500 francs pour tous, salaire d'embauche à 6 500 francs), mais entend d'abord *« se battre pour l'unité syndicale »* et *« donner la parole à ceux qui ne s'expriment jamais »*. Aussi la CFDT s'est-elle attachée à étendre le mouvement au plan national et a pris en charge l'essentiel de l'organisation de la manifestation de jeudi.

A la direction de la BNP, on se défend d'être la lanterne rouge salariale de la profession (qui, curieusement, ne dispose pas de statistiques sur ce plan). *« La rémunération moyenne, sur douze mois, de nos employés était de 8 000 francs en 1988 contre 7 882 francs au Crédit lyonnais. En revanche, nos cadres perçoivent 20 000 francs contre 22 000 au Crédit lyonnais »*, précise M. Guy Lapomme, directeur du personnel. Celui-ci souligne que la modernisation et le développement de la formation au sein de la banque s'opèrent en plein accord avec les syndicats. De plus, insiste-t-il, *« la direction a, de sa propre initiative, décidé de ne pas appliquer son projet de suppression des trois des huit centres administratifs, considérant que le personnel n'était pas prêt »*. Quant aux *« atteintes à la dignité »* dénoncées par les syndicats (des *« notations trop sélectives »*, notamment), M. Lapomme juge ce reproche *« vraiment injustifié »*.

JEAN-MICHEL NORMAND

Le projet de contrat de plan de la SNCF

La CFDT : une logique de repli

En présentant mercredi 10 janvier avec M. Michel Delebarre le projet de contrat de plan 1990-1994 entre l'Etat et la SNCF, M. Jacques Fournier, PDG de la société nationale, n'a pas caché que sur les cinq ans à venir, celle-ci allait continuer à supprimer des emplois, par suite des gains de productivité et de la baisse du trafic fret. Mais il a fait valoir que la réduction prévue (4 500 emplois par an) serait deux fois moindre qu'au cours du plan précédent, et qu'elle n'empêcherait pas la reprise de recrutements (au rythme de 3 000 par an, contre quelques centaines au cours de la période précédente). Il a ajouté qu'il n'avait pas *« la religion de la réduction d'effectifs »*, et que si l'évolution de l'activité le permettait, le plan pourrait être infléchi sur ce point. Une argumentation qui risque de ne pas convaincre les syndicats, comme en témoigne la position de trois responsables de la CFDT cheminots, MM. Michel Desmars, Gérard Balbastre et Bruno Dalberto.

« Depuis vingt ans, la ligne suivie par le gouvernement et la direction est constante, analysent MM. Desmars, Balbastre et Dalberto. *Pour eux, la SNCF doit se concentrer sur les domaines où elle est rentable, car l'objectif no 1 est l'équilibre des comptes.*

« Le nouveau contrat de plan nous semble, pour ce que nous en connaissons, poursuivre la même logique de repli. Le trafic du frêt diffus sera sacrifié, des centres fermés, des emplois supprimés à cause du recentrage sur le train complet. En raison du manque d'effectifs et de la pénurie de matériel, la SNCF n'est pas en mesure d'offrir à sa clientèle frêt une qualité de service convenable. Un jour de juillet, trente-trois trains de marchandises n'ont pu être réalisés, faute d'engins et de conducteurs. »

« Alors que les Suisses et les Autrichiens ont choisi de mettre les camions sur les trains pour protéger leur environnement, nous n'avons rien prévu pour développer ce transport combiné au débouché du tunnel sous la Manche et pour accueillir le trafic routier Angleterre-Italie. Alors que les Belges ont programmé le développement du frêt diffus international, nous réduisons le nôtre. Investir seulement 1,5 milliard de francs en cinq ans pour développer les transports combinés, ce n'est pas sérieux. »

« Tout se passe comme si la SNCF allait être réduite au rôle de tractionnaire, le développement étant effectué dans les filiales. La SERNAM fait à peine partie du contrat de plan ; CARIANE, la filiale d'autocars, se tient prête à créer des lignes entières urbaines sur autoroutes, entre Dijon et Nancy ou Bordeaux et Lyon. On en vient à toucher au noyau dur de la SNCF.

» Nous avons démontré que la restructuration du service des bagages accompagnés, qui prévoyait de ramener de 1 250 à 150 le nombre des gares ouvertes, afin de réduire le déficit, serait une catastrophe et nous avons obtenu le maintien en exploitation de 150 centres supplémentaires. Mais nous serons obligés de rejeter tout contrat de plan qui ne serait pas fondé sur une logique de développement et qui ne contiendrait pas des améliorations en matière d'effectifs, de salaires et de conditions de travail, et nous allons nous battre avec les autres organisations syndicales pour faire modifier le projet. »

Propos recueillis par **ALAIN FAUJAS**

□ **Peugeot : polémique autour d'un licenciement.** – Au cours d'une conférence de presse, donnée le 10 janvier, M. Gilles Daget, directeur des relations extérieures de l'usine Peugeot de Sochaux, a indiqué que l'ouvrier licencié pour avoir emprunté un fer à souder (*le Monde* du 29 décembre 1989), l'avait été en raison *« de la perte de confiance résultant de l'utilisation frauduleuse d'une procédure établie dans le cadre de l'activité professionnelle »*. Il a précisé que l'outil n'avait été rapporté qu'à la demande du chef d'atelier, concluant : *« Il s'agit d'une fraude »*. M. André Faliot, l'ouvrier en cause, a dénoncé *« la machination »*

Le Monde

AFFAIRES

Un entretien avec M. Martin Bouygues

« Nous réfléchissons à long terme à une diversification majeure. Pourquoi pas les télécommunications ? »

IL y a maintenant quatre mois que Francis Bouygues a passé *à son fils cadet, Martin*, trente-sept ans, les rênes de l'empire fondé en 1952. Une succession qui s'est accomplie sans heurt parce qu'elle avait été mûrement réfléchie et patiemment préparée.

Dans l'entretien qu'il nous a accordée, Martin Bouygues, PDG d'un groupe qui pèse 59 milliards de francs de chiffre d'affaires, nous explique sa stratégie, ses projets de diversification et sa philosophie vis-à-vis des pays de l'Est.

« L'année 1989 s'est-elle terminée pour le groupe selon vos vœux et selon vos prévisions ?

— Les résultats sont satisfaisants et nous affichons un franc optimisme. Par rapport aux prévisions, on note même une légère amélioration. Le chiffre d'affaires atteindra près de 57 milliards, soit une hausse de 14 %, alors que nous escomptions 7 % ; et cela en dehors des Grands Moulins de Paris. Les bénéfices (pour la part du groupe) atteindront 570 millions (+ 10 %), et au total 780 millions. Bouygues dispose aujourd'hui d'une trésorerie disponible de 5,5 milliards de francs.

— Sous quels auspices se présente 1990 ?

— Aucune raison qu'elle ne soit pas satisfaisante, et ce dans tous les domaines d'activité du groupe. Le secteur de l'offshore n'est, certes, pas floriasant mais le chiffre d'affaires progresse et 1990 devrait faire apparaître une sensible amélioration. Il s'agit d'un secteur en surcapacité ; nous avons proposé à nos confrères dans ce domaine une rationalisation, voire des accords, mais ils sont restés sourds à nos appels. Nous demeurons toutefois ouverts à toute négociation à ce sujet.

Embauche en hausse

— Et les bénéfices prévus du groupe ?

— En fait, l'exercice 1990 devrait enregistrer une progression des bénéfices d'exploitation plus forte qu'en 1989. Presque toutes nos commandes sont déjà enregistrées, avec un chiffre d'affaires qui devrait progresser de 11 %, à 63 milliards de francs, englobant tout ce dont nous avons la responsabilité. A ce sujet, Bouygues a vu tomber à 34 % sa participation dans Maisons Bouygues, dont la Saur (traitement des eaux) est filiale, au profit de la famille Bouygues, qui en détient maintenant 66 %. Ces deux sociétés vont logiquement sortir du périmètre de consolidation du groupe pour le chiffre d'affaires comptable et seront intégrées uniquement pour leurs résultats après mise en équivalence.

» *Quant aux résultats, certains* analystes financiers pronostiquent un chiffre dépassant 700 millions de francs. Cette estimation me semble à l'heure actuelle élevée, en particulier parce que les investissements réalisés fin 1989 entraîneront des frais financiers en 1990, alors que les bénéfices qui en *résulteront ne seront comptabilisés* qu'au cours des années suivantes.

— Bouygues embauche ?

— Oui. Nous sommes 65 000 environ, et nous comptons progresser de 5 % à 6 %. Nous avons un grand besoin d'ingénieurs, d'ouvriers, de cadres commerciaux, de gens qui parlent plusieurs langues.



« Sachons être pragmatiques »

— Le secteur du BTP en France est divisé en cinq grands groupes. N'est-ce pas un paysage trop dispersé ? Faut-il pousser plus loin la rationalisation ?

— Il s'agit d'un secteur peu compétitif, dont les marges dépassent rarement 1,5 %. Cinq grands groupes, beaucoup de moyens, une infinité de petits : c'est trop, manifestement. Régulièrement, circulent des rumeurs sur la vente de la SAE...

— Votre schéma d'organisation idéal, ce serait...

— ... Un seul grand groupe, vous voyez lequel. Pour être sérieux, disons que s'il y avait un rapprochement à opérer, ce pourrait être entre Spie-Batignolles et SAE ; cela ferait un groupe de moins...

— Pourquoi ne rachetez-vous pas la SAE ?

— Il n'y aurait aucun intérêt, nous faisons le même métier, nos équipes se déchireraient. Non, 1 + 1 ne font pas 2. Il n'y a aucune complémentarité. C'était différent il y a trois ans, lorsque nous avions des visées sur Spie, car Spie est présent dans des domaines, comme l'électricité, où nous ne sommes pas *très actifs*.

— Avez-vous des alliés européens ?

— Ma philosophie est très claire. Il faut faire le distinguo entre les stratégies par pays et celles par branche d'activité, par métier. Sachons être pragmatiques et adapter la stratégie cas par cas. Un exemple : l'investissement de 900 millions de francs pour l'acquisition de 3,5 % du Banco Central en Espagne est doté pour nous d'une rentabilité convenable et ouvre des synergies de développement importantes, non seulement en Espagne mais aussi en France et en Amérique latine, où le Banco Central est bien implanté, comme il l'est en URSS, pays qui l'intéresse particulièrement.

— Votre récente acquisition des Grands Moulins de Paris, pour 1,4 milliard de francs, relève-t-elle d'un « coup » financier et immobilier ou s'inscrit-elle dans une stratégie de diversification mûrement réfléchie ?

— Bien sûr, le côté immobilier de l'opération, le long de la Seine, face à Bercy, ne peut être nié, ce serait idiot. Nous espérons bien y construire, en étroite intelligence avec la Ville de Paris. Mais pour ce qui est de l'activité propre de la meunerie, mon idée est de la *conserver. Elle représentera* d'ailleurs 3 milliards de chiffre d'affaires en 1990.

» Mais c'est une branche à réorganiser et à moderniser. Il s'agit d'un très vieux métier, qui a souffert longtemps d'avoir été trop protégé. Les positions sont restées figées. Nous allons, à travers un groupe qui occupe 20 % du marché, donner le coup d'envoi à une vaste opération de restructuration de la meunerie en France, c'est clair. Et n'oubliez pas le surgelé, qui se développe très vite.

— Donc, l'agroalimentaire constitue une diversification solide et sérieuse.

— Pourquoi pas ? On s'est bien lancé dans la télévision...

— C'est la seule ?

— Nous réfléchissons à long terme à une diversification majeure à côté du BTP, qui représente encore 56 % du chiffre d'affaires. Pourquoi pas les télécommunications, qui sont en plein boom ?

— Quel sens donnez-vous à l'acquisition récente de la Saudi European Bank ? Est-ce seulement pour « occuper » votre père Francis Bouygues ?

— Réalisée, à *titre personnel*, par la famille Bouygues et surtout par Francis Bouygues, qui la présidera, elle est destinée à « faire un petit peu de banque » et à réaliser des affaires. En tout cas, cet établissement ne sera pas une banque de groupe et il ne vivra pas de l'entreprise Bouygues qui maintiendra ses relations bancaires actuelles.

Un capital bien verrouillé

— Le capital du groupe est-il correctement verrouillé pour le mettre à l'abri de toute OPA hostile ?

— Oui. Nous sommes inopéables, même si nous pouvons encore améliorer nos dispositifs de défense dans cette optique. A l'heure actuelle, après les derniers réajustements, et compte tenu des droits de vote doubles, le contrôle de 59 % du capital du groupe Bouygues est assuré. Le noyau dur, c'est-à-dire le bloc familial, représente 24 % des voix aux assemblées. Quant au tour de table des « amis », il est composé du Crédit lyonnais (15,7 %), de la Société générale de Belgique (du groupe Suez) pour 9,5 %, de la Caisse des dépôts pour 4,9 %, de l'UAP pour 1,5 %, de Nippon Insurance pour 1,7 %, de Fininvest (groupe Berlusconi) pour 1,6 %. M. Maxwell ? Il n'a jamais détenu que quelques pour cent, en tout cas pas plus de 5 %.

— En tant que chef d'entreprise, comment appréciez-vous les bouleversements récents dans les pays de l'Est ?

— Je vous dirai que Bouygues a été la première entreprise française du BTP à créer une société d'économie mixte en URSS, à la faire fonctionner et à ouvrir un chantier. C'est à Moscou, où nous construisons (*avec la BNP et le Crédit lyonnais*), en association avec le professeur Fiodorov, une clinique ophtalmologique. Ce sera l'hôtel Iris. Tout va bien. Nous avons aussi dans ce pays de très nombreuses négociations en cours dont certaines — dans les domaines des hôtels ou des aéroports, car les besoins sont immenses, — sont arrivées à leur terme. Les dossiers sont prêts. Les banquiers se sont engagés. Il ne reste qu'une chose à obtenir de la part du gouvernement français : c'est la garantie du risque *politique pour la mise en place des* financements. Il est dommage de tergiverser et de laisser croire aux Soviétiques : « J'y va-t-y ? J'y va-t-y pas ? ». Savez-vous que notre groupe a déjà engagé, en 1989, dans les pays de l'Est, plus de 50 millions de frais commerciaux ? C'est énorme. On ne peut pas tout *faire tout seul. Nous prenons* suffisamment de risques.

— Etes-vous optimiste sur ces négociations ?

— Oui. dans les prochains jours, nous attendons des réponses favorables du gouvernement français. Les industriels français traversent une conjoncture plutôt meilleure et pensent à investir pour l'avenir. Les pays de l'Est ont des besoins d'équipement gigantesques ; ils disposent de ressources minérales ; certains sont riches de leur « non-dette ». La France a donc une carte maîtresse à jouer. Ne perdons pas de temps. Ne soyons pas paralysés par une nouvelle pseudo-affaire d'emprunts russes...

» Bref, les opportunités se multiplient et la France est, avec la RFA, le pays le mieux placé.

« TF1 ? on garde »

— L'Est, c'est bien. Mais sur le continent américain, Bouygues brille, si l'on peut dire, par sa discrétion...

— Faux ! Notre activité aux Etats-Unis, avec 2,7 milliards de chiffre d'affaires (routes, ingeniering, avec Colas et SCREG) *représente* 22 % de notre chiffre international.

— Et au Canada ?.

— Nous sommes engagés dans les *études d'un grand ouvrage* dans la baie James, et aussi d'un lien fixe (tunnel ou pont) entre l'île du Prince-Edouard et le continent. Mais ce ne sont que des projets, comme il y en a d'autres que nous suivons au Bangladesh, au Koweït, en Grèce ou en Turquie...

— Vous arrive-t-il d'être tenté, parfois, de vendre TF 1 ?

— Non. Même si cela nous coûte 100 millions de francs par an, on garde. Et avec beaucoup de plaisir... »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD et FRANÇOIS RENARD

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe

Diversification 27%
Construction 58%
Immobilier 13%
Maison-catalogue 2%

Répartition sectorielle 1989 (hors taxes)

PORTRAIT

Michel Garcin, de l'aventure de Lip à celle de l'essaimage

Un homme de passion, Michel Garcin, *aujourd'hui patron de RDE (Réseaux* pour le développement de l'entreprise), un bureau de conseil parisien qui intervient dans le cas d'essaimage d'entreprises, mais qui met aussi au point des actions de développement local ou essaie de populariser le partenariat. Bref, un chef d'orchestre de toutes les formules innovantes, imaginées afin d'aider à la création d'emplois ou dont l'objectif est de dynamiser le tissu économique.

Banquier, à New-York s'il vous plaît, le voilà séduit par Claude Neuschwander, alors éphémère patron de Lip, qui tente de convaincre les milieux d'affaires américains, sans grand succès à vrai dire, *quand la France entière se* passionne pour les *« paroissiens de Palente »*. Nous sommes en 1973 et Jean Riboud veille encore dans l'ombre sur ce qui sera la dernière expérience aventureuse des années de croissance.

Ni une ni deux, Michel Garcin plonge, enthousiasmé. *« On défendait l'idée que le maintien de l'emploi devait être une donnée intangible à laquelle toutes les autres se plieraient »*, rappelle-t-il, à peine surpris, avec le recul, de l'inconscience de l'époque. Aujourd'hui, le plus fort de la crise passé, on regarde à nouveau du côté de la Suède pour y prendre les mêmes enseignements...

L'euphorie ne durera pas. Quelques mois plus tard et plusieurs épisodes plus loin, Claude Neuschwander et les autres oubliés, Michel Garcin se retrouvera au milieu de la tourmente autogestionnaire. Seul cadre dirigeant, il deviendra le *directeur général de la coopérative* ouvrière. Et, pendant dix ans, sa vie se confondra avec l'invraisemblable rebondissement de l'utopie des Lip, de plus en plus anachronique dans le contexte de la récession économique.

Il vit au milieu d'un village gaulois retranché dont l'Obélix aurait été Charles Piaget, tombé dans la potion magique du PSU, et expérimente toutes les formules alternatives sans se soucier des Romains — la modernité — qui l'entourent. *« Autant nous avions su donner une image forte dans la première phase, celle des ventes sauvages de montres, autant nous avons été par la suite incapables de conserver un courant de sympathie*, reconnaît-il avec regret. *Notre cheminement a été perçu comme un parcours de renoncement, un abandon progressif des idéaux d'origine et, pour tout dire, un échec. »*

Pépinière d'entreprises

Pour lui, *« Lip, ce n'est toujours pas fini »*, contrairement à ce qui s'est encore dit récemment quand le dernier symbole, la coopérative, a été racheté *et transformé en société anonyme.* L'ancienne usine est devenue une pépinière d'entreprises. La marque appartient toujours aux fondateurs du mouve*ment, et plusieurs des entités créées à* cette époque existent encore, parfois dédoublées comme l'imprimerie. Piaget, en préretraite après un ultime débat de fond qui l'a blessé, cultive son jardin. A Besançon, des salariés vivent de ce qui subsiste des morceaux épars de la grande entreprise horlogère, trop facilement oubliée.

Il ne le dira pas mais, à condition de ne pas juger du passé à l'aune des rêves d'antan, le bilan est, à l'entendre, positif. Pour garder le moral, la longue épopée tragique des Lip, conflit des *« purs »* égarés dans un monde en plein bouleversement, doit être lue différemment. Simplement ramenée à une histoire banale de survie industrielle, *sans ses mythes*, elle témoigne de la capacité d'hommes et de femmes à s'adapter, à inventer d'autres conditions au maintien de l'activité. En fait, Michel Garcin, même pas marqué par une décennie de galère, ne veut maintenant voir, dans ce que sont devenus les restes de Lip, que les prémices des techniques mises à la mode dans les années 80 *pour reconstruire l'emploi. Un pionnier contre son* gré de tout ce qui s'imagine aujourd'hui, hors de l'idéologie, et qui, de ce point de vue, demeure présentable avec ses emplois maintenus et son arborescence de structures, proches de l'essaimage.

D'une passion l'autre. Il y a trois ans, notre homme lance RDE et vient défendre l'idée que l'on peut *reconstituer de l'emploi si l'on sait faire éclore les projets.* Ce qu'il parviendra à démontrer avec près de huit cents opérations réussies que sa société, financée par les *entreprises pour son intervention, aura* contribué à faire naître. *« Il n'y a pas que les grands groupes qui soient intéressés mais aussi les PME et les PMI »*, dit-il, au vu d'un résultat qui l'entraîne de plus en plus loin. Les collectivités locales, mais aussi les pouvoirs publics trouvent dans sa méthode le moyen de lutter contre l'inéluctable. Associé au Centre de recherche en économie industrielle de Paris-Nord (CREI) et à l'université de technologie de Compiègne, il offre désormais des services pour entreprendre des actions de développement local et de partenariat mais sert également de lieu de réflexion pour le ministère de l'industrie et de l'aménagement du territoire ou pour la DATAR. *D'ailleurs, il organise, le 18 janvier, au minis*tère de la recherche, une journée de discussion sur ces thèmes qui exigent une clarification.

« Se méfier des mots-valises »

« Il faut se méfier des mots-valises », prétend en effet ce VRP de l'innovation sociale et économique. *« Un concept flou n'aide pas à la prise de décision »*, poursuit-il, fort de son expérience. Quand il est associé à un plan social de réduction d'effectifs, l'essaimage doit se limiter à des choses simples, directement opérationnelles, qui ne concerneront au mieux que 2 % du personnel en cause. Il s'agit alors de favoriser la réalisation de vieux espoirs assoupis sans chercher à monter des dossiers sophistiqués. Le travailleur licencié utilisera ses compétences industrielles, ou même ses capacités enfouies, pour s'assurer un emploi et rien de plus.

En revanche, d'autres cas sont plus passionnants, qui peuvent également apparaître dans des entreprises moyennes. Là, c'est une activité qui ne correspond plus aux objectifs principaux et dont on se sépare en la confiant à un ancien cadre salarié ; ici, c'est une technologie qu'on sait ne pas pouvoir développer et qu'on laisse partir avec celui qui la défend avec tellement de détermination qu'il ne comprendrait pas d'en être sevré. Tous les cas de figure coexistent, qu'il convient de mettre en ordre. Pourvu que les modalités retenues ne reviennent pas à créer un réseau de sous-traitance trop dépendant, ou qu'on ne cherche pas à se déberrasser ainsi d'une branche vouée à l'échec, tout est possible.

L'intervention de RDE consiste justement à éviter les écueils et, bien souvent, on peut considérer que l'essaimage est une bonne façon de répondre aux exigences d'une saine gestion des ressources humaines alliée aux conditions du développement harmonieux d'un réseau de PME plutôt orienté vers *les nouvelles technologies ou des marchés complémentaires*. Bien souvent, le résultat final est profitable pour tous, dès lors que le travail préparatoire a été bien mené. Une belle démonstration d'efficacité et une sorte de revanche pour Michel Garcin qui ne saurait renier l'acquis des Lip. Une façon pour lui de remettre les pendules à l'heure et d'avoir raison contre les jugements du temps.

ALAIN LEBAUBE

AFFAIRES

Kama, un ghetto sans murs

Au sud d'Osaka, le quartier de Kamagasaki est une des enclaves de pauvreté du Japon prospère. Environ trente mille journaliers transitent sur le marché du travail intermittent

OSAKA

de notre envoyé spécial

LES trains ont recommencé à passer avec fracas sur le pont. Il est un peu plus de 5 heures. Dans l'épaisseur de l'aube qui se dilue, ils sont plusieurs milliers sur le préau couvert situé au-dessous du centre de bien-être. Telles des mouches, des centaines de camionnettes sont agglutinées autour du bâtiment de béton gris, rangées en batterie le long du terre-plein ou embouteillant les rues adjacentes. Toutes portent sur le pare-brise une affichette proposant un travail, indiquant un lieu et un salaire à la journée. A côté, les marchands de travail, aux allures de marlous, racolent : « Genkin, genkin ! » (du cash, du cash !). *« Ikokana ! »* (Alors, on y va !).

Le préau bourdonne comme une ruche : une foule d'hommes, dense et mouvante, s'y côtoient au coude à coude. Certains sont penchés sur un bol de soupe au comptoir d'un estaminet, d'autres, assis sur des journaux, ont commencé à boire, à se disputer ; des solitaires adossés aux colonnes regardent sans voir ceux qui passent, les errants, les yeux au sol, pauvres et sales. Corps refermés sur la colère ou la fatigue. Beaucoup portent des *jikatabi* (sorte de chaussures de toile) et d'amples pantalons rappelant les culottes de cheval. Cette foule où dominent les visages creusés, vieillis prématurément, s'écarte inopinément sur le passage des « milans noirs » *(tobi)*, c'est-à-dire des charpentiers de grande hauteur, aux corps jeunes et sveltes, portant de larges pantalons caractéristiques, serrés aux chevilles comme ceux des Zouaves : sorte de funambules travaillant au sommet des charpentes métalliques, les *tobi* sont les « aristocrates » du marché de la main-d'œuvre journalière.

Des vieux papiers, du verre brisé et des détritus de toutes sortes jonchent la chaussée. L'odeur lourde des corps, des haleines de saké mêlées à des relents divers : sur quelque six cents mètres carrés, le quartier de Kamagasaki, au sud d'Osaka, est une des enclaves de pauvreté du Japon prospère : c'est le plus grand des cinq marchés du travail intermittent *(yoseba)*. Quelque trente mille journaliers y transitent.

Il est difficile d'évaluer le nombre des journaliers : la mobilité est grande, l'absence de domicile fixe, le vagabondage et les fluctuations de la conjoncture rendent les estimations hasardeuses. Selon le ministère du travail, ils sont un million et demi. Quatre cent mille environ, travaillant surtout pour la construction, se vendent sur le marché « libre » des *yoseba*. Les autres sont recrutés pour des travaux à durée limitée et vivent en dortoirs sur les chantiers. Une frange des journaliers est désormais constituée par les immigrés (soixante mille officiellement, sans doute plus), dont beaucoup sont en situation irrégulière. Recrutés à travers les réseaux clandestins, ils sont placés directement en dortoirs, où on ne les remarque pas trop.

Un marché réorganisé

Depuis quelques mois, le marché des journaliers de Kama (abréviation argotique) est florissant. Les grands travaux de la région du Kansai (construction de l'aéroport d'Osaka, exposition florale internationale et cité scientifique) sont générateurs d'une énorme demande en main-d'œuvre (rien que la construction de l'aéroport a pour retombées quelque 3 000 milliards de yens en travaux). Et le « peuple » de Kamagasaki en profite. Beaucoup de *doya* (auberges-dortoirs) sont devenus de petits hôtels flambant neufs, aux chambres certes minuscules (3,3 mètres carrés) mais où les cafards sont moins prolifiques qu'avant. La demande de travail dépasse l'offre et les salaires sont en hausse (10 500 yens, soit plus de 500 francs, pour un manœuvre). Mais il faut faire la part des choses : les frais d'hébergement et de nourriture absorbent près de la moitié des gains.

Depuis les émeutes dont le quartier fut le théâtre au début des années 60, le marché des journaliers, qui était aux mains des marchands de travail (*tehaishi*, littéralement, « celui qui met la main dessus ») liés à la pègre, a été réorganisé. Ces derniers en sont certes toujours les maîtres, mais l'agence d'emploi constitue désormais un amortisseur à leur arbitraire. L'employeur doit obtenir une affichette de l'agence sur laquelle il indique les clauses du contrat. Il est ainsi contraint de respecter le SMIG et certaines conditions de travail : en cas de litige, l'ouvrier peut faire appel à l'agence, qui requiert l'intervention de l'inspection du travail. Théoriquement, ce sont les employeurs qui doivent venir recruter directement sur le marché dès l'aube. Mais ils délèguent cette tâche aux marchands de travail traditionnels, moyennant une commission. Autrefois cette commission était prise sur le salaire du journalier. C'est encore parfois le cas.

Il existe trois petits syndicats à Kamagasaki. *« A condition de ne pas protester contre les jeux clandestins, il y a un* modus vivendi *et les* tehaishi *acceptent nos demandes. Mais le rapport de forces est tel que l'on ne revendique guère »*, explique un permanent. Les marchands de travail contrôlent les jeux et les paris clandestins sur les courses de chevaux. Pendant notre conversation sous un portrait de Lénine, dans un petit local sombre et suintant la crasse, un vieil ouvrier à l'accent rocailleux est venu se plaindre qu'il ne touchait plus son allocation chômage. Quatorze mille personnes sont inscrites au bureau de chômage du quartier.

« Il est plus facile de trouver du boulot, les conditions de vie se sont améliorées, et jusqu'en 1991-1992 il ne devrait pas y avoir de problème. C'est le calcul des marchands de sommeil (hôteliers), qui comptent amortir leurs investissements en trois ou quatre ans. Après, personne ne sait. Mais, ici, on vit au jour le jour », nous dit un journalier habitant la chambre-boîte (*hakoshitsu*) voisine de la nôtre. Il travaillait sur un petit chantier naval de Kizugawa, près d'Osaka, qui a fait faillite, et il s'est retrouvé, à quarante-neuf ans, sur le marché « libre » du travail. Il envoie de l'argent à sa famille et vit à Kamagasaki depuis trois ans, ne retournant chez lui que quelques jours deux fois par an.

Héritier des bas-fonds

Malgré ces nouveaux hôtels aux façades d'un modernisme kitsch, une demande de travail en expansion, comparable à celle qui prévalut sur le marché des journaliers de Sanya à Tokyo à la veille des Jeux olympiques de 1964, et de meilleurs salaires, Kama demeure le repaire de ceux qui ont trébuché sur l'espoir. Héritier des bas-fonds qu'était la zone de Nagomachi avant l'époque Meiji (milieu du dix-neuvième siècle), où s'étaient agglutinés voleurs, chiffonniers et joueurs, puis quartier des journaliers, Kama est l'un des pôles de cette « trinité infernale » des villes japonaises : un quartier populaire animé, un quartier de plaisir et des bas-fonds. Kama jouxte la vieille zone de prostitution de Tobita, où les filles sont encore agenouillées dans l'entrée des maisons de passe en compagnie de vieilles maquerelles qui négocient avec le client, et le quartier de Shinsekai, populeux et truculent.

A première vue, Kama tend à se fondre dans l'uniformité du paysage urbain. Le quartier ne s'apparente en rien à un bidonville ou à un quartier de taudis, mais ce n'en est pas moins un ghetto sans murs : on entre et on sort de Kama. Rien de caché en apparence, et pourtant une touffeur de misère, d'une misère moins matérielle – bien qu'elle ne soit pas absente – que psychologique. Misère d'êtres rompus, humiliés, brisés quotidiennement, aux visages plissés d'amertume ou boursouflés par l'alcool et aux corps harassés, avariés, que l'on côtoie au bain public du quartier lorsqu'ils se débarrassent de la crasse incrustée dans les sillons de la peau.

« Il faut être fort ici, si on tombe, personne ne vous ramassera », nous dit un vieil homme à barbiche confucéenne en train de mariner dans la baignoire commune du bain public. *« On croit qu'on vient ici pour survivre, sans savoir que c'est pour y mourir »*, ajoute-t-il. Comment lui-même est-il arrivé ici ? Un signe évasif de la main, sans hostilité, las, met fin à la conversation. La mémoire est ici le seul bien que l'on possède encore, et rares sont ceux qui la partagent. Comme les rêves.

Kama vit trois rythmes : la fébrilité de l'aube, l'apathie de la journée et la violence sourde de la nuit. On se couche tôt à Kama. Mais la nuit n'étouffe pas la vie des rues aux relents de crasse et d'urine. C'est le gîte de ceux que le marché a rejetés : les vieux, les faibles, les malades. Plusieurs centaines dorment « sous la voûte bleue » *(aokan)*, émigrant jusqu'à la gare de Tenno-ji, à un kilomètre. Ils ne peuvent même pas se payer un dortoir aux lits superposés. Chaque hiver, près de deux cents d'entre eux meurent de froid malgré les couvertures distribuées par les organisations caritatives (chrétiennes). La nuit appartient à ces êtres dont l'avenir est écrit en noir : ultime espace de solitude comme celui qu'ouvre l'ivresse dans sa quête d'un ailleurs qui se dérobe. Des cris vrillent parfois le silence, assourdissant comme la détresse ; plaintes de la nuit qui résonnent comme des appels ; odeur acide, épaisse, poisseuse des corps suintants d'alcool.

Un puissant esprit libertaire

Deux habitants sur dix sont alcooliques et un sur dix tuberculeux, estime un missionnaire allemand qui a créé un centre de réhabilitation à Kama. Mélangé souvent à des amphétamines, l'alcool devient source d'hallucinations et de violence. Une violence entre les sans-espoir, comme s'ils réglaient des comptes avec eux-mêmes, avec cette image d'eux-mêmes que leur renvoie leur *alter ego*.

Les marchés du travail journalier répondent à deux exigences sociales : avoir à disposition une main-d'œuvre corvéable, bon marché, quasiment non syndiquée, dont on peut se débarrasser au moindre retournement conjoncturel, et offrir à la société des « dépotoirs » où parquer la faune des laissés-pour-compte, des paumés, de ceux qui n'ont pu, ou ne veulent pas, s'intégrer, de ceux qui fuient. Pour eux, Kamagasaki ou Sanya sont une trappe : le marché opère une sélection impitoyable entre le faible et le fort, accentuée ces derniers temps par le boom du marché, qui a fait monter le prix des nuités. Les ghettos de la pauvreté constituent en outre l'arrière-cour de la prison ou de l'asile : les anciens taulards, les fous et les vieux abandonnés (un sur dix des errants a plus de soixante ans) y sont nombreux. Plus de la moitié des morts des nuits d'hiver de Kama ne peuvent être identifiés.

« A Kama, on fuit jusqu'au moment où l'on tombe », commente Sen Arimura, qui travaille au centre de bien-être. Il est aussi le talentueux auteur d'une bande dessinée sur la vie de Kamagasaki, dont un volume a été traduit en anglais, qui renoue avec le courant engagé de la BD japonaise des années 60. Avec son héros, Kamayan, il montre avec perspicacité que l'âpreté des conditions de vie des journaliers, leur combat quotidien pour la survie, engendrent aussi chez eux des attitudes individualistes, frondeuses, peu courantes au Japon.

Débarrassés des contraintes sociales, certains d'entre eux véhiculent un puissant esprit libertaire relevant d'un courant de fond, trop souvent négligé, de l'histoire nippone, poursuit Sen Arimura : *« Leur comportement est une satire acerbe de la vie de la majorité. »* Kamayan est un « ultra-optimiste » qui louvoie avec la vie et possède une sérieuse dose d'ironie. Seuls les optimistes ont une chance de se dégager de la masse des « cités du non-retour ». Chez Peperumoko (*Pépé le Moko*), un troquet sous la voie ferrée, dont la chaleureuse patronne Sachiko a aimé le film de Jean Gabin, certains tentent de réinventer l'espoir tandis que la bière mousse dans les verres et qu'ils s'égosillent au micro sur une musique en *play back*. Sachiko applaudit toujours et même l'édenté, aux doigts de receleur, rit, rit comme si le monde lui appartenait, tandis qu'au-dessus de nos têtes passe un train dans un bruit de tonnerre qui fait trembler les murs.

PHILIPPE PONS

CONVICTION

« Nous allons sauter une génération de responsables agricoles »

nous déclare M. Michel Tesseydou, ancien président du Centre national des jeunes agriculteurs

AURILLAC

de notre envoyé spécial

L'HOMME qui gravit la pente, le sourire posé sur la chaîne des puys d'Auvergne, ne ressemble plus tout à fait au responsable agricole en complet sombre qui officiait naguère au 14, rue La Boétie, le siège parisien du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). A l'ancien refuge de Stavisky, et aux bûches de plastique qui remplissaient une cheminée monumentale, au parquet et aux dorures, Michel Tesseydou a préféré son métier à plein temps : la reprise en main de son exploitation, 30 hectares de terres graniteuses et sableuses situées à Parlan, village voisin d'Aurillac, où il élève trente-cinq vaches laitières et gère un atelier de veaux pour boucherie.

Elu président du CNJA en 1984 – il avait tout juste trente ans, – cet Auvergnat au visage volontaire a dirigé pendant quatre ans l'organisation avant de se retirer discrètement, en juin 1988, au congrès de Saint-Flour. Les statuts internes lui permettaient de solliciter un nouveau mandat de deux ans qu'il aurait probablement obtenu. Le besoin de se mettre « en réserve » de l'agriculture l'a emporté. C'est dans une ferme-auberge, où il a déjà attiré Jacques Chirac et Laurent Fabius, qu'il reçoit à la bonne franquette, au coin d'un vrai feu, le col ouvert et le débit rapide.

Dix-huit mois de silence ne l'ont pas pour autant rendu impatient. Michel Tesseydou s'est discrètement fait élire, en juin, à la présidence de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) du Cantal. Une marque de confiance du « terrain », précieuse pour qui voudrait entrer au conseil d'administration de la FNSEA lors de son prochain congrès électif de Versailles, en mars... Mais l'intéressé reste discret sur son avenir au sein de la première organisation syndicale agricole du pays. *« Je crois que nous allons sauter une génération de responsables »*, se contente-t-il de dire, remarquant que *« ceux qui sont là y sont depuis longtemps »*. Briguera-t-il le moment venu, comme beaucoup de ses amis l'espèrent, la succession de l'actuel président de la FNSEA, M. Raymond Lacombe ? Et avec quelle équipe ? Michel Tesseydou est enclin à temporiser : *« Vous écrirez cela quand ce sera fait ! »*



En attendant, l'ancien chef de file des jeunes agriculteurs met *« un coup de collier »* sur son exploitation, regarde ses enfants pousser en songeant à ce vieux mot d'ordre du CNJA : *« Quand ton fils a grandi, fais-en ton frère. »* Mais pour quel avenir ? En agriculture, les modèles uniques ont vécu. L'ère du productivisme a montré ses limites et ses dangers, tant pour les sols que pour la santé financière des exploitations.

Michel Tesseydou plaide pour un passage *« de l'agroalimentaire à l'agroenvironnement, à l'agrotourisme, à l'agrogastronomie, à l'agrosylviculture, mâtinée de pastoralisme. Pour réussir dans cette voie, il faut réorganiser le travail de l'exploitant et lui permettre de réussir parfaitement sa seconde activité. Il n'est pas question de tomber dans le travers de trente-six métiers, trente-six misères. Je crois à la relation forte entre un produit et un pays. La Communauté doit s'enrichir de la totalité de ses particularismes, privilégier les produits de haute qualité, spécifiques à des régions. Il n'est pas question de recevoir des subventions publiques mais de rémunérer cette activité à haute valeur ajoutée par des prix corrects, susceptibles de garantir un revenu à l'agriculteur. Nous avons pris conscience depuis longtemps des questions d'environnement. Je crois même que les vrais écologistes, c'est nous. »*

« Le manque de courage politique... »

S'il incarne une paysannerie traditionnelle, de terroir, à échelle humaine, Michel Tesseydou n'a pas peur d'un avenir différent pour l'agriculture, enraciné dans de nouvelles tâches, comme la production de biens non alimentaires pour l'industrie et les services. *« Une molécule d'amidon de maïs permet de déneiger les routes plus efficacement que le sel, et sans polluer les nappes phréatiques. Quand on voit les quantités de sel épandues l'hiver, les débouchés ne sont pas négligeables ! »* Pour accomplir ces évolutions, il faut un syndicalisme fort, *« capable de s'auto-arbitrer s'il veut être défendu »*.

De son coin d'Auvergne, cet homme tranquille de l'agriculture a vu le syndicalisme changer, dans le bon sens. *« Notre discours a évolué plus vite que ne le croient les hommes politiques et la société. Notre difficulté réside dans notre capacité à convaincre. Les méthodes que nous sommes contraints d'utiliser, comme les manifestations, ne sont pas les meilleures. Mais la violence n'est pas toujours du côté des paysans. Elle est aussi chez ceux qui se bouchent les oreilles. »*

La politique agricole, qu'il continue de suivre au jour le jour, le laisse sur sa faim. *« Ça m'a mordu la langue plus d'une fois... Je n'ai pas voulu participer au débat, mais je suis choqué par le manque de courage politique indispensable à la mise en place d'une stratégie agricole préparant les quinze à vingt prochaines années. La France a reçu en 1989 un retour de 6 milliards de francs sur les économies budgétaires de Bruxelles. Il s'agissait d'économies réalisées sur le dos de l'agriculture et de sa très forte restructuration. Aucun véritable plan d'accompagnement social n'a été mis sur pied pour accompagner les agriculteurs âgés prenant leur retraite ou leur préretraite. J'ai du mal à comprendre cette lacune. On croit que la situation démographique de l'agriculture va tout régler. C'est une erreur ! Plus les gens sont en difficulté, plus ils s'accrochent à leurs biens. En se privant d'un plan d'accompagnement social, on retarde les mutations, on perd des parts de marché et de productivité. »*

Avec moins de 7 % des actifs, l'agriculture française ne pèse certes plus très lourd sur le marché du travail. Mais Michel Tesseydou corrige la brutalité des chiffres : *« Si on ajoute tous les employés en amont et en aval de l'agriculture, celle-ci occupe un actif sur cinq. Les exploitants agricoles assurent aussi la gestion gracieuse de l'espace rural. Ne pas le prendre en compte est irresponsable. »*

Sur ses terres de Parlan, Michel Tesseydou attend la pluie – l'hiver n'empêche pas la sécheresse, – attend son heure, espère une osmose avec d'autres hommes de bonne volonté, d'une autre génération, gardiens des valeurs et garants d'un avenir ouvert. *« Il faut savoir gérer le temps. Notre combat est un combat de société. »*

ERIC FOTTORINO

AFFAIRES

Du surimi à la sauce normande

A Carentan, dans la Manche, Cuisimer, leader des spécialités cuisinées de la mer, importe du kamaboko d'Alaska pour produire une pâte de poisson au goût de crabe ou de homard

CHERBOURG

de notre correspondant

LES saumons viennent du Canada, les encornets d'Indonésie, les crevettes et les moules de Hollande. Et depuis quelques mois, c'est d'Alaska que Cuisimer, leader industriel des spécialités cuisinées de la mer en France, importe du kamaboko, une sorte de faux crabe pour fabriquer du surimi à la sauce normande. Aujourd'hui, en effet, la drôle de pâte à base de poissons blancs arrive surgelée à Carentan (Manche).

En bâtonnets, miettes ou chippettes adéquatement aromatisés pour satisfaire le goût français, le kamaboko nippon rejoint les nombreuses spécialités de poisson cuisiné que l'usine de Carentan propose depuis 1982 à sa clientèle de charcutiers-traiteurs, poissonniers et chaînes de restauration collective ou d'hôtels. Une aventure étonnante qu'André Nolleau, le PDG qui a fait passer le chiffre d'affaires de Cuisimer de 3 millions de francs à 200 millions de francs, raconte sans jamais se lasser.

Cuisimer a été créée par deux mareyeurs et un chef cuistot. Alain Engnerrand, Pierre Nolleau et Jean-Luc Bigot mirent 400 000 francs dans leur projet. La chambre de commerce de Granville leur apporta son aide ainsi que l'Association nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR).

« Sans étude de marché sophistiquée, l'innovation consistait à créer un certain nombre de plats cuisinés frais à base de poissons pêchés localement », explique André Nolleau. A l'époque, ingénieur chimiste dans une filiale du groupe Revlon, le frère de Pierre a été mis au courant des difficultés rencontrées par la petite usine implantée dans la toute nouvelle zone industrielle de Carentan. *« Après plusieurs années passées à bourlinguer en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, j'ai vendu ma maison et réuni 100 millions de centimes pour entrer dans l'affaire »*, raconte le PDG.

COMMENT FAITES-VOUS POUR DONNER CE PETIT GOÛT DE GROS BÉNÉFICES ?

PESSIN

Ajoutant les techniques les plus modernes de production et de commercialisation à un réel effort d'imagination innovante, la nouvelle marque de plats cuisinés frais (vingt et un jours de conservation au réfrigérateur) s'est d'abord taillée une solide réputation au niveau des grossistes, traiteurs et restaurateurs normands. Elle a ensuite visé l'ensemble du marché français qu'elle est aujourd'hui capable de livrer *en moins de quarante-huit heures* à partir de quatre agences qui lui permettent de quadriller l'Hexagone.

Mais, comme tout le monde, André Nolleau se prépare à 1993 *et c'est dans cette perspective* qu'il développe son usine à surimi, achetée clés en main à la société Bibun. Un investissement de 20 millions de francs que les nippons viennent *de mettre en route* à Carentan. Originaires du bocage normand, une cinquantaine d'ouvriers et d'ouvrières masqués et gantés travaillent la pâte de poisson blanc, en lui donnant le goût de crabe ou de homard.

Emplois en expansion

Chez Cuisimer les emplois progressent en fonction du chiffre d'affaires. Douze personnes pour 3 millions de francs en 1982, cinquante pour 30 millions de francs en 1985, cent soixante pour 115 millions de francs en 1988. En 1989, on devrait arriver à deux cent cinquante postes de travail, pour un chiffre d'affaires de plus *de 200 millions de francs*, note André Nolleau.

Dès 1983, Cuisimer avait accru son capital avec l'entrée du charcutier breton Stalaven, qui lui permettait de s'assurer une bonne place dans la distribution. Puis ce fut le rachat de la Société des produits de la Manche (SPM), spé*cialiste du haddock, du saumon et* du hareng fumés à Fécamp. Le changement d'actionnaires s'est achevé le 1er janvier 1988 avec l'entrée dans le groupe d'Interna*tional Fish* and Meat, une filiale du groupe Bongrain. André Nolleau reste le patron de l'entreprise à la tête d'une équipe de cadres débauchés chez les plus grands de la chimie ou de l'alimentation : Rhône-Poulenc, Nestlé ou Lesieur...

Les salariés, intéressés aux bénéfices, pratiquent le système des horaires flexibles et sont passés aux trente-cinq heures. Trouver des idées, éliminer les pertes de temps, assurer la transparence : *« On fait le maximum pour les motiver*, assure André Nolleau. *Les délégués ne servent pas à grand-chose lorsque les livres de comptes sont ouverts. Il est bon que chacun sache combien la société paie d'impôts. »* C'est pour cela qu'à Cuisimer les ouvriers peuvent monter dans les bureaux et les secrétaires descendre à la fabrication au *moins* une fois par an. Quant aux plats qui sortent de la chaîne, ils son testés chaque mardi, à l'occasion d'un déjeuner qui rassemble tout le personnel.

Grand amateur d'art moderne, André Nolleau a poussé son souci de l'esthétique jusqu'à offrir 60 000 francs à un artiste peintre du Havre pour décorer son usine. Une bande dessinée de 360 mètres carrés représentant toutes les espèces, épaves et visiteurs palmés qui peuplent le fond de la mer.

RENÉ MOIRAND

La ferveur pro-asiatique des Australiens

Canberra pousse ses industriels à choisir sa géographie contre son histoire, son environnement asiatique contre ses racines européennes

SYDNEY

de notre correspondant dans le Pacifique sud

COMMENT peut-on être un Australien asiatique ? Pour incongrue qu'elle soit, cette question d'identité s'apprête pourtant à devenir, avant *la fin du siècle*, un grand dilemme national en Australie. C'est, en tout cas, le défi qu'appelle à relever le gouvernement travailliste de M. Bob Hawke : choisir sa géographie contre son histoire, se référer à son environnement asiatique plutôt qu'à ses racines européennes. En clair, les Australiens sont invités, le plus officiellement du monde, à goûter aux délices de la schizophrénie.

Il est vrai que cette dérive du pays-continent s'inscrit sur les comptes du commerce *extérieur* : l'Australie destine 55 % de ses exportations à ses voisins asiatiques, lesquels lui fournissent 40 % de ses importations. Faisons donc de nécessité vertu, plaide-t-on en substance dans les ministères de Canberra. Et jouons plus franchement encore la carte de l'intégration. L'économie australienne, endettée et sous-industrialisée, peut-elle se payer le luxe de rater le train de la croissance dans une région Asie-Pacifique en plein décollage, où les échanges commerciaux ont progressé à un rythme deux fois supérieur à la moyenne mondiale (17 % contre 9 %) ?

C'est dire si l'Australie, en quête de reconnaissance régionale, pouvait légitimement se féliciter d'avoir accueilli, début novembre, à Canberra, la première conférence de l'Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) (1). *« L'Australie n'était pas considérée par certains comme partie intégrante de la région*, a lancé M. Bob Hawke dans son discours d'ouverture, *mais cette époque est révolue, et pour toujours. »* Lors d'une tournée asiatique l'an dernier, il avait lancé l'idée de mettre sur les rails une organisation régionale de type OCDE, suscitant alors plus de scepticisme que d'engouement.

M. Bob Hawke disposait d'un argument de poids pour emporter l'adhésion des plus réticents : l'urgence pour les économies de la *zone de se regrouper face à la double* menace créée par l'accord de libre-échange américano-canadien et la perspective du marché unique européen de 1992.

En fait, l'ironie de l'histoire fut que les Etats-Unis et le Canada, initialement désignés comme des fauteurs de troubles avec les Européens, *aient réussi à se faire admettre* dans ce nouveau club régional en se réclamant de leur façade pacifique. Si les Douze de l'Asie-Pacifique n'ont pas pour l'instant réussi à se doter de structures formelles – l'ASEAN, ombrageuse, craint de voir son identité « diluée », – ils entendent se constituer en groupe de pression pour tenter de sortir les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round de l'impasse. Le danger pour l'Europe serait, en cas d'échec, que l'APEC envisage des mesures de rétorsion anti-CEE.

Un européocentrisme incurable

Mais l'élan impulsé par le rendez-vous de Canberra devrait surtout permettre à l'Australie de mieux se positionner dans les réseaux d'échange, d'informations et de flux de capitaux dans la région. *« Il s'agit*, explique un haut fonctionnaire du ministère du commerce et des affaires étrangères, *de faire prendre conscience à nos hommes d'affaires que notre avenir se situe dans le Pacifique. »* Le paradoxe, en effet, n'est pas mince : si le gouvernement ne jure plus que par l'Asie-Pacifique, les patrons australiens continuent de cultiver un européocentrisme incurable, suivant en cela la sensibilité d'une opinion publique peu décidée à changer d'ancrage, comme en témoignent les controverses qui ont récemment éclaté à propos de l'immigration asiatique (selon des sources officielles, entre 12 et 14 % de la population seront d'origine asiatique en 2030).

Hasard du calendrier : le sommet Asie-Pacifique a coïncidé avec la publication d'un rapport iconoclaste commandé par M. Bob Hawke à un universitaire de renom et ancien ambassadeur australien à *Pékin, M. Ross Garnault. Chargé* d'explorer l'avenir des relations entre l'Australie et l'Asie-Pacifique, le document préconise des solutions radicales : abolition de toutes les barrières douanières à l'échéance de l'an 2000 ; incitation à l'immigration asiatique, en particulier des cadres et autres têtes chercheuses ; plan de bataille scolaire destiné à généraliser l'apprentissage des langues asiatiques dans les lycées. Celui qui prêche ce douloureux volte-face culturel a tout de même l'oreille du premier ministre.

A l'heure des études prospectives, c'est toute la technocratie australienne qui semble aujourd'hui saisie de ferveur pro-asiatique. La mobilisation autour du projet nippo-australien d'une « Multi-fonction-polis » en fournit la dernière illustration. Partant du constat d'une interdépendance croissante des deux économies en termes d'échanges commerciaux mais aussi de flux de capitaux – les investissements japonais en Australie ont doublé de 1987-1988 à 1988-1989, – l'idée est d'implan*ter en Australie une gigantesque* technopole qui deviendrait, à l'aube du XXIe siècle, une sorte de carrefour des hémisphères nord et sud du Pacifique. Cité résidentielle *idéale, temple de la « high-tech »*, siège de sociétés multinationales, laboratoire de recherches, centre de loisir : le projet est tout cela à la fois.

Elucubrations futuristes ? Des propositions précises – en particulier le choix du lieu – seront soumises au gouvernement de Canberra en *mars prochain. Tout* risque d'aller très vite.

FRÉDÉRIC BOBIN

(1) Il s'agit de l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis, le Canada, le Japon, la Corée du Sud et les pays de l'ASEAN (Indonésie, Philippines, Singapour, Brunei, Thaïlande, Malaisie). La question de l'adhésion des trois Chine (Pékin, Taïwan et Hongkong) n'a pas été tranchée.

BIBLIOGRAPHIE

Dionysos et Apollon

« Les patrons japonais parlent », de René Maury ; « Labeur et Rareté », de Fabio R. Fiallo

IL y a du Jacques Chancel chez René Maury. Les chefs d'entreprise japonais qu'il interroge sont tous formidables, étonnants, ils ont tout compris et savent exactement comment faire pour triompher demain sur les marchés qu'ils se seront choisis. Il est vrai qu'il ne s'est pas adressé aux hommes des coulisses. On trouve sur son carnet de rendez-vous les patrons de Sony, d'Hitachi, de la Nippon Electrical Corporation (NEC), de Mitsubishi, de Minolta, de Toyota, de Nissan, de la Sanyo Securities Company, de Toshiba, de Shiseido, de Sumitomo 3 M, de Fujitsu, etc. Quelques responsables de PME très performants et deux ou trois brillants économistes ferment la boucle.

On comprend *que notre* auteur, lui-même bardé de titres et spécialiste du management japonais, ait été séduit par cette brochette.

René Maury a eu la sagesse de ne pas faire défiler ses personnages, mais de classer les réponses par grands sujets. Ce qui n'évite pas toujours les doublons mais limite les risques. Son travail, en tout cas, permet de brosser une fresque très vivante de la mentalité de ces nouveaux *« conquistadors »*.

Passons rapidement sur les motifs connus pour nous attarder sur ce qui change en ce moment dans les firmes japonaises. Oui, du haut en bas de l'échelle, les participants sont des *« drogués du travail »* ; les vacances perdent leur sens *« parce que leurs désirs s'accomplissent au sein de l'entreprise »*. Et il est sans doute vrai que *« ce qui fait courir »* nombre de responsables, c'est *« de rendre heureux leurs employés »*.

Mais attention ! Ici, l'on commence à entendre une approche nouvelle. Le rabâchage sur l'emploi à vie dans les grandes entreprises, sur la promotion à l'ancienneté n'a plus la même insistance. On admet aujourd'hui que la mobilité ne s'exerce plus seulement à l'intérieur du groupe, mais que le départ, au bout de dix ou vingt ans, des ouvriers ou des cadres vers un concurrent peut être tout à fait normal. Les Japonais sont même prêts à s'expatrier aujourd'hui, beaucoup plus qu'il y a quelques années. Surtout, l'avancée au mérite est davantage considérée.

Des immigrés clandestins au Japon

Ce qui bouge aussi dans la société japonaise, c'est l'arrivée massive depuis 1985 d'immigrés clandestins non seulement de Corée, mais du Bengladesh, du Pakistan et d'Indonésie. Ils s'insèrent dans les petites unités de sous-traitance ou font monter les chiffres du chômage qui était jusqu'alors très bas.

La réussite ne *« paie »* pas autant qu'en Europe ou aux Etats-Unis. L'éventail des salaires est beaucoup moins ouvert. Ainsi le président de Fujitsu, M. Yama*moto, ne gagne que sept fois* la rémunération d'un débutant fraîchement embauché.

La foi des dirigeants dans l'économie japonaise paraît inébranlable. Pour conquérir le monde, la spécialisation des industries dans les secteurs de haute technologie ne cesse de croître (le graphique publié p. 142 est l'un des plus impressionnants du livre) et ce que l'auteur appelle le *« marketing instantané »* grâce aux réseaux de communication les plus sophistiqués, est une force de frappe redoutable. Les concurrents les plus dangereux pour les Japonais ? Ni l'Europe, même après 1993, ni les Etats-Unis, mais les *« nouveaux pays industriels »* de l'Asie.

Quelle civilisation ?

Cette confiance en soi n'empêche pas les dirigeants japonais de se poser des questions. *Le Japon, « numéro un » ? « En termes financiers, en terme de flux, peut-être*, dit l'un d'eux. *Mais si l'on considère les choses en termes de stocks, de richesse accumulée et sur d'autres critères, tels que les aspects sociaux, l'éducation et certaines valeurs incorporelles, nous nous situons toujours derrière bien d'autres pays. »* La mentalité de *« nouveaux riches »*, de parvenus, ressort de nombreuses réponses.

C'est cette boulimie, où les moyens finissent par être confondus avec les fins, qui pousse Fabio R. Fiallo, économiste auprès de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, à jeter un cri d'alarme dans son dernier livre, *Labeur et Rareté*. Sa thèse est celle-ci : ce qu'il appelle l'*« intégrisme panéconomiste »* mène au gaspillage des ressources et du temps, ainsi qu'à l'appauvrissement culturel. Nous sommes passés du modèle Apollon (le paradigme de l'équilibre des économistes classiques, perdant de plus en plus de sa crédibilité) au modèle Dionysos, celui de la «maximisation» de l'utilité et du profit (école néoclassique), des facteurs de production (Keynes), de l'expansion économique à travers le temps (théories de la croissance).

Mais, à son tour, ce modèle est secoué parce que les résultats escomptés se font attendre : dans la plupart des pays industrialisés, le chômage continue à se répandre et les déséquilibres commerciaux s'affichent. Ailleurs, c'est la persistance des difficultés économiques, voire la détérioration des conditions de vie des couches les plus défavorisées de la population.

A l'exact opposé de la sublimation japonaise du travail (provoquée aussi par l'effroyable déficit du logement dans les grandes villes), Fabio R. Fallo parle de notre *« soumission aux diktats du labeur »*, fardeau qu'*« aucune machine, aucun robot ne seront en mesure d'alléger... si nous continuons à créer artificiellement de nouveaux besoins »*.

Nous sommes là au cœur d'une dialectique fondamentale. Faut-il se laisser emporter sur le tapis roulant de l'économie à tout va, qui rejette de chaque côté de plus en plus de monde, ou tâcher de modérer cette exubérance ? M. Fiallo, on s'en doute, se range du côté de ceux qui voudraient ralentir la course productiviste.

M. Fiallo ne prêche pas pour la croissance zéro. Il ne s'agit pas d'enserrer l'économie dans un corset contraignant son développement. Simplement, il faudrait que l'expansion soit compatible avec la protection de l'environnement et l'amélioration de la qualité de la vie. Cette modération permettrait de s'attaquer aux inégalités sociales et internationales.

La critique vient aussitôt sous la plume : si l'on freine la création de richesses, comment espérer réduire le fossé entre les nantis et les autres ? La réponse est donnée, hélas ! par les faits. L'augmentation de pouvoir d'achat a certes profité au plus grand nombre dans les pays industrialisés, mais les quelque 10 % de laissés-pour-compte vivent du coup dans un désarroi plus grand qu'auparavant. Quant aux fruits d'un certain partage avec les pays pauvres du sud de la planète, ils sont dérisoires.

Dionysos – il n'est pas seulement japonais, – qui sortit de la cuisse de Jupiter, est un bon accélérateur de particules économiques. Mais, dans son ivresse, il n'est pas étonnant qu'il ait perdu le *cap des finalités*.

PIERRE DROUIN

► ***Les patrons japonais parlent*, de René Maury. Seuil, 288 p., 120 F. *Labeur et Rareté*, de Fabio R. Fiallo. Editions du Tricorne, Genève, 26 FS, France, diffusion Distique, 98 F.**

La spectaculaire percée japonaise

Les dix ans qui ont ébranlé Detroit

Grâce à des usines implantées localement, les constructeurs nippons ont acquis une part significative du marché automobile des Etats-Unis. L'offensive a été menée scientifiquement

DETROIT

de notre envoyé spécial

« *C'est vrai, les Japonais nous refont le coup de Pearl Harbour. Mais cette fois, l'offensive a lieu sur notre sol. Et c'est le porte-drapeau de l'industrie américaine qui est attaqué : l'automobile...* » Sans chercher à cacher sa préoccupation, ce vendeur de l'une des grandes marques produites sur les chaînes de Detroit regarde passer quelques uns des 600 000 visiteurs du traditionnel salon qui, chaque année, se tient dans la capitale du Michigan (*le Monde* du 9 janvier).

Garry avoue sa perplexité. Sont-ils bien les mêmes, ces Américains qui, à 75 % d'entre eux, si l'on en croit un récent sondage du magazine *Times*, considèrent l'expansion commerciale nippone comme une menace directe pour leur économie et qui, quelques jours plus tard, se précipitent chez le concessionnaire pour acheter des voitures japonaises ? Car, enfin, à qui la Honda « Accord » doit-elle de s'être hissée fin 1989 en tête des voitures les plus vendues aux Etats-Unis (avec plus de 360 000 unités), sinon aux consommateurs américains ?

A ces mêmes acheteurs qui, sensibles à l'allure des cylindrées nippones, à leur tableau de bord bourré de gadgets électroniques et... à leur prix, ont permis à cette même firme – Honda – de figurer l'année dernière au quatrième rang des constructeurs américains. Loin derrière General Motors et Ford, certes, mais à quelques roues de Chrysler... Une *véritable gifle* pour Detroit qui, pour la première fois de son histoire, n'est plus en position de quasi-monopole *sur « son »* secteur automobile.

En dix ans – pas plus – le paysage de la première industrie automobile mondiale s'est radicalement transformé. Au profit des seuls Japonais. Début 1980, on comptait aux Etats-Unis 31 marques de voitures importées, 8 aponaises et 23 européennes. Aujourd'hui, elle sont au nombre de 33, mais leur composition a changé. Le Vieux Continent, qui ne représente plus que 4 % environ des ventes, se contente d'aligner des modèles éprouvés en Europe. Comme s'il avait fait une croix sur le Nouveau Monde. Seuls les représentants du luxe « à l'allemande » (Mercédes, BMW) s'efforcent encore de faire bonne figure au salon de Detroit.

« L'Acura legend » haut la main

Mais il faut avoir le cœur bien accroché ! Pour la deuxième année consécutive, c'est l'Acura legend de Honda, très prisée en Californie, qui emporte haut la main le classement annuel de satisfaction des consommateurs établi par un cabinet spécialisé, J.D. Power. Une confirmation, si besoin était, que la boucle est à présent bouclée. Les fabricants japonais capitalisent maintenant en termes d'image les efforts consentis en usine pour offrir des modèles qui plaisent. Généralement moins chers que leurs concurrents. En poussant l'audace jusqu'à innover sur le terrain publicitaire. Témoin la dernière campagne de l'Infinity (le dernier modèle de luxe de Nissan) qui a laissé sans voix les professionnels de la pub de Madison Avenue.

Conçu pour les magazines et pour le petit écran par une agence de publicité de Boston (Hill, Holliday, Connors, Cosmopulos Inc) le message s'est voulu très « zen ». Des paysages sereins, des oiseaux stylisés dans un ciel en demi-teinte, tout ce qui peut avoir allure d'espace ou d'infini. Tout sauf la moindre roue de voiture ! Aucune image de cylindrée. Simplement un « numéro vert » pour joindre le concessionnaire le plus proche. Si c'est vraiment nécessaire... Séduit ou intrigué, le public est tombé dans le tableau... de bord : 100 000 appels le premier mois et des milliers de curieux assiégeant les « showrooms » de Nissan pour mettre une carrosserie sur un nom.

Mais le Japon sait aligner d'autres divisions dans la guerre économique qui l'oppose aux constructeurs locaux. Ce sont les « transplants », ces usines construites sur place et employant du personnel américain – de préférence non-syndiqué – encadré le *plus souvent par des responsables* nippons. En dix ans, cette politique a produit ses effets. Simples importateurs au début de la décennie, les *émissaires de Tokyo se sont enveloppés* dans la bannière étoilée pour produire sur place aujourd'hui *plus* de 1,3 *million* de véhicules de part et d'autre de la frontière avec le Canada. Avec *pour objectif d'atteindre bientôt les* 2,7 millions de voitures escomptés sur un marché désormais unique.

Déjà les « transplants » japonais raisonnent plus large. Plus bas, le Mexique fait aussi partie de leur *zone d'influence, et on compte* maintenant 14 implantations industrielles présentes dans ces trois pays. *Dont la majeure partie, il est* vrai, aux Etats-Unis et au Canada *(voir tableau).*

Réelle menace

Ce qui constitue aujourd'hui une réelle menace pour l'industrie américaine était pourtant à l'origine un gage de bonne volonté de Tokyo à l'égard du déficit commercial croissant des Etats-Unis vis-à-vis du Japon. Depuis 1983, les importations de voitures nippones ont été limitées à 2,3 millions d'unités par an aux termes du Voluntary Export Restraint Agreement négocié entre les deux pays. En échange, les Nippons ont obtenu la possibilité de produire sur le sol américain.

A part donner quelques coups de poing sur les carrosseries des voitures japonaises *de passage aux* stations-service (une scène fréquente à cette époque), il était dif*ficile de transgresser les saints* principes du libéralisme économique pour la production locale. Sur*tout quand les élus locaux, s'abri*tant derrière le feu vert de Washington, ont cherché à tout prix – avec des subventions régionales très importantes – à séduire ces fournisseurs d'activité, et d'emplois.

« En réalité, c'est l'allemand Volkswagen qui a été le premier « transplant » aux Etats-Unis », tient à rappeler Ahmed Boutebel, attaché commercial à Detroit. *« Mais le constructeur installé en 1978 s'est retiré l'année dernière, sans faire de vagues... »* Côté japonais, Honda avait pris les devants dès 1979 en créant une usine de motos à Marysville, dans l'Ohio. Du deux au quatre roues, le pas était vite franchi. Constructeur domestique dès 1982, Honda a été imité un an plus tard par Nissan, et les autres constructeurs ont suivi, entraînant dans leur sillage – le fait est important – toute la sous-traitance japonaise, autre source d'inquiétude pour les firmes américaines (et européennes) locales.

Les « trois grands » ont essayé *de se hisser à la portière* en concluant des accords de partenariat mais, outre qu'ils ne donnent pas toujours satisfaction aux intéressés (les véritables patrons semblent bien être les Japonais), ce sont les transplants nippons qui ont vu leur production croître de 40 % en 1989, alors que leur propre activité patinait.

Satisfaction sans nuances

A l'heure des comptes, le bilan de cette « japonisation » de l'automobile américaine est éloquent. Pour les « natifs » c'est une succession de fermetures d'usines, de redistribution des effectifs, de recours au chômage technique et à des rabais sans précédent pour écouler de belles voitures que les Américains prisent de moins en moins. Avec, en annexe, de très bons résultats financiers ces dernières années (après la crise de *1980-1984*), mais des parts de marché en constante érosion, notamment pour General Motors, le grand perdant de la décennie.

Côté japonais, avec ou sans faux-nez les « transplants »), la satisfaction est sans nuances : importation continue de cylindrées de milieu et haut de gamme (les voitures bon marché sont laissées aux Coréens, qui ont un peu moins de 4 % du marché), montée en puissance des usines aux *Etats-Unis* et nouvelles méthodes commerciales et de gestion sociale que les « majors » s'efforcent maintenant de copier... Et des courbes de vente qui comblent d'aise l'empire du Soleil Levant.

A l'ombre de ce gigantesque marché automobile de 700 milliards de dollars par an, *où la* concurrence ne fera que s'amplifier, figure la dégringolade de Detroit, le berceau de l'industrie américaine, boudé par les « *transplants* » japonais qui lui ont préféré la campagne américaine et ses salaires horaires plus aisément discutables.

Certes, les fabricants nippons *ont créé des emplois*. Un *peu* plus de 23 000 au lieu des 26 000 escomptés. Mais dans le même temps, la capitale du Michigan a perdu son âme. Et ses « cols bleus ». Au début des années 80, l'automobile employait encore un million de personnes pour produire 11,5 millions de voitures et de camions par an. Dix ans plus tard, cette industrie a perdu le tiers de ses ouvriers alors qu'elle aura fabri*qué* en 1989 environ 15,8 millions d'unités (dont 5,2 millions de véhicules utilitaires).

Mais, après tout, n'est-ce pas le même cimetière que l'on pourrait survoler à Pittsburgh, victime de sa *sidérurgie*, ou à *Houston*, que l'immobilier ne fait plus vivre ? Sans doute, mais l'automobile a ceci *de particulier qu'elle constitue* un excellent champ d'expérimentation commerciale et technologique. Aujourd'hui, les Etats-Unis *sont* un point de passage obligé pour les constructeurs japonais.

En attendant les petits « Dragons » taïwanais ou malaisiens. Demain ? L'Europe.

SERGE MARTI

Les installations nippones en Amérique du Nord

Constructeur	Date d'installation	Localisation	Produits	Production prévue (en unités)	Investissements prévus (en millions de dollars)	Emplois prévus (en unités)
ETATS-UNIS						
Honda	novembre 1982	Marysville (Ohio)	Accord Civic	360 000	615	3 600
Nissan	juin 1983	Smyrna (Tennessee)	Sentra Pick-up Maxima Pathfinder	400 000	1 200	4 000
Toyota/ General Motors (NUMMI)	décembre 1984	Freemont (Californie)	Corolla Prizm	250 000	450	2 500
Mazda	septembre 1987	Flat-Rock (Michigan)	MX6 Probe	300 000	550	3 500
Toyota	août 1988	Georgetown (Kentucky)	Camry	240 000	1 100	3 500
Mitsubishi/ Chrysler (Diamond Star)	octobre 1988	Normal (Illinois)	Eclipse Laser	240 000	700	2 900
Fuji/Isuzu (Subaru-Isuzu)	novembre 1988	Lafayette (Indiana)	Legacy Trooper Pick-up	240 000	600	3 000
Honda	novembre 1989	East-Liberty (Ohio)	Integra	150 000	380	1 800
Nissan/Ford	1991	Avon-Lake (Ohio)	Minivan	135 000	1 000	1 300
Total Etats-Unis				2 315 000	6 595	26 100
CANADA						
Honda	octobre 1986	Alliston (Ontario)	Accord Civic	150 000	250 000	1 200
Toyota	novembre 1988	Cambridge (Ontario)	Corolla	50 000	300 000	1 000
Suzuki/ General Motors (Cami-Automotive)	avril 1989	Ingersoll (Ontario)	Swift Siderick Metro Tracker	200 000	450 000	2 000
Total Canada				400 000	1 000	4 200
Total Amérique du Nord				2 715 000	7 595	30 300

Source : université du Michigan (département d'études sur l'automation et les transports).

...cée japonaise

...rique du Nord

[illegible]	Investissements prévus (en millions de dollars)	Emplois prévus (en unités)
60 000	615	3 600
00 000	1 200	4 000
250 000	450	2 500
300 000	550	3 500
240 000	1 100	3 500
240 000	700	2 900
240 000	600	3 000
150 000	380	1 800
135 000	1 000	1 300
2 315 000	6 595	26 100
150 000	250 000	1 200
50 000	300 000	1 000
200 000	450 000	2 000
400 000	1 000	4 200
2 715 000	7 595	30 300

...ransports).

dans une industrie automobile américaine en crise

Qui a peur de Roger Smith ?

NEW-YORK

de notre correspondant

Régulièrement, Roger B. Smith à les « honneurs » de la presse américaine. Depuis sa nomination a la présidence de General Motors en janvier 1981, tant le *Wall Street Journal* que l'hebdomadaire *Business Week* n'ont toujours pas compris comment un personnage aussi falot avait pu se hisser à la tête de la première entreprise mondiale. *Petit, rondouillard*, avare de paroles, cet ancien responsable des *comités exécutifs de l'administration et des finances* — la voie traditionnelle, chez General Motors, *pour accéder au* fauteuil présidentiel — est on ne peut moins médiatique. A l'évidence, ce n'est pas lui qu'on verrait imiter Lee Iacocca, transfuge de Ford, posant en maillot de bain, les biceps gonflés, pour prouver combien il était prêt à remuscler Chrysler, le constructeur moribond qu'il allait sauver de la faillite en 1980.

Cette fois-ci, ce ne sont pas les gazettes qui s'intéressent à Roger Smith, mais le grand écran. Depuis quelques jours, quatre salles new-yorkaises et le Los Angeles Theater, de la métropole californienne, présentent un nouveau film qui s'inscrit déjà en bonne place au box-office. Dans *Roger and...* (*c'était un documentaire à l'origine* ; rapidement transformé en long métrage, qui sera projeté à partir du 26 janvier dans 247 villes des Etats-Unis), General Motors en prend pour son grade.

Avec pour décor cette interminable banlieue de Detroit qui sue l'ennui par tous les pores de ses six autoroutes, Michael Moore, un journaliste de trente-deux ans au moment des faits (en 1986), a *choisi de planter sa caméra dans* l'usine de Flint, à une heure de voiture du « centre-ville » de Detroit, aujourd'hui transformé en « petit Beyrouth » et où seule une population *noire trouve encore refuge* dans les immeubles désaffectés. Si Michael Moore a choisi la « Buick City » de General Motors, ce n'est pas seulement parce que son père *y a travaillé, mais surtout parce* que Flint, où des milliers de « cols bleus » et « blancs » ont perdu leur emploi lors de la crise de 1980-1984, est un peu le symbole de *ces entreprises qui se restructurent*. Parfois à l'aveuglette. Quelquefois avec de mirifiques projets. Toujours en brisant des vies.



Réveiller l'Amérique

Micro en main, ce reporter aujourd'hui qualifié de « gau*chiste » a cherché à comprendre.* En s'adressant d'abord à celui qui avait pris les décisions incriminées : Roger Smith. Mais le patron de General Motors fuit les inter*views comme la peste. Pas plus au* Yacht-Club que dans les moments où le numéro un de General Motors se livre à la culture physique, Michael Moore ne parvient à le coincer. Finalement, il réussira à forcer l'entrée à la petite fête de fin d'année que donne traditionnellement GM et où se presse tout le « 14e étage » (celui *de la direction*) du siège de Detroit. Pour se trouver quelques instants face à face avec le « boss », avant de se faire reconduire fermement vers la sortie.

Ce sont ces épisodes, entrelacés de scènes au travail à l'usine de Flint et de témoignages, qui hérissent le poil de General Motors. Officiellement, la firme n'a exercé aucune pression pour empêcher la sortie du film. Et elle n'a pas cherché à monnayer quelque accord avec l'impertinent reporter. Attachés à conserver l'image de la GM, ses dirigeants se bornent à mettre en avant les efforts entrepris pour moderniser l'usine de Flint.

Le principal intéressé, Roger Smith, *« n'a pas vu le film »*. Mais, l'esprit toujours pratique, cet ancien enfant comptable a pesé le pour et le contre : *« De toute façon, je ne vois pas qui se déciderait ou non à acheter une voiture après être allé au cinéma... »*

Les prochains chiffres sur le nombre d'entrées à *Roger and Me* lui donneront peut-être raison. En tout cas, la critique a aimé. Et elle *n'est pas loin de trouver dans ces* images sur la difficile reconversion de la capitale de l'automobile matière à un Oscar au titre du meilleur film documentaire de l'année.

Au-delà de la personnalité de Roger Smith et du côté briseur d'icônes de Michael Moore, de nombreux Américains se disent troublés par le sujet. *« Après avoir vu ce film, je me sens coupable d'avoir un emploi. Il est vrai que, quand une direction a décidé de fermer son usine, de supprimer une division, personne ne se soucie de ce qui se passera après pour les gens concernés. Je suis prêt à adopter une famille de Flint... »*, assure un cadre de quarante-cinq ans, responsable d'une maison de vente par correspondance. *Invité par Business Week qui a eu* l'heureuse idée de faire réagir au film un échantillon d'une dizaine de personnes, il se dit aujourd'hui *« en colère »*.

Simon, un avocat de quarante-quatre ans, plaide pour l'économie de marché : *« Quand les usines sont obsolètes, il faut les fermer ! Si vous étiez actionnaires de GM, vous n'aimeriez pas savoir qu'une usine continue à tourner alors qu'elle n'est pas efficace... »* Mina, une jeune Japonaise, affirme avoir compris le message. *« Mais je ne pense pas que ce type de film puisse être diffusé au Japon... »* Michael Moore, lui, est catégorique : *Roger and Me* est destiné à *réveiller* l'Amérique. Et si son film agace, tant mieux...

S. M.

Les principales dispositions de la loi de finances pour 1990

Taxe d'habitation modifiée et revenus mobiliers plus légèrement taxés

Taxe d'habitation allégée pour les personnes disposant de faibles revenus mais alourdie pour *les contribuables aisés*; nouveau barème de l'impôt de solidarité sur la fortune ; réduction d'imposition de l'épargne mobilière ; plafonnement de la taxe professionnelle ; réduction des droits de mutation sur fonds de commerce ; plan d'épargne populaire... La loi de finances pour 1990, publiée au *Journal officiel* du 30 décembre 1989, aura rarement été aussi riche en mesures fiscales nouvelles. Sans doute faut-il chercher l'explication de cette abondante floraison dans le souci *d'équilibrer*, avec des mesures de justice fiscale, les dispositions allégeant les impôts sur les revenus de l'épargne mobilière, dispositions *qu'impose la libre circulation* des capitaux à l'intérieur de la CEE.

On trouvera ci-dessous l'analyse des principales dispositions de cette loi de finances.

Article 2 : nouveau barème de l'impôt sur le revenu.

Comme chaque année, les tranches du barème de l'impôt sur le revenu sont relevées, pour éviter que la partie purement nominale des hausses de revenus encaissés (*celle qui est annulée* en terme de pouvoir d'achat par l'inflation) n'entraîne un alourdissement de la pression fiscale. En 1990, les tranches du barème permettant de calculer l'impôt dû sur les revenus de 1989 sont relevées de 3,3 %.

FRACTION DU REVENU IMPOSABLE (2 parts)	TAUX (en pourcentage)
N'excédant pas 35 140 F	0
De 35 140 F à 36 740 F	5
De 36 740 F à 43 540 F	9,6
De 43 540 F à 68 820 F	14,4
De 68 820 F à 88 480 F	19,2
De 88 480 F à 111 080 F	24
De 111 080 F à 134 440 F	28,8
De 134 440 F à 155 100 F	33,6
De 155 100 F à 258 420 F	38,4
De 258 420 F à 355 420 F	43,2
De 355 420 F à 420 420 F	49
De 420 420 F à 478 240 F	53,9
Au-delà de 478 240 F	56,8

Le paragraphe IV du même article 2 indique que la somme de 13 000 F qui pourrait, au maximum, ouvrir droit à une réduction d'impôt pour les frais de garde des jeunes enfants (jusqu'à sept ans) est portée à 15 000 F.

Le paragraphe V concerne également les frais de garde des jeunes enfants. La réduction n'était accordée que si les deux conjoints travaillaient, ou étaient infirmes, ou étaient en longue maladie. Désormais, la réduction sera également accordée lorsque l'un des conjoints remplira l'une des conditions précédentes, et que l'autre poursuivra des études dans l'enseignement supérieur. Cette disposition nouvelle revient à assimiler la poursuite des études à un emploi.

Le paragraphe VIII modifie le régime de la pension alimentaire institué en 1989, qui concerne les enfants majeurs étudiants, non rattachés au foyer fiscal. L'avantage *minimum en impôt que les parents* pourront tirer de la pension alimentaire versée ne pourra être inférieur à 4 000 F par enfant, au lieu de 3 500 F jusqu'à présent. Mais cet avantage ne pourra excéder 35 % des sommes versées.

Article 3 : frais d'amélioration des locaux professionnels.

Le code des impôts n'autorise pas la déduction sur les revenus fonciers des frais d'amélioration des immeubles professionnels pour les propriétaires qui donnent en location ces locaux. Cette règle générale subira une exception quand les travaux auront été effectués pour faciliter l'accueil des handicapés.

Article 4 : cotisations à des régimes volontaires de retraites.

Les cotisations versées par les conjoints, collaborateurs des professionnels libéraux, à des régimes volontaires de retraites pourront être déduites du bénéfice imposable, comme c'était déjà la règle pour les commerçants et artisans, à condition qu'ils participent effectivement à l'activité de leur conjoint.

Article 5 : nouveau régime des dons.

Les versements et les dons qui pourraient être déduits par les particuliers de leur revenu imposable (1,25 % de ce revenu ou 5 % si les organismes bénéficiaires sont reconnus d'utilité publique) donneront droit désormais à une réduction d'impôt représentant 40 % de leur montant, pris dans les mêmes limites de 1,25 % et de 5 % du *revenu imposable*.

Les dons faits aux associations qui procèdent à des fournitures gratuites de repas à des personnes en difficulté ou qui aident à leur logement (disposition connue sous le nom d'amendement Coluche), ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à la moitié de leur montant, pris dans une limite de 500 francs.

Article 6 : la taxe d'habitation largement modifiée.

Le dispositif fiscal réduisant la taxe d'habitation a été largement modifié par rapport à la législation existante. Celle-ci prévoyait trois mesures. La première était un dégrèvement total pour les contribuables *de plus de soixante* ans non imposables à l'impôt sur le revenu. La deuxième, était un dégrèvement partiel pour les personnes âgées de moins de soixante ans non imposables à l'impôt sur le revenu (dégrèvement égal à 30 % de la partie de la taxe d'habitation dépassant 1 305 francs en 1989). La troisième mesure était une réduction de 15 % de la taxe d'habitation pour sa partie dépassant 1 305 francs, cela pour les contribuables dont *l'impôt sur le revenu* était inférieur de 1 500 francs au titre de l'année précédente (1988 pour une taxe d'habitation payée en 1989, par exemple).

On voit que les avantages étaient accordés selon un système à *trois étages : plus de soixante* ans non imposable à l'impôt sur le revenu ; moins de soixante ans non imposable à l'impôt sur le revenu, moins de 1 500 francs d'impôt sur le revenu.

Cet ensemble de réductions a été transformé de la façon suivante dans la loi de Finances pour 1990. Pour les contribuables âgés de plus de soixante ans, et non imposables à l'impôt sur le revenu, l'exonération totale de taxe d'habitation est maintenue. Pour les contribuables âgés de moins de soixante ans non imposables à l'impôt sur le revenu, le dégrèvement de taxe d'habitation porte désormais sur la partie de la taxe dépassant 1 370 francs. L'impôt dû ne pourra donc plusdépasser cette somme. Pour les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI), la taxe d'habitation ne pourra dépasser 457 francs. Pour les contribuables dont la cotisation d'impôt sur le *revenu est inférieure* à 1 550 F, le taux de dégrèvement partiel est porté à 50 % de la fraction de cotisation de taxe d'habitation qui excède 1 370 F.

Le paragraphe III du même article 6 indique que la taxe d'habitation est plafonnée à 4 % du revenu imposable pour tous les contribuables dont l'impôt sur le revenu ne dépasse pas 15 000 francs au titre de l'année précédente (1989 pour la taxe d'habitation de 1990). Cette limite de 15 000 francs sera relevée chaque année, comme la septième tranche du barème de l'impôt sur le revenu (c'est-à-dire approximativement du taux de l'inflation).

Tous ces dégrèvements sont à la charge du budget de l'Etat. Pour récupérer une partie de leurs coûts, la loi de finances pour 1990 institue *un prélèvement sur les seuls* locaux d'habitation dont la valeur locative dépasse 30 000 francs. Ainsi, pour les résidences principales, cette taxe sera de 0,2 % de la valeur locative. Pour les résidences secondaires, la taxe sera de 1,2 % pour les locaux dont la valeur locative sera comprise entre 30 000 et 50 000 francs et de 1,7 % au-delà de 50 000 francs.

Article 7 : nouveau plafonnement de la taxe professionnelle.

La taxe professionnelle sera plafonnée à 4 % de la valeur ajoutée au niveau de chaque entreprise ou de chaque professionnel imposé. Le plafonnement était, jusqu'à présent, de 4,5 %. [La taxe professionnelle, rappelons-le, est déductible de l'assiette de *l'impôt sur les bénéfices*.]

Article 8 : réduction à 25 % du taux majoré de la TVA.

Le taux majoré de la TVA est réduit de 28 % à 25 %. Cette réduction est entrée en application dès le 8 septembre 1989 pour les voitures et les motos de plus de 240 centimètres cubes, dès le 15 septembre 1989 pour les matériels électroniques comme la hi-fi.

Le paragraphe III du même article, majore de 3 % en moyenne le prix de vente des tabacs, la hausse devant s'appliquer au plus tard le 15 septembre 1990.

Article 9 : baisse de la TVA sur les médicaments.

Les médicaments remboursés par la Sécurité sociale supportent désormais une TVA au taux de 2,1 % [le taux de 2,1 % existant déjà pour la presse quotidienne, les hebdomadaires, le théâtre].

Article 10 : taux maximum de 1,5 % pour l'ISF.

Le taux le plus élevé du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), qui était de 1,1 %, passe à 1,5 % pour la fraction du patrimoine supérieur à 40 millions de francs. L'impôt est payé par les détenteurs d'un patrimoine supériur à 4 130 000 francs. Le barème pour 1990 devient le suivant :

FRACTION DE LA VALEUR NETTE TAXABLE DU PATRIMOINE	TAUX (en %)
Jusqu'à 4 130 000 F	0
Entre 4 130 000 F et 6 710 000 F	0,5
Entre 6 710 000 F et 13 320 000 F	0,7
Entre 13 320 000 F et 20 660 000 F	0,9
Entre 20 660 000 F et 40 000 000 F	1,2
Supérieure à 40 000 000 F	1,5

Le paragraphe II du même article 10 est important, dans la mesure où il met fin à un débat qui s'est développé à la suite d'un arrêt rendu le 18 avril 1989 par la Cour de cassation, concernant les usufruitiers, arrêt qui battait en brèche la doctrine et la pratique administratives.

Lorsque fut créé, en 1982, l'impôt sur les grandes fortunes, le principe général voulu par le législateur était qu'en cas de démembrement de la propriété (le conjoint survivant jouit du bien et les enfants en ont la nue-propriété), l'usufruitier intégrait la totalité de la valeur du bien dans sa déclaration et payait l'impôt en conséquence, s'il y avait lieu. Cette règle générale, qui se justifiait notamment par le fait que *l'usufruitier disposant effectivement* des revenus de la propriété pouvait payer l'impôt, subissait deux exceptions admises par le fisc.

La première exception, visait le cas où il n'y avait pas eu de *donation*. L'article *767 du code civil*, prévoit un « droit d'usufruit », c'est-à-dire un usufruit minimum pour le conjoint survivant. Dans ce cas, dit « d'usufruit légal », c'est-à-dire concrètement d'usufruit imposé, chacun (parent survivant et enfants) déclare séparément au fisc ce qu'il possède et paie éventuellement l'ISF.

Deuxième exception admise par le fisc au principe de pleine propriété supporté par l'usufruitier : il y a eu donation entre les époux, mais ceux-ci n'ont pas d'enfants. La moitié des biens doit alors revenir aux ascendants, le propriétaire ne disposant librement pour l'établissement de son testament que de l'autre moitié (quotité disponible). Mais l'article 1094 du code civil permet au propriétaire de réduire le droit qu'ont les ascendants sur la moitié de l'héritage au seul usufruit et d'en donner la nue-propriété à son conjoint.

Le fisc admet, là encore, le partage de la propriété lors de la déclaration de la valeur du patrimoine et du paiement éventuel de l'ISF, puisque l'usufruit est en quelque sorte imposé aux ascendants sans que ceux-ci aient la nue-propriété d'une partie de ce bien.

La Cour de cassation avait, dans un arrêt du 18 avril 1989, ajouté un autre cas où l'usufruitier n'aurait pas supporté la pleine *propriété* : celui d'une donation formelle entre époux (article 1094-I du code civil), donnant au conjoint survivant avec enfant(s) plus que l'usufruit légal, ce qui est le cas le plus fréquent. La doctrine de l'administration fiscale était claire : l'usufruitier déclare et paie sur la totalité du bien. La Cour de cassation, dans cet arrêt du 18 avril 1989, qui avait fait grand bruit, avait dit le contraire : l'assiette de l'impôt doit *être partagée entre l'usufruitier et* le nu-propriétaire comme dans le cas d'usufruit légal, c'est-à-dire imposé.

La loi de finances pour 1990, dans son paragraphe II de l'article 10, maintient la doctrine fiscale et passe outre l'arrêt de la Cour de Cassation : en cas de donation formelle entre époux, l'assiette de l'impôt et son paiement éventuel sont supportés par l'usufruitier et par lui seul.

Articles 11 et 12 : taxation alourdie sur les stock-options.

Les entreprises peuvent offrir à certaines catégories de personnelsdes actions de la société à prix préférentiel. Les réductions accordées peuvent atteindre 20 %, depuis la loi du 17 juin 1987 sur l'épargne, et génèrent donc de fortes plus-values éventuelles [les actions doivent être conservées au moins un an par le salarié, qui a *quatre ans pour « lever » la proposition* à partir du moment où la société a lancé un plan d'achat d'actions également appelé stock-options, la revente ne pouvant intervenir que 5 ans après l'offre]. L'article 11 prévoit que la plus-value (taxée à 17 % ou exonérée si les cessions annuelles de titres sont inférieures à un certain seuil) ne sera plus calculée sur la différence entre prix de revente de l'action et cours de l'action au moment où le salarié l'a acquise, mais entre prix de revente et prix où l'action a effectivement été proposée lors du lancement du plan.

Cette mesure fait donc disparaître l'éxonération d'impôt qui s'appliquait au gain résultant de la différence entre le prix effectif auquel l'action avait été achetée et son cours au moment ou cet achat était intervenu. Ce nouveau dispositif s'applique aux cessions d'actions acquises après le 1[er] janvier 1990.

D'autre part, l'article 12 prévoit que si la réduction du prix de l'action proposée au personnel dépasse 10 % de la valeur des titres, la différence sera imposé comme un salaire, au titre de l'impôt sur le revenu. Cette disposition sera officielle pour les plans d'option offerts à partir du 1[er] janvier 1990.

D'autre part, l'article 12 prévoit que si la réduction du prix de l'action proposée au personnel dépasse 10 % de la valeur des *titres*, la *différence* sera *imposée* comme un traitement et salaire, au titre de l'impôt sur le revenu. Cette disposition sera officielle pour les plans d'option offerts à partir du 1[er] janvier 1990.

Article 13 : réduction de l'abattement forfaitaire sur les revenus fonciers.

Les propriétaires d'immeubles urbains qui louent des chambres ou des appartements, peuvent pratiquer sur *le revenu brut de leurs* immeubles une déduction forfaitaire fixée à 15 % depuis 1982, et représentant les frais de gestion, d'assurance, d'amortissement. Cette déduction est ramenée à 10 %.

En outre, la déduction forfaitaire de 35 % sur les revenus fonciers accordés aux contribuables louant à usage d'habitation principale des immeubles neufs (loi Méhaignerie) est ramenée à 25 % pour les investissements réalisés à compter du 1[er] janvier 1990.

Article 14 : allégement de la fiscalité de l'épargne.

Cet article est l'un des plus importants de la loi de Finances pour 1990. Il allège très sensiblement les prélèvements fiscaux sur les revenus mobiliers. L'imposition des revenus d'obligations passe de 25 % à 15 % (27 % à 17 % avec le prélèvement social) celui des placements à revenus fixes (comptes de dépôts, bons de caisse, bons du Trésor, etc.) de 45 % à 35 % (47 % à 37 % avec le prélèvement social). Le taux de 32 % sur les titres de *créances négociables* (certificats de dépôts, billets de trésorerie) passe à 15 % (ou 17 %).

Article 16 : les SICAV-actions peuvent capitaliser sans impôts sur le revenu.

Les SICAV d'actions peuvent, pour les exercices clôs après le 29 septembre 1989, capitaliser les dividendes non distribués sans que ceux-ci soient soumis à l'impôt sur le revenu. Lors de cessions de titres, c'est l'impôt sur les plus-values à 17 % qui s'appliquera. Encore, les cessions inférieures à 298 000 francs en 1989 seront-elles exonérées [cette disposition en faveur des SICAV-actions existe déjà pour les SICAV-obligations].

Le paragraphe IV du même article 16 concerne les moins-values réalisées par les copropriétaires de fonds communs de placements (FCP), ou par les détenteurs de SICAV. Pour certains placements – notamment l'emprunt de la Caisse nationale de l'énergie, – l'essentiel du coupon attaché au titre est consitué par une prime de remboursement exonérée d'impôt sur le revenu. Certains gestionnaires de FCP avaient conseillé aux épargnants d'acheter ces emprunts d'un genre particulier, et une fois le coupon encaissé, de revendre les titres qui, en eux-mêmes (c'est-à-dire sans la prime), ne valaient plus grand-chose et faisaient donc apparaître une importante moins-values *sur le capital*. *Celle-ci* pouvait s'imputer sur des plus-values mobilières réalisées par ailleurs. Le paragraphe IV de l'article 16 fait disparaître l'avantage entraîné par l'imputation de cette moins-value en soumettant, à partir du 1[er] janvier 1989 (effet rétroactif) à l'impôt sur le revenu les primes de remboursement lorsque celles-ci *« représentent plus de 10 % du montant de la distribution ou de la répartition »*.

Article 19 : imposition à 19 % des plus-values à long terme des sociétés.

Les plus-values à long terme réalisées par les sociétés (plus de deux ans) sont imposées à 19 %, au *lieu de 15 % précédemment, même* quand ces plus-values restent dans l'entreprise.

Article 27 : moindre imposition sur les transmissions d'entreprises.

Les *mutations* à titre onéreux de fonds de commerce, jusqu'à maintenant soumises au taux de 11,8 %, sont assujetties au taux de 0 % pour la fraction inférieure à 100 000 francs, au taux de 6 % pour la fraction comprise entre *100 000 et 300 000 francs, et au* taux de 11,80 % pour la fraction supérieure à 300 000 francs. Les apports de fonds de commerce à une société ne sont plus soumis qu'à un droit de 3,80 % (au lieu de 8,60 %). Ce taux s'applique également aux apports d'immeubles ou droits immobiliers compris dans l'apport des éléments d'actif immobilisés affectés à l'exercice d'une activité professionnelle.

Article 78 : nouvelle péréquation à l'étude pour la taxe professionnelle.

Le gouvernement présentera au Parlement, avant le 30 avril 1990, les résultats de simulations modifiant les conditions de fonctionnement du Fonds national de péréquation de la taxe *professionnelle*

Article 79 : vers une taxe d'habitation calculée à partir de l'impôt sur le revenu.

Le gouvernement devra également soumettre au Parlement, avant le 2 avril 1990, un rapport présentant les résultats de la simulation réalisée sur la base d'un nouveau mode de calcul de la taxe d'habitation, pour sa part versée au département. Celle-ci, appelée « taxe professionnelle sur le revenu perçue au profit des départements », serait assise chaque année sur le montant des revenus et des plus-values pris en compte pour l'établissement de l'impôt sur le revenu de l'année précédant celle de l'imposition. Le revenu imposable à cette taxe proportionnelle sur le revenu serait diminué d'un abattement pour charges de famille. Elles serait établie, contrôlée et reconnue selon les mêmes règles et sur les mêmes garanties et sanctions que l'impôt sur le revenu.

Article 95 : déduction des versements retraite.

Les salariés peuvent déduire de leur revenu imposable les versements obligatoires effectués pour la retraite, dans la limite de 19 % de huit fois le plafond de la Sécurité sociale (contre douze fois pour l'imposition des revenus de 1989). Rappelons que les versements effectués par l'entreprise s'ajoutent à ceux du *salarié pour le calcul des* 19 %.

Le paragraphe 11 du même article précise que les rachats de parts à l'AGIRC (Association générale des institutions de retraites des cadres) et à l'Association des régimes de retraite complémentaires seront néanmoins déductibles lorsqu'ils ddépasseront la limite. Il en sera de même pour les écarts entre le taux d'appel et les taux contractuels de cotisation à *ces régimes*.

Article 98 à 109 : contrôles fiscaux facilités.

La loi de Finances pour 1990 comprend une série de mesures facilitant le contrôle fiscal : sur les signes extérieurs de richesse (les chevaux de course, locations de droits de chasse, clubs de golf sont réintégrés dans les éléments du train de vie), sur le contrôle par l'administration fiscale des fichiers informatiques des entreprises. *D'autre part, il sera possible, dans* les affaires judiciaires, non seulement pénales, mais également civiles et commerciales, de remonter dix ans en arrière quand des informations auront été révélées au cours d'un procès.

Le régime des perquisitions est précisé : pour les procédures déjà engagées, les éventuelles erreurs, si elles ne sont pas graves, ne font pas perdre au fisc le montant des impôts *récupérés mais* empêchent d'engager *d'éventuelles* poursuites pénales et rendent impossibles les pénalités.

Enfin, l'administration fiscale a désormais trois ans pour réparer un vice de forme dans une procédure de contrôle.

Article 96 : aide à domicile facilitée.

Les personnes âgées de plus de 70 ans peuvent bénéficier de l'aide à domicile, avec les avantages fiscaux qui lui sont attachés, même si elles sont hébergées en dehors de leur domicile par les personnes qui sont tenues envers elles à une obligation alimentaire (les enfants notamment). L'aide à domicile peut être cumulée avec l'hébergement dans *un établissement* médicalisé.

Article 109 : création d'un plan d'épargne populaire.

Le PEP (plan d'épargne populaire), qui remplace le PER (plan *d'épargne retraite) depuis le* 1[er] janvier 1990, est un compte ouvert pour une durée de dix ans, prorogeable, auprès d'un intermédiaire financier. Les versements sont limités à 600 000 par plan. Il donne droit à des avantages fiscaux (les intérêts capitalisés sont exonérés d'impôt sur le revenu) et, pour les personnes non imposables, à une prime d'épargne égale au quart des versements annuels, sans pouvoir excéder 1 500 francs par an.

La sortie du plan après huit ans ne supprime pas l'exonération fiscale sur les intérêts, la prime et la rente viagère. Mais une sortie avant huit ans entraîne clôture du plan.

Article 113 : incitation fiscale à l'investissement locatif.

Les personnes qui achètent ou font construire un logement neuf pour le louer non meublé à usage d'habitation principale, bénéficieront, jusqu'au 31 décembre 1992, d'une réduction d'impôt égale à 10 % du prix du logement, dans la limite de 300 000 francs pour une personne seule, et de 600 000 francs pour un couple marié. La réduction d'impôt est *répartie sur deux années*.

Article 114 : réduction d'impôts pour grosses réparations.

La réduction d'impôts existante pour les grosses réparations est prorogée jusqu'au 31 décembre 1992. Elle s'applique également à nouveau aux dépenses d'isolation thermique.

Page réalisée par :
ALAIN VERNHOLES

ent taxés

:ette taxe proportionnelle sur
:nu serait diminué d'un abat-
:t pour charges de famille.
serait établie, contrôlée et
:nue selon les mêmes règles et
:s mêmes garanties et sanc-
:que l'impôt sur le revenu.

**:le 95 : déduction des verse-
:nts retraite.**

:s salariés peuvent déduire de
revenu imposable les verse-
:s *obligatoires* effectués pour
:raite, dans la limite de 19 %
:it fois le plafond de la Sécu-
:ociale (contre douze fois pour
:osition des revenus de 1989).
:pelons que les versements
:tués par l'entreprise s'ajoutent
:x du salarié pour le calcul des

: paragraphe 11 du même arti-
:récise que les rachats de parts
:GIRC (Association générale
: institutions de retraites des
:es) et à l'Association des
:nes de retraite complémen-
:s seront néanmoins déducti-
lorsqu'ils ddépasseront la
:te. Il en sera de même pour les
:ts entre le taux d'appel et les
: contractuels de cotisation à
régimes.

**:icle 98 à 109 : contrôles fis-
:aux facilités.**

:loi de Finances pour 1990 com-
:nd une série de mesures facili-
:t le contrôle fiscal : sur les
:nes extérieurs de richesse (les
:vaux de course, locations de
:its de chasse, clubs de golf sont
:intégrés dans les éléments du
:in de vie), sur le contrôle par
:dministration fiscale des fichiers
:formatiques des entreprises.
:autre part, il sera possible, dans
: affaires judiciaires, non seule-
:ent pénales, mais également
:iles et commerciales, de remon-
: dix ans en arrière quand des
:formations auront été révélées au
:urs d'un procès.

Le régime des perquisitions est
:écisé : pour les procédures déjà
:gagées, les éventuelles erreurs, si
:les ne sont pas graves, ne font pas
:rdre au fisc le montant des
:pôts récupérés mais empêchent
:engager d'éventuelles poursuites
:énales et rendent impossibles les
:énalités.

Enfin, l'administration fiscale a
:ésormais trois ans pour réparer un
:ice de forme dans une procédure
:e contrôle.

**:rticle 96 : aide à domicile facili-
tée.**

Les personnes âgées de plus de
:0 ans peuvent bénéficier de l'aide
domicile, avec les avantages fis-
:aux qui lui sont attachés, même si
:lles sont hébergées en dehors de
:ur domicile par les personnes qui
:ont tenues envers elles à une obli-
:ation alimentaire (les enfants
:otamment). L'aide à domicile
:eut être cumulée avec l'héberge-
:ment dans un établissement médi-
:alisé.

**Article 109 : création d'un plan
d'épargne populaire.**

Le PEP (plan d'épargne popu-
:aire), qui remplace le PER (plan
d'épargne retraite) depuis le
1er janvier 1990, est un compte
:ouvert pour une durée de dix ans,
prorogeable, auprès d'un intermé-
:diaire financier. Les versements
sont limités à 600 000 par plan. Il
donne droit à des avantages fiscaux
(les intérêts capitalisés sont exo-
:nérés d'impôt sur le revenu) et,
pour les personnes non imposables,
à une prime d'épargne égale au
quart des versements annuels, sans
pouvoir excéder 1 500 francs par
an.

La sortie du plan après huit ans
:ne supprime pas l'exonération fis-
:cale sur les intérêts, la prime et la
rente viagère. Mais une sortie
avant huit ans entraîne clôture du
plan.

**Article 113 : incitation fiscale à
l'investissement locatif.**

Les personnes qui achètent ou
font construire un logement neuf
pour le louer non meublé à usage
d'habitation principale, bénéficie-
:ront, jusqu'au 31 décembre 1992,
d'une réduction d'impôt égale à
10 % du prix du logement, dans la
limite de 300 000 francs pour une
personne seule, et de
600 000 francs pour un couple
marié. La réduction d'impôt est
répartie sur deux années.

**Article 114 : réduction d'impôts
pour grosses réparations.**

La réduction d'impôts existante
pour les grosses réparations est pro-
:rogée jusqu'au 31 décembre 1992.
Elle s'applique également à nou-
:veau aux dépenses d'isolation ther-
:mique.

Page réalisée par :
ALAIN VERNHOLES

MARCHÉS FINANCIERS

Après deux mois d'interruption

Les négociations sur la convention collective ont repris à la Bourse

Après deux mois d'interruption, les négociations pour l'établissement d'une nouvelle convention collective ont repris à la Bourse de Paris peu avant Noël. Une réunion entre les organisations syndicales et patronale, représentées par l'AFSB (Association française des sociétés de Bourse), s'est déroulée le 4 janvier dernier. L'objectif est de tenir une séance plénière tous les quinze jours car, si accord il y a, il doit impérativement être ratifié avant le 27 octobre 1990, soit quinze mois au maximum après la dénonciation de la précédente convention.

Au mois de juillet dernier, l'AFSB rejetait la convention collective régissant les cinq mille cinq cents salariés travaillant sur le marché boursier français. Avec les organisations syndicales débutaient alors des discussions pour élaborer une nouvelle charte. Le 24 octobre dernier, les rencontres étaient suspendues *sine die* par les syndicats, à la suite d'un différend opposant M. Michel Isabelle, secrétaire d'Etat du syndicat FO des sociétés de Bourse, à son employeur, la société Meunier, à propos de sa carte professionnelle. Bien que ce conflit n'ait pas de rapport direct avec les débats, les rencontres ne purent reprendre qu'une fois cette affaire portée devant la commission paritaire. Ce qui fut fait en décembre.

« La parenthèse est finie, souligne l'un des négociateurs : *Nous reprenons nos travaux sur le même mode qu'auparavant, mais avec deux mois de retard. »* Après avoir réglé quelques chapitres, les partenaires sociaux ont évoqué la rupture du contrat de travail et entrent dans le vif du sujet avec les rémunérations et le nouveau système de classification (*le Monde* du 14 décembre).

D. G.

20 milliards de dollars d'investissement

L'Arabie saoudite prévoit un plan ambitieux de développement des gisements d'hydrocarbures

La compagnie nationale des pétroles saoudiens, Aramco, va investir plus de 20 milliards de dollars (114 milliards de francs) dans les prochaines années pour accroître les capacités et la qualité de production du royaume dans le cadre d'une nouvelle politique du gouvernement saoudien, ont indiqué, le mardi 9 janvier, des sources pétrolières à Ryad.

La recherche de nouveaux gisements de pétrole et de gaz fait partie de cette nouvelle politique, ont ajouté ces sources.

Cette nouvelle politique a déjà permis la découverte, annoncée le 8 janvier, d'un nouveau gisement pétrolier et gazier à Al-Ragheb, à 120 km au nord-est de Ryad. *« Selon nos estimations, le gisement contient 280 000 m3 de gaz de bonne qualité et peut produire 3 650 barils par jour »*, a indiqué Aramco dans un communiqué.

□ **Dywidag construirait la voie ferrée rapide Berlin-Hanovre.** – La firme allemande Dyckerhoff und Widman AG (Munich) serait désignée comme chef de file d'un consortium chargé de construire une voie ferrée rapide de 200 kilomètres entre Berlin et Hanovre, selon le quotidien de Berlin-Ouest *Berliner Morgenpost*. Le projet, destiné à améliorer les communications entre les deux Etats allemands, représente un investissement de 3 milliards de deutschemarks (plus de 10 milliards de francs) ; la voie, parallèle à celle qui existe actuellement, permettrait aux trains d'atteindre des vitesses de 200 à 250 kilomètres/heure. Une commission interallemande *ad hoc* avait été mise en place à la suite de la visite du chancelier Kohl en RDA à la mi-décembre.

□ **Le Britannique European Leisure rachète Le Palace à Paris.** – Le groupe britannique de loisirs European Leisure a annoncé, mercredi 10 janvier, l'achat, pour un montant global de 64 millions de francs, de la discothèque parisienne Le Palace, qu'il compte rouvrir au public dès le printemps. Le groupe a également acquis un restaurant-bar multisalles situé à proximité, du Palace, le Sweet World Café. La société britannique a indiqué qu'elle allait investir 2 millions de francs dans la rénovation du Palace et faire de l'actuel restaurant de la discothèque, Le Privilège, un night-club haut de gamme ouvert quatre soirs par semaine. Ces opérations portent à trois discothèques et trois restaurants les intérêts d'European Leisure dans la capitale française.

NEW-YORK, 10 janvier ↓

Nouvelle baisse

Pour la deuxième journée consécutive, les cours ont baissé mercredi à Wall Street. Cependant, une reprise fugitive survenue tardivement a permis de limiter les pertes. En clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 2 750,64, soit à 15,36 points en dessous de son niveau précédent. Au plus bas de la séance, il était tombé à 2 725,47. Contrairement au phénomène observé la veille, le bilan général a été franchement mauvais. Sur 1 969 valeurs traitées, 1 036 ont baissé, 484 seulement ont monté et 449 n'ont pas varié.

Les craintes nourries sur une détérioration des résultats des entreprises pour le quatrième trimestre 1989 sont à l'origine de ce nouvel alourdissement de la tendance. Mais c'est surtout le déclenchement de nouveaux programmes des ventes sur ordinateurs qui a tiré les cours vers le fond. Comme en toute chose, l'exagération étant source de mouvements contraires, l'informatique s'est mise à lancer des programmes de rachats. Mais le phénomène n'a tout de même pas revêtu assez d'ampleur pour permettre au marché de retrouver une meilleure mine. Pour tout dire, le cœur n'y était pas vraiment.

L'activité s'est accrue avec 175,99 millions de titres échangés contre 155,21 millions la veille.

VALEURS	Cours du 9 janv.	Cours du 10 janv.
Alcoa	75 3/8	75 1/2
A.T.T.	45 1/8	45
Boeing	61 3/4	62 1/8
Chase Manhattan Bank	32	31 3/8
Du Pont de Nemours	125 1/2	124 3/8
Eastman Kodak	42 1/2	42 1/8
Exxon	48 7/8	48 3/4
Ford	44 1/8	44 1/2
General Electric	64 5/8	64 5/8
General Motors	43 7/8	43 3/8
Goodyear	43 7/8	43 3/8
I.B.M.	99 1/2	99 1/8
I.T.T.	56 7/8	56 1/2
Mobil Oil	59 1/2	58 7/8
Pfizer	69 5/8	70 7/8
Schlumberger	47 1/8	47 1/2
Texaco	56	56 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	164	163 5/8
Union Carbide	23 5/8	23 3/8
U.S.X.	36 3/8	36
Westinghouse	73 3/8	73 1/4
Xerox Corp.	57 1/4	56 3/4

PARIS, 10 janvier =

Etale

Décidément, la Bourse de Paris ne sait pas trop quelle attitude adopter. Après avoir une fois de plus cédé à l'effritement dans la matinée (– 0,41 %), le marché progressivement est revenu au point d'équilibre. Aux alentours de 13 heures, l'indice CAC 40 était même revenu dans la zone verte avec un gain fractionnaire de 0,03 %. Dans l'après-midi, il s'établissait à 0,08 % au-dessus de son niveau précédent avant de clôturer à + 0,01 %.

Apparemment, professionnels et investisseurs paraissaient plus détendus. Les taux d'intérêt baissent, au point de retomber à 10 % au jour le jour et, si l'on en croit M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank allemande mais également du comité des gouverneurs des Banques centrales de la CEE, *« un réalignement monétaire dans le SME* [système monétaire européen] *n'est pas à l'ordre du jour, car les principaux participants n'en veulent pas ».*

Cela étant, la clientèle n'en reste pas moins assez cruellement absente de la rue Vivienne, sans doute *« parce qu'ils ont mieux à faire à Francfort »*, disait quelqu'un en ricanant. Il est vrai aussi que la rechute de Wall Street n'est pas faite *« pour galvaniser les troupes »* et que la baisse de Tokyo témoigne de la fragilité des places financières, toutes ou presque toutes parvenues à leurs plus hauts niveaux historiques.

Pour toutes ces raisons, les opérateurs semblent vouloir mettre la pédale douce en attendant d'y voir un peu plus clair sur les perspectives économiques pour 1990.

La France a encore un sérieux *handicap avec le déficit de son commerce extérieur*, qui risque d'être encore plus marqué si Airbus Industries se voit contraint de mettre son personnel en chômage technique à cause de la grève interminable de son partenaire britannique British Aerospace.

Mais on peut se rassurer : le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, a déclaré en présentant ses vœux à la presse que, s'agissant des échanges de la France avec l'étranger, il allait, ainsi que M. Jean-Marie Rauch, *« prendre des initiatives ».*

LONDRES, 10 janvier ↓

Forte baisse

Le revirement à la hausse observé, mardi, aura été de courte durée puisque, dès le lendemain, l'International Stock Exchange repartait à la baisse. Les cours des valeurs, mercredi, ont accentué leurs pertes en milieu de séance, dans le sillage de Wall Street et l'indice Footsie, à la clôture, cédait 23,7 points à 2 142,6. La perspective d'importantes augmentations de capital ainsi que de prises de bénéfices ont pesé sur la tendance. La plupart des secteurs se sont affaiblis, notamment les chimiques, les électriques, les mécaniques, les brasseries, les magasins et les assurances. Après un bon départ, Eurotunnel s'est effrité au lendemain des négociations avec les banques au sujet d'un nouveau plan de financement, et à la suite de l'obtention par le consortium de suffisamment de crédits pour poursuivre les travaux pendant trois mois supplémentaires. Le groupe ADT (système de sécurité et ventes aux enchères d'automobiles) a annoncé le lancement d'une OPA amicale de 110 millions de livres (environ 1 milliard de francs) sur la firme de sécurité Britannia. La chaîne de magasins W.H. Smith s'est appréciée après les rumeurs de vente d'une de ses boutiques de bricolage au conglomérat Ladbroke.

TOKYO, 11 janvier ↑

Reprise en fin de séance

Commencée sous le signe de l'effritement, la séance de jeudi s'est achevée sur une très sensible reprise. Ainsi, l'indice Nikkeï, qui, aux alentours de midi, avait régressé de 87,86 points (– 0,22 %), enregistrait en clôture une hausse de 473,62 points (+ 1,3 %) à 38 170,13.

Ce redressement est, selon les professionnels, à mettre entièrement sur le compte des achats sur indices effectués par des arbitragistes étrangers. En raison du caractère artificiel du phénomène, beaucoup craignent que la hausse ne soit qu'un déjeuner de soleil.

D'une façon générale, l'activité est restée modérée avec, comme la veille, à peine 600 millions de titres échangés. L'intérêt des opérateurs s'est concentré sur les valeurs pharmaceutiques. Hausse des instruments de précision.

VALEURS	Cours du 10 janv.	Cours du 11 janv.
Akai	948	960
Bridgestone	1 690	1 730
Canon	1 840	1 870
Fuji Bank	3 470	3 440
Honda Motors	1 830	1 830
Matsushita Electric	2 360	2 380
Mitsubishi Heavy	1 110	1 110
Sony Corp.	8 670	8 650
Toyota Motors	2 550	2 580

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Lafarge-Coppée lance un emprunt de 4 milliards de francs.** – Le deuxième cimentier mondial Lafarge-Coppée lancera, à la fin du mois de janvier, un emprunt perpétuel de 4 milliards de francs pour financer son développement. Cette opération financière devrait lui permettre de ramener son endettement, qui s'élève à plus de 9 milliards, à 6,5 milliards de francs. Cette opération complexe, la première en France pour une entreprise entièrement privée, prendra la forme d'une émission de titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI).

□ **Nestlé et Disney en Europe.** – Le groupe suisse Nestlé a signé, le mardi 9 janvier, deux accords de partenariat avec deux branches d'activités de Disney. Le premier fait de Nestlé le participant exclusif dans le secteur alimentaire du parc Magic Kingdom à l'est de Paris. Le second entre Nestlé et Walt Disney Consumer Products est un accord de licence qui donne à Nestlé l'exclusivité de la vente de produits alimentaires utilisant les personnages des célèbres dessins animés pour l'Europe et le Moyen-Orient.

□ **Axa-Midi Assurances sera transféré au règlement mensuel dès le 24 janvier.** – La cotation d'Axa-Midi Assurances, holding regroupant les activités d'assurances du groupe présidé par M. Claude Bébéar, sera transférée du marché au comptant au marché à règlement mensuel de Paris le 24 janvier prochain, premier jour de la liquidation de février. La quotité de négociation sera de vingt-cinq titres.

□ **Assemblée générale de Baltica pour approuver les accords avec Suez.** – Une assemblée générale extraordinaire de la Société danoise Baltica Holding, qui contrôle à 82 % la Compagnie d'assurances Baltica (numéro un du royaume), était convoquée le 11 janvier à Copenhague. Les participants ont eu pour tâche principale d'entériner l'accord de coopération croisé conclu tout récemment par Baltica avec la Compagnie financière de Suez et sa filiale, le groupe Victoire (*le Monde* des 27 et 30 novembre 1989), ainsi que l'entrée au conseil d'administration de deux nouveaux membres : M. Renaud de La Genière, président de la Compagnie financière de Suez (le directeur de Baltica, M. Peter Christoffersen, entre parallèlement au conseil d'administration de Suez), et M. Nils Wilhjelm qui a été, entre mars 1986 et décembre 1989, ministre de l'industrie et du commerce dans deux coalitions centre-droite dirigées par le conservateur Poul Schlüter.

□ **Coca-Cola s'engage à ne plus proposer de rabais à ses distributeurs.** – Après la plainte déposée en septembre 1987 par l'italien San Pellegrino et l'enquête ouverte par la commission de la CEE, la société américaine Coca-Cola a pris l'engagement de ne pas écarter déloyalement ses concurrents du marché européen et de ne pas proposer de rabais aux distributeurs qui lui accorderaient l'exclusivité de la vente.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	385	Locamic	....	139
Asystel	....	141	Metra Communication	....	222
B.A.C.	....	250	Métallurg. Minière	....	238
B. Demachy & Assoc.	....	601	Métroservice	....	170 80
Banque Tarneaud	190	191 50	Métroservice (bons)	....	....
B.I.C.M.	....	790	Molex	200 10	200 10
Boiron	....	427	Navale-Delmas	....	1216
Boisset (Lyon)	....	285	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2591	Om. Gest.Fin.	....	559
Calberson	....	715	Pinault	....	610
Cardif	....	720	Presbourg (C In & Fin)	....	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	940	Présence Assurance	....	565
C.D.M.E.	....	1876	Publicat. Filipacchi	....	703
C. Equip. Elect.	....	360	Razel	....	700
C.E.G.E.P.	....	294 50	Rémy & Associés	....	361 20
Ciments d'Origny	....	705	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	327
C.N.I.M.	....	745	St-Honoré Matignon	....	240 80
Codetour	....	280	S.C.G.P.M.	....	717
Conforama	....	1155	Segin	333	[illegible]
Creeks	....	433 50	Sélection Inv. (Lyon)	....	[illegible]
Dafsa	....	....	S.E.P.	....	480
Dauphin	....	630	Serbo	....	546
Devanlay	....	1180	S.M.T.Goupil	....	[illegible]
Deville	....	522	Sodinforg	....	187 20
Dollfus	....	200	Supra	....	262
Editions Belfond	....	160 10	Thermador Hold. (Lyon)	....	274
Elysées Investissem.	....	17 95	TF.1	....	[illegible]
Finacor	....	210	Unilog	....	205
Garonor	....	965	Union Financ. de Fr.	....	498
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	308	Viel et Cie	....	202
Guintoli	....	950	Yves Saint-Laurent	....	1115
I.C.C.	....	271			
Idia	....	336			
Idianova	....	141			
IM2	....	300			
Int. Metal Service	....	1050			
Le gd livre du mois	....	431 60 d			
Loca Investissement	....	287 90			

Marché des options négociables le 10 janvier 1990

Nombre de contrats : 14 042.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Mars dernier	Juin dernier	Mars dernier	Juin dernier
Accor	840	68	–	–	22
Bouygues	680	13	30	60	–
CGE	480	59	–	5,60	–
Elf-Aquitaine	480	68,50	–	4	–
Eurotunnel SA-PLC	60	11,50	16	5,50	8
Havas	1 500	37	–	–	–
Lafarge-Coppée	388	20	–	11,50	–
Michelin	152	24	–	2	–
Midi	1 400	106	–	–	–
Paribas	720	25	–	51	–
Pernod-Ricard	1 600	–	80	–	–
Peugeot SA	775	60	–	24	33
Rhône-Poulenc CI	480	15	–	30	–
Saint-Gobain	640	42	–	19	–
Source Perrier	1 900	90	–	125	–
Société générale	560	9,50	–	–	–
Suez Financière	400	72	84	1,50	–
Thomson-CSF	160	5,50	11,20	–	16,60

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 janvier 1990

Nombre de contrats : 67 077.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 90	Juin 90	Septembre 90
Dernier	102,88	103,40	103,66
Précédent	102,72	103,20	103,54

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 90	Juin 90	Mars 90	Juin 90
105	0,16	0,69	2	

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,72 F ↑

Le dollar s'échangeait en hausse le jeudi 11 janvier dans des marchés nerveux où circulaient de nombreuses rumeurs d'intervention des banques centrales. La monnaie américaine s'échangeait à Paris à 5,72 F contre 5,6995 F la veille à la cotation officielle. Le yen cédait encore du terrain contre les principales devises.

FRANCFORT	10 janv.	11 janv.
Dollar (en DM)	1,6790	1,6880
TOKYO	10 janv.	11 janv.
Dollar (en yens)	145,65	145,27

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 janv.) ...... 10 1/8 10 1/4 %

New-York (10 janv.) ..... 7 3/4 8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	9 janv.	10 janv.
Valeurs françaises	99,2	99,2
Valeurs étrangères	102	101,90
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	545,1	542,8
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 970,28	1 970,30

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 766	2 750,64

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 956,5	1 936,4
Mines d'or	316,1	322,4
Fonds d'Etat	83,37	82,98

TOKYO

	10 janv.	11 janv.
Nikkei Dow Jones	37 696,51	38 170,13
Indice général	2 793,80	2 814,13

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 10 JANVIER

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3770	C.N.E. 3% ★	3835	3835	3800	– 0 91
1038	B.N.P. T.P.	1045	1050	1045	....
1210	C.C.F. T.P.	1215	1224	1220	+ 0 41
1068	Créd. Lyon. T.P.	1065	1065	1065	....
1835	Renault T.P.	1818	1818	1815	– 0 17
2050	Rhône-Poul. TP	2064	2067	2050	– 0 68
1248	St-Gobain T.P.	1279	1280	1280	+ 0 08
1250	Thomson T.P.	1310	1310	1310	....
885	Accor	887	885	885	– 0 23
680	Air Liquide	683	678	677	– 0 88
2500	Alc. Superm.	2290	2280	2280	– 0 44
580	A.L.S.P.I.★	612	610	624	+ 1 96
3020	Arjom. Prioux★	3070	3088	3075	+ 0 16
620	Aussedat-Rey★	606	610	610	+ 0 83
1040	Aux. Entrepr.★	1040	1043	1078	+ 3 65
490	Av. Dassault★	885	868	880	– 0 73
405	BAFP★	380	381	383	+ 0 77
360	Bail-Equipem.★	352	351	358 80	+ 1 93
1000	Bail Investiss.★	990	999	1000	+ 1 01
395	B.N.P. C.I.★	406 30	405	418 90	+ 3 10
900	Bolloré Tech.	896	895	901	+ 0 56
630	Cie Bancaire★	630	630	633	+ 0 48
810	Bazar H.-V.★	798	788	799	+ 0 13
845	Béghin-Say★	748	748	747	– 0 13
1590	Berger (Ma)	1575	1549	1549	– 1 65
750	Bic★	789	784	786	– 0 38
910	B.I.P.★	1069	1069	1020	– 4 58
615	B.I.S.★	591	594	589	– 0 34
3290	Bongrain S.A.★	3330	3301	3310	– 0 60
1010	Bon-Marché★	1035	1030	1022	– 1 26
670	Bouygues★	612	620	621	+ 1 47
148	B.P. France★	158 80	156	156	– 1 76
740	B.S.N.★	743	744	745	+ 0 27
740	Canal Plus★	787	786	792	+ 0 64
520	Cap Gem. S.★	494	494	485	– 1 82
3490	Carrefour★	3611	3600	3610	– 0 03
210	Casino★	213	211	215	+ 0 94
135	Casino A.D.P.★	135 20	136	137 60	+ 1 70
1050	Castorama D.L.	1056	1065	1065	+ 0 85
150	C.C.M.C.	150	150	150	....
695	C.E.G.I.D.	732	732	730	– 0 27
245	Centrest	245	240	242	– 1 22
580	C.E.P. Comm.	586	570	582	– 0 71
1150	Cerus CER	465	457	466 50	+ 0 33
620	Cetelem★	571	578	592	+ 3 68
645	C.F.A.O.★	720	715	725	+ 0 69
510	C.G.E.	526	527	525	– 0 19
1780	C.G.I. Informat.	1761	1751	1740	– 1 19
1530	C.G.I.P.★	1497	1488	1490	– 0 47
685	C.G.P.	658	635	647	– 1 67
1320	Chargeurs S.A.★	1302	1302	1296	– 0 46
795	Cica	831	829	829	– 0 24
1610	Ciments franç.★	1658	1652	1665	+ 0 42
695	Club Méditerr.★	688	688	689	+ 0 15
230	C.M.B. Packag.	226	222 10	227 40	+ 0 62
172	Codetel★	175 60	175	176	+ 0 23
420	Cofimeg★	417 20	424	427	+ 2 35
....	CPR (Par.-R.)★	472	471 10	485	+ 4 87
895	Colas★	876	880	887	+ 1 26
230	Cpt. Entrepr.★	243 80	247 10	241	– 1 15
1160	Compt. Mod.★	1226	1206	1214	– 0 98
390	Concept S.A.	405	405	404	– 0 25
1230	Créd. Foncier★	1345	1335	1342	– 0 22
520	C. F. Internat.★	536	536	545	+ 1 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
220	C.C.F.★	217	218	217	....
715	Cr. Lyon. (CI)★	719	712	718	– 0 14
1200	Crédit Nat.★	1204	1204	1232	+ 2 33
365	C.S.E.E.★	360	357	358	– 0 56
4030	Damart S.A.★	4125	4150	4145	+ 0 48
2190	De Dietrich★	2115	2140	2100	– 0 71
220	Dév. P.d.C. (Li)	220	220	220	....
340	Dév. R. Sud-Est	340 50	340	345	+ 1 32
590	D.M.C.	586	585	590	+ 0 68
390	Drouot Assur.★	360	358	356	– 1 11
5260	Docks France★	5020	5020	5060	+ 0 80
925	Dumez★	899	895	895	– 0 44
2340	Eaux (Gén.)★	2320	2310	2328	+ 0 34
495	Ecco★	484 50	483	487	+ 0 52
1100	Electrofinanc.★	1060	1032	1056	– 0 38
475	El. S. Dassault★	469	465	462	– 1 49
485	Elf-Aquitaine	535	534	534	– 0 19
415	– (certific.)★	421	416 20	421	....
1310	Epeda B.-F.	1380	1370	1370	– 0 72
3000	Essilor★	2830	2880	2902	+ 2 54
1430	Essil. Int. (DP)★	1395	1390	1400	+ 0 36
610	Esso S.A.F.★	685	679	689	+ 0 58
2650	Eurafrance★	2623	2620	2619	– 0 15
1980	Eurocom★	2000	1985	1975	– 1 25
92	Eurodisneyland	93 40	93 20	92 90	– 0 54
4450	Euromarché★	4775	4820	4800	+ 0 52
1040	Europe n° 1★	1069	1085	1080	+ 1 03
83	Eurotunnel★	86 15	86 90	83 80	– 3 55
1920	Exor★	2015	2000	2000	– 0 74
1580	Facom★	1709	1690	1737	+ 1 64
1220	Fichet-Bauche★	1149	1133	1133	– 1 39
206	Financial★	214 80	214 10	221	+ 2 88
355	Fives-Lille★	413 50	408 50	409 80	– 0 87
2450	Fromager. Bel★	2600	2599	2550	– 1 92
1980	Gal. Lafayette★	2120	2140	2066	– 2 55
540	Gascogne★	555	552	552	– 0 54
1710	Gaz et Eaux★	1720	1710	1705	– 0 87
910	Géophysique★	1084	1090	1088	+ 0 37
635	Gerland★	680	675	681	+ 0 15
715	Groupe Cité★	710	710	706	– 0 56
2280	Gr. Victoire	1910	1859	1777	– 6 96
1140	– (certif.)	1031	996	999	– 3 10
1180	GTM-Entrep.★	1360	1390	1375	+ 1 10
1220	Guyenne-Gas.★	1212	1215	1235	+ 1 90
390	Hachette★	400	398	402 80	+ 0 70
1360	Havas★	1404	1402	1411	+ 0 50
625	Hénin (La)★	617	605	615	– 0 32
1260	Hutchinson★	1236	1225	1218	– 1 38
325	Imétal★	324 90	326	328	+ 0 95
135	Ingénico★	150	149	147 20	– 1 87
5830	Inst. Mérieux★	6000	6010	6080	+ 1 33
520	Interbail★	524	533	530	+ 1 15
1850	Intertechnique★	1795	1780	1779	– 0 89
1280	J. Lefebvre★	1208	1200	1210	+ 0 17
1210	Labinal★	1235	1231	1250	+ 1 21
2590	Lab. Bellon★	2450	2500	2501	+ 2 08
1490	Lafarge-Coppée	389 60	386	388 80	– 0 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1430	Lebon★	1428	1413	1413	– 1 05
3650	Legrand★	3594	3549	3566	– 0 78
1900	Legrand (DP)★	1930	1948	1925	– 0 26
2060	Leroy-Somer★	2090	....	....	....
770	Locabail Im.★	780	780	799	+ 2 44
515	Locafrance★	514	519	524	+ 1 95
870	Locindus★	861	862	862	+ 0 12
360	Luchaire★	418	418 70	417	– 0 24
5110	L.V.M.H.★	5190	5120	5160	– 0 58
635	Lyonn. Eaux★	566	568	574	+ 1 06
77	Mais. Phénix★	79	78 60	78 90	– 0 13
310	Majorette (Ly)★	342	337	339	– 0 88
490	Mar. Wendel★	485	480	479	– 1 24
395	Matra★	396	385	396	....
4800	Merlin-Gerin★	4940	4930	4965	+ 0 51
260	Metaleurop★	250 90	248	252	+ 0 44
240	Métrologie Int.★	226 80	227	223 90	– 1 24
183	Michelin	171	170 50	173 70	+ 1 58
1370	Midi (Cie)	1442	1438	1437	– 0 35
178	Midl. Bk SA★	178	179 80	180	+ 1 12
480	Min Salsig (Ne)	479	479	479	....
198	M.M.B.M.★	195	192 20	192 30	– 1 38
143	Moulinex★	145 60	143	144 70	– 0 62
....	Navig. Mixte★	1878	1870	1866	– 0 64
190	Nord-Est★	186 50	195	193 20	– 1 69
315	Nordon (Ny)	375	398	398	+ 6 13
795	Nouvelles Gal.★	785	785	780	– 0 63
795	Occid. (Gén.)★	780	775	772	– 1 03
1620	Omn.F.Paris★	1620	1640	1640	+ 1 23
400	Olipar★	437	437	439	+ 0 46
4680	Oréal (L')★	4901	4893	4865	– 0 73
715	Paribas	690	688	686	– 0 58
1650	Pechelbronn★	1816	1810	1823	+ 0 43
305	Pechiney CIP★	303	304 50	308 20	+ 1 72
195	Pechiney Int.	191 50	191 50	188	– 1 83
560	Penhoët★	590	576	580	– 1 69
1490	Pernod-Ricard★	1499	1495	1490	– 0 60
800	Peugeot S.A.	792	790	790	– 0 25
470	Plastic Omn.★	485	489	480	– 1 03
630	Poliet★	562	565	578	+ 2 85
1180	Préciball Sic.★	1230	1239	1235	+ 0 41
905	Primagaz★	901	903	900	– 0 11
700	Printemps★	749	742	747	– 0 27
4410	Promodès★	4400	4350	4360	– 0 91
530	Radiotechn.★	605	590	594	– 1 82
175	Raff. D. Total★	169 60	171	170	+ 0 24
3580	Redoute (La)★	3840	3840	3800	– 1 10
450	R.-Poulenc CIP★	449 20	449	460	+ 2 40
350	Rober financ.	358 50	359	359	+ 0 14
172	Rochette (La)	152	151 50	142 20	– 6 45
2150	Roussel-Uclaf★	2338	2280	2280	– 2 48
4880	R. Impér. (Ly)	4776	4776	4776	+ 0 02
187	Sade	186	185	185	– 0 54
1580	Sagem★	1546	1545	1540	– 0 39
620	Saint-Gobain	647	643	649	+ 0 31
1520	St-Louis★	1596	1599	1601	+ 0 38
2970	Salomon	2820	2830	2805	– 0 53

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
585	Salvepar	581	581	581	....
1070	Sanofi★	1127	1120	1120	– 0 62
1680	S.A.T.★	1570	1635	1645	+ 4 78
315	Saul-Chât. (B)★	346	344	345	....
1000	Saupiquet (Ns)	1081	1085	1085	+ 0 37
920	Schneider★	933	934	930	– 0 32
81	S.C.O.A.★	42 75	42 85	44	+ 2 92
1120	S.C.R.E.G.★	1195	1156	1156	– 3 26
1060	Seb★	1170	1155	1160	– 0 85
600	Sefimeg★	546	536	546	....
605	Sextant A.	609	605	605	– 0 66
1600	S.F.I.M.★	1580	1570	1570	– 0 63
235	S.G.E.★	257 50	256	264 50	+ 2 72
840	Silic★	835	830	830	– 0 60
610	Simco	617	616	613	– 0 65
1060	Sk. Rossignol★	1031	1031	1045	+ 1 36
925	Sligos★	904	909	905	+ 0 11
530	Société Génér.	525	521	523	– 0 38
141	Sodecco	142 50	143	143	+ 0 35
173	Sodero (Ns)	169	168	168	– 0 59
755	Sodexho★	740	759	757	+ 2 30
98	Sogenal (Ny)	102	101	102	....
455	Sogerap★	491	486 20	506	+ 3 05
2530	Somm.-Allib.★	2600	2604	2589	– 0 42
1840	Source Perrier★	1830	1821	1823	– 0 38
775	Sovac★	736	737	744	+ 1 09
730	Spie-Batignol.★	735	743	764	+ 3 95
1180	Strafor★	1195	1181	1186	– 0 75
435	Suez	454	452	464 90	+ 2 40
410	Synthelabo★	447	447	441 20	– 1 30
149	Thomson-C.S.F.	149	148 50	147 50	– 1 01
550	Total (CFP)★	556	555	561	+ 0 90
103	– (certific.)★	103 50	103 50	103 50	....
385	Truffaut (Fin.)	407	405	405	– 0 49
455	U.F.B.-Locab.★	459	459	460	+ 0 22
1100	U.I.C.★	1096	1090	1090	– 0 55
700	U.I.F.★	707	698	695	– 1 70
970	U.I.S.★	991	976	976	– 1 51
235	U.C.B.★	240	237	247	+ 2 92
890	Unibail★	895	881	909	+ 1 56
820	Valéo★	825	820	822	– 0 36
455	Vallourec★	474	470	468 20	– 1 22
410	Via Banque★	395	403	400	+ 1 27
1350	Zodiac	1400	1420	1424	+ 1 71
980	Elf-Gabon★	1118	1110	1114	– 0 36
130	Amax Inc.	139 80	139 90	140 10	+ 0 21
187	Amer. Express	200	194	194	– 3
270	Amer. Teleph.	262	257 50	257 50	– 1 72
178	Anglo Amer. C.	199 10	203 50	206	+ 3 47
590	Amgold	578	590	594	+ 2 77
285	Banco Santander	298	297	297	– 0 34
985	BASF (Akt)	1065	1050	1048	– 1 60
980	Bayer	1111	1090	1105	– 0 54
116	Buffelsfont.	109 30	113	115	+ 5 22
182	Chase Manh.	193 90	184	184 50	– 4 85
116	Echo Bay Mines	108 80	110	110 50	+ 1 56
98	De Beers	100 30	101 20	102 50	+ 2 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2840	Deutsche Bank	2912	2921	2930	+ 0 62
1410	Dresdner Bank	1506	1509	1509	+ 0 20
67	Driefontein Cst	86 80	89	90	+ 3 89
735	Du Pont-Nem.	712	714	700	– 1 69
245	Eastman Kodak	244 90	241 10	241	– 1 59
33	East Rand	32 20	32 80	34 75	+ 7 92
285	Electrolux	288	292	292	+ 1 39
815	Ericsson	864	869	869	+ 0 58
285	Exxon Corp.	282	279 80	279 80	– 0 78
245	Ford Motors	255	252	241	– 5 49
85	Freegold	83 40	86	88	+ 5 52
175	Gencor	183	192	195	+ 6 56
375	Gén. Electr.	378 60	371	369 90	– 2 27
545	Gén. Belgique	565	565	560	– 0 88
245	Gen. Motors	249 50	249 50	245	– 1 80
57	Gd Metropolitain	60 80	61	61	+ 0 33
60	Harmony	50 95	52 20	53 80	+ 5 59
270	Hewlett-Packard	277 50	289	289 c	– 2 87
61	Hitachi	61 55	61 25	61 25	– 0 49
920	Hoechst Akt.	1025	1002	1013	– 1 17
118	Homestake	115	115 20	115 10	+ 0 09
106	Imp. Chemical	111 60	111	112 60	+ 0 90
560	IBM	580	567	569	– 1 90
350	ITT	328	324 90	323 60	– 0 78
188	Ito-Yokado	179 50	178 40	181	+ 0 84
200	Mac Donald's	193 50	191 50	191 50	– 1 03
93	Matsushita	94 50	93	93	– 1 59
22	[illegible]	20 80	20 70	20 55	– 1 20
450	Merck	447	442	440	– 1 07
475	Minnesota M.	471	469	469	– 0 42
380	Mobil Corp.	348	341	341	– 2 01
240	Morgan J.P.	251	247	247	– 1 59
32800	Nestlé	34000	34720	34720	+ 2 12
1080	Nixdorf	1008	....	....	....
143	Norsk Hydro	147 10	148 50	148 50	+ 0 95
198	[illegible]	196	202	205 50	+ 4 85
1930	Petrofina	2041	1996	1996	– 2 20
240	Philip Morris	239	230	238 30 c	+ 0 41
138	Philips	140 10	141 50	140	– 0 07
111	Placer Dome	108 80	109 60	109 90	+ 1 01
380	Quilmès	395	393 20	393 20	– 0 46
510	Randfontein	627	647	665	+ 7 21
440	Royal Dutch	435 50	434 20	433	– 0 57
53	Rio Tinto Zinc	55 90	55 05	55	– 1 61
22	Saat. & Saatchi	25 90	25 55	25 55	– 1 35
70	St Helena Co	71 80	74	76	+ 5 85
280	Schlumberger	278	270 50	270 50	– 2 70
45	Shell transp.	44 50	44 95	44 95	+ 1 01
2280	Siemens A.G.	2525	2513	2533	+ 0 32
345	Sony	343	342	342	– 0 29
151	Sumitomo	145	139	140	– 3 45
46	Telefonica	47 80	47 60	47 50	– 0 63
220	T.D.K.	225	233	235	+ 4 44
51	Toshiba Corp.	49 50	48 50	48 80	– 1 41
475	Unilever	485 80	484	482	– 0 78
310	Unit. Techn.	314	308	306	– 2 55
650	Vaal Reefs	640	656	665	+ 3 91
415	Volvo	425	424	425	....
300	West Deep	291	300	301	+ 3 44
330	Xerox Corp.	331	324	324	– 1 03
137	Yamanouchi	137	137 50	137 50	+ 0 36
2 42	Zambia Corp.	2 68	2 60	2 61	– 2 61

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	120 10	5 583
9,80 % 78/93	99 07	4 887
10,80 % 79/94	101 15	3 787
13,25 % 80/90	100 80	8 023
16,20 % 82/90	100 06	16 067
16 % juin 82	101 88	9 425
14,60 % fév. 83	104	12 920
13,40 % déc. 83	110 40	0 734
12,20 % oct. 84	103 95	3 142
11 % fév. 85	107 40	9 734
10,26 % mars 86	101 60	8 545
OAT 10 % 2000	102 93	6 247
OAT 9,90 % 1997	102 32	0 759
OAT 9,80 % 1996	100 19	9 283
Ch. France 3 %	143	..
CNB Bques janv. 82	98 15	0 218
CNB Paribas	98 50	0 218
CNB Suez	98 95	0 218
CNI janv. 82	98 22	0 218
PTT 11,20% 85	103 20	1 270
CFF 10,30% 86	99 46	9 016
CNE 11,50% 85	102 20	6 267
CNT 9% 86	95	6 189
CRH 10,90% déc. 85	103 60	0 298
C.N.C.A. T.P.	....	108
Carnet 4%	2150	212
C.G.E. 6% janv. 88-89	....	53 100
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 010

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1620
A.G.F. (St Cent.)	....	1105
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1201
Arbel	....	985
Astorg	....	328
Avenir Publicité	....	1740
Axa Midi Assurances	....	340
Bain C. Monaco	....	627
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	512
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	....	306
Bénédictine	....	4400
B.T.P. (Compagnie)	....	110
Calif	....	....
Cambodge	....	780
C.A.M.E.	....	198
Carbone-Lorraine	....	959
Case-Poclain	....	31
C.E.G.Frig.	....	430
Centen. Blanzy	....	6340
Cerabati	....	144 o
Champex (Ny)	150 50	150
C.I.C. (Financ. de)	....	224
C.I. Maritime	....	738
Ciments (B)	2400	2400
Clause	....	1000
Cofradel (Ly)	....	1080
Cogifi	....	384
Comiphos	....	787
Cie Industrielle	....	8700
Comp. Lyon-Alem.	....	598
Concorde (La)	....	1398
C.M.P.	....	20 05
Créd. Gén. Ind.	....	555
Cr. Universel (Cie)	....	724
Créditel	....	143
Darblay S.A.	....	628
Degremont	....	780
Delalande S.A.	....	1878
Delmas Vieljeux	....	....
Didot-Bottin	....	1200
Eaux Bass. Vichy	....	1414
Eaux Vittel	....	4290
E.C.I.A.	....	1781
Electro-Banque	....	354
Elf-Antargaz	....	1089
E.L.M. Leblanc	....	585
[illegible]-Bretagne	....	399
Entrepôts Paris	....	1610
Europe Soulès Indust.	....	....
Eternit	....	2180
Finalens	....	220
FIPP	....	241
Fnac	....	1865
Foncière (Cie)	....	840
Fonc. Lyonnaise	....	930
Foncina	....	515
Forinter	....	1060
Fougerolle	....	937
France I.A.R.D.	....	1303 o
France (La)	....	17390
From. Paul Renard	....	2090
GAN	....	2081
G.F.I.I.	....	312
Gaumont	....	989
Genefim	....	381 50
Gévelot	....	585
Gr. Fin. Constr.	....	430
Gds Moulins Paris	....	1460
G. Transp. Ind.	....	828
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immivest	....	....
Immobail	....	....
Immobanque	....	800
Immob. Marseille	....	8890
Immofice	....	630
Invest. (Sté Cent.)	....	3000
Jaeger	....	250
Lambert Frères	....	520
Lille-Bonnières	....	1850
Loca-Expansion	....	281 90
Locafinancière	....	400
Locatel	....	403 20
Louis Vuitton	....	1294
Louvre (Sté)	....	4100
Lucia	....	1950
Machines Bull	....	88 20
Magasins Uniprix	....	170 50
Magnant S.A.	....	124
Maritimes Part.	....	386
Métal Déployé	....	601
Mors	....	166 10
Navig. (Nat. de)	....	220
Nozal	....	288
Optorg	....	385 50
Oréal (L') C.I.	2280	2300
Origny-Desvroise	....	1360
Palais Nouveauté	....	1150
Paluel Marmont	....	709
Parfinance	....	249
Paribas-CIP	370	....
Paris France	....	234 50
Paris-Orléans	....	262
Parsoie	....	480
Patern. Risq. Div.	....	1680
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2280
P.L.M.	....	460
Porcher	....	720
Promodès	1690	1790
Publicis	....	1065
Rochefortaise S.A.	....	1065
Rosario (Fin.)	....	588 •
Rougier et Fils	....	412
Rosières (union de)	....	843 d
Sacer	....	782
SAFAA	....	435
Safic-Alcan	....	778
SAFT	....	2840
Saga	....	237
Salins du Midi	....	650
Satam	....	130
Savoisienne (M)	350	350
SCAC	....	675
Senelle Maubeuge	....	500
S.E.P. (M)	190	190
Sici	....	480
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	396
Siph (Plant. Hévéas)	....	460
Sofal financière	....	785
Soficel	....	1126
Soffo	....	518
Soficomi	....	720
S.O.F.I.P. (M)	449	440
Sofragi	....	1618
Sopagri	....	156
Sophie-Bail	....	458 50
Soudure Autog.	....	1000
Sovabail	....	640
Suez (Fin. de)-CIP	246 70	243 90
Stemi	....	748
Taittinger	....	4234
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	652
Tour Eiffel	....	339
Ufiner S.M.D.	....	840
Ugine A. Chat. Gueug.	....	410
U.A.P.	....	627
U.T.A.	....	2779
Vicat	....	3110
Viniprix	....	2400
Virax	....	191 90
Waterman S.A.	....	920 o
Brass. du Maroc	....	200 10

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1110	1140
Akzo	410	415
Alcan Alum	131	134 50
Algemene Bank	125	120 20
American Brands	401	390
Arbed	890	....
Asturienne Mines	195	....
Bco Pop Espanol	445	435
Banque Ottomane	1950	1900
B. Régl. Internat.	40000	40000
Br. Lambert	720	730
Canadian-Pacific	123 10	123 10
Chrysler corporation	113 30	112
CIR	24	....
Commerzbank	1029	1050
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	402	405
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1210	....
Glaxo	148 10	154 90
Goodyear	260	256
Grace and Co	183	178
GTE corporation	390	....
Honeywell Inc.	494	495
Johannesburg	1500	....
Kubota	61	60
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	35 70	....
Mineral-Ressourc.	92 30	95 60
Noranda	120 10	120
Olivetti	22	21 90
Pakhoed Holding	437	438
Pfizer Inc.	401	399
Procter Gamble	415	415
Ricoh Cy Ltd	51	49 20
Rolinco	317	315 10
Robeco	321	318 10
Rodamco	235	235
Saipem	9 70	9 70
Sema Group	35 90	35
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	150	154
Steel Cy of Can.	106	104 10
Tenneco	335	....
Thorn EMI	75	75 60
Toray indust. inc	41	....
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1460	1488
West Rand	15 95	16 60
Whitman Corporation	180	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Buitoni	860	....
Calciphos	182	179
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Cogenhor	101 60	93 50
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	370	354
Europ. Accumul.	70 10	70 10
Gecker	130	135
Guy Degrenne	590	550
Héribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	921	910
Particip. Perrier	355	357
Rorento N.V.	176 20	176 20
St-Gobain-Emballage	1890	....
Sema-Matra	320	320
S.E.P.R.	2610	2400 o
S.P.R.	580	....
Sté Lecteurs du Monde	481	....
Ulinex	380	....
Union Brasseries	104	....
Wonder	1470	....

SICAV (sélection) 10/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1157 54	1129 31
Action	241 65	235 18
Actions France	605 46	583 58
Actions sélectionnées	693 40	668 34
Audificandi	684 70	659 95
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1238 93	1208 71
A.G.F. 5000	714 04	698 62
A.G.F. ECU	1075 88	1065 23
A.G.F. Foncier	127 61	124 69
A.G.F. Interfonds	439 20	428 49
A.G.F. Invest	135 51	132 20
A.G.F. OBLIG.	1113 20	1107 66
A.G.F. Sécurité	11070 85	11070 85
Agimo	725 29	707 60
Altefi	207 51	200 01
A.L.T.O.	177 46	171 05
Amsi-Gan	6581 85	6283 39
Amplitude	668 67	649 19
Arbitrages court terme	5749 87	5738 38
Associc	1154 35	1154 35
Atout Futur	376 67	364 28
Aurecic	1499 62	1455 94
Avenir C.I.C.	114 16	110 83c
Avenir Alizés	1570 15	1539 36
Axa Europe	124 53	118 86
Axa Investissements	132 20	126 21
Axa N.P.I.	107 45	102 59
Axa Valeurs PER	137 45	131 22
Bred Associations	2586 53	2578 79
Capitacic	1038 65	1023 30
Capital Plus	1674 21	1674 21 ◆
Cardan-Fleurs	35 58	34 69
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comic	1048 76	1033 26
Comptavalor	5638 67	5630 22
Compternoise	112 92	109 53
Convertimmo	434 36	417 65
Cadinter	547 54	531 58
Crédit Mutuel Capital.	1040 29	1019 89
Diane	1180 99	1142 16
Drouot-France	903 23	862 27
Drouot-Investiss.	1107 54	1057 32
Drouot-Sécurité	254 09	242 57
Drouot-Sélection	146 73	140 08
Ecocic	1072 05	1056 21
Ecureuil Capitalisation	2055 96	2035 60 ◆
Ecureuil Investissement	419 32	407 11
Ecureuil Monepremière	63528 29	63528 29
Ecureuil Monétaire	31529 21	31529 21
Ecureuil Trimestriel	1968 19	1948 70
Elicash	2225064	2225064
Energie	277 43	264 85
Eparcic	2879 17	2879 17
Eparcourt Sicav	4320 58	4309 81
Epargne Associations	25507 66	25469 48
Epargne-Capital	8692 73	8607 65
Epargne Court-Terme	545 22	545 22
Epargne Croissance	1689 96	1654 46
Epargne-Industr.	99 84	96 97
Epargne Inter	614 47	596 02
Epargne-J	56169 90	56169 90
Epargne Long-Terme	194 32	189 12
Epargne Monde	1380 28	1343 34
Epargne Première	11771 40	11693 77
Epargne-Oblig.	196 76	191 48
Epargne-Quatre	1076 92	1046 10
Epargne-Unie	1411 01	1380 01
Epargne-Valeur	486 01	453 54
Epsilon	1158 06	1147 58
Eurocic Leaders	1151 04	1117 51
Eurodyn	1208 42	1186 75
Euro-Gan	7472 61	7133 76
Fonsicav (div. par 10)	11459 75	11459 75
Fonsical	272 98	264 39
France Avenir 4/4 Rev.	......	......
France-Gan	3989 45	3617 37
France-Garantie	288 58	288 04
France-Index Sicav	118 85	116 02
France-Investiss.	454 86	443 77 ◆
France-Obligations	466 23	451 71
Francic	511 95	497 04
Francic Pierre	126 57	122 88
Francic Régions	1343 36	1304 23
Fructi-Associations	28 78	28 78
Fructi-Epargne	29 90	29 17
Fructicapi	34 09	33 58
Fructicourt	113998 65	113998 65
Fructidor	236 20	232 71
Fructifrance	980 08	958 18
Fructimmo	32 91	32 11
Fructivar	4414 96	4403 96
Fructi ECU	572 96	564 49
Fructi-Première	10804 61	10844 94
Futuroblig	1151 71	1113 84
Gestilion	59976 60	59829 53
Gestion Associations	184 37	180 75
Horizon	1288 41	1231 47
Interépar	105704 60	103596 70
Interoblig.	11810 76	11356 50
Intersélect France	575 90	559 13
Japacic	196 78	191 05
Jeune épargne	240 57	237 01
Laffitte-Amérique	232 07	221 55
Laffitte Europe	303 39	289 63
Laffitte-Expansion	295 84	282 23
Laffitte-France	378 83	368 88
Laffitte-Immobilier	277 13	264 56
Laffitte-Japon	450 90	430 46
Laffitte-Oblig.	138 14	131 88
Laffitte–Rend.	190 05	181 43
Laffitte-Tokyo	391 25	373 51
Latitude	5453 94	5445 77
Lion Court terme	10185 48	10185 48
Lion Long terme	5452 52	5293 71
Lion-Associations	11619 83	11619 83c
Lion-Institutionnels	23480 75	23422 19
Lionplus	774 44	768 77
Lion Trésor	2153 83	2132 50
Livret Bourse Investis.	562 14	545 77
Livret portefeuille	748 03	726 24
Méditerranée	203 93	194 68
Mensuel CIC	10088 75	9987 86
Mondiale Investissem.	453 15	432 80
Monecic	5605 10	5605 10
Moneden	54030 22	54030 22
Moné J.	58540 21	58540 21
Mutualité Dépôts	10980 57	10938 89
Mutuelle Unie Sél.	155 22	148 19
Natio.-Epargne	14196 55	14055 99
Natio.-Epargne Trésor	6344 87	6332 21
Natio.-Court terme	226782	226782
Natio.-Inter.	1179 53	1147 96
Natio.-Monétaire	20518 09	20518 09
Natio.-Obligations	538 50	524 09
Natio.-Patrimoine	1503 36	1463 12
Natio.-Placements	86637 27	86637 27
Natio.-Revenu	1015 44	1005 39
Natio.-Sécurité	11408 50	11408 50
Natio.-Valeurs	879 97	866 42
Nippon-Gan	6960 01	6644 40
Nord-Sud Développ.	1247 05	1244 56
Normatif	12118 38	11880 76
Obli Association	123 01	121 79
Oblicic Mondial	2277 75	2244 09
Oblicic Régions	1034 78	1019 49
Oblig. toutes catég.	149 13	145 94
Oblilion	1078 11	1087 44
Oblisécurité	10327 27	10327 27
Oraction	1285 36	1243 09
Orvalor	6384 40	6183 28
Paribas Epargne	16824 56	16591 39
Paribas Opportunités	129 43	124 15
Paribas Patrimoine	572 40	549 06
Paribas Revenu	90 03	89 14
Patrimoine Retraite	179 01	176 50
Parvalor	703 35	682 86
Phénix Placements	266 74	258 97
Pierre Investiss.	776 87	758 02 ◆
Placement A	1239 39	1215 09
Placement court-terme	72330 88	72186 31
Placement J	5795 33	5783 76
Placement Premier	63674 14	63567 01
Plénitude	117	113 67
Poste Gestion	52471 79	52471 79 ◆
Première Obligations	10838 51	10827 58
Prévoyance Ecureuil	113 94	110 89
Pal'Association	23657 72	23657 72
Quartz	126 86	123 74
Rentacic	162 38	159 98
Revenus Trimestriels	5276 98	5224 73
Revenu Vert	1136 84	1118 05
St-Honoré Bio-aliment.	954 94	911 54
St-Honoré Global	283 92	271 05
St-Honoré Matignon Pl.	243 58	232 53
St-Honoré Pacifique	628 47	599 97
St-Honoré P.M.E.	558 43	533 11
St-Honoré Real	12087 71	12039 55
St-Honoré Services	536 84	515 04
St-Honoré Technol.	833 27	795 49
Sécuricic	1417 90	1416 48
Sécuri Taux	11261 14	11261 14 ◆
Sicavdeo (Cardan BP)	701 65	691 28
Sicav-Associations	1498 83	1496 39
S.F.I. fr. et ét.	731 80	710 49
Sicav 5000	460 55	438 49
Slivafrance	711 13	692 10
Slivam	460 43	448 11
Slivarente	213 82	211 70
Slivinter	445 81	433 88
S.N.I.	1298 21	1260 40
Sogepargne	331 99	319 99
Sogever	1160 02	1107 42
Soginter	1431 56	1366 65
Soleil Investissement	578 64	550 49
Stratégie Actions	1242 64	1194 85 ◆
Stratégie Rendement	1166 17	1129 46 ◆
Technocic	1190 48	1155 81
Techno-Gan	6431 11	6139 48
Thesora	524 87	519 67
Transcontinents	89 98	88 22
Trésor Plus	1038 07	1028 78
Trésor Réel	11636 65	11636 65 ◆
Trésoricic	103368 30	103368 30
Tellos	5078 28	5028 91
U.A.P. Investiss.	494 45	476 58
U.A.P. moyen terme	110 58	108 58
Uni-Associations	111 03	111 03
Unifrance	626 14	603 51
Unifoncier	1514 11	1469 39
Uni-Garantie	1346 39	1319 96
Uni-Régions	3387 42	3284 98
[illegible]	2318 69	2242 45
Univer	194 52	194 52
Univers-Actions	1330 51	1286 76
Univers-Obligations	1622 25	1568 91
Valorem	601 97	587 29
Valorg	1691 42	1669 73
Valrem	42969 08	42947 61
Vauban	2332 43	2305 10

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
États-Unis ($ 1)	5 725	5 699	5 500	6
ECU	6 913	6 906	....	....
Allemagne (100 DM)	341 030	340 800	330 500	351
Belgique (100 F)	16 239	16 232	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	302 120	301 750	292	311
Danemark (100 krd)	87 840	87 810	85	92
Norvège (100 k)	87 850	87 860	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 472	9 471	9 100	9 900
Grèce (100 drachmes)	3 648	3 640	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 556	4 557	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	374 790	376 840	363 500	387 500
Suède (100 krs)	93 110	93 140	90	97
Autriche (100 sch)	48 480	48 395	47	50 100
Espagne (100 pes.)	5 219	5 221	5 050	5 600
Portugal (100 esc.)	3 855	3 851	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 835	4 917	4 800	5 200
Japon (100 yens)	3 947	3 925	3 790	4 010

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/1
Or fin (kilo en barre)	74100	74500
Or fin (en lingot)	74250	74650
Pièce française (20 fr)	440	438
Pièce française (10 fr)	415	....
Pièce suisse (20 fr)	490	490
Pièce latine (20 fr)	431	430
Souverain	542	547
Pièce de 20 dollars	2640	2625
Pièce de 10 dollars	1490	1470
Pièce de 5 dollars	950	....
Pièce de 50 pesos	2795	2820
Pièce de 10 florins	447	450
Or Londres	....	....
Or Zurich	....	....
Or Hongkong	....	....
Argent Londres	..	....

c : coupon détaché – o : offert – • : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Dans le « Nouvel Observateur »

La « dernière colère » de Nicolae Ceausescu

« On va surmonter cette situation », déclarait Nicolae Ceausescu cinq jours avant la révolution roumaine, le dimanche 17 décembre, à la veille de son départ pour Téhéran, au cours d'une réunion d'urgence de son proche entourage.

Au lendemain de la manifestation de Timisoara qui a déclenché les événements en Roumanie, Nicolae Ceausescu a voulu reprendre la situation en main, au cours d'une réunion du comité politique exécutif du comité central du Parti communiste, dont *le Nouvel Observateur* publie les minutes dans son édition du 11 janvier.

Elena Ceausescu assistait à cette réunion, ainsi que Vasile Milea, le ministre de la défense qui s'est « suicidé » cinq jours plus tard, Tudor Posteinicu, le ministre de l'intérieur, et Julian Vlad le chef de la Securitate. Ces trois derniers se font tancer par le dictateur, qui leur reproche de ne pas être intervenus « en force » à Timisoara : *« Les unités devaient prendre position au centre de la ville. Voilà ce que j'avais ordonné. J'ai bien précisé, hier soir, ce que tu devais faire. Le mouvement des unités, les véhicules blindés, les unités motorisées... tout devait se trouver au centre de la ville, pas dans les casernes ! (...) Les rues sont bien assez larges ! C'est là qu'ils devaient être. Et c'est la même chose pour les troupes du ministère de l'intérieur. Mon sentiment est que ces troupes du ministère de l'intérieur n'avaient pas d'armes. (...) Je vous avais dit que tous soient armés. Pourquoi vous les avez envoyés sans armes ! Qui a donné un tel ordre ? Quand j'ai su qu'il y avait des troupes de la Securitate, il était clair pour moi qu'elles seraient armées. Elles ont de l'armement, elles sont dotées de tout ! Des véhicules ! Tout ce qu'il faut ! Vous ne les envoyez pas se battre à coups de poings, non ? Quelles sortes d'unités du ministère de l'intérieur êtes-vous ? »*

Lorsque le ministre de l'intérieur intervient en affirmant que la milice était armée, Nicolae Ceausescu rétorque : *« Si elle était armée, elle devait tirer. (...) Comment une telle situation est possible ? Que des vagabonds entrent dans le siège du comité départemental du Parti ! Qu'ils frappent les soldats et les officiers ! Et que les autres n'interviennent pas ! »* S'adressant au général Vasile Milea : *« Que font tes officiers, Milea ? Pourquoi ne sont-ils pas intervenus immédiatement ? Pourquoi n'ont-ils pas tiré ? Ils devaient tirer ! Qu'ils les foutent par terre ! D'abord qu'ils fassent les sommations et puis qu'ils tirent dans les jambes ! (...).*

Ah ! l'ennemi, ce n'est pas avec des sermons qu'on le calme... Il faut le brûler. On ne construit pas le socialisme avec de la désinformation, et des prières. Mais avec la lutte ! Il faut le construire par la lutte. Maintenant, en Europe, on est en train de capituler, de pactiser avec l'impérialisme, pour liquider le socialisme. »

Nicolae Ceausescu destitue ensuite les ministres de la défense et de l'intérieur, ainsi que le chef de la Securitate :

« Ces gens n'ont plus ma confiance. (...) Vous savez ce que je devrais faire ?... Vous mettre face à un peloton d'exécution ! C'est tout ce que vous méritez ! Parce que ce que vous avez fait veut dire pactiser avec l'ennemi ! », puis il donne ses instructions en confiant la direction des opérations à son épouse : *« Donc, mesure immédiate, liquidez vite Timisoara, mettez les troupes en état d'alerte, en état de lutte, tant les unités du ministère de l'intérieur que celles de la défense nationale et si quelqu'un essaie d'agir n'importe où* [dans le pays], *qu'on intervienne d'une façon radicale, sans discussion aucune. (...) Aucun touriste ne doit venir de l'étranger, entrer dans le pays, parce que tous sont devenus des agents d'espionnage. (...) Que personne n'entre, même pas des pays socialistes, sauf la Corée du Nord, la Chine et Cuba. Parce que tous les pays socialistes voisins n'inspirent pas confiance. (...) J'ai l'impression qu'au Congrès* [le 14e Congrès] *on n'a pas compris les choses comme il se devait. Les décisions n'ont pas été prises pour faire de la parade. Tous doivent savoir que nous sommes en état de guerre. Tout ce qui s'est passé, qui se passe en Allemagne, en Tchécoslovaquie, en Bulgarie maintenant et dans le passé proche en Pologne, en Hongrie sont des choses organisées par l'Union soviétique avec l'aide américaine et l'Occident. »*

(Lire nos autres informations page 3.)

La Cour des comptes épingle la gestion des œuvres sociales d'EDF

La Cour des comptes critique sévèrement la gestion des œuvres sociales d'EDF-GDF, la fameuse Caisse centrale d'action sociale (CCAS), généralement considérée comme un « fief » de la CGT, qui a recueilli près de 54 % des voix aux dernières élections d'octobre 1989 aux conseils d'administration des caisses d'action sociale.

Dans des lettres adressées, le 19 décembre dernier, aux présidents de la CCAS et du comité de coordination que les quatre syndicats CFDT, FO, UNCM et CFTC devaient commenter jeudi 11 janvier après que *le Parisien libéré* en eut donné des extraits, la Cour des comptes épingle à plusieurs reprises la gestion du fonds de compensation de la CCAS et le fonctionnement du comité de coordination. Elle relève entre autres à ce sujet que *« certaines dépenses auraient dû être financées par les CAS et que d'autres ne pouvaient légalement l'être — certaines, en particulier celles qui se rapportent aux études exécutées par la société Ariès, sont syndicalement orientées (...) »*. En outre, les sages de la rue Cambon critiquent l'utilisation des réserves des CAS et préconisent une amélioration de la gestion de la caisse.

Les œuvres sociales d'EDF sont alimentées par les cotisations des gaziers-électriciens ainsi que par un reversement par EDF de 1 % de son chiffre d'affaires. Elles avaient déjà fait l'objet de critiques de l'IGAS (inspection générale des affaires sociales) il y a plusieurs mois.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Dignité

NUES sous leurs blouses, des blouses courtes, décolletées et fendues sur les côtés, sans rien qui dépasse, pas de faux-cils, pas de poil aux jambes, voilà l'uniforme — c'est le règlement — des petites boulangères du groupe Holder, une chaîne de cent cinquante magasins, dont un dans le centre commercial de Mériadec à Bordeaux. Ça vous rappelle rien ? Moi, si. L'affaire du tchador. A l'envers. Là, elles sont pas voilées, les filles, elles sont dévoilées pour obéir non pas au Coran, mais à la bible de Paul, du nom du gérant, brochure distribuée à toutes les nouvelles employées.

Voici, piquées parmi les vingt-six commandements de l'évangile selon saint Patron, les règles à ne pas enfreindre sous peine d'être soumise à la corvée de chiottes dans l'arrière-boutique, pareil qu'à l'armée, sauf qu'ici la tenue réglementaire, c'est la petite, la légère. Tu ne porteras ni jupe ni pantalon. Tu ne te suceras pas les doigts. Tu ne te gratteras ni le nez ni les oreilles ni la tête ni toute autre partie du corps... Hou la la !

Autre interdiction : s'habiller ou se déshabiller devant les clients. Alors là, c'est vraiment pas la peine ! Ils ont déjà largement de quoi se rincer l'œil, vu que le seul vêtement autorisé, c'est une combinaison transparente. Ça dure depuis des années et personne ne songeait à s'en plaindre, pas même les pauvres gamines obligées de se protéger du froid et des regards égrillards des amateurs de miches, en se collant des pains sur les seins.

Et puis là, il y en a une, Fabienne elle s'appelle, que ça a mise en boule. Et en grève. Avec trois de ses copines, elles distribue des tracts pour attirer l'attention des passants sur cet outrage à l'image de la femme. Et pour leur faire signer des pétitions contre la direction. Si ça marche ? Et comment ! Sept cents signatures en trois jours. Surtout des nanas. Elles, elles s'indignent. Les mecs, eux, ils se gondolent. C'est plutôt rigolo, non ?

Non, c'est scandaleux. Et faut pas avoir peur de le dire, de le crier haut et fort jusqu'à ce que vous vous mettiez bien dans le crâne, messieurs, qu'on est pas des poupées gonflables à foutre à poil ou à couvrir d'une housse selon l'usage. L'usage et les usages.

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 11 janvier 1990 a été tiré à 530 546 exemplaires.

ÉTATS-UNIS

M. Bush exprime ses « regrets » au président colombien

Le président américain George Bush a assuré, mercredi 10 janvier, son homologue colombien, M. Virgilo Barco, que les Etats-Unis ne prendraient aucune mesure pour lutter contre le trafic de drogue en Colombie sans un total accord et la coopération de ce pays, a annoncé la Maison Blanche. M. Bush a appelé M. Barco au téléphone, lui exprimant ses *« regrets »* pour les *« récents malentendus »* entre les deux pays, résultant d'informations de presse *« erronées »*, a précisé la Maison Blanche.

Les Etats-Unis avaient fait part de leur intention d'effectuer au large de la Colombie une surveillance aérienne et maritime du trafic de drogue. Le porte-avions américain *John-Kennedy* et le croiseur *Virginia* avaient quitté leur base de Norfolk (Virginie) la semaine dernière, laissant à penser qu'ils se rendraient au large de la Colombie, alors que ce pays n'avait pas donné son accord. Bogota avait vivement protesté après que la presse colombienne eut affirmé que ces navires entendaient se livrer à un *« blocus »* du pays.

Selon le communiqué de la présidence, M. Bush a affirmé au président Barco qu'il n'avait pas approuvé de manœuvres maritimes au large de la Colombie, qu'aucun blocus n'avait été envisagé, que les Etats-Unis n'avaient *« jamais eu l'intention de conduire de quelconques activités dans les eaux territoriales colombiennes »*. — *(AFP.)*

□ **Sapeurs-pompiers : la prime de feu sera intégrée au salaire.** — *« Le principe de l'intégration »* de la prime de feu au salaire de base des sapeurs-pompiers professionnels *« est acquis »*, a indiqué le ministère de l'intérieur, le mercredi 10 janvier, en précisant qu'*« une négociation s'engagera »*, le jeudi *18 janvier, sur les modalités et le* calendrier. L'intégration de cette prime, qui représente 17 % du salaire, figurait parmi les revendications des sapeurs-pompiers qui ont manifesté à Paris mardi

Tableau le plus cher du monde

« Les Iris » de Van Gogh remis en vente

Le tableau le plus cher du monde, *les Iris* de Van Gogh, va être remis en vente, révèle le *New-York Times* du mardi 9 janvier. Selon le quotidien américain, l'acquéreur, M. Alain Bond, et Sotheby's négocieraient actuellement sa vente avec plusieurs acheteurs potentiels, mais aucune décision n'a été prise.

Le magnat australien de la bière avait acheté *les Iris* en 1987 pour un prix record de 310 millions de francs. A l'époque, il avait pu acquérir l'œuvre grâce à un prêt de 27 millions de dollars consenti par Sotheby's, la firme anglo-saxonne chargée des enchères. L'arrangement avait été très critiqué dans les milieux du marché de l'art. M. Bond, qui connaît actuellement de graves difficultés financières (*le Monde* du 9 janvier), s'était déjà défait en novembre dernier de *la Promenade* de Manet, vendu à un marchand japonais pour près de 15 millions de dollars, espérant ainsi éponger ses dettes auprès de Sotheby's.

Fondateur de la Démocratie chrétienne française

Alfred Coste-Floret est mort

***Alfred Coste-Floret*, président et fondateur de la Démocratie chrétienne française et ancien député est décédé, mardi 9 janvier, à l'âge de soixante-dix-huit ans.**

Lorsqu'éclate la deuxième guerre mondiale, Alfred Coste-Floret est chargé de cours à la faculté de droit de Strasbourg. Mobilisé en 1939, il rejoint après l'armistice Clermont-Ferrand où s'était repliée l'université de Strasbourg. C'est là qu'il crée le premier réseau de renseignements au service des alliés.

En janvier 1941, il participe à la création du mouvement de Résistance Liberté, puis l'année suivante à celle de Combat avec notamment Georges Bidault. Dès 1943, il participe aux travaux du Comité général d'études du CNR (Conseil national de la Résistance). Relevé de ses fonctions par le gouvernement de Vichy en janvier 1944, il est réintégré par le gouvernement provisoire qui, en décembre 1944, la nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat. A la Libération, il devient directeur du cabinet du commissaire de la République à Strasbourg. L'année de son trente-quatrième anniversaire (il était né le 9 avril 1911 à Montpellier où son père était avocat), il est l'un des procureurs au tribunal international de Nuremberg, chargé de juger les dignitaires du parti et du régime nazi.

Directeur du cabinet d'André Colin, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil dans le cabinet Georges Bidault de juin à décembre 1946, Alfred Coste-Floret est élu député de Haute-Garonne à la première Assemblée nationale. Il avait ajouté à ce mandat législatif, conservé jusqu'en 1958, celui de maire de Luchon, acquis en 1947 et perdu en 1971. Son échec aux municipales l'avait conduit à se démettre du siège de conseiller général qu'il détenait depuis 1948. Localement, il avait tenté en vain de prendre sa revanche dans la cité thermale à l'occasion d'une partielle, en 1974.

La spécialité de Luchon l'avait amené à s'intéresser au thermalisme : c'est ainsi qu'il avait exercé des responsabilités dans ce domaine d'activité, notamment celle de président du syndicat national des établissements thermaux.

Parlementaire, élu local, juriste — et plus précisément civiliste — Alfred Coste-Floret était aussi attiré par la politique internationale. Membre de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, il avait été le rapporteur du projet de pool charbon-acier (CECA). En 1952 et en 1954, il avait été délégué de la France à l'ONU.

C'est quelques années plus tard, en avril 1962, qu'Alfred Coste-Floret avait démissionné du MRP (Mouvement républicain populaire) à la fondation duquel il avait contribué après la guerre. Il avait ainsi tiré les conséquences de son désaccord avec une formation politique qui, au gouvernement, lui paraissait être, sur le problème algérien, *« une annexe invraisemblable de l'UNR »* (le parti gaulliste d'alors). A la mi-mai, les ministres MRP, qui partipaient au gouvernement depuis le retour du général de Gaulle en 1958 remettaient leur démission collective à Georges Pompidou, premier ministre, pour marquer leur désaccord avec les propos tenus sur l'Europe par le chef de l'Etat.

Européen de conviction

Toutefois, Alfred Coste-Floret avait retrouvé ses amis lors de la fondation de Centre démocrate en 1966, devenu depuis Centre des démocrates sociaux. Mais ces retrouvailles ne durèrent pas plus de dix ans et Alfred Coste-Floret fonda en 1977, avec notamment M. Pierre de Bénouville, la Démocratie chrétienne qui se proposait d'élargir la majorité d'alors favorable à M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République.

Cela n'avait pas pour autant conduit ce mouvement à soutenir le président sortant au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 : Alfred Coste-Floret avait appuyé la candidature de M. Jacques Chirac. Ce rapprochement là n'avait pas été remis en cause puisque, en 1984, le président du mouvement de la Démocratie chrétienne française figurait sur la liste européenne de l'union de l'opposition conduite par Mme Simone Veil et était élu au parlement de Strasbourg où il siégea jusqu'en juin dernier.

Européen de conviction et atlantiste de sensibilité (il figurait parmi les dirigeants de l'Association française pour la Communauté atlantique (AFCA) qu'il avait d'ailleurs présidée en 1977), Alfred Coste-Floret faisait partie de cette génération de démocrates-chrétiens français qui, marqués par le gaullisme de la Résistance, s'étaient écartés de celui des débuts de la Vème République, notamment à cause du dossier algérien, pour se retrouver sur des positions voisines de celles du RPR. Alfred Coste-Floret avait un frère jumeau, Paul, décédé en août 1979, ancien ministre et membre du Conseil constitutionnel.

A. Ch.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 11 janvier

Petite reprise

Après deux séances de quasi-stabilité, mardi (– 0,07 %) et mercredi (+ 0,01 %), on enregistrait un léger mouvement de reprise dans la matinée. Jeudi, l'indice CAC 40 progressait de 0,43 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient la SCOA (+ 5,2 %), Fives-Lille (+ 3,2 %), SAT (+ 3,1 %) et Elf (+ 3 %). En baisse, on notait Sogérap (– 3,9 %), le Groupe Victoire CI (– 3,4 %) et Finextel (– 2,7 %).

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

